ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CHARLES BAUDELAIRE

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

RECUEILLIE, CLASSÉE ET ANNOTÉE

PAR

M. JACQUES CRÉPET

TOME II

1857-1859



PARIS

ÉDITIONS LOUIS CONARD

JACQUES LAMBERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, PLACE DE LA MADELEINE, 6

MCMXLVII

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CHARLES BAUDELAIRE

LA PRÉSENTE ÉDITION

DES

ŒUVRES COMPLÈTES DE CHARLES BAUDELAIRE

A ÉTÉ TIRÉE

PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE

EN VERTU D'UNE AUTORISATION DE M. LE MINISTRE DES FINANCES

EN DATE DU 26 MARS 1917.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CHARLES BAUDELAIRE

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

RECUEILLIE, CLASSÉE ET ANNOTÉE

PAR

M. JACQUES CRÉPET

TOME II

1857-1859



PARIS

ÉDITIONS LOUIS CONARD

JACQUES LAMBERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, PLACE DE LA MADELEINE, 6

MDCCCCXLVII

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE DE CHARLES BAUDELAIRE

1857

254. À POULET-MALASSIS.

Jeudi 29 janvier 1857.

Et vous, mon cher Malassis, ne croyez pas que je veuille faire une méchante plaisanterie en vous envoyant ce soir si peu de chose [1]. Vous auriez pu deviner que si je lambinais un peu, c'était pour avoir tout mon repos pour un ouvrage auquel je veux mettre du soin. Il ne me faut qu'une journée pour mettre un peu d'ordre dans le *Dictionnaire* [2], et cette journée, je la prendrai dans deux jours.

[1] A ce billet était joint le texte de la dédicace des *Fleurs du Mal* à Théophile Gautier, tel que nous l'avons reproduit dans notre édition de cet ouvrage, p. 408.

[2] Dans la première version de la Dédicace, les *Fleurs* étaient définies : «ce misérable dictionnaire de mélancolie et de crime».

— Je vais vous envoyer les NOUVELLES HIST. EXTR. et j'espère que la 2e préface vous plaira autant que la 1re. — Présentez mes respects à votre mère, et mes amitiés à votre beau-frère — qui devait venir me voir SAMEDI et qui n'est pas venu.

Bien à vous.

C. B.

---

255. À MADAME AUPICK.

Dimanche 8 février 1857.

Ma chère mère, le feuilleton sur l'*Australie*[1] est terminé depuis ce matin dans *le Moniteur.* Donc mon tour va venir. — Sur 18 feuilletons, j'en ai dix de faits, il n'en manque que 8. — Tout sera fini *samedi.* — Demain *lundi,* je demanderai un premier à-compte de 500 fr. — On me le refusera probablement. — Je désire qu'Ancelle me les prête pour une semaine. La semaine prochaine j'en prendrai *mille,* et je lui renverrai immédiatement ses *500.* Cela ne s'est jamais fait entre nous, parce qu'il ne l'a jamais voulu, parce qu'il est bête et enfant, et borné plus qu'il n'est possible. Car, en vérité, rien n'est plus simple ni plus facile. — Comme il est possible que cela le gêne de se priver immédiatement de 500 fr., qu'il m'envoie tout de suite tout ce qu'il pourra, en me disant juste le jour où il enverra le reste.

(1) Les *Lettres d'un mineur en Australie,* d'Ant. Fauchery. Elles cédèrent la place aux *Légendes de la Campine,* traduites du flamand de Jules Snoëck, et c'est seulement le 25 février que commença la publication de la *Relation d'Arthur Gordon Pym.*

Vous comprenez que, *si je ne peux pas attendre 500 fr. même sept jours,* c'est que je suis dans des ennuis graves. Demain lundi, il faut que je me débarrasse de deux ou trois dettes importantes.

J'ai une impatience diabolique de m'en aller au plus vite demeurer ailleurs. Mais comme je ne suis venu ici que pour travailler plus commodément au *Moniteur*[1], je ne veux m'en aller qu'après avoir fini le dernier feuilleton, ce qui, comme je vous le disais, aura lieu dimanche prochain.

Vous m'avez dit, il y a six semaines, que vous désiriez que je ne vous demandasse jamais d'argent. Rien n'est plus juste, et je sais ce que j'ai promis; — je me suis de plus promis à moi-même de laisser cette année 1500 fr. à Ancelle, pour diminuer votre dette. — Mais ceci est tout autre chose. Ceci est une complaisance de huit jours pour rafraîchir ma cervelle.

Vous m'en avez voulu de ne pas vous avoir répondu. En vérité, comment pouvez-vous avoir si peu d'indulgence? Vous ne devinez donc pas dans quelles secousses et quels tremblements je vis, — que quelquefois je n'ai pour ainsi dire pas ma tête à moi, — et que je n'ai vraiment pas la libre disposition de mon temps?

Depuis que je vous ai vue (il y a longtemps déjà, et je ne savais à quoi attribuer votre disparition, oserai-je dire votre bouderie), j'ai fini, archifini les *nouvelles histoires extraordinaires.* Je ne sais pas pourquoi Michel ne met pas en vente tout de suite. J'ai été obligé, à la fin du mois dernier,

(1) Ici, c'est-à-dire à l'hôtel Voltaire, 19, quai Voltaire, où *le Moniteur* occupait le numéro 13.

d'aller moi-même deux fois en province tourmenter et presser l'imprimeur qui n'en finissait pas.

Après avoir passé une journée dans un atelier très chauffé, j'ai été pris, à 10 heures du soir, par le froid des rues et du chemin de fer, et je suis revenu cruellement indisposé.

J'ai livré avant-hier à un autre imprimeur le manuscrit complet des *Fleurs du Mal.* — Je n'ai plus pour me livrer à des besognes nouvelles (roman et théâtre) qu'à finir le roman du *Moniteur,* et 4 morceaux *Variétés* pour compléter la série de mes *études d'art,* qui, comme vous savez, est vendue au même éditeur qui a payé les *Fleurs du Mal.* — Tout cela sera fini à la fin de *mars;* alors je ferai peau neuve; serai-je plus heureux, hélas!

Quant à mon budget pour ces deux mois, il est mince, jugez-en :

Moniteur	1 800 fr.
4 articles *Variétés* [1] dont 2 pour *l'Artiste,* 1 pour *le Moniteur,* 1 pour une revue, évalués l'un dans l'autre, à 150 fr.	600 fr.
	2 400

Or, j'en ai 2 000 à payer tout de suite. Il ne me restera donc que 400 fr. pour subvenir aux dépenses de deux mois, c'est atroce.

Je vais travailler toute la soirée et toute la nuit; je dormirai donc abondamment demain matin en attendant votre visite ou votre réponse.

[1] Aucun ne parut en février ni en mars.

J'allais oublier quelque chose de bien vulgaire et de bien important. Je suis sans linge et enrhumé. Pouvez-vous me trouver 3 ou 4 grands mouchoirs que je vous renverrai blanchis?

Quand je dis que je dormirai demain matin, vous devinez de quel sommeil je veux parler.

Je veux ne penser aux gros bénéfices et à payer largement mes dettes qu'après que je serai débarrassé de tout cet ensemble de vieilleries qui représente 5 gros vol. — Quelle divinité me sera propice? Pourvu qu'alors mon imagination, fatiguée par tant d'ennuis ne soit pas éteinte, *je veux être le plus fort!* Voilà ce que je me répète, mais machinalement. De plus vigoureux que moi n'ont-ils pas eu leurs défaillances? — Ah çà! j'espère bien que le commencement de ma lettre ne va pas vous empêcher de venir me voir. — Je vous embrasse fort tristement.

CHARLES.

---

256. À LA MÊME.

Lundi 9 février 1857.

Ma chère mère, je viens de recevoir votre lettre à trois heures précises, et je vous réponds immédiatement.

D'abord je m'attendais à un refus radical de votre part de vous mêler de cela; donc, je ne suis pas trop désorienté. Dieu veuille me donner une inspiration pour trouver demain matin les cinq cents francs dont j'avais besoin ce matin!

Il était bien inutile d'écrire à Ancelle; vous

savez bien qu'il est trop bête pour faire une action raisonnable à lui tout seul; ainsi je ne pouvais plus envoyer chez lui sans votre assentiment. Le pauvre homme a été ma ruine complète, sans le savoir, ruine de ma fortune et ruine de mon temps. Il ignorera toujours quelle énorme indemnité il me doit.

Pour vous, ma chère mère, je vous avouerai que je n'ai rien compris à votre lettre, absolument rien, si ce n'est qu'il y a des désordres à réparer, — ce que je sais parfaitement. — *Je vis dans une affreuse solitude, et dans des angoisses permanentes, et vous m'envoyez des outrages.* — En vérité, c'est trop. — On dit non très tranquillement, et on parle d'autre chose.

Ce qu'il y a de fort plaisant, c'est que je m'attendais, non pas à un service de la nature de celui que je demandais (je sentais bien que vous n'y comprendriez rien, je parierais que vous ne comprenez pas plus mes lettres que je ne comprends les vôtres), je m'attendais, dis-je, à quelques mots de compliments, au moins à des félicitations sur mon courage et mon activité, qui survivent à tant d'humiliations, à tant d'outrages, à tant d'injustices, qui ont fait de moi un martyr, le plus curieux martyr de tout Paris peut-être. Je m'attendais aussi à quelques mots de tendresse et d'encouragement. Rien de cela, rien. — Vraiment, pour tout dire en un mot, il m'est impossible, il m'a toujours été impossible de comprendre de quoi votre cerveau se nourrissait, impossible de deviner dans quelle atmosphère vous viviez. Vous me donnez quelquefois de tels symptômes d'entêtement dans les petites considérations, que, loin d'en

éprouver de la colère, je me sens dans ces moments-là tout à fait désarmé, et tout disposé à tout vous pardonner.

Je sais combien vous allez être blessée de ces dernières lignes; vous ne les comprendrez pas, vous vous croirez insultée. Et cependant, je vous jure que je sais votre affection, que je connais votre dévouement, que je sais que j'ai à m'acquitter envers vous d'une énorme dette de dévouement. Mais, grand Dieu! que votre affection est maladroite et dangereuse!

Il faut bien cependant que la vérité éclate de temps en temps, et vraiment il est trop dur de recevoir des paquets d'injures (oui, ce sont des injures) dans les moments les plus difficiles.

Puis, quand on a eu le malheur de faire des dettes, elles grossissent toujours, et toutes les dépenses augmentent, sans que rien puisse arrêter ce mouvement déplorable. C'est une vérité banale que connaissent tous les malheureux qui ont fait des dettes. Et je sens que, jusqu'à ce qu'elles soient intégralement payées, je serai dans un enfer. C'est à vous que je dois cela, et je ne vous en aime pas moins.

Je vous supplie, si vous découvrez un peu d'amertume dans cette lettre, de faire ce que vous pouvez pour l'excuser; cela ne vous sera pas difficile, si vous pensez à ce que j'endure dans cette situation qui dure depuis si longtemps.

Je ne veux pas voir Ancelle. Toutes nos affaires se régleront par lettres. Ainsi vous n'avez pas besoin de le fortifier, puisqu'il ne sera pas attaqué. Vous comprenez bien que cet imbécile a *trop usé de mon temps et de mes nerfs,* pour que je ne veuille pas ménager ce qui m'en reste.

Et pour commencer, je vais simplement lui écrire que, *voulant lui laisser mille cinq cents francs* cette année, ayant reçu de lui quatre cent trente francs, plus cent vingt francs qu'il a payés pour moi, je le prie de me dire *quel mois et quel jour* il lui plaira de m'envoyer la différence, c'est-à-dire trois cent cinquante francs. Rien de plus; — et *il ne me répondra pas selon son habitude.*

Je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous prie de me dire quel jour vous viendrez me voir.

Les cinquante francs (!) sont maternels, mais les mouchoirs sont un trait de génie.

CHARLES.

---

257. À POULET-MALASSIS.

Mardi 10 février 1857.

Mon cher ami,

Le manuscrit a été remis à Mme Dupuy[1], mercredi, 4 février; — ce n'est donc pas ma faute si vous l'avez reçu si tard.

Je recevrai donc, en même temps que les placards représentant la moitié de *Spleen et Idéal*[2], le paquet des pièces sacrifiées, mais non composé. En ceci vous avez raison. Mais j'avais cru pouvoir

[1] Le libraire Dupuy, 24, rue Saint-Sulpice, était le correspondant parisien de Poulet-Malassis que la direction de son imprimerie, à cette époque-là, retenait le plus souvent à Alençon.

[2] On sait que c'est le titre de la première division des *FLEURS DU MAL.*

vous demander cela, à cause de mon infirmité qui ne me permet de juger de la valeur d'une phrase ou d'un mot que typographiés.

Quant aux épreuves, pourquoi ce petit sermon? Je sais que vous avez raison. Mais vous avez l'air de croire que je veux en abuser. Je demande une *épreuve-placard* et une *épreuve mise en pages.* Vous avez été induit en erreur par ma phrase : *toujours une double épreuve,* c'est-à-dire : toujours *la même épreuve, en double,* — dans le but de fournir des citations (peut-être) à des revues ou à des journaux — avant votre mise en vente, ce qui ne peut que vous être agréable.

Quant à la question typographique, je n'y entends rien, ou, du moins je n'y entends qu'avec mon œil.

Je vous recommande seulement, lors de la mise en pages, de ne pas être avare de blancs, et puis de composer la dédicace dans un certain style solennel que vous saurez trouver, grâce à votre excellent goût. Cependant il serait peut-être bon de ne pas donner à un manuscrit moderne les archaïsmes et les gentillesses du rouge[1]. Pas de coquetterie.

Je suis profondément étonné de votre mot : de 350 à 400 pages[2]. Je ne l'aurais jamais cru, surtout avec du *huit.*

[1] Dans les premiers ouvrages sortis de ses presses, Poulet-Malassis avait employé abondamment le rouge pour les bandeaux, les titres des chapitres, les fleurons. Pour *LES FLEURS DU MAL,* il se conformera au désir de leur auteur : la couverture sera imprimée en noir; seul le titre montrera quelques mots en rouge (voir notre édition, p. 313).

[2] Baudelaire n'avait pas tort de s'étonner : le volume n'aura que 256 pages.

Vous aurez l'obligeance de m'expliquer comment on use de la poste pour les épreuves. Toutes mes épreuves de Corbeil[1], c'était Michel qui les expédiait.

Il me tarde fort de vous voir.

Tout à vous.

C. B.

Pour le manuscrit Bric-à-brac[2], OUI.

Le *huit* me paraît bien petit et bien peu grave.

---

258. AU MÊME.

Mardi 10 fév. 57.

Mon cher ami, je vous demande pardon de revenir à la charge aujourd'hui pour la question du *huit*. Vous allez dire que les cruelles prédictions du cruel Asselineau se vérifient déjà[3]. — Je viens de regarder du *huit* dans deux ou trois journaux. C'est bien petit, surtout pour un volume, — 300 pages en *huit*. Il est possible que votre *neuf* ne vous plaise pas; il est possible aussi que votre *huit* soit un *huit* particulier, un *huit gros œil*. Pourriez-vous m'envoyer un spécimen de quelques

(1) C'est-à-dire celles des *HISTOIRES* et *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES* qui avaient été imprimées à Corbeil.

(2) *LES CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*, on l'a vu par la lettre du 9 décembre 1856, étaient alors désignées sous le nom de *Bric-à-brac esthétique*.

(3) Voir la lettre précédente et tome I, page 410, note 1.

vers, six ou huit vers, composé en *huit* et en *neuf*? — Je vous jure que je ne vous ennuierai plus.

Tout à vous.

Ch. Baudelaire.

---

259. À FRANÇOIS BULOZ.

11 février 1857.

[L. a. s. 1 p. in-8°.]

Curieuse lettre relative à sa collaboration à la *Revue des Deux Mondes*[1].

J'espère que je ne vous trouverai pas. Vous me feriez encore une scène. Ne me parlez plus de mes devoirs vis-à-vis de vous. J'ai trop d'ennuis pour entendre parler de devoirs. J'arriverai un jour chez vous en faisant tout le bruit de la joie, comme un homme content de lui, alors seulement vous récriminerez.

---

260. À MADAME AUPICK.

[Rue du Cherche-Midi, 91.]

Vendredi 13 février 1857.

Hélas! Ma chère mère, c'est moi maintenant qui vous prie de ne pas venir, même de quelques

(1) Cette collaboration fut un des désirs constants de Baudelaire jusqu'en 1861-1862 où il semble avoir perdu tout espoir de le réaliser et où il essayera de se venger de Buloz.

jours. On ne veut pas me donner un sol au *Moniteur* avant que la dernière ligne du dernier chapitre ne soit écrite. Je n'ai que jusqu'à mercredi — 5 jours pour une besogne qui en demande 15 — c'est à perdre la tête. Dans ces conditions, vous ne m'en voudrez pas si je m'enferme — vraiment vous êtes pleine de tourments et je suis désolé de vous en apporter toujours ma part.

CHARLES.

Ayez la bonté de payer cet homme; il vient de la rue du Four[1].

---

261. À POULET-MALASSIS.

HÔTEL VOLTAIRE
TENU PAR
M. et Mme Denneval,
19, quai Voltaire.
Paris.

Lundi 16 février 1857.

Je croyais, mon cher ami, que c'était une question déjà décidée par vous. C'est pourquoi je ne répondais pas. J'ai trouvé votre *huit* (*alençonnaises*) joli, et en effet fort adaptable à un format anglais. Mais il m'est impossible de deviner si votre *neuf* ferait mieux (ajoutez à cela que je suis toujours préoccupé de l'horreur de la plaquette).

Mais je puis vous dire quelque chose qui vous

(1) Où habitait Charles Asselineau.

mettra bien à l'aise et pour toujours. Dans toute question de cette nature, comme vous vous y connaissez infiniment mieux que moi, *toutes les fois* qu'il n'y aura pas de ma part répulsion radicale, SUIVEZ VOTRE GOÛT.

Je m'imaginais que vous alliez arriver à Paris avec des placards représentant la moitié de *Spleen et Idéal* — et que naturellement vous les auriez remportés corrigés. — En tout cas n'oubliez pas de rapporter intégral le manuscrit des *pièces sacrifiées*[1].

Si vous pouvez dénicher, dans vos greniers ou armoires un ou deux dictionnaires de rimes, apportez-les-moi. Je n'en ai jamais eu. — Mais ce doit être une chose excellente dans le cas d'épreuves.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

262. À ANCELLE.

Vendredi 20 février 1857,
6 heures du matin.

Mon ami, j'irai vous trouver ce soir pour vous prendre le reste de mars. J'ai piqué, de force, une tête dans le travail. Je suis talonné outre mesure par *le Moniteur*. Il faut que j'y porte tous

[1] Le souci que Baudelaire montre ici des *pièces sacrifiées*, c'est-à-dire non retenues pour l'édition de 1857, souci bien naturel d'ailleurs, donne à penser qu'une bonne partie d'entre elles durent entrer, plus ou moins retouchées, dans la seconde ou la troisième édition (1861, 1868). — Voyez le numéro 257.

les soirs une masse énorme de matière à 5 heures[1] et, en même temps, que je corrige les épreuves, sans compter les épreuves des poësies. Si j'étais allé vous voir ce matin, ma journée eût été perdue et je ne veux pas, cette fois, que les 2.000 francs m'échappent[2]. J'ai bien pensé à un commissionnaire, mais vous lui auriez donné 20 francs. Vous savez que maintenant je tiens note de tout.

Cette heure, 5 heures du soir, est bien incommode, car il faut que je sois en même temps au bureau du journal, mais avec une voiture je m'en tirerai. Je vous prie seulement d'être indulgent, de ne pas me garder trop longtemps et de considérer que je serai possédé surtout, après l'envie de mon argent, de l'envie de dormir.

Je vous demande pardon de cette lettre non affranchie. Je n'ai pas de timbres et les boutiques ne sont pas ouvertes.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

263. À POULET-MALASSIS.

Samedi, 7 mars 1857.

Mon cher ami,

J'ai là une lettre de moi pour vous, datée du 1er mars[3], qui devait accompagner tous les pla-

(1) Voir la lettre à Mme Aupick en date du 13 février.

(2) Prix approximatif de la publication des *Aventures d'Arthur Gordon Pym* au *Moniteur*.

(3) Nous n'avons pas cette lettre-là.

cards, lesquels sont finis depuis le 1er mars. Je vais profiter de ce que je n'ai pas de feuilleton demain pour les revoir encore, et je vous les enverrai lundi. Vous pourrez donc continuer la mise en pages.

Je vous remettrai en même temps la première feuille. Demain dimanche, Théophile vient au *Moniteur;* je veux lui montrer la dédicace avant de vous l'envoyer[1].

Vous trouverez, sur les placards, des observations adressées à vous (particulièrement à propos de mes deux ou trois notes), et, à propos de ces notes, si vous adoptez mon idée de les rejeter à la fin[2], il faudra en conserver la composition.

Observation sur l'orthographe (pluriels et autres cas); moderne ou ancienne? Je préfère l'ancienne, mais modérée.

Vous reverrez, n'est-ce pas, les feuilles avec les placards sous vos yeux?

Je suis toujours très préoccupé de la terreur de la *plaquette.*

Je voudrais bien avoir la fin.

Rappelez-vous que je n'entends rien à l'encartage, aux réclames, signes de rappel, etc., et que je n'ai su jamais plier une feuille.

Je vais rue Jean-Jacques Rousseau, avec votre lettre précédente. Je veux absolument faire renouveler cette permission[3].

(1) Toujours la première dédicace, celle que nous avons reproduite dans notre édition des *FLEURS*, p. 408.

(2) Il est probable que l'éditeur ne partagea pas le sentiment du poëte, car lesdites notes (qui concernaient *Franciscæ meæ laudes* et *Révolte*) furent maintenues dans le corps de l'ouvrage.

(3) La permission d'envoyer des épreuves. Le renouvellement s'en obtenait à l'Hôtel des Postes.

Ne croyez pas que, quand j'ai une heure à perdre, je la perde. Je commence à jouer des ciseaux et des pains à cacheter pour votre deuxième volume. À ce sujet, je vous dirai que votre nouveau titre est détestable [1]. Il est digne de l'esprit raisonnable et modeste d'Asselineau. J'aime les titres mystérieux ou les titres pétards.

Théophile Gautier, qui sait tout faire, me fera cela.

Voilà vos *Nouvelles Histoires extraordinaires*. Godefroy ou Michel vous chercheraient-ils querelle, si vous en mettiez un ou deux fragments dans votre journal [2] ?

J'ai parlé à Turgan [3] du cas où moi et un de mes amis nous aurions besoin d'être protégés, à propos de livres réputés dangereux (*Compère Mathieu* [4], *Laclos, et cætera*). Il m'a dit : *Faites la connaissance de Mérimée. Il est tout-puissant dans ces choses-là.*

[1] Nous avons vu que, pour le recueil des articles critiques, les titres suivants avaient été envisagés : *Miroir de l'Art*, *Cabinet esthétique* (lettre du 9 décembre 1856), et *Bric-à-brac esthétique* (traité du 30 décembre). Mais quel était le nouveau, celui que proposait Poulet-Malassis ? En tout cas ce ne devait pas être *Curiosités esthétiques* que Baudelaire adoptera dans sa lettre du 9 mars.

[2] *Le Journal d'Alençon* qui, en 1854 et 1855, avait reproduit *Bérénice* et *Ombre*. — Godefroy, l'agent général de la Société des Gens de Lettres à laquelle Baudelaire appartenait, et dont, de ce fait, l'autorisation, comme celle de Michel Lévy, éditeur de l'ouvrage, était, en principe, nécessaire pour toute reproduction.

[3] Un des deux directeurs du *Moniteur*.

[4] Ou *les Bigarrures de l'esprit humain*, roman licencieux par Du Laurens (1796).

Vous vous rappelez la brochure H. B.[1]?
Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Avant le tirage de la première feuille, je voudrais bien voir votre papier. Vous ne sauriez croire combien votre papier transparent vous nuit.

---

264. À MICHEL LÉVY.

7 mars 1857.

Mon cher Michel, il faut envoyer des exemplaires des *Nouvelles Histoires extraordinaires*[2] à MM. :

Sasonoff[3] (Correspondance russe),
Maxime Du Camp,

[1] La fameuse plaquette (6 p. in-8°, Firmin-Didot, tirée à 25 exemplaires en octobre 1850) dont nous avons vu Baudelaire se montrer curieux auprès de Sainte-Beuve en janvier 1851. Il est certain que Mérimée aurait pu expier cruellement la hardiesse de ce petit livre s'il n'avait bénéficié de toutes puissantes protections. Quant à Poulet-Malassis, il avait la meilleure des raisons pour le bien connaître, en ayant imprimé de ses propres mains une contrefaçon sous le titre : *H. B. P. M.* (voir Pierre Dufay, *Autour de Baudelaire,* p. 36).

[2] Elles seront annoncées dans le bulletin de la *Bibliographie de la France* à la date du 6 juillet 1857.

[3] Banville le définit, dans le *Commentaire* de ses *ODES FUNAMBULESQUES* (édit. défin.) :

« Un Russe de bonne noblesse, aimable homme et charmant écrivain qui, pendant les dernières années de sa vie, qu'il passa à Paris, fut l'ami de tous les hommes d'esprit et leur faisait manger des salades russes qu'on n'a pas réussi à imiter. »

Sasonoff était à Paris le correspondant de la *Gazette de Moscou.* Il collaborait aussi aux *Annales de la Patrie* et signait Karl Stachel à l'*Athenæum français.*

Laurent Pichat,
Sainte-Beuve,
Philarète Chasles,
A. de Pontmartin,
Indépendance belge (?),
Deschanels [*sic*],
Oger et Morel (*Revue française*).

Et à tous ceux que vous voudrez, pourvu qu'il y ait un article. Cependant il faut éviter d'en donner aux imbéciles.

Je voudrais écrire mon nom sur quelques-uns des exemplaires.

C. B.

À propos de *Chasles*, j'ai un mot à vous dire.
Bien à vous.

---

265. À POULET-MALASSIS.

9 mars 1857.

Mon ami, voilà votre baume, sous forme de :

3 placards, où il y a une pièce à supprimer;

2 pièces à intercaler;

votre 1re feuille que vous n'aviez pas relue, car j'ai trouvé des fautes bizarres;

la nouvelle dédicace, discutée, convenue et consentie avec *le magicien*[1] qui m'a très bien expliqué qu'une dédicace ne devait pas être une profession de foi, laquelle d'ailleurs avait pour défaut d'atti-

[1] Allusion au texte définitif de la dédicace des *FLEURS* : «Au poëte impeccable, au parfait magicien...».

rer les yeux sur le côté scabreux du volume et de le dénoncer[1].

Décidément, CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES[2].

Je n'ai plus que 6 feuilletons à faire[3]. *Vous savez ce que cela veut dire.* — Ces effroyables colonnes, qui doivent être prêtes à 11 heures du matin, me donnent des maux de nerfs.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

266. À SAINTE-BEUVE.

[Rue du Mont Parnasse
Paris.]

9 mars 1857.

Mon cher ami,

Vous êtes trop indulgent pour vous être formalisé de l'impertinent point d'interrogation que j'ai mis après le mot *souvenir,* sur l'exemplaire des *Nouvelles Histoires extraordinaires,* que j'ai déposé hier pour vous[4], au *Moniteur.* Si vous pouvez m'être agréable, je le trouverai bien naturel : vous

(1) Voir le texte de la première dédicace, *FLEURS DU MAL,* p. 408.

(2) Pour le recueil des articles critiques.

(3) Pour en avoir fini avec la publication des *AVENTURES D'ARTHUR GORDON PYM* au *Moniteur.*

(4) Nous avons eu entre les mains cet exemplaire-là. Autant que nous nous souvenions, la dédicace, au crayon, était ainsi conçue : *À mon maître et ami. Souvenir?* faisant allusion, évidemment, à une promesse d'article.

m'avez gâté. — Si vous ne le pouvez pas, je le trouverai aussi très naturel [1].

Ce second volume est d'une nature plus élevée et plus poétique que les deux tiers du premier. — Le troisième volume (en train de publication, au *Moniteur*) sera précédé d'une troisième notice [2].

L'histoire de la fin du monde s'appelle *Conversation d'Eiros avec Charmion* [3].

Il vient d'être fait un nouveau tirage du premier volume, *où les principales fautes sont effacées* [4]. Michel sait qu'il doit vous en réserver un exemplaire. Si je n'ai pas le temps de vous le porter, je vous le ferai envoyer.

Votre bien affectionné.

Ch. Baudelaire.

---

267. À EUGÈNE DE BROISE.

Dimanche, 15 mars 1857.

Monsieur, je sais qu'il n'est pas d'usage de répondre à *une lettre qu'on n'a pas reçue* [5] mais je crois

[1] Voir dans la *Correspondance* la réponse de Sainte-Beuve (11 mars). Elle commençait par ces mots : «Mon cher ami, je me souviens!..» Puis le lundiste demandait un délai... qu'il ne devait pas mettre à profit.

[2] Fut-elle jamais écrite? On trouvera, page 386, note 1, le dernier état de cette question.

[3] Voir la note 1 sous la lettre à Sainte-Beuve en date du 26 mars 1856.

[4] C'est celui qui a été reproduit dans cette collection.

[5] Il semble d'après ce début que Baudelaire réponde ici soit à une lettre adressée par de Broise à son beau-frère et associé Poulet-Malassis, soit à l'intention qu'aurait manifestée de Broise de lui écrire et dont il aurait eu connaissance.

qu'il m'est permis de violer la règle dans le cas présent. M. Poulet-Malassis, *mon très ancien ami*, est parfaitement libre de rembourser à la *Société*[1] le prix que j'ai reçu de lui pour deux volumes et si M. Malassis exige à son tour que je le rembourse, je le rembourserai. Quant à *la façon toute de confiance* dont il a traité avec moi, et qui est *un perpétuel sujet de reproches* de votre part, je vous ferai remarquer, monsieur, que TOUS LES TRAITÉS SONT DE CONFIANCE, et que s'ils n'étaient pas de *confiance* on ne les ferait pas.

Auguste Malassis m'a offert de me servir d'abord TOUT mon livre en placards. Je ne le lui demandais pas; je n'avais pas osé; mais j'ai accepté : OR *c'est vous qui êtes en retard.*

Vous ignorez sans doute, monsieur, ce que c'est que le soin et les lenteurs indispensables pour un ouvrage auquel on attache de l'importance. Quant au second volume[2], j'ai répondu nettement à MON AMI Malassis qu'il était absurde que je fisse trois choses à la fois[3], parce que c'était le moyen sûr de faire de la mauvaise besogne. Dans peu de jours, je serai tout entier à ce second volume.

Je crois que j'ai répondu suffisamment au *premier perpétuel reproche.* Malassis, sachant ou ayant deviné que je pouvais avoir besoin de travailler sur une grosse quantité de matières, m'a offert plus que beaucoup, il m'a offert *tout.* Il avait raison, car, recevant beaucoup de matières, j'en renverrai beaucoup, et À LA FOIS (*explication du retard*).

(1) La Société Poulet-Malassis et de Broise.

(2) *Curiosités esthétiques.*

(3) *Arthur Gordon Pym*, la correction des épreuves des

J'en viens maintenant, monsieur, à l'objet de votre *second perpétuel reproche* : *les surcharges de M. Baudelaire!* Si vous ne voulez pas de surcharges, monsieur, il ne faut pas envoyer d'épreuves TORCHÉES comme celles que vous avez expédiées, *pendant que M. Malassis était à Paris.* Ces justifications, et les termes dans lesquels je suis obligé de les faire, me sont extrêmement pénibles; mais je désire appeler votre attention sur ce point : *Si vous aviez mis plus d'activité et moins de négligence, vous auriez eu moins d'embarras, et vous n'auriez pas éprouvé la nécessité* (toujours facile à trouver) *de faire de perpétuels reproches.*

Je vous prie, monsieur, d'agréer l'assurance de ma parfaite considération, et de présenter mes respects à Mme Malassis, et l'assurance de mon amitié à Auguste.

CH. BAUDELAIRE.

---

268. À POULET-MALASSIS[1].

[16 ou 17 mars 1857.]

Il me semble d'abord qu'il vaudrait mieux baisser un peu toute la Dédicace, de manière qu'elle se trouvât au milieu de la page; je laisse d'ailleurs cela à votre goût. — Ensuite je crois

Fleurs du Mal et *Curiosités esthétiques.* — On verra par le numéro 270 que cette lettre allait être interceptée.

[1] Sur une épreuve de la Dédicace (2e version; on en trouvera le fac-similé dans le *Manuscrit autographe, numéro spécial* consacré à *Charles Baudelaire,* Auguste Blaizot, 1927).

qu'il serait bon de mettre *Fleurs* en italiques, — en capitales penchées puisque c'est un titre-calembour. Enfin, bien que chacune de ces lignes et de ces lettres soit dans de bonnes proportions, (chacune relativement aux autres), je les trouve toutes trop grosses; je crois que l'ensemble gagnerait en élégance si vous preniez un œil un peu plus petit pour chaque ligne, toujours en gardant l'importance proportionnelle. Le C. B. seul me paraît un peu petit. —

— J'ai remarqué que votre pagination n'impliquait pas le titre et le faux-titre. C'est encore une chose laissée à votre guise. — Vous aurez l'obligeance de me renvoyer la bonne feuille. — Je vous donne d'ailleurs le

BON À TIRER.

CH. BAUDELAIRE.

---

268 *bis.* AU MÊME.

[Libraire imprimeur
à ALENÇON.]

Mardi 17 mars 1857.

Je viens, mon cher ami, de jeter à la poste la première feuille avec un bon à tirer, sauf l'arrangement de la dédicace; mais une idée soudaine me fait vous écrire ce petit mot :

Est-ce qu'une dédicace ne doit pas *tout* précéder, même le titre? J'ai le souvenir, je crois, d'avoir vu

un faux-titre après la dédicace[1]. Vous comprenez que toutes ces petites questions vous sont abandonnées.

J'espérais pouvoir trouver aujourd'hui le temps de vous écrire une longue lettre, je ne l'ai pas pu, et cependant j'ai raté, pour la première fois, mon feuilleton.

D'Aurevilly fait un grand article (qui devait paraître aujourd'hui) sur les *Odes*[2], article qui sera évidemment bien singulier, car il m'a dit qu'il vous avait accablé des plus jolies flatteries, et en même temps je sais que le livre l'a exaspéré jusqu'à la Fureur[3].

CH. BAUDELAIRE.

---

269. AU MÊME.

[À Alençon.]

Mercredi, 18 mars 1857.

Mon cher ami, je réponds à votre lettre de ce matin :

D'abord il est absurde que vous vous fâchiez.

(1) La Dédicace, dans la première édition des *FLEURS*, figure entre le titre et le deuxième faux-titre.

(2) Les *Odes funambulesques* ; l'article parut le 21 mars (*le Pays*). Voir dans *E.-J. CRÉPET* une lettre de Barbey d'Aurevilly qui est relative à la préparation de cet article.

(3) Barbey d'Aurevilly, à cette époque-là, ne voyait en Banville qu'un clown et un rhéteur. Il ne se réconcilia avec son talent qu'après les *Idylles prussiennes*.

Voyons, mon bon cher ami, je ne vous ai jamais dit que je voulusse des *égyptiennes*, des caractères *gras*, *anglais*, *amaigris*, etc. Je sais ce que c'est que l'unité, j'ai toujours pensé comme vous là-dessus, et je connais l'importance de l'harmonie dans les caractères; vous me parlez TITRE, et je vous réponds DÉDICACE.

Vous me dites : C'EST IMPRIMÉ ;

Vous voulez dire : TIRÉ.

Cette dédicace ne peut pas passer, et puisque mon goût diffère du vôtre — je maintiens la nécessité de rétrécir la longueur, la hauteur, si vous aimez mieux de RAPETISSER tous les caractères, les prenant tous d'un œil moins gros), — je vous offre (et ne vous fâchez pas) de vous rembourser le PRIX DU PAPIER et du TIRAGE de cette feuille. Mais désormais ne tirez plus sans le *bon à tirer*. — Que je sache le prix que vous coûte cette aventure, et vous le recevrez le 1er du mois.

Pour le nouveau tirage, rectifiez toutes les fautes marquées sur l'épreuve (*feuille imprimée*) renvoyée par moi (sauf *poëte*[1] et vos *guillemets*, si vous y tenez). (*Quant à ma ponctuation, rappelez-vous qu'elle sert à noter non seulement le sens, mais* LA DÉCLAMATION.)

Quant aux fontes mal faites, vous avez raison; mais ce n'est pas ma faute si mon œil est trop bon.

Ainsi voilà qui est bien entendu; il faut que cette feuille soit refaite; je paye les frais, et vous ne faites plus

[1] Baudelaire écrivait le plus souvent *poëte, poëme, poësie,* avec un tréma.

tirer, sans BON À TIRER. — *Je vais vous renvoyer ce soir vos deux feuilles suivantes.*

Votre bien dévoué.

CH. BAUDELAIRE.

Réponse, bien vite, bien vite.

NON, PAS DE CRÉBILLON, c'est bien assez de l'autre[1] pour lequel je me donnerai beaucoup de mal.

---

270. AU MÊME.

Mercredi, 18 mars 1857.

Mon cher ami, je vous remercie; j'ai reçu ce soir la 2e feuille et le gros paquet. Cela va maintenant aller rondement.

Il m'a encore été impossible de vous écrire aujourd'hui tout ce que j'ai à vous dire.

Je vous adresse seulement à la hâte trois ou quatre observations :

1ère. Vos guillemets singulièrement retournés. Est-il nécessaire d'en mettre tout du long[2]?

2ème. Je vous recommande ma dédicace avec un amour infini. Quelque chose de menu, d'élégant, avec proportions, et mettant un peu plus en vue les 3 ou 4 parties principales.

[1] Voyez le numéro 271. — Poulet-Malassis avait proposé à Baudelaire de se charger d'une étude sur Crébillon fils, dont il voulait réimprimer quelques œuvres. — « L'autre », Choderlos de Laclos, voir *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, t. I, et, ici, le numéro 250.

[2] Poulet-Malassis dut tenir compte de cette observation, car la première édition des *Fleurs* montre très peu de guillemets.

3ème. Votre titre courant n'est-il pas trop près du 1er vers? Il faudrait au moins autant d'espace entre le 1er vers et le titre courant qu'entre les strophes.

4ème. *Votre 2e volume!* Je vous supplie de me laisser finir ceci d'abord; autrement, vous me ferez mettre des vers dans la prose et de la prose dans les vers, ou bien de l'ornithologie ou des manœuvres de navire dont j'ai la tête cassée[1]. Qui m'empêchait (si ce n'est la crainte du désordre) de vous laisser emporter de Paris ce 2e volume, auquel il ne manque que trois articles : *Caricaturistes, Opium* et *Peintres raisonneurs*[2]? Mais alors les lacunes! et les remaniements! et le Diable!

Vous dites bien du mal de moi sans doute là-bas; mais dans quelques jours vous jugerez combien j'ai raison.

Quant à la lettre, vous avez sans doute bien fait de la supprimer[3]; vous avez évidemment

(1) Nous avons relaté dans notre édition des *AVENTURES* (p. 251-252) avec quelle minutie le traducteur avait contrôlé les calculs nautiques de son auteur.

(2) Un seul des trois articles ici mentionnés, *Caricaturistes*, prendra place dans *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*. *Opium* deviendra *LES PARADIS ARTIFICIELS* et *Peintres raisonneurs*, qui changera souvent de titre, entrera, sous celui de *L'Art philosophique* dans *L'ART ROMANTIQUE*.

(3) La lettre à de Broise en date du 15 mars, Poulet-Malassis l'avait supprimée sans doute parce qu'il ne se résignait pas à ne pas être l'imprimeur des *Fleurs;* mais il pensait comme son beau-frère, à preuve ce fragment d'une lettre de lui (inédite, croyons-nous) qu'il adressait à Charles Asselineau, précisément en mars 1857, et où l'on retrouve les termes mêmes qu'avait relevés si vertement notre irascible poëte :

«Impossible de marcher avec Baudelaire. — Je vais me décider à rembourser à la Société le prix de son manuscrit. La façon toute de confiance dont j'ai traité avec lui est un sujet

deviné que ce qui m'exaspérait était l'idée que votre beau-frère vous exaspérait et qu'il en pouvait résulter une altération dans nos anciens et excellents rapports.

Mes respects à votre mère si elle se souvient de moi.

Vous aurez la bonté de me montrer la 1re feuille rectifiée. Je vous ai donné le *bon à tirer* pour vous mettre un peu de baume dans le sang.

Quant aux Notes, il faudra prendre un parti et si vous tenez à souiller le volume, je découvrirai un moyen mixte[1].

Égalité d'interlignes!
Lettres cassées,
etc., etc.

Votre ami.
Ch. B.

Je présume qu'il est encore temps pour toutes ces petites choses, d'ailleurs importantes.

---

271. AU MÊME.

[A Alençon.]

[20 mars 1857.]
Cachet postal.

Mon cher ami, vous êtes mille fois trop aimable, vous et votre Crébillon dont je ne veux pas.

de reproches de la part de mon beau-frère qui a d'ailleurs bien raison, car nous ne voyons rien venir, ni les épreuves du volume de vers, ni copie du volume de prose.»

(1) Voir la note 2, page 15.

Donnez cela à Monselet ou à Babou [1]. Après notre 2° vol., excepté en faveur de Laclos [2], je n'écris plus d'articles. Je vous remercie du magnifique regret que vous exprimez à la fin, mais j'en profite pour vous faire remarquer que vous ne me dites pas un mot de la grosse question. Je vous ai déjà offert de vous rembourser le 1er du mois le prix du papier et du tirage; mais j'ai réfléchi depuis lors que vous aviez peut-être défait les formes et les caractères; dans ce cas-là je vous rembourserai aussi une nouvelle composition, mais en une autre fois. — Dans ce cas-là aussi, vous auriez l'obligeance de me retourner *l'ancienne feuille avec ses corrections, en même temps que la feuille nouvelle, pour que je puisse bien vérifier.* — Et il ne faut pas vous fâcher, et il faut accepter mon offre. — Voulez-vous que je vous envoie le petit volume des poësies de Poe, imprimé à Londres [3]? Il y a là deux dédicaces imprimées dans le goût que j'essayais de vous indiquer.

Ah! malheureux plein de pétulance, avez-vous donc fait le même coup pour les deux feuilles suivantes, c'est-à-dire celles que vous avez dû recevoir ce matin (20 mars) et avez-vous tiré avant d'avoir reçu les dernières corrections? Pour le coup, le cas serait encore plus grave, car il y avait quelques belles et solides fautes.

Les placards marchent, il y en a eu un fait cette nuit. Dans deux jours, ce sera fini.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

(1-2) Voir la note 1, page 26.

(3) *The poetical Works of Edgar Allan Poe* (with a notice of his Life and Genius, by James Hannay). London, F. W. Addey, 1853, 8°, with twenty illustrations.

272. AU MÊME.

[21 mars 1857.]

Hélas! mon ami, j'ai *horreur des cartons,* c'est donc la feuille *refaite* que je veux; je VEUX, comme vous dites, faire une dépense absurde et puérile (composition, papier et tirage[1]) et comme vous avez, je le reconnais, d'excellents motifs pour croire que vous avez raison, il est juste que je vous rembourse cette dépense. Croyez que j'ai assez d'ordre pour mettre cet argent de côté.

Votre nouvelle dédicace est mieux, beaucoup mieux.

Autres objets d'inquiétude :

Guillemets : — vous vous trompez, mon pauvre ami; j'ai eu l'air d'approuver, et j'ai simplement réclamé dans les placards un système unique, et j'ai cru que vous préfériez celui qu'en réalité vous désapprouvez, comme moi[2]. Donc, vous serez remercié par moi si vous transformez cette abondance de guillemets en stricte suffisance, comme vous me l'expliquez si bien dans votre lettre de ce matin (21 mars). — Seulement, *que je sois bien averti* de la transformation, pour que je m'arrête à ce système définitif.

Autre malheur : qu'est-ce que c'est que ces deux feuilles que vous me réclamez, si ce n'est les deux uniques que j'avais et que je vous ai retournées, le 19? — *Ainsi la poste les a donc perdues,* puisque vous auriez dû les tenir au moment où vous m'écriviez votre dernière lettre.

(1-2) Voir les deux lettres précédentes.

Il ne manquerait plus pour comble d'infortune que vous ayez encore opéré votre tirage, sans les attendre; car cette fois-ci, — dans ces deux feuilles, il y avait de bonnes fautes.

Réparez donc dans la feuille à recomposer la question des guillemets et quant au reste, que le compositeur se conforme strictement à la dernière épreuve renvoyée, à ce que, malheureux que je suis, j'ai pris pour une *épreuve*.

Quant à votre proposition des quinze jours[1], oui, de bien grand cœur, — après que je vous aurai livré votre 2e volume intégralement.

Vous me traitez comme un fou, je voudrais bien vous voir vous-même risquer un ouvrage de vous dans des conditions non absolument satisfaisantes.

Votre bien dévoué, et excusez ma tristesse.

Ch. Baudelaire.

---

273. À JEAN WALLON.

[Rue Saint-Louis en l'Isle,
presque en face
la rue Boutharel,
Paris. — C. B.]

23 Mars 1857.

Mon cher ami, je vous remercie profondément, non pas pour vos compliments qui dépassent positivement la mesure permise, mais pour quel-

[1] Sans doute une invitation à venir passer une quinzaine à Alençon.

ques bonnes idées que vous m'avez fournies et que je saurai utiliser[1].

À propos de notre ami Champfleury, vous êtes injuste. Lisez donc dans *la Revue des Deux Mondes* un morceau récent où il y a une grâce particulière[2].

Dites bien à Madame Wallon que je suis incapable d'oublier la date du 29[3].

Bien à vous.

Ch. Baudelaire.

Quand vous aurez quelque chose à m'écrire, mettez donc un *W* dans le coin de la suscription[4].

---

(1) La lettre de Jean Wallon à laquelle Baudelaire répond ici (sur papier timbré à sec d'un lévrier portant une lettre dans la gueule) a été reproduite chez *E.-J. Crépet*, p. 454-458. Les compliments du philosophe avaient trait à la préface des *Nouvelles Histoires extraordinaires* où il disait trouver un beau poëme, et les «bonnes idées fournies», principalement à la distinction du Beau, du Vrai et du Bien. Wallon était un spécialiste de cette question, ayant réfuté en 1854 le fameux ouvrage de Victor Cousin sur ces mêmes concepts.

(2) Dans sa lettre, Wallon avait dit que Champfleury trompait ses espérances, désertant de plus en plus, lui semblait-il, les régions de l'art et du beau pour se voir et se décrire à la loupe. — Le «morceau récent» vanté par Baudelaire : *Les Sensations de Josquin ;* il avait paru le 15 mars.

(3) Il n'y a rien dans la lettre de Wallon qui puisse motiver cette prière. Peut-être s'agissait-il tout simplement d'une invitation à dîner pour le 29.

(4) Dans son horreur des importuns et pour fuir l'obsession de ses créanciers, il arrivait à Baudelaire de laisser passer plusieurs jours sans décacheter son courrier. D'où cette recommandation sans doute. Lui-même d'ailleurs, dans ses billets, accompagnait souvent la suscription de ses initiales, comme on le peut vérifier ici.

274. À POULET-MALASSIS.

Mardi, 24 mars.

Mon cher Malassis, la quatrième feuille, que j'ai reçue ce matin, est corrigée avec *bon à tirer.* Les placards sont corrigés. Je regarde donc le travail comme presque fini.

Mais je suis trop inquiet pour vous envoyer quoi que ce soit avant d'avoir reçu de vous :

1. — La première feuille, *recomposée avec la nouvelle dédicace,* d'après l'épreuve retournée, portant *bon à tirer — y compris cette épreuve, pour que je puisse vérifier.*

2. — L'affirmation que vous avez reçu toutes mes lettres, ainsi que les deux feuilles suivantes avec *bon à tirer* (2° et 3°), *et que vous n'aviez pas tiré avant le bon à tirer.*

3. — Que je sache si vous avez, dans ces précédentes épreuves, rectifié, de vous-même, le système des guillemets, comme j'ai vu avec plaisir que vous l'avez fait, cette fois.

Vous avez encore oublié de m'envoyer, cette fois, l'épreuve en double, ce qui m'empêche de servir *l'Artiste, la Revue française,* ou *la Revue des Deux Mondes*[1].

Quant à la question des frais, n'en soyez pas inquiet. — Je touche l'argent de mes feuilletons au

(1) Baudelaire y voulait donner des extraits pour «lancer» son livre. Quelques *Fleurs* parurent néanmoins, avant la mise en vente, dans la *Revue française* (20 avril) et dans *l'Artiste* (10 mai).

fur et à mesure. Rien ne me sera donc plus facile que de vous rembourser.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Vérifiez toujours avec le plus grand soin l'épreuve finale, — celle que vous obtenez d'après l'épreuve portant *bon à tirer.*

---

275. AU MÊME.

28 mars 1857.

Mon cher ami, je vous ai fait bien enrager avec votre première feuille. Je sais, par moi-même, combien les conseils excitent la haine, et je comprends qu'à la rigueur je n'ai même pas le droit de vous adresser un conseil, puisque vous ne m'avez pas envoyé votre catalogue.

Après l'avoir lu, je vous dirai, puisque je risque tout, que j'ai été très heureux de n'y voir ni Laclos ni mon nom.

Sérieusement, mon ami, tout le monde va se foutre de vous. Qu'est-ce que Sedaine?

de Bièvre?

Gilbert?

J.-B. Rousseau?

Le Sage (!!!), etc., etc., etc.

Et pourquoi pas *Paul et Virginie,* et *Œuvres choisies de Buffon?*

Maudissez-moi, foutez-vous de moi et dites : *De quoi se mêle-t-il?* Mais moi, j'attribue trop d'impor-

tance à votre réussite pour laisser passer les choses sans faire acte d'amitié.

Je relève avec soin les noms vraiment importants : *Fréron, Grosley,* le *Jansénisme* (œuvre de génie, particulièrement pour les *miracles de Pâris,* il faut être médecin, philosophe, historien, illuminé), *Nicolet, Audinot* (excellents), *Chevrier, Mélanges et raretés* (Uleyspiegel, mal orthographié), *Frédéric II, de Brosses, Senac de Meilhan, Marivaux.*

Le plus raisonnable serait de supprimer radicalement votre catalogue, et de perdre vos frais de composition, ou du moins, si vous tenez à lancer un prospectus, de le disposer par catégories vagues :

Économistes.	Sciences occultes.
Philosophes rationalistes.	Facéties et curiosités.
Illuminés.	Romanciers.
Maçonnerie.	Voyageurs (*très important*).

Où donc est *Rétif, de qui il y a d'excellents et ravissants extraits à faire?*

La catégorie *romanciers* est une mine admirablement riche. — Les *utopistes,* les *illuminés,* excellentes catégories.

A priori, il faut chercher des curiosités, des choses oubliées, mais facilement vendables.

Je ne comprends pas qu'un homme comme vous, qui aime sincèrement le 18e siècle, s'applique à en donner une si pauvre idée. — Moi qui suis un remarquable échantillon de crapule et d'ignorance, je vous aurais fait un catalogue éblouissant, rien qu'avec les souvenirs de mes lectures, du

temps que je lisais le 18e siècle, — soit en *philosophes matérialistes,* soit en curiosités de *sorcellerie* et de *sciences mystiques,* soit en *romanciers* ou en *voyageurs.* Je parierais qu'en relevant les chapitres du *Lycée* de La Harpe, on ferait un catalogue plus attirant.

Maintenant, je vous le répète : *Haïssez-moi.*

J'ai acheté la bonne édition des *Liaisons dangereuses.* Si jamais cette idée galoppe [*sic*] de nouveau dans votre tête, je verrai MM. Quérard et Louandre, Louandre m'ayant promis de me mettre en relations avec un descendant (petit-fils, ou petit-neveu) qui a des paquets de notes[1].

Je répète qu'il faut dans ces aventures-là se réserver beaucoup de marge, et préparer des prospectus très élastiques qui permettent de profiter des bonnes idées survenantes, et de se dédire souvent. Donc, vastes catégories. — Quel jour verrons-nous *M. de Broise?* Je désire le savoir. — *Je ne reçois rien de vous.*

Je vous le répète une dernière fois, je ne serais pas très étonné que vous prissiez cette lettre fort mal, mais je me crois trop intéressé à votre réussite pour ne pas vous avertir. — Supprimez votre catalogue[2]. — Votre bien dévoué.

CH. BAUDELAIRE.

Et *les Incas,* de Marmontel? Vous les avez oubliés, n'est-ce pas?

(1) Voyez page 26, note 1.

(2) Poulet-Malassis n'avait aucune raison de prendre en mauvaise part ces représentations, car *son* catalogue, — ce que Baudelaire ignorait, — n'était point de lui, mais de Monselet. Aussi bien plusieurs autres de ses amis lui avaient fait pareillement des observations : il était homme d'esprit, il n'insista point.

Et *le Temple de Gnide ?*
Et les *Lettres persanes ?*
Pensez donc au cas où votre catalogue tomberait entre les mains de Veuillot ou de d'Aurevilly.

C. B.

---

276. AU MÊME.

[A Monsieur —,
Libraire-Imprimeur,
Alençon (Orne).]

4 avril 1857.

1° Mon ami, je viens de recevoir la première feuille. J'espère bien qu'elle n'est pas tirée, car vos ouvriers y ont introduit des fautes nouvelles, telles que *points* pour *poings,* etc.

2° *Vous avez encore oublié* de m'envoyer ce que je vous ai demandé avec tant d'instance : *cette même première feuille remaniée par moi en dernier lieu et arrivée trop tard.*

3° Je vous ai écrit avant-hier relativement à vos placards. Je veux en finir avec le *Moniteur,* et vous m'avez déjà fait tourner la tête plus d'une fois ; je ne pourrai plus rentrer dans ce journal.

4° *Avez-vous reçu* les *deux feuilles que vous me réclamiez ?*

CHARLES BAUDELAIRE.

---

277. AU MÊME.

4 avril 1857.

Mon cher Malassis, je vous demande un million de pardons d'appeler encore une fois votre attention sur la nécessité de corriger les épreuves. Mon

œil, uniquement appliqué à de certaines choses, ne peut pas en voir d'autres. Exemples : la page 44 pour 45, et, au 3e vers de la page 29, *guères* rimant avec *vulgaire* (1).

Je sais combien je dois vous irriter, mais je sais aussi que vous avez trop d'esprit pour ne pas tourner à bénéfice votre irritation.

J'ouvre, ce matin, le 2e volume de Monselet (2), et je tombe, page 213, sur la 1re ligne de la note :

« M. Paul *Delacroix*... dans une *hstoire*, pour Paul *Lacroix*... *histoire*. »

Je sais, je vous le répète, combien on se rend haïssable par ces taquineries-là ; mais j'ai pris votre établissement très au sérieux, et vous-même, vous m'avez avoué une fois que vous pensiez, comme moi, qu'en toute espèce de production, il n'y avait d'admissible que la perfection. Après-demain, je serai tout à vous, et je reverrai vos placards, et je vous écrirai de nouveau au sujet de vos prospectus.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

278. AU MÊME.

[7 avril 1857 (3).]

Turgan est enchanté de vous. Là, dans l'article de Thierry (ayant [paru] aujourd'hui), les *Odes*

(1) Ces fautes-là devaient subsister dans la première édition des *FLEURS DU MAL*. Dans les exemplaires accompagnés d'un *ex-dono*, on les voit souvent corrigées au crayon.

(2) *Les Oubliés et les Dédaignés.*

(3) La date est donnée par l'article d'Éd. Thierry sur les *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES* (*Moniteur*).

ont été supprimées. C'est moi qui en suis la cause[1].

Aujourd'hui et demain sont les derniers jours que je passe à l'imprimerie du *Moniteur*, je ne vous en dis pas davantage. À la fin du mois, je pars pour Alençon, avec les *Curiosités* complètes. Je vous quitterai immédiatement pour aller à Lyon[2], et je reviendrai à Alençon. Alors vous verrez les *Concordiæ fructus*[3].

Soignez bien ma nouvelle épreuve de la sixième feuille que vous avez reçue le 14. — Envoyez-moi la première bonne feuille. — Lisez le feuilleton de Texier[4] (*Courrier de Paris*, nouveau journal).

C. B.

---

279. AU MÊME[5].

[Environ 20 avril 1857?]

Je viens de faire une découverte affligeante[6]. En comptant 2 pages pour les sonnets, six strophes

(1) La place accordée par Thierry à Edgar Poe et à son traducteur avait obligé Turgan à différer le compte rendu des *Odes funambulesques;* il parut le 28 avril.

(2) En vue de se documenter sur les peintres de l'École Lyonnaise (voir *L'ART ROMANTIQUE*, p. 470), projet qui fut abandonné.

(3) Devise qui, courant autour d'un caducée, constituait alors la marque de Poulet-Malassis et de Broise. Mais il va de soi que c'est aux heureux effets de son entente avec son éditeur que Baudelaire pensait ici.

(4) Paru à la date du 16 avril, où l'on trouve un magnifique éloge des éditions d'Alençon. Il faut croire que Texier l'avait annoncé à Baudelaire; nous l'avons reproduit partiellement dans notre édition des *FLEURS DU MAL*, p. 308.

(5) Sur une épreuve de la 7e feuille portant *Bon à tirer, Ch. Baudelaire*, qu'a reproduite en fac-similé le *Manuscrit autographe*.

(6) Et non *effrayante*, comme nous l'avions imprimé par erreur antérieurement.

de 4 vers par page, cinq strophes de cinq vers, sept ou 8 strophes de 3 vers, 10 ou 12 strophes de deux vers, en supposant toujours deux strophes au dessous du titre, et deux pages pour les titres généraux, nous tomberons juste sur 240 pages. 10 feuilles. — La table des matières tirée à part fera 5 pages au plus. — 245. — piteux, très piteux. — Et il n'y a pas de remède. Car je ne me soucie pas de faire des vers nouveaux, et les sonnets sur la MORT font une excellente conclusion. — Il serait bon que ces trois feuilles dernières fussent finies le 10. Nous aurions 5 jours pour la table, pour les couvertures et le brochage. Si j'ajoutais un morceau dans FLEURS DU MAL, deux des sonnets sur la MORT seraient rejetés dans la dernière feuille ou le carton final, et seraient tirés avec la *table*. — Dans une *heure je vais vous mettre à la poste la matière de votre 8e feuille*. Vous vous êtes obstiné à votre *pluviôse*(1). — Il y a dans Banville, *Beaumes* pour *Baumes*(2). Je ne peux plus le retrouver, mais j'en suis sûr. —

---

279 *bis*. AU MÊME.

Samedi 25 avril 1857.

Mon cher ami, j'ai reçu tout à l'heure cette très étonnante lettre qui m'a pris beaucoup de temps pour que je la pusse bien comprendre, et qui,

(1) Voir LXXIV, v. 1.
(2) Dans l'édition des *Odes funambulesques*.

malgré toutes les belles protestations dont je vous sais le plus grand gré, m'a démontré que nos rapports étaient désormais changés. — De nous deux, c'est évidemment moi qui en éprouverai la plus vive affliction; mais mon caractère se prête à toutes les grandeurs, même à la résignation. — Je comptais vous demander un nouveau service : les *poëmes nocturnes*[1] qui seront faits après les *Curiosités,* voilà donc un projet au panier.

La feuille que vous me réclamez, vous l'avez. À ce sujet, je vous prierai (évidemment il est encore temps) de substituer, dans un des derniers *Spleen,* un vers avant un endroit chargé de corrections nouvelles,

à

l'ennui, fils *de la morne incuriosité,*
l'ennui, fruit *de la morne incuriosité,*

cette correction[2], puérile en apparence, a une valeur pour moi.

Vos placards seront mis à la poste demain. Mais vous savez que la poste ne fonctionne pas le dimanche comme les autres jours. — Il serait donc fort possible que vous ne les receviez que *lundi soir* ou *mardi matin.* Vous voudrez bien être indulgent pour ce retard de douze heures.

Les 3 *morceaux-lacunes* du volume *Curiosités* vont être faits (*Moniteur, Revue française, Artiste*)[3]. Si vous voulez que je commence par remanier le commencement du volume, je le ferai.

[1] Sous ce titre paraîtront dans *Le Présent* du 24 août, six «petits poëmes en prose».

[2] Elle fut faite en temps utile. Dans notre édition des *FLEURS,* voyez LXXV, v. 17.

[3] Voir la note 2, page 27.

Théophile Gautier me croit actuellement à Alençon. — En effet j'ai voulu aller vous retrouver, aussitôt le dernier feuilleton paru. Je voulais faire chez vous comme au *Moniteur*[1], m'installer soit à l'hôtel soit à votre imprimerie, et, décidé à ne m'occuper que d'une chose à la fois, travailler au jour le jour jusqu'à ce que *tout* fût fini. Différentes raisons combinées m'ont empêché de partir.

Il y a quelque temps Théophile m'a demandé si vous seriez disposé à imprimer *Le Roman de la Momie.* Je ne vous ai rien écrit à ce sujet parce que j'ai cru que j'allais partir pour Alençon. — Il attache une grande importance à ce livre, et m'avait chargé de vous dire que les amourettes de grisette, toute la folâtrerie niaise de l'ouvrage, seraient enlevées, et tout le ton du livre, ramené à la solennité archaïque du commencement. — Au dernier moment je lui ai demandé comment il comptait traiter avec vous. Il m'a répondu que ce qui l'avait engagé à s'adresser à vous, c'était l'espérance de voir une pureté et un zèle typographique adaptés à un ouvrage choyé par lui, — que quant au prix il réclamait de vous l'exécution des clauses de la maison *Hachette, 1.200 fr.* pour *4.000 exemplaires,* même *4.500, même au delà.*

J'ai répondu que le seul embarras était l'exiguïté de vos tirages. — A cela, il a objecté que vous pouviez, si bon vous semblait, opérer vos tirages en 4 fois, clicher, recomposer à votre gré, mais

[1] On a vu que pour mieux surveiller l'impression des *AVENTURES D'ARTHUR GORDON PYM*, quand cet ouvrage «passa» au *Moniteur,* Baudelaire était allé s'installer aux portes mêmes du journal, à l'hôtel Voltaire.

qu'il tenait à ce chiffre de 4.000 exemplaires, au moins. — La somme en question, répartie sur 4.000 exemplaires, équivaut à votre prix réparti sur 1.000 ou 1.200 exemplaires. — Il n'y a donc pour vous qu'un embarras, c'est de savoir si vous pouvez opérer à coup sûr un pareil tirage.

J'espère que vous comprendrez, que, vû [*sic*] mes relations avec Théophile et les services que je lui dois, il me serait douloureux de lui présenter moi-même un refus; vous pouvez lui écrire, et croyez qu'il a assez d'esprit pour tout bien prendre. — Ce qui m'a encouragé à me charger de cette négociation[1], c'est l'éloge que vous m'aviez fait de son ouvrage.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

280. AU MÊME.

[Alençon.]

Lundi, 27 avril 1857.

Mon cher ami, je vous remercie profondément de la lettre de ce matin; mais, en vérité, c'est trop beau; et comme je ne vous donnerai plus d'occasions de colère, vous n'aurez plus d'occasions d'en effacer les traces.

Maintenant voilà la question :

Je vous mets ce soir vos placards (*tous vos pla cards*) à la poste, remaniés avec tant de soin que la lecture des épreuves sera une besogne très minime.

[1] Elle ne devait pas aboutir.

Je puis donc dès après-demain me mettre aux *Curiosités*. La vraie besogne des *Curiosités* consiste dans le remaniement du premier morceau (*Salon de 45*)[1]; remaniement de l'article *Caricaturistes* (à placer à la *Revue française*)[2] et la confection de deux morceaux nouveaux (*Peintres raisonneurs; — Excitations artificielles*)[3], qui — par bonheur seront à la fin.

Rien, en somme, ne m'empêche de vous expédier au jour le jour tout ce que je ferai; mais, si vous désirez savoir l'étendue réelle du livre, je serai obligé de vous faire d'abord un *calcul de lettres*.

La question d'*Alençon :*

Le dernier feuilleton fait, j'ai passé cinq jours à me soulager, pendant lesquels j'ai mangé tout mon argent. — Il faut non seulement que j'aille à *Alençon*, mais aussi à *Lyon*[4]; la question d'argent est minime, parce que je puis avoir le parcours gratuit sur toutes les lignes; mais je souffrirais de laisser derrière moi des inquiétudes, et je veux avant tout que ce manuscrit soit complet.

Donc, j'irai à Alençon, mais plus tard, dans 15 jours peut-être; et pendant que j'irais à Lyon, vous composeriez les premières feuilles. Mais remarquez que, bien que je croie le manuscrit non finissable avant 15 jours, cela ne m'empêchera

[1] Baudelaire n'était point satisfait de son premier *Salon;* il en avait même, au témoignage de Champfleury, détruit de nombreux exemplaires.

[2] Voir notre édition des *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*, p. 451 et 502. Aucun fragment des *Caricaturistes* ne devait paraître à *la Revue française.*

[3] Voir la note 2, page 27.

[4] Cf. la note 2, page 39.

pas de vous en envoyer les premiers morceaux avant le 15, si vous le voulez.

L'affaire du *Roman de la Momie*[1] m'inquiète, et voici pourquoi : je crains que vous n'y mettiez un zèle de vanité; il est vrai que l'affaire est bonne, et que le prix se rapproche tellement du vôtre que c'est presque le même; mais Théophile est accoutumé à compter sur ses libraires, qui répondent d'une vente forcée de 4.000 exemplaires. — Vous savez que le tirage pourra être un peu plus fort. Adieu; je vais me remettre à *La Révolte*, au *Vin* et à *La Mort*[2].

Ch. Baudelaire.

J'ai parcouru les bonnes feuilles des *Cariatides*[3]. Il y a des fautes cruelles. Vous devriez vraiment y prendre garde.

Je n'ai pas le sol pour affranchir ma lettre, et c'est la raison pour laquelle j'attends à ce soir pour l'envoi de la fin de *Spleen et Idéal*, à laquelle je joindrai évidemment le reste.

Soignez bien ma dernière feuille.

---

[1] Voir la lettre précédente, *in fine*.

[2] C'est-à-dire aux trois dernières divisions des *FLEURS* dans l'édition originale.

[3] De Théodore de Banville dont Poulet-Malassis allait publier les *Poésies complètes*.

281. AU MÊME.

2 mai 1857.

[L. a. s., 1 p. in-12, relative aux épreuves des *Fleurs du Mal.* Baudelaire renvoie la première épreuve corrigée.]

Mon pauvre ami, voilà une épreuve qui va vous causer du tintouin. Mais encore moins qu'à moi car j'y ai passé la journée. Vous verrez d'ailleurs combien toutes ces corrections sont heureuses.

[Et il supplie son éditeur de prendre bien soin de la deuxième épreuve et d'employer tout son zèle à corriger les fautes qui pourraient subsister.]

C. B.

---

282. AU MÊME.

MONITEUR UNIVERSEL

JOURNAL OFFICIEL
de l'Empire français.
Quai Voltaire, n° 13.

Secrétariat.

Le 6 mai 1857.

Mais, mon cher ami, ce n'était pas là ce qui m'intéressait le plus; je vous avais écrit un mot au crayon rouge derrière *Lesbos,* pour savoir si ma septième feuille, trop chargée, viendrait à bien, et s'il fallait que je la relusse. Une étourderie de

ma part, un vers faux, que sais-je? ou bien encore une transposition de correction peuvent amener un malheur ridicule. Après que les corrections sont exécutées, les vérifiez-vous, et relisez-vous?

Je viens de voir Th. Gautier, qui me mettra un fragment à *l'Artiste*[1]. Il m'a paru fort enchanté de vous; il veut tellement exagérer ce qu'il appelle le côté *embêtant* de la *Momie* que la question de publication, chez n'importe qui, est renvoyée à six mois. Mais vous lui avez probablement fait quelque offre vague et gracieuse, car il est fort gracieusement revenu à la charge comme un enfant terrible, et il m'a parlé d'*Émaux et Camées* comme d'une chose *libre* dont il refuserait la réimpression à n'importe qui jusqu'à ce que vous soyez venu à Paris[2].

Il y veut ajouter 10 morceaux inédits et dans le même rythme. La question d'argent serait plus que facile à régler; mais il galope toujours sur son dada de beauté typographique.

Votre ami Larcher [*sic*] est vraiment gentil[3]. Ces jours-ci j'ai été la victime d'une demi-douzaine de petits journaux, à propos de quelques fragments publiés dans la *Revue française*. J'aurais présumé qu'à cause de vous M. Larcher n'aurait pas apporté son contingent à ce *baro*. J'espère que la *Revue*

(1) Effectivement *l'Artiste*, dans sa livraison du 10 mai, donna quelques pièces extraites des *FLEURS DU MAL*.

(2) Au contraire des pourparlers relatifs au *ROMAN DE LA MOMIE*, ceux-là allaient aboutir.

(3) Allusion à un articulet assez taquin, paru le 20 avril dans la *Revue anecdotique* que dirigeait Lorédan Larchey, — sous le titre de : *M. Charles Baudelaire à l'ombre de la jeune géante.* — La *Revue française* venait de publier *La Géante*, voir *LES FLEURS DU MAL*, p. 418.

anecdotique ne commettra plus de pareilles erreurs.
Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Ce soir ou demain, vous allez recevoir votre 9e feuille; je sais *juste* combien il faut.

---

283. AU MÊME.

[Alençon (Orne).]

14 mai 1857, 4 h.

Non, mon ami, je ne serai pas encore délivré aujourd'hui[1]. — Je ne le serai que demain, et vous, naturellement, vous ne le serez que deux ou trois jours après.

Je m'escrime contre une trentaine de vers insuffisants, désagréables, mal faits, mal rimants. Croyez-vous donc que j'aie la souplesse de Banville?

J'ai reçu une épreuve qui lui était évidemment destinée[2], ce n'était pas une bonne feuille. J'en ai conclu qu'il avait reçu la mienne, c'est-à-dire la 8e; à moins qu'elle ne soit pas encore tirée.

Ce matin j'ai reçu ma 9e feuille; décidément ne faites pas corriger une feuille avant de me l'envoyer. Cela ne sert qu'à introduire des fautes. — Ma note sur *Révolte* est détestable; je suis étonné

[1] Et non pas : «vous ne serez pas...», comme il a été imprimé antérieurement.

[2] Voir la note 3, page 45.

que vous ne m'ayez pas fait de reproche à ce sujet[1].

Bien à vous.

Ch. Baudelaire.

Mille pardons de ne pas affranchir. — Ni timbres ni monnaie.

---

284. AU MÊME.

Samedi, 16 mai 1857.

Voyons, ne vous fâchez pas encore; vous allez pouvoir venir à Paris. — J'aurai fini tout à l'heure, c'est-à-dire dans une heure.

J'avais besoin, pour corriger la neuvième feuille, de la huitième. S'il était dans votre intention de les tirer toutes trois ensemble, envoyez-moi au moins une épreuve à la brosse de la huitième, avec les corrections faites.

Et la couverture?

Et la table? Vous pouvez la commencer.

En voici la fin :

94. — Le Vin des Chiffonniers.
95. — Le Vin de l'Assassin.
96. — Le Vin du Solitaire.
97. — Le Vin des Amants.

[1] En publiant cette lettre dans le *Charles Baudelaire, Souvenirs, Correspondances*, Poulet-Malassis a mentionné que la note avait été modifiée. Voir *FLEURS DU MAL*, p. 473.

LA MORT.

98. — La Mort des Amants.
99. — La Mort des Pauvres.
100. — La Mort des Artistes[1].

Bien à vous.

C. B.

---

285. À MADAME AUPICK.

[Rue du Cherche-Midi, 91.]

20 mai 1857.

Ma chère mère,

Comme j'ai vu hier chez vous une petite impatience d'avoir un paroissien de deuil[2], en attendant que le vôtre soit arrangé (au moins 3 semaines) je vous envoie celui-ci qui n'est pas beau, mais à peu près convenable.

Toutes les pages de l'autre seront lavées; toutes les taches disparaîtront, même celles de graisse. Quant aux feuillets lacérés, ils seront raccomodés [*sic*] aussi bien qu'il est possible.

A ce soir.

CHARLES.

Le commissionnaire est payé.

---

[1] C'est bien là l'ordre où ces pièces furent données dans la première édition; mais, à la table, elles ne portaient point de numéro.

[2] Le général Aupick était mort le 28 avril dans son appartement de Paris (91, rue du Cherche-Midi) que sa veuve allait quitter pour se fixer à Honfleur.

286. À POULET-MALASSIS.

[S. d.[1].]

Mais, mon cher ami, puisque je vous rends si malheureux et que vous êtes si impatient de venir à Paris, venez donc, sans vous inquiéter de la dernière feuille. Le soin minutieux avec lequel je corrige est une bonne garantie; d'ailleurs, je vous soumettrais mon épreuve, avant de la renvoyer avec « bon à tirer » à M. de Broise.

Quant à ce que vous m'avez écrit hier en me renvoyant un bout de placard, c'est inintelligible. Il faut que vous ayez un metteur en pages bien entêté ou bien étourdi. Mes chiffres romains sont toujours exacts[2]. Il faut suivre l'ordre nouveau qui est indiqué par ces chiffres. D'ailleurs à la fin d'une de mes lettres, je vous avais écrit la fin de la table des matières, avec les numéros d'ordre. Vous pouvez donc en référer à cette lettre[3] si votre metteur en pages s'est obstiné à conserver l'ordre primitif.

Aujourd'hui, je vous envoie *Le Vin des chiffonniers,* que j'ai recopié pour la commodité de vos ouvriers qui auraient trouvé le placard vraiment trop surchargé.

Maintenant vous me devez une *bonne feuille,* la 9e.

[1] En tête de l'autographe on lit, de la main de Poulet-Malassis : *Lettre écrite à propos de l'une des dernières feuilles du volume.*

[2] Ceux du corps du texte.

[3] Numéro 284.

Arrivez à Paris avec la table des matières, mais ne la faites pas tirer sans que je l'aie lue. D'ailleurs je crois que cela ne vous est pas possible, parce que les derniers sonnets seront composés sur le même fragment de feuille.

Bien à vous.

Vous avez pris pour une blague ce que je vous ai écrit sur la santé de mon cerveau[1].

CH. BAUDELAIRE.

Vous ne voulez donc pas me montrer la couverture[2] ? Vous aurez l'obligeance de me renvoyer toute la copie de la dernière feuille, si vous êtes à Paris, M. de Broise voudra bien y penser.

C. B.

---

287. À MADAME AUPICK.

Mercredi 3 juin 1857.

Ma chère mère, j'attendais Valère[3] avec une certaine impatience (non pas que je veuille vous donner ceci comme une excuse de ne pas vous

[1] Ceci montre qu'une lettre antérieure ne nous est pas parvenue.

[2] Ici, sur l'autographe, deux lignes de points d'exclamation, puis au-dessous du *C. B.* abréviatif, sur une portée de musique, d'autres points d'exclamation en place de notes, et la signature : *Charles Assel*[*ineau*], dans un cadre où on lit, de la main de Poulet-Malassis : *Lettre écrite chez Asselineau.*

[3] Domestique de Mme Aupick.

avoir encore écrit); vous savez pourquoi je l'attendais. Je vous sais si naturellement inquiète des dettes, que je m'intéressais vivement au résultat de la vente. Enfin Valère est venu ce matin : l'ensemble du mobilier s'est vendu 25.000 fr. Valère dit que le total (c'est-à-dire en ajoutant les chevaux, les harnais et les voitures) doit faire 32.000 fr. Je me suis figuré que c'était un bon chiffre, se rapprochant à peu près de celui que vous désiriez, et suffisant pour débarrasser votre pensée de tous ces ignobles et insupportables détails matériels. Dites-moi positivement ce qui en est, et si vous vous sentez absolument soulagée. — Vous m'avez, il y a peu de temps, adressé un compliment très outrageux sur le changement de mes manières à votre égard, ce qui prouve que, quoique mère, vous me connaissez imparfaitement. La vente, vos dettes (momentanées), votre santé, votre isolement, tout m'intéresse; ce qui est grand ou important, ce qui est vulgaire et petit, je m'y attache, croyez-le bien, non pas par devoir filial, mais avec passion.

Je veux vous rendre compte en deux lignes de la raison de ma conduite et de mes sentiments depuis la mort de mon beau-père; vous trouverez dans ces deux lignes l'explication de mon attitude dans ce grand malheur et en même temps de ma conduite future : — cet événement a été pour moi une chose solennelle, comme un rappel à l'ordre. J'ai été quelquefois bien dur et bien malhonnête envers vous, ma pauvre mère; mais, enfin, je pouvais considérer que quelqu'un s'était chargé de votre bonheur, — et la première idée qui me frappa lors de cette mort fut que, désormais,

c'était moi qui en étais naturellement chargé. Tout ce que je me suis permis, nonchalance, égoïsme, grossièretés violentes, comme il y en a toujours dans le dérèglement et l'isolement, tout cela m'est interdit. — Tout ce qui sera humainement possible, pour vous créer une félicité particulière et nouvelle pour la dernière partie de votre vie, *sera fait.* — La chose n'est pas si difficile après tout, puisque vous attachez tant d'importance à la réussite de tous mes projets. En travaillant pour moi, je travaillerai pour vous.

De mes misérables dettes et de ma célébrité, si indolemment cherchée jusqu'à présent, et désormais si douloureuse à conquérir, *ne vous inquiétez pas trop.* Pourvu qu'on fasse tous les jours un peu de ce qu'on a à faire, toutes les difficultés humaines se résolvent naturellement. Je ne vous demande qu'une seule chose (*pour moi*), c'est de vous appliquer à vous bien porter et de vivre longtemps, le plus longtemps que vous pourrez.

Valère a été fort gracieux; il a même exprimé une pensée à laquelle je ne me serais pas attendu de la part d'un domestique, il m'a dit : *Votre mère a dû être bien frappée et bien affligée de rentrer seule là-bas; cependant je sais qu'elle va bien.*

Il est très étonné de l'énorme quantité de choses qu'il est chargé de faire porter à *Honfleur* (une grande voiture pleine); il croit que vous ne saurez où loger tout cela.

Tous les jours j'ai surveillé *le Moniteur.* Rien jusqu'à présent. Cela m'impatiente. Comment une mesure votée par le Conseil d'État n'est-elle pas soumise plus vite à la signature de l'Empereur? Peut-être y a-t-il un ordre régulier à observer?

Mais il me semble qu'on aurait pu la pousser plus vite au définitif[1].

Je sors de chez le relieur[2]. Vous serez contente, j'en suis sûr. Tout est parfaitement *blanchi*. Les pages lacérées seront assujetties tant bien que mal; mais vous serez étonnée de l'art avec lequel on peut RAJEUNIR un livre qu'on croyait perdu. Il demande encore dix jours pour l'assemblage et la reliure.

Adieu, chère mère, répondez-moi *minutieusement*, et croyez que je vous appartiens absolument, et que je n'appartiens qu'à vous[3].

Je présume que la semaine prochaine je pourrai vous envoyer quelque chose de moi.

CHARLES.

Répétez-moi ce que vous m'avez dit à propos de la tombe. Je ferai exactement ce que vous désirerez.

Je viens d'apprendre que le décret n'avait pas paru au *Moniteur*, mais avait été inséré au *Bulletin des lois*, à la date du 25 mai 1857. J'ai été étonné de l'orthographe de votre nom : *Archenbaut*.

(1) Voir la note 5, p. 76.

(2) Voir la lettre 285.

(3) Sur l'autographe, de la main de la destinataire : «*Répondue, 4 juin.*» — C'est sans doute sous l'impression des assurances contenues dans cette lettre, que Mme Aupick, quelques jours plus tard (16 juin), écrivait à sa belle-fille : «Dites à Alphonse que je suis contente de son frère, du moins sous le rapport des sentiments; quant à l'ordre, je ne sais s'il changera jamais [...] Quand les Emon s'absenteront pour aller voir leur fille, je profiterai de ce moment où je serai seule pour engager Charles à venir passer quelque temps avec moi.» (Georges-Emmanuel Lang, *Figaro*, 5 mars 1922.)

288. À GUSTAVE ROULAND[1].

Jeudi, 4 juin 1857.

Monsieur le Ministre,

Mon travail, sans suffire largement à mes besoins, m'avait permis jusqu'ici d'éviter des demandes qui m'ont toujours répugné; mais des besoins urgents me déterminent aujourd'hui à m'adresser à Votre Excellence pour solliciter un encouragement sur les fonds des Sciences et des Lettres.

Si quelque considération pouvait atténuer le regret que j'éprouve de recourir à une pareille démarche[2], c'est la conscience que j'ai d'avoir fait tout ce qui était en moi pour l'éviter, et l'intérêt que je suis assuré de rencontrer chez Votre Excellence. Les témoignages récents de bienveillance qu'elle a donnés à la Société dont je suis membre depuis douze ans[3] me permettent d'espérer pour ma demande un accueil favorable[4].

[1] Le premier publicateur de cette lettre l'avait donnée comme adressée au ministre d'Etat Achille Fould que son goût éclairé, joint aux attributions de son département, semblait en effet désigner ici. Mais il n'y a plus de doute aujourd'hui qu'elle n'ait eu pour destinataire Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, la preuve en résulte d'une autre lettre de Baudelaire lui-même, encore inédite, celle-là, croyons-nous, à Armand Du Mesnil : voyez notre numéro 324 *bis*.

[2] Baudelaire était sans doute sincère : nous l'avons vu, dans sa lettre à Mme Aupick, du 20 décembre 1855, protester qu'il ne demanderait jamais d'argent à un ministre.

[3] La Société des Gens de Lettres.

[4] Un relevé officiel des «indemnités à titre éventuel» que toucha Baudelaire, montre qu'il reçut 200 francs le 16 juin 1857, pour les «*Histoires extraordinaires,* traduction».

Je prends la liberté de joindre à ma demande la liste des principaux travaux que j'ai publiés, ainsi que l'annonce de ceux qui sont en ce moment sous presse.

Je prie Votre Excellence d'agréer l'hommage de mon profond respect.

CHARLES BAUDELAIRE.

19, quai Voltaire.

La Fanfarlo, — *Salon de 1845*, — *Histoires Extraordinaires*, — *Nouvelles Histoires Extraordinaires*, — dans différents recueils : *articles d'art*, — *Méthode de critique*, — *Ingres et Delacroix*, — au *Moniteur* : le 3e volume des *Histoires Extraordinaires*[1], etc.

En préparation : *Les Fleurs du Mal*, poësies, — *Curiosités Esthétiques*, — *Aperçu historique sur le Conspirateur et le Favori*[2].

---

289. À POULET-MALASSIS.

[À Alençon.]

Samedi, 6 juin 1857.

Décidément, mon cher ami, pourquoi ne m'écrivez-vous pas? Est-ce que vous avez juré

(1) C'est-à-dire les *Aventures d'Arthur Gordon Pym*.

(2) Titre qui ne se rencontre que dans cette lettre-là. On peut croire que notre auteur, dans cet essai, eût célébré Machiavel pour lequel il semble avoir éprouvé de l'admiration, et trouver là le premier germe du *Machiavel et Condorcet* qu'il annonça en 1859 sur la couverture de son *Théophile Gautier* et dont rien non plus ne nous est parvenu. Mais ce ne sont là que des hypothèses.

d'introduire ou de laisser beaucoup de fautes dans la dixième feuille, dans le carton complémentaire et surtout dans la table des matières? Qu'est-ce qui vous empêche de me communiquer de bonnes épreuves (après corrections faites, et avant le tirage?). Mais il est impossible de jamais obtenir de vous quoi que ce soit de régulier.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

L'avez-vous reçue seulement, cette table des matières corrigée?

---

290. À EUGÈNE DE BROISE.

Samedi 13 juin 1857.

(Se servir du *dictionnaire des adresses* pour les adresses absentes).

Théophile GAUTIER (à servir le premier, avec le plus beau des exempl.[1], 24, rue Grange-Batelière).

Guillaume GUIZOT (au Val-Richer : cherchez le département. Je crois que c'est le *Calvados*. Il faut lui envoyer 2 exempl. — Il devinera l'usage du second)[2].

[1] Pour cet exemplaire qui appartint longtemps à M. Jules Le Petit, puis à Louis Barthou, et l'*ex-dono* qu'on y lisait, voir *FLEURS DU MAL*, p. 409.

[2] Le second des exemplaires en cause était-il destiné au père de Guillaume Guizot, c'est-à-dire à François Guizot en personne, et le poëte espérait-il sérieusement se rendre favorable l'austère calviniste? Voilà un point qu'il serait curieux d'élucider.

SAINTE-BEUVE[1] (rue du Mont-Parnasse).
Édouard THIERRY[2] (à la Bibliothèque de l'Arsenal).
N'en pas donner à *Turgan*[3].
N'en pas donner à la *Revue de Paris*[4].
DALLOZ (au *Moniteur,* — il vaut mieux chercher l'adresse).
J. B. D'AUREVILLY[5] (56, rue de Babylone).
Philoxène BOYER (III, rue du Bac. Je prie Malassis de ne pas supprimer ce nom[6]).
DE PONTMARTIN (à l'*Assemblée Nationale*[7]. Il vaut mieux chercher son adresse).
Louis VEUILLOT[8] (à l'*Univers.* Il vaut mieux chercher son adresse).

(1-2) Voir *FLEURS DU MAL,* p. 325 et 318-323.

(3) Nous ignorons les motifs de cette recommandation. Peut-être Baudelaire gardait-il quelque ressentiment d'un mot assez sec qu'il avait reçu de Turgan une fois qu'il était en retard pour la livraison de sa «copie», voir *E.-J. CRÉPET,* p. 440; ou peut-être estimait-il que l'envoi d'un exemplaire à Turgan ferait double emploi avec celui qu'on le voit ici destiner à Dalloz, son co-directeur au *Moniteur.* — Voir la lettre à Turgan, 9 décembre suivant.

(4) La *Revue de Paris* nonobstant, le 15 octobre, dans son Bulletin bibliographique (pour les articles non signés : Laurent Pichat), consacrera deux colonnes aux *FLEURS DU MAL,* deux colonnes où le poëte, qualifié de «Dante dégénéré» et de «Byron d'hôpital», allait recevoir plus de coups que de fleurs.

(5) Voir *FLEURS DU MAL,* p. 322.

(6) Poulet-Malassis avait-il des sentiments hostiles à l'endroit de Boyer? Le catalogue de vente de sa bibliothèque mentionne une lettre de celui-ci et un exemplaire dédicacé des *Chercheurs d'amour* (1856). Mais peut-être avait-il pris parti pour Champfleury dans la querelle survenue entre ce dernier et Philoxène au mois de décembre de la même année.

(7) Voir *FLEURS DU MAL,* p. 384, et *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES,* p. 315.

(8) Voir *FLEURS DU MAL,* p. 319 et 378.

LIMAYRAC[1] (Chaillot, rue des Batailles).
PHILARÈTE CHASLES (à l'*Institut*).
RATISBONNE (au *Journal des Débats*[2]. Il vaut mieux chercher son adresse).
LECONTE DE LISLE (rue Cassette. Je ne sais pas le n°. C'est lui qui fera l'article à l'*Artiste*[3]).
ASSELINEAU (le fera à la *Revue française*[4]).
SASONOFF (221, rue Saint-Jacques. Le fera aux *Annales de la Patrie*[5]).
MOREL (à la *Revue française*. Rue du Pont-de-Lodi).
BULOZ (à la *Revue des Deux Mondes*[6], rue Saint-Benoît).
LACAUSSADE (à la *Revue contemporaine*[7]. Il vaut mieux chercher son adresse).

(1) Critique littéraire au *Constitutionnel*. Asselineau rapporte de lui qu'ayant écrit un article défavorable sur les *FLEURS*, il le retira quand il apprit que le parquet s'émouvait.

(2) Autant que nous sachions, Ratisbonne resta muet.

(3) *L'Artiste* ne rendit pas compte de la première édition des *FLEURS*. Pour Leconte de Lisle, c'est seulement en 1861 (*Revue Européenne*, 1er décembre) qu'il consacra un article à Baudelaire.

(4) Retardé en raison des poursuites, l'article d'Asselineau, après avoir pris place dans les *Articles justificatifs* (voir *FLEURS DU MAL*, p. 323), parut, avec de légers changements dans la *Revue Française* du 15 septembre 1857. Il y était accompagné de cette note prudente :

« Un jugement dont les journaux ont donné la teneur, a ordonné la suppression de six des pièces dont se composent les *FLEURS DU MAL*. Il est entendu que rien de ce qui est dit dans cet article ne s'applique aux pièces supprimées. (*Note de la rédaction*). »

(5) Pour Sasonoff, voyez p. 17, note 3.

Nous n'avons pas réussi à consulter la collection des *Annales de la Patrie*, qui manque à la Bibliothèque nationale.

(6) La *Revue des Deux Mondes* qui pourtant, on l'a vu, avait été la première à imprimer le titre de *Fleurs du Mal*, n'allait pas rendre compte du livre.

(7) Ce n'est pas Lacaussade, mais J.-J. Weiss qui finalement devait parler des *FLEURS* à la *Revue Contemporaine*, et l'on sait dans quels termes il le fit! (Voir notre édition, p. 363.)

à S. E. le Ministre d'État (aux Tuileries).
à M. Pelletier, chef de cabinet[1].
à S. E. le Ministre de l'Instruction Publique.
à M. Gustave Rouland, chef de cabinet (le fils du ministre).
à M. Henri de Larozerie (même ministère).

(Il serait peut-être bon que les cinq exemplaires portassent une dédicace manuscrite avec ma signature. — Vous comprenez l'utilité de ces cadeaux[2].)

Willis
Longfellow } Amérique[3].

Tennyson
Browning
De Quincy [*sic*]
Victor Hugo } Angleterre.

Si je ne trouve pas l'adresse de ces MM.,

[1] C'est un exemplaire sur grand papier qui fut envoyé à Fould. — Pour Pelletier, voyez p. 76, note 4.

[2] Ceci serait pour prouver que Baudelaire, comme ses éditeurs, s'attendait à ce que les pouvoirs publics lui fissent quelques difficultés.

[3] Nous ignorons si Baudelaire eut des rapports personnels avec les écrivains anglais ou américains ici mentionnés. Nous savons seulement que, dans les *Histoires extraordinaires*, il a parlé de Willis avec sympathie (p. IX-X, XIV-XXV, *passim*) et loué Longfellow (p. XVIII) après l'avoir égratigné dans sa première étude sur Poe (*Juvenilia, Œuvres posthumes, Reliquiæ*, t. I, p. 267); que, dans les *Nouvelles Histoires extraordinaires*, il a vanté Tennyson (p. XXIII), et que, des *Confessions of an opiumeater* de Thomas de Quincey, il allait bientôt tirer ses *Paradis artificiels*. Quant à Browning, une enquête que M. Randolph Hughes a bien voulu faire pour nous, n'a pas donné de résultat;

M. Fowler, libraire anglais à Paris[1], se chargera de faire parvenir les exemplaires, de même que de m'indiquer les journaux anglais rendant compte des publications françaises.

Maintenant, cher Monsieur, j'eusse été heureux que l'un de vous deux fût en ce moment à Paris; on n'édite pas un livre dans une armoire[2].

Quant à vos affiches, je vous en remercie; mais elles sont évidemment faites pour les carreaux de boutique; et aussi bien je peux vous faire part d'une idée que je crois bonne, c'est-à-dire

Une grande affiche (*pour être timbrée*)

divisée en deux parties, comme il suit, et dont la composition typographique et la couleur seraient faites pour attirer les yeux.

tout ce que l'on peut dire c'est que Baudelaire avait pu le rencontrer à Paris, le poëte anglais y ayant fait plusieurs séjours entre 1846 et 1857, et qu'en tout cas il devait se sentir attiré vers lui par la nature des louanges que certains critiques français avaient accordées à son œuvre : en 1851, au cours d'une étude parue à la *Revue des Deux Mondes*, J.-A. Milsand n'avait-il pas notamment insisté sur la signification de plus en plus vaste que la poésie de Browning donnait au symbole et aux correspondances? — Victor Hugo allait reconnaître l'envoi de Baudelaire par une lettre de remerciements; nous en avons donné un extrait dans les *FLEURS* (p. 361).

(1) Au Palais-Royal, 6, rue Montpensier.

(2) Eug. de Broise et Poulet-Malassis étaient le plus souvent à Alençon, où les retenait leur imprimerie. Quant à la boutade sur l'édition dans une armoire, elle procédait peut-être d'une plaisanterie dont le falot Edmond Albert avait été l'objet, voir la note 1 sous la lettre du 4 octobre 1854.

CHEZ MM. MALASSIS ET DE BROISE

En vente :

Les Fleurs du Mal
par
Ch. Baudelaire.

Odes funambulesques.

En préparation :

Œuvres poétiques
de
Th. de Banville[1].

Émaux et Camées
de Th. Gautier
augmentés
de morceaux inédits[2].

Ainsi nous nous appuierions les uns sur les autres, ce qui est très utile. — Pensez-y; cela en vaut la peine.

Et puis bien définir les lieux d'affichage.

Malassis m'a offert *6* exemplaires sur beau papier.

Je désire en avoir *25* sur papier ordinaire, destinés à des amis qui ne rendent pas de services littéraires. — Si j'en désire d'autres, ils seront portés à mon compte au prix de librairie.

Serrez-lui la main pour moi, et présentez mes respects à madame de Broise et à madame votre belle-mère.

Bien à vous.

Ch. Baudelaire.

Un mot de réponse, s. v. p. Je vais écrire à Gautier pour les *Émaux et Camées*[3].

---

[1] Plus exactement : *Poésies complètes.*
[2] Cette troisième édition paraîtra en 1858.
[3] Cette lettre-là ne nous est pas parvenue.

291. À POULET-MALASSIS.

[Place d'Armes,
à Alençon, Orne.]

15 juin 1857.

Il est donc évident qu'il faut que Victor[1] sache le nombre d'exemplaires à distribuer et que ce soit à la Librairie que je fasse faire les paquets et que je mette les dédicaces. *Ainsi il faut renvoyer à Victor la nomenclature puisque je n'en ai pas gardé le double*[2].

Vous ne me dites pas si vous adoptez mon idée d'affiche pour les poëtes[3].

Th. Gautier n'a pas encore reçu la visite de M. Thérond[4]. Il va d'ailleurs vous envoyer tout ce que vous lui réclamez. Il est malheureux qu'il n'ait pas d'autorisation pour la transmission à prix réduit de ses épreuves.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Vous êtes tombé parce que vous regardiez en l'air, et vous vous êtes blessé parce que vous avez voulu vous raccrocher[5].

---

(1) Sans doute l'employé des éditeurs.

(2-3) Voir la lettre précédente.

(4) Auteur du portrait-frontispice qui ornera tant la troisième édition des *Émaux et Camées* que le *Théophile Gautier* de Baudelaire.

(5) Dans une lettre à Charles Asselineau qui est datée de la veille, 14 juin, et que nous avons publiée dans le *Bulletin du Bibliophile* (série de guerre), 5-10-1945, on voit Poulet-Malassis expliquer son accident d'une manière très différente :

«... je suis tenu par les pieds, une lourde chute; le pied droit me tourne à chaque pas; j'ai trop couru, je suis puni par où j'ai péché.»

292. À MADAME AUPICK.

Jeudi 9 juillet 1857.

Je vous assure que vous ne devez avoir aucune inquiétude à mon égard; mais c'est vous qui m'en causez et des plus vives, et certainement ce n'est pas la lettre que vous m'avez envoyée, toute pleine de désolation, qui est faite pour les calmer. Si vous vous abandonnez ainsi, vous tomberez malade, et ce sera alors le pire des malheurs et pour moi la plus insupportable des inquiétudes. Je veux que non seulement vous cherchiez des divertissements, mais je veux encore que vous ayiez [*sic*] des jouissances nouvelles. — Je trouve décidément que madame Orfila[1] est une femme raisonnable.

Quant à mon silence, n'en cherchez pas la raison ailleurs que dans une de ces langueurs qui, à mon grand déshonneur, s'emparent quelquefois de moi et m'empêchent non seulement de me livrer à aucun travail, mais même de remplir les plus simples des devoirs. De plus, je voulais à la fois vous écrire, vous envoyer votre paroissien[2] et mon livre de poësies.

Le paroissien n'est pas tout à fait fini; les ouvriers, même les plus intelligents, sont si bêtes, qu'il y a eu quelques petites choses à rectifier.

(1) Mme Anne-Gabrielle Orfila, née Lesueur (morte en 1864, à soixante et onze ans), femme du docteur Orfila, doyen de la Faculté de médecine, dont le Salon de musique (rue de Tournon) était célèbre à Paris.

(2) Voir la lettre du 20 mai précédent.

Cela m'a donné un peu de mal, mais vous serez contente.

Quant aux *Poësies* (parues il y a quinze jours), j'avais eu d'abord, comme vous savez, l'intention de ne pas vous les montrer. Mais en y pensant mieux, il m'a semblé que puisque vous entendriez, après tout, parler de ce volume, au moins par les comptes-rendus que je vous enverrai, la pudeur serait de ma part aussi folle que la pruderie de la vôtre. J'ai reçu pour moi 16 exempl. sur papier vulgaire, et 4 sur papier de fil. Je vous ai réservé un de ces derniers, et si vous ne l'avez pas encore reçu, c'est parce que j'ai voulu vous l'envoyer relié[1], — vous savez que je n'ai jamais considéré la littérature et les arts que comme poursuivant un but étranger à la morale, et que la beauté de conception et de style me suffit. Mais ce livre, dont le titre : *Fleurs du Mal,* — dit tout, est revêtu, vous le verrez, d'une beauté sinistre et froide; il a été fait avec fureur et patience. D'ailleurs, la preuve de sa valeur positive est dans tout le mal qu'on en dit. Le livre met les gens en fureur. — Du reste, épouvanté moi-même de l'horreur que j'allais inspirer, j'en ai retranché un tiers aux épreuves[2]. — On me refuse tout, l'esprit d'invention et même la connaissance de la langue française. Je me moque de tous ces imbéciles, et je sais que ce volume, avec ses qualités et ses défauts, fera son chemin dans la mémoire du public lettré, à côté des meilleures poësies de V. Hugo, de Th. Gautier et même de Byron. — Une seule recommanda-

[1] Voir page 106, note 2.

[2] Ici une surcharge : Baudelaire avait d'abord écrit : *les deux tiers.*

tion : puisque vous vivez avec la famille Emon[1], ne laissez pas le volume traîner dans les mains de mademoiselle Emon. Quant au curé, que sans doute vous recevez, vous pouvez le lui montrer. Il pensera que je suis damné, et n'osera pas vous le dire[2]. — On avait répandu le bruit que j'allais être poursuivi; mais il n'en sera rien. Un gouvernement qui a sur les bras les terribles élections de Paris n'a pas le temps de poursuivre un fou.

Mille pardons pour tous ces enfantillages de la vanité. J'avais bien pensé à aller à Honfleur; mais je n'osais pas vous en parler. J'avais pensé à cautériser ma fainéantise, et à la cautériser une fois pour toutes, au bord de la mer, par un travail acharné, loin de toute préoccupation frivole; soit sur mon 3e vol. d'*Edgar Poe,* soit sur mon premier drame, dont il faudra bien que j'accouche, bon gré, mal gré.

Mais j'ai des travaux à faire qui ne peuvent pas se faire dans un lieu sans bibliothèques, sans estampes, et sans musée. Il faut avant tout que je vide la question des *Curiosités esthétiques,* des *Poëmes nocturnes,* et des *Confessions du Mangeur d'opium.*

(1) Voir, au tome I, page 198, note 2, et, ici, page 55, note 3. — Quelques jours auparavant, dans une lettre à Claude-Alphonse Baudelaire, Mme Aupick s'était félicitée de son voisinage, à Honfleur, avec les Emon : «Ils sont parfaits pour moi. Le mari me rend des services immenses pour mes intérêts. La femme a le caractère le plus charmant, le plus égal, le plus aimable qu'il soit possible d'avoir [...] je l'aime comme une tendre sœur.» (*Manuscrit autographe,* numéro spécial.)

(2) Cet ecclésiastique, dans la suite, se montrera moins accommodant que ne l'avait espéré notre poëte, voir la lettre du 1er avril 1861.

Les *poëmes nocturnes*[1] sont pour la *Revue des Deux Mondes;* le *Mangeur d'opium* est une nouvelle traduction d'un auteur magnifique, inconnu à Paris. C'est pour *le Moniteur*[2].

Mais j'ai dû penser (pourquoi ne pas tout dire?) à M. Emon. Il est votre ami, et je tiens à ne pas vous déplaire. Pensez-vous cependant que je puisse oublier son infériorité, sa brutalité, et la manière bourrue dont il a accueilli ma poignée de main dans cette cruelle journée[3], où, pour vous plaire, et rien que pour cela, je me suis humilié plus encore que vous ne m'aviez humilié vous-même pendant de si longues années?

— Ancelle va bien; *je ne l'ai vu que deux fois depuis votre départ.* Il est toujours aussi distrait; il a toujours la conception lente, et il aime toujours sa femme et sa fille, sans en rougir.

Je vous renvoie la lettre de ce monsieur que je ne connais pas. Je ne sais pas ce que c'est que M. Durand[4].

Quand je suis allé visiter la tombe de mon beau-père[5], j'ai été bien étonné de me trouver vis-à-vis d'une fosse vide. Je suis allé chez le conservateur

[1-2] Ils paraîtront au *Présent,* et le *Mangeur* (*Les Paradis artificiels*) à la *Revue contemporaine.*

[3] Le jour des obsèques du général Aupick mort le 28 avril. — Baudelaire qui, au témoignage d'Asselineau, avait pris le deuil, s'était alors trouvé dans une situation singulière, car son nom, nous l'avons dit, n'avait même pas figuré sur les lettres de faire-part (non plus d'ailleurs que dans le testament de son beau-père) : elles mentionnaient seulement Mme Aupick et M. Emon. Et les journaux rappelaient le lien qui l'unissait au défunt.

[4] Nous non plus.

[5] On sait que le général, sa veuve et son beau-fils reposent dans le même caveau, au cimetière Montparnasse.

qui m'a averti du transfèrement, et qui m'a donné comme guide le petit papier que voici. — Nos couronnes fanées par les grandes pluies, avaient été soigneusement rapportées sur la nouvelle sépulture. J'en ai ajouté d'autres.

Je vous embrasse, chère mère, bien affectueusement[1].

C. B.

---

293. À POULET-MALASSIS.

11 juillet 1857[2].

Vite, cachez, mais *cachez bien* toute l'édition; vous devez avoir 900 exemplaires en feuilles. —

[1] Sur l'autographe, de la main de Mme Aupick : «*Répondue le 12*».

[2] Quatre jours auparavant, la Direction de la Sûreté publique (Ministère de l'Intérieur) avait saisi le parquet par la lettre suivante que M. H. Patry, dans son très intéressant article : *L'Epilogue du procès des Fleurs du Mal. — Une lettre inédite de Baudelaire à l'Impératrice* (*Revue d'Histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1922), a publiée d'après la minute conservée aux Archives nationales :

Paris, le 7 juillet 1857.

«Monsieur le Procureur général,

«J'ai l'honneur de signaler à votre attention un livre que vient de publier M. Charles Baudelaire sous le titre de *Fleurs du Mal*. Plusieurs pièces de ce recueil m'ont paru renfermer le délit d'outrage à la morale publique, notamment celles que j'ai marquées dans l'exemplaire ci-joint :

«*Abel et Caïn*, p. 219-220;
«*Litanies de Satan*, p. 223 et suiv.;
«*Le vin de l'assassin*, p. 233 et suiv.;
«*Les femmes damnées*, p. 191, 192 et suiv.;
«*Les métamorphoses du vampire*, p. 206, 207.

«Je vous prie de me...»

Dix jours plus tard le parquet faisait connaître son accord : «N° 2174. — 17 juillet. Procureur Général Impérial. Partage

Il y en avait encore 100 chez Lanier[1]; ces messieurs ont paru fort étonnés que je voulusse en sauver 50. Je les ai mis en lieu sûr, et j'ai signé un reçu. Restent donc 50 pour nourrir le Cerbère Justice.

Voilà ce que c'est que d'envoyer des exemplaires au *Figaro!!!*[2]. Voilà ce que c'est de ne pas vouloir *lancer* sérieusement un livre. Au moins nous aurions la consolation, si vous aviez fait tout ce qu'il fallait faire, d'avoir vendu l'édition en trois semaines, et nous n'aurions plus que la gloire d'un procès, duquel d'ailleurs il est facile de se tirer.

Vous recevrez cette lettre à temps, je l'espère; elle partira cette nuit, vous l'aurez demain à 4 h. La saisie n'a pas encore eu lieu. Le renseignement m'est venu par M. Wateville[3], à travers le canal de Leconte de Lisle, qui, malheureusement, a laissé s'écouler cinq jours.

Je suis persuadé que cette mésaventure n'arrive

l'avis de S. E., et informe que le Procureur Impérial vient de requérir une information contre le sieur Beaudelaire [*sic*] et les sieurs Poulet-Malassis et de Broise. Il a requis en outre la saisie de tous les exemplaires. (*Ibid.*)»

Ces documents pour compléter la suite de ceux que nous avons donnés dans notre historique du Procès (*Fleurs du Mal*, p. 314-360).

(1) L'Imprimerie et Librairie religieuse de Julien, Lanier, Cosnard et Cie, Paris, 4, rue de Buci. — Le Mans, 12, place des Halles, — dépositaire des livres publiés par Malassis et de Broise, à Alençon. — *Les Fleurs du Mal* avaient été déclarées comme tirées à 1.100 exemplaires, mais en réalité, d'après une note manuscrite de Malassis lui-même, le tirage avait été de 1.320, dont 20 sur papier de fil.

(2) Voir page suivante, note 1.

(3) Le baron Oscar de Watteville, «inspecteur des établissements de bienfaisance, par conséquent fonctionnaire dépendant du Ministère de l'Intérieur». (H. Patry, *loc. cit.*).

que par suite de l'article du *Figaro*[1], et de bavardages absurdes. La peur a fait le mal.

Ne bavardez pas; n'effrayez pas Madame votre mère, non plus que de Broise[2], et venez vite, pour nous entendre.

Je vais vous écrire une lettre *officielle,* antidatée, dont vous détruirez l'enveloppe[3].

Je viens de voir Lanier et Victor, plus coyons que la lune; ils se croient déshonorés et ils ont poussé la platitude jusqu'à faire la remise de librairie à *M. l'inspecteur général de la presse,* pour le séduire!!!

Bien à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

P. S. — J'ai dit à M. Lanier que, puisque l'on pouvait considérer les cinquante exempl. que je lui laissais comme sacrifiés, il fallait au moins les

(1) L'article de Gustave Bourdin qui, avec ceux de J. Habans, également au *Figaro* (12 juillet) et de ZZZ (très probablement Pontmartin) au *Journal de Bruxelles,* déclencha les poursuites (voir *FLEURS DU MAL,* p. 316-319).

(2) Cette dernière recommandation n'était pas inutile, — témoin ce fragment d'un billet de Poulet-Malassis, en date du 8 juillet, qu'a bien voulu nous communiquer M. Sacha Guitry :

«... je reçois ce matin une lettre du père Lasnier [*sic*] qui me prévient que la nature des livres publiés par nous lui interdit de mettre désormais son personnel à notre disposition pour la vente. — Coup de théâtre! Mon beau-frère se trouve mal!»

(3) Nous n'avons pas cette lettre-là. Mais l'avis ne fut évidemment pas perdu, car dans un billet de Poulet-Malassis, daté 13 juillet et adressé à un tiers, on lit :

«Les exemplaires sont en sûreté et profitant de votre bonne volonté, nous mettons aujourd'hui au chemin de fer franco de port une caisse contenant 200 ex. en feuilles que je vous prie de garder jusqu'à mon prochain voyage (du 20 au 25 juillet). Je les ferai alors brocher et m'occuperai de leur placement.»

répandre au plus vite chez les divers débitants qui n'en avaient pas encore reçu. Mais il s'y est refusé; il croit que M. l'inspecteur, en achetant son exemplaire, a vérifié le nombre restant avec un coup d'œil d'aigle.

---

294. À ÉDOUARD THIERRY.

[Bibliothèque de l'Arsenal, Paris.]

12 juillet 1857.

Cher Monsieur,

J'ai, il y a quelques jours, rencontré (par hazard) Turgan[1], à qui j'ai demandé s'il y aurait un article sur les *Fleurs du Mal*. Il m'a répondu : *Oui, certainement.*

D'abord est-il bien sûr?

Et si cela est, je m'adresse à vous personnellement pour obtenir cet article au plus vite. Serait-ce possible mardi, c'est-à-dire après demain? Vous me rendrez, je vous assure, un rare service, car je suis *diffamé* à outrance, et j'ai bien besoin, et très vite, d'un homme spirituel et lettré qui dise qu'il y a dans les *Fleurs* quelques vers en bon français[2].

Bien à vous et de tout cœur.

CH. BAUDELAIRE.

(1) Directeur du *Moniteur.*

(2) Voir notre édition des *FLEURS DU MAL,* p. 318, pour la relation des circonstances où parut cet article à la date demandée, c'est-à-dire le 14 juillet.

295. À ALFRED DELVAU.

12 juillet 1857.

Mon cher Delvau, il y a quelques jours, M. Sédixier[1] m'a envoyé demander un exemplaire des *Fleurs du Mal* pour en rendre compte. Je m'adresse à votre amitié pour empêcher cet article, si, par maladresse ou autrement (car j'ignore le nom du Rédacteur), il doit être encore une excitation à la saisie.

Ne vous formalisez pas de la manière toute crue dont je vous expose une crainte. Avec beaucoup d'amitié, vous auriez pu ne pas voir de danger, là où il y en a véritablement.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

[1] Armand Sédixier (Cte Fœderigotti) était le propriétaire-administrateur du *Rabelais* qui avait reproduit le 13 juin précédent *La Morale du Joujou* et comptait Alfred Delvau parmi ses principaux rédacteurs.

Le *Rabelais* eut égard à la démarche de Baudelaire : il s'abstint de parler du livre comme des poursuites en cours, et, dès le lendemain de la condamnation, tint à honneur d'exprimer sa sympathie au poëte par la plume de Delvau :

«Point de gloire qui n'ait son ver, ami Baudelaire. Cela doit vous être indifférent et je vous félicite de cette indifférence. Vous ne travaillez pas pour la foule, cher artiste, — vous travaillez pour l'art. Laissez siffler les couleuvres et aboyer les dogues... Retournez [à la solitude]. Les Thébaïdes ont été inventées pour les poëtes. Allez et redites-vous à vous-même ces beaux vers... les vôtres :

«Au-dessus des étangs, au-dessus des vallées...»

Dans son numéro du 26 août, le *Rabelais* publia aussi un compte rendu du procès, sans commentaires.

296. À MADAME AUPICK.

12 juillet 1857.

Ma Chère Mère, je vous ai écrit une assez longue lettre il y a deux ou trois jours, et vous, toujours plus exacte que moi, vous ne me répondez pas. Est-ce que vous seriez en colère (1)?

J'ai le plus grand besoin que cela ne soit pas, car je suis accablé de tourments.

J'ai oublié de vous demander dans cette lettre si l'argent que vous avez reçu vous a suffi.

CHARLES.

---

297. À ÉDOUARD THIERRY.

[Bibliothèque de l'Arsenal.]

14 juillet 1857.

Je ne puis vous offrir (aujourd'hui) pour vous témoigner ma gratitude, que ce *dernier* exemplaire sur papier de choix (2). C'est Asselineau qui l'a déniché dans un tiroir.

(1) La réponse de Mme Aupick s'était sans doute croisée avec ce billet (voir plus haut, page 69, note 1. Quant à son contenu, on peut le présumer de notre numéro 300. La pauvre dame, toujours si férue de respectabilité, avait dû y marquer autant d'agitation que d'angoisse.

(2) Voir la note 2 sous la lettre numéro 294. — L'exemplaire en question, un des vingt sur papier de Hollande, a figuré dans un récent catalogue de la Librairie Ronald Davis. On y voyait la dédicace : *A Édouard Thierry, amitié reconnaissante. — CH. BAUDELAIRE. 14 juillet 1857.* Son premier possesseur, — c'est-à-dire le dédicataire, — y avait fait encarter les deux billets de Baudelaire, relatifs à son article.

Ah! vous m'avez enfin vengé des polissons!

Avant de vous connaître, je n'avais jamais bien compris la puissance de cette méthode souple et onduleuse qui cache et qui montre, et qui n'est éclatante que pour les gens d'esprit!

Votre article est plein à la fois de spiritualité et de politique. Combien je vous remercie d'avoir insisté sur cette immense tristesse, qui est en effet la seule moralité du volume!

Sans vous, personne n'aurait peut-être osé parler de mon mérite littéraire, et tout le monde n'aurait parlé que de l'horreur des sujets.

Vos éloges sont trop grands; mais vous les avez sans doute jugés nécessaires.

Je vous serre la main avec tout le feu d'un homme qui sait ce qu'il vous doit.

Ch. Baudelaire.

---

298. À ACHILLE FOULD [1].

[Environ 20 juillet.]

Monsieur le Ministre,

La lettre que j'ai l'honneur d'écrire à Votre Excellence n'a pas d'autre but que de la remercier de tous les bons offices que j'ai reçus d'elle et du *Moniteur;* je n'accomplis qu'un simple devoir, en un moment où par suite d'une mésaventure incom-

[1] Achille Fould (1800-1867) était alors ministre d'État et de la maison de l'empereur.

préhensible, j'ai peut-être été pour vous l'occasion d'une petite contrariété, ce qui serait pour moi l'objet d'une véritable affliction.

Le Moniteur a publié un excellent article sur le 2e volume des œuvres d'*Edgar Poe*, dont je suis le très orgueilleux traducteur [1]. M. Turgan a mis en lumière le 3e volume (*Arthur Gordon Pym*), un roman admirable [2]. En dernier lieu, *le Moniteur* a imprimé un article merveilleux de M. Édouard Thierry sur un livre de moi actuellement incriminé : *les Fleurs du Mal*. M. Édouard Thierry, avec une prudence vraiment louable, a fait bien comprendre que ce livre ne s'adressait qu'à un petit nombre de lecteurs ; il ne l'a loué que pour les qualités littéraires qu'il a bien voulu y reconnaître, et il a merveilleusement conclu en disant que le désespoir et la tristesse étaient l'unique mais suffisante moralité du livre en question [3].

Que ne vous dois-je pas, Monsieur le Ministre ? Je vous dois plus encore que toutes ces inférieures satisfactions de la vanité littéraire. J'ai longtemps hésité à vous remercier, parce que je ne savais comment m'y prendre. Peut-être M. Pelletier [4] vous a-t-il dit que Madame Aupick, que son mari laissait sans aucune fortune, m'avait, avant de quitter Paris, parlé de la part que Votre Excellence avait prise à la discussion au Conseil d'État [5]. C'est

(1) L'article d'Édouard Thierry (7 avril) dont nous avons donné un extrait dans notre édition des *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*, p. 312-313.

(2) Voir *AVENTURES D'ARTHUR GORDON PYM*, p. 249-253.

(3) Voir la lettre 297.

(4) Secrétaire général au ministère d'État.

(5) Mme Aupick n'avait aucune fortune quand elle avait épousé, en premières noces, François Baudelaire, et celui-ci ne

sous mes yeux que ma mère vous a adressé une lettre particulière de remerciements, à laquelle je n'ai pas osé m'associer par une absurde timidité. Je saisis aujourd'hui l'occasion de vous témoigner ma gratitude pour ce grand service *vraiment personnel.*

J'avais hier l'intention d'adresser une espèce de plaidoirie secrète à M. le Garde des Sceaux; mais j'ai pensé qu'une pareille démarche impliquait presque un aveu de culpabilité, et *je ne me sens pas du tout coupable.* Je suis au contraire très fier d'avoir produit un livre qui ne respire que la terreur et l'horreur du Mal. J'ai donc renoncé à me servir de ce moyen. S'il faut me défendre, je saurai me défendre convenablement.

Aussi bien, Monsieur le Ministre, pourquoi ne vous dirais-je pas avec candeur que je vous demande votre protection, en tant qu'il soit possible de l'obtenir, à vous qui par votre esprit, encore plus que par votre position, vous trouvez le protecteur naturel des Lettres et des Arts? Et les lettres et les arts malheureusement ne se sentent

lui avait reconnu que deux mille francs de rente. C'est dire qu'à la mort du général Aupick qui avait toujours pris au point d'honneur de dépenser ses émoluments, elle avait grand besoin d'être aidée. Mais à Constantinople, c'est seulement avec le rang de ministre plénipotentiaire que le général avait représenté la France; son ambassade à Madrid n'avait duré que deux ans, et son passage au Sénat que quatre. D'où quelques difficultés pour faire bénéficier Mme Aupick des dispositions de la loi du 17 juillet 1856 qui accordait une pension aux veuves peu fortunées des hauts fonctionnaires de l'Empire. Il semble, d'après cette lettre, qu'il n'avait pas fallu moins que l'intervention personnelle du Ministre pour en triompher. — Le décret qui allait valoir à «Caroline Archinbaut-Defayis, veuve du général de division Aupick», de toucher 6.000 francs par an jusqu'à sa mort, est du 25 mai 1857.

jamais assez protégés. Mais croyez bien que s'il ne vous est pas loisible de me l'accorder, je n'en persisterai pas moins à me regarder comme votre obligé; je vous prie donc d'agréer les sentiments de gratitude et de respect avec lesquels je suis,

Monsieur le Ministre,

de Votre Excellence,

Le très humble et très obéissant serviteur[1].

---

299. À POULET-MALASSIS.

20 juillet 1857.

Sérieusement, j'ai besoin de savoir tout de suite quel jour vous serez à Paris.

Ici, pas de saisie. — Qu'est-ce que c'est que la saisie d'Alençon[2]?

Ici, conflit entre les deux ministres, *Moniteur* et Intérieur. M. Abbatucci a dit : « *Vous voulez donc entraver l'attaque*[3]? »

Je vous supplie de ne pas bouger et de ne faire aucune démarche sans moi; vous pourriez me contrecarrer. Je vous en veux beaucoup. Toute

[1] On a tout lieu de croire que l'original de cette lettre était signé *Charles Baudelaire* ou *Ch. Baudelaire.* Mais ce n'est pas sur la lettre que nous avons établi ce texte, c'est sur une copie qu'en avait levée l'auteur, et cette copie ne porte pas de signature.

[2] Nous ne savons rien sur cette saisie-là hormis qu'elle immobilisa longtemps, au greffe d'Alençon, deux cent soixante-dix exemplaires.

[3] Voir la lettre suivante.

l'édition devrait être vendue. *Gardez tout cela pour vous.*

Bien à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

---

300. À MADAME AUPICK.

27 juillet 1857.

Ma chère mère, il ne faut jamais m'incriminer pour mes retards, surtout dans le cas présent.

Demandez à votre cabinet de lecture de Honfleur le numéro du *Moniteur* de *mardi 14 juillet,* vous y trouverez un fastueux éloge de moi [1]; après quoi, quand je vous aurai instruite que *M. Abbatucci* [2] est venu chercher noise à *M. Fould* à propos de cet article, lui disant : *Pourquoi faites-vous l'éloge d'un ouvrage que je veux faire poursuivre!* vous comprendrez que je suis l'occasion d'un conflit entre trois ministres.

M. Fould se trouve obligé de me défendre. Me sacrifiera-t-il? Toute la question est là.

M. Billault [3] est si enragé qu'il a fait défendre au *Pays* de parler de moi. *Cela est absolument illégal;* car je ne suis pas condamné, je ne suis que prévenu [4]. — Je vais avoir communication de l'article dont M. Billault empêche illégalement l'impres-

[1] L'article d'Édouard Thierry, qui, après avoir été recueilli dans les *Articles justificatifs,* prendra place dans l'*Appendice* de la troisième édition des *FLEURS DU MAL* en 1868.

[2] Ministre de la Justice.

[3] Ministre de l'Intérieur.

[4] Cf. les *Notes et Documents pour mon avocat* que nous avons reproduits dans *LES FLEURS DU MAL,* p. 327.

sion ; je le ferai tirer en placards dans l'imprimerie d'un de mes amis[1], j'en adresserai un à *M. Fould*, un à *M. Piétri*[2], un au *juge d'instruction*, un à mon *avocat* (je n'en ai pas encore), et un à *M. Billault* lui-même.

J'ai pour moi : *M. Fould, M. Sainte-Beuve*, et *M. Mérimée* (qui est non seulement un littérateur illustre[3], mais le seul qui représente la littérature au *Sénat*), *M. Piétri*, une puissance très grande, et, comme *M. Mérimée*, l'ami intime de l'empereur.

Il me manque une femme; il y aurait peut-être moyen d'engager la princesse Mathilde dans cette affaire; mais je me creuse en vain le cerveau pour trouver le moyen[4].

[1] Il s'agit de l'article de Barbey d'Aurevilly qui, le 24 juillet, avait prévenu Baudelaire (voir *E.-J. Crépet*, p. 323) que son journal, du fait «d'une convenance facile à comprendre», en refusait l'insertion. Cet article allait voir le jour dans les *Articles justificatifs*, et dans la suite prendra place dans l'*Appendice* de la troisième édition des *Fleurs*.

[2] Préfet de police.

[3] Trois mois auparavant Sainte-Beuve, avec son article élogieux sur *Madame Bovary* (paru au *Moniteur* le 4 mai) avait causé une friction entre le ministre de l'Intérieur et le ministre d'État. Il ne pouvait donc, à un si court intervalle, prendre parti publiquement pour Baudelaire. Il lui fournit du moins ces *Petits moyens de défense* que nous avons reproduits dans *Les Fleurs*, p. 325. — Pour Mérimée, il semble que Baudelaire se soit fait de grandes illusions, car, au lendemain du procès, on le verra définir *Les Fleurs* :

«Un livre très médiocre, où il y a quelques étincelles de poésie, comme il peut y en avoir dans un pauvre garçon qui ne connaît pas la vie et qui en est las parce qu'une grisette l'a trompé.»

Et, douze ans plus tard, loin de reviser son jugement, déclarer que les vers de Baudelaire n'avaient eu «d'autre mérite que d'être contraires aux mœurs».

[4] À défaut de la princesse, nous verrons notre poëte bientôt, par sa lettre du 18 août, demander l'appui... de Mme Sabatier.

J'ai comparu devant le juge d'instruction. Mon interrogatoire a duré 3 heures. J'ai trouvé d'ailleurs un magistrat très bienveillant[1].

Votre exemplaire est relié; je saurai vous le faire parvenir sans danger (car la saisie est opérée). De même pour votre paroissien, dont je ne peux pas confier la reliure à la poste[2]. Ne vous inquiétez de rien. J'ai donné de l'argent au relieur.

J'avais envie de vous cacher tout cela; mais franchement, c'eût été bien absurde. — Ne vous agitez pas inutilement, comme vous faites toujours; d'ailleurs j'ai les épaules solides. Pas de confidences à M. Hémon [*sic*][3].

Vous comprenez que le voyage à Honfleur est singulièrement remis. — D'ailleurs, malgré tout le temps qu'absorbe cette affaire, il faut que je finisse 4 volumes : 3ᵉ *vol.* d'*Edgar Poe,* les *Poëmes nocturnes* (de moi), les *Curiosités esthétiques* (de moi) et le *Mangeur d'opium* (traduction d'un ouvrage de De Quincey). En outre, avant la fin de l'année, il faudrait que je fisse à Honfleur mon drame et un roman[4].

Tout le monde m'engage à ne pas souffler mot à l'audience, dans la crainte que je ne cède à un de mes accès de colère.

On m'engage aussi à prendre un avocat célèbre et en bonnes relations avec le *ministère d'État, M. Chaix d'Est-Ange,* par exemple.

(1) Il s'appelait M. Charles Camusat-Busserolles (voir *LES FLEURS*, p. 327).

(2) Pour l'exemplaire de Mᵐᵉ Aupick, voyez page 106, note 1; pour le paroissien, les numéros 285 et 287.

(3) Lire Emon.

(4) Le drame, probablement *L'Ivrogne*, peut-être *Le Marquis du Iᵉʳ Houzards.* — Pour le roman, voyez tome I, page 395.

Je vous embrasse bien, et vous prie de ne considérer ce scandale (qui cause une vraie émotion dans Paris) que comme le fondement de ma fortune.

CHARLES.

Je n'ai pas besoin de vous dire que le livre se vend toujours, mais secrètement, et le double du prix ordinaire[1].

---

301. À Mᵉ CHAIX D'EST-ANGE FILS.

[Fin juillet 1857[2].]

Je vous supplie, cher Monsieur, de ne pas négliger les monstruosités de *La Chute d'un Ange.* Si vous voulez, je chercherai avec vous les passages[3].

Décidément citez (avec dégoût et horreur) les bonnes ordures de Béranger : *le bon Dieu, Margot, Jeanneton* (ou *Jeannette*)[4].

Tout à vous.

CHARLES BAUDELAIRE[5].

---

[1] Sur l'autographe, de la main de Mᵐᵉ Aupick : «*Répondu le 29 juillet 1857*».

[2] On a vu Baudelaire mander à sa mère le 27 juillet qu'il n'avait pas encore d'avocat.

[3-4] Chaix d'Est-Ange, dans sa plaidoirie, mentionnera seulement *La Chute d'un Ange,* mais il citera de nombreuses strophes du *Désespoir,* et, de Béranger, il retiendra surtout *La Grand'mère* et *Jeannette.*

[5] En publiant ce billet, «Rastignac» le commentait, en substance, comme suit :

301 *bis.* À MAXIME DU CAMP.

6 août 1857.

Mon cher Du Camp, vous m'avez autorisé par votre excellente cordialité à user et à abuser de vous. Rendez-moi cette petite justice que j'en use peu pour moi-même.

M. *Ernest Lebloys*[1], qui vous remettra cette lettre, *vaut mieux que moi,* et je désirerais qu'il obtînt l'appui de M. Laurent Pichat qui m'a fait comprendre assez durement que je n'étais pas un *homme pur*[2].

M. *Lebloys a toutes les qualités qui vous rendent si aimable,* et je crois qu'il sera votre ami; du moins j'en ai jugé ainsi, moi qui tiens à être toujours le vôtre.

«Baudelaire raisonnait là... comme ces gens qui répliquent à tout ce qu'on leur dit : — Vous en êtes un autre!

«— Moi, ordurier? Eh bien, et Béranger?»

Évidemment Rastignac aurait été fondé à parler de la sorte si l'on trouvait des *ordures* dans *LES FLEURS DU MAL.* Mais s'en trouve-t-il? C'est là toute la question.

— Quant aux instructions données par le poëte à Me Chaix d'Est-Ange, voir aussi, dans notre édition des *FLEURS,* p. 326-328, les *Notes et Documents pour mon avocat.*

(1) Républicain ardent, auteur de plusieurs ouvrages dirigés contre le régime impérial, Ernest Lebloys était un vieil ami de Baudelaire qu'il avait, en 1849, avec Marc Trapadoux, assisté, comme témoin, dans son «affaire» avec Armand Barthet. (Sur ce duel manqué, v. Charles Monselet, *Mes Souvenirs*).

(2) Rédacteur-propriétaire de la *Revue de Paris,* de 1854 à 1858, qui professait des idées très avancées et que la conversion de Baudelaire à l'autoritarisme de Joseph de Maistre avait certainement autant surpris que choqué. Il allait bientôt le montrer en consacrant à notre auteur, à l'occasion des *Fleurs du Mal,* l'«éreintement» que nous avons dit (page 59, note 4).

Nouvelles, articles, entendez-vous avec lui, — je ne puis pas vous en dire davantage, puisque depuis longtemps j'ignore ce qui se passe à la *Revue de Paris, et que d'ailleurs je n'y ai jamais connu que vous.*

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

302. À Mᴱ CHAIX D'EST-ANGE FILS [1].

Dimanche, 16 août 1857.

Cher Monsieur, en attendant que je puisse vous voir, demain à 2 heures, comme nous en sommes convenus, je m'occupe de vous ardemment, et je crois que je pourrai vous donner demain *tout* [2] ce que vous m'avez demandé.

Je vous prie instamment de ne pas oublier mon interrogatoire et de lire *d'un bout à l'autre* [3]

les deux articles nouveaux que je vous transmets :

[1] Il semble que le destinataire de ce billet ait dû être Chaix d'Est-Ange. Cependant il n'est pas impossible qu'il se soit agi de Louis-Nicolas Rapetti, auteur de deux ouvrages que Poulet-Malassis publia en 1857-1858 et qui, fort bien vu des Tuileries, était en position de servir Baudelaire et s'y employa (voir la lettre à Poulet-Malassis en date du 13 avril 1858).

[2] Vraisemblablement, si le billet était adressé à Chaix d'Est-Ange, les *Notes et Documents pour mon avocat* que nous avons reproduits dans *LES FLEURS*, nous l'avons déjà rappelé, p. 326-328.

[3] Cette pièce, qui était intitulée : *Sommaire de mon interrogatoire et ma justification devant le juge d'instruction,* ne nous est malheureusement pas parvenue.

l'un dans la *Chronique*[1]
l'autre dans le *Présent*[2].

Édouard Goepp est un pseudonyme. Je vous dirai le nom de l'auteur[3].

Veuillez agréer les sentiments d'une cordiale amitié, et croyez que je suis bien touché de l'attention que vous accordez à ma vilaine affaire.

CH. BAUDELAIRE.

---

303. À SAINTE-BEUVE.

Mardi, 18 août 1857.

Ah! cher ami, j'ai quelque chose de bien grave, de bien lourd à vous demander[4]. Je voulais vous l'écrire, et puis j'aime mieux le dire. Il y a quinze jours que je change à chaque instant d'idée

(1) Il était d'Édouard Gœpp, fonctionnaire au ministère de l'Instruction publique, et collaborateur de la *Revue contemporaine* et de la *Revue anecdotique*. Baudelaire y était célébré comme l'égal de Racine, et *LES FLEURS* qualifiées «un véritable événement littéraire».

(2) De F. Dulamon (23 juillet 1857). Baudelaire l'allait comprendre dans ses *Articles justificatifs*. Il a été recueilli dans l'*Appendice* de la troisième édition des *FLEURS*.

(3) Le nom de Gœpp, rappelant *Les Guêpes* d'Alphonse Karr, devait inciter à ce soupçon, mais Baudelaire se trompait, voir à ce sujet la *Revue anecdotique*, deuxième quinzaine de juillet 1860.

(4) Son assistance et sa protection. Sainte-Beuve, dès le 20 juin, avait remercié Baudelaire de l'envoi de ses *FLEURS* par des félicitations tempérées de réserves. Mais sa situation, nous l'avons dit déjà (voir la note 3, page 80), ne lui permettait pas de prendre parti pour son jeune ami sans encourir les censures ministérielles.

à ce sujet, mais mon avocat (Chaix d'Est-Ange fils) exige que je vous en parle; et je serais vraiment bien heureux que vous pussiez m'accorder aujourd'hui un petit entretien de trois minutes, — où vous voudrez, chez vous ou ailleurs. — Je n'ai pas voulu tomber chez vous, à l'improviste. Il me semble toujours, quand je m'achemine vers la rue Montparnasse, que je vais visiter ce sage merveilleux, assis dans une tulipe d'or, et dont la voix parlait aux importuns avec le retentissement d'une trompette.

J'attends, ce matin, des exemplaires de ma brochure[1]; je vous en remettrai un en même temps.

Votre bien affectionné.

Ch. Baudelaire.

---

304. À MADAME SABATIER.

Mardi 18 août 1857.

Chère Madame,

Vous n'avez pas cru un seul instant, n'est-ce pas? que j'aie pu vous oublier. Je vous ai, dès la publication, réservé un exemplaire de choix[2], et, s'il est revêtu d'un habit si indigne de vous, ce n'est pas ma faute, c'est celle de mon relieur, à qui j'avais commandé quelque chose de beaucoup plus spirituel.

(1) *Articles justificatifs pour Charles Baudelaire, auteur des FLEURS DU MAL,* brochure tirée à 100 exemplaires qui furent distribués aux critiques et aux juges.

(2) Pour cet exemplaire, voir tome I, page 264, note 1. Ajoutons qu'il présentait les particularités suivantes : 1/2 reliure en maroquin vert clair, pas de couverture, tête dorée, légèrement rogné.

Croiriez-vous que les misérables (je parle du juge d'instruction, du procureur etc.) ont osé incriminer, entre autres morceaux, deux des pièces composées pour ma chère Idole (*Tout Entière* et *A Celle qui est trop gaie*)? Cette dernière est celle que le vénérable Sainte-Beuve déclare la meilleure du volume[1].

Voilà la première fois que je vous écris avec ma vraie écriture[2]. Si je n'étais pas accablé d'affaires et de lettres (c'est après-demain l'audience), je profiterais de cette occasion pour vous demander pardon de tant de folies et d'enfantillages. Mais d'ailleurs, ne vous en êtes-vous pas suffisamment vengée, surtout avec votre petite sœur? Ah! le petit monstre! Elle m'a glacé, un jour que, nous étant rencontrés elle partit d'un grand éclat de rire à ma face, et me dit : *êtes-vous toujours amoureux de ma sœur, et lui écrivez-vous toujours de superbes lettres?* — J'ai compris, d'abord que quand je voulais me cacher, je me cachais fort mal[3], et ensuite que sous votre charmant visage, vous déguisiez un esprit peu charitable. Les polissons sont *amoureux,* mais les poëtes sont *idolâtres,* et votre sœur est peu faite, je crois, pour comprendre les choses éternelles[4].

(1) Dans sa lettre du 20 juin 1857 (*Correspondance, I*).

(2) On remarquera qu'à la différence des lettres antérieures à Mme Sabatier, celle-ci est signée.

(3) Fort mal en effet, puisqu'il avait publié sous son nom, et dans une revue aussi lue que la *Revue des Deux Mondes,* des pièces de vers qu'il lui avait adressées sous l'anonymat et en contrefaisant son écriture.

(4) Sur cette petite sœur que les familiers d'Apollonie appelaient Bébé, on trouvera quelques renseignements dans le récent ouvrage de M. André Billy : *La Présidente et ses amis.*

Permettez-moi donc, au risque de vous divertir, aussi, de renouveler ces protestations qui ont tant diverti cette petite folle. Supposez un amalgame de rêverie, de sympathie, de respect, avec mille enfantillages pleins de sérieux, vous aurez un à peu près de ce quelque chose très sincère que je ne me sens pas capable de mieux définir.

Vous oublier n'est pas possible. On dit qu'il a existé des poëtes qui ont vécu toute leur vie, les yeux fixés sur une image chérie. Je crois, en effet (mais j'y suis trop intéressé), *que la fidélité est un des signes du génie.*

Vous êtes plus qu'une image rêvée et chérie, vous êtes ma *superstition.* Quand je fais quelque grosse sottise, je me dis : *Mon Dieu! si elle le savait!* Quand je fais quelque chose de bien, je me dis : *Voilà quelque chose qui me rapproche d'elle, — en esprit.*

Et la dernière fois que j'ai eu le bonheur (bien malgré moi) de vous rencontrer! car vous ignorez avec quel soin je vous fuis! — je me disais : il serait singulier que cette voiture l'attendît, je ferais peut-être bien de prendre un autre chemin. — Et puis : *Bonsoir, Monsieur!* avec cette voix aimée dont le timbre enchante et déchire. Je m'en suis allé, répétant tout le long de mon chemin : *Bonsoir, Monsieur!* en essayant de contrefaire votre voix.

J'ai vu mes juges jeudi dernier. Je ne dirai pas qu'ils ne sont pas beaux; ils sont abominablement laids; et leur âme doit ressembler à leur visage.

Flaubert avait pour lui l'impératrice. Il me manque une femme[1]. Et la pensée bizarre que

[1] Cf. la lettre à Mme Aupick, 27 juillet 1857.

peut-être vous pourriez, par des relations et des canaux peut-être compliqués, faire arriver un mot sensé à une de ces grosses cervelles, s'est emparée de moi, il y a quelques jours.

L'audience est pour après-demain matin, jeudi.

Les monstres se nomment :

Président............ DUPATY.
Procureur impérial... PINARD (redoutable).
Juges............... DELESVAUX.
— .... DE PONTON D'AMÉCOURT.
— .... NACQUART.

6e Chambre correctionnelle.

Je veux laisser toutes ces trivialités de côté.

Rappelez-vous que quelqu'un pense à vous, que sa pensée n'a jamais rien de trivial, et qu'il vous en veut un peu de votre malicieuse *gaîté.*

Je vous prie très ardemment de garder désormais pour vous tout ce que je pourrai vous confier. Vous êtes ma compagnie ordinaire, et mon secret. C'est cette intimité, où je me donne la réplique depuis si longtemps, qui m'a donné l'audace de ce ton si familier.

Adieu, chère Madame, je baise vos mains avec toute ma dévotion.

Tous les vers compris entre la page 84 et la page 105 vous appartiennent[1].

CHARLES BAUDELAIRE.

---

[1] C'est-à-dire : *Tout entière. — Que diras-tu ce soir?... — Le Flambeau vivant. — A Celle qui est trop gaie. — Réversibilité. — Confession. — L'Aube spirituelle. — Harmonie du soir. — Le Flacon.*

305. À LA MÊME.

Lundi 24 août 1857.

Très chère amie,

Puisque vous aimez le grand Jules[1], le voilà! Dumas a repris presque aussitôt son plâtre, moulé sur un bronze du musée de Besançon. Il n'y avait que trois épreuves tirées. Celle-ci est la moins mauvaise.

CHARLES BAUDELAIRE.

---

306. À GUSTAVE FLAUBERT.

Mardi, 25 août 1857.

Cher ami, je vous écris à la hâte un petit mot avant cinq heures, uniquement pour vous prouver mon repentir de n'avoir pas répondu à vos affectueux sentiments[2]. Mais si vous saviez dans quel

[1] Ce billet autographe qui a passé en vente en novembre 1935, portait de la main d'un tiers l'explication suivante : «En lui envoyant le portrait de Barbey d'Aurevilly». En réalité il s'agit ici de Jules César. Le conservateur du musée de Besançon que nous avons interrogé à ce sujet, a bien voulu nous répondre :

«Le bronze a 25 centimètres de hauteur. Il est du seizième siècle italien. On connaît son histoire depuis 1825. Il fut acheté à un fripier par l'antiquaire Riduet qui le vendit à un collectionneur de Dijon, de Champy. En 1852, il fut acheté par le musée de Besançon à cet amateur.»

[2] Dès qu'il avait appris les poursuites dont son ami était l'objet, Flaubert, se souvenant d'avoir lui-même subi une pareille épreuve quelques mois auparavant avec *Madame Bovary*, n'avait pas manqué de lui marquer sa sympathie et de lui demander de le tenir au courant (voir ses lettres, *Correspondance*, 3e série, p. 134 et 147, Louis Conard, édit., 1910).

abîme d'occupations puériles j'ai été plongé! Et l'article sur *Madame Bovary* recule encore de quelques jours[1]! Quelle interruption dans la vie qu'une aventure ridicule!

La comédie s'est jouée jeudi[2], cela a duré longtemps!

Enfin, 300 fr. d'amende, 200 fr. pour les éditeurs, suppression des numéros 20, 30, 39, 80, 81 et 87[3]. Je vous écrirai longuement cette nuit[4].

Tout à vous, vous le savez.

Ch. Baudelaire.

---

307. À POULET-MALASSIS.

[Fin août.]

Cher ami.

Je vais voir M. Pinard[5] et M. Vaïsse[6], à 6 h.; comme j'ai beaucoup à faire dans les quatre derniers jours, j'eusse été heureux de régler dès ce

(1) Cet article parut enfin dans *l'Artiste* du 18 octobre sous le titre: *Gustave Flaubert.* On le trouvera dans *L'ART ROMANTIQUE.*

(2) 21 août.

(3) C'est-à-dire des pièces intitulées : *A Celle qui est trop gaie.* — *Les Bijoux.* — *Le Léthé.* — *Lesbos.* — *Femmes damnées.* — *Les Métamorphoses du vampire.*

(4) La lettre annoncée n'a jamais été retrouvée.

(5) Substitut du procureur impérial qui avait requis dans l'affaire des *FLEURS DU MAL.* Il ne dut pas se montrer bien terrible au cours de cette entrevue, puisqu'on trouve son nom sur une liste établie par Baudelaire pour le service d'un de ses livres. Peut-être Ernest Pinard aussi bien n'était-il pas fier d'avoir tenu un rôle dans ce procès-là, car son réquisitoire du 20 août ne se rencontre pas dans le recueil de ses *Œuvres judiciaires.*

(6) Procureur général à la Cour de Paris.

soir, avec vous, la marche que nous allons suivre, si je ne fais pas appel.

Si je consens à me soumettre tout de suite[1], il y aura remise des amendes.

C. B.

---

308. À MADAME SABATIER[2].

31 août 1857.

J'ai détruit ce torrent d'enfantillages amassé sur ma table. Je ne l'ai pas trouvé assez grave pour vous, chère bien aimée. — Je reprends vos deux lettres, et j'y fais une nouvelle réponse.

Il me faut pour cela un peu de courage; car j'ai abominablement mal aux nerfs, à en crier, et je me suis réveillé avec l'inexplicable malaise moral que j'ai emporté hier soir de chez vous.

... manque absolu de pudeur.

C'est pour cela que tu m'es encore plus chère.

Il me semble que je suis à toi depuis le premier jour où je t'ai vu. Tu en feras ce que tu voudras, mais je suis à toi, de corps, d'esprit et de cœur.

Je t'engage à bien cacher cette lettre, malheureuse! — *Sais-tu réellement ce que tu dis?* Il y a des gens pour mettre en prison ceux qui ne paient pas leurs lettres de change, mais les serments de l'amitié et de l'amour, personne n'en punit la violation.

[1] Ce qu'il fera en définitive.

[2] Faut-il rappeler que cette lettre se place au lendemain de la victoire, si souvent contestée d'ailleurs, de Baudelaire? Cette aventure, — ou ce fiasco, — a fait couler tant d'encre que nous croyons inutile de la commenter une fois de plus, d'autant que la place nous en manquerait.

Aussi je t'ai dit hier : Vous m'oublierez; vous me trahirez; celui qui vous amuse vous ennuiera. — Et j'ajoute aujourd'hui : celui-là seul souffrira qui comme un imbécile prend au sérieux les choses de l'âme. — Vous voyez, ma bien belle chérie, que j'ai d'*odieux* préjugés à l'endroit des femmes. — Bref, je n'ai pas *la foi.* — Vous avez l'âme belle, mais en somme, c'est une âme féminine.

Voyez comme en peu de jours notre situation a été bouleversée. D'abord nous sommes tous les deux possédés de la peur d'affliger un honnête homme qui a le bonheur d'être toujours amoureux [1].

Ensuite nous avons peur de notre propre orage, parce que nous savons (moi, surtout) qu'il y a des nœuds difficiles à délier.

Et enfin, enfin, il y a quelques jours, tu étais une divinité, ce qui est si commode, ce qui est si beau, si inviolable. Te voilà femme maintenant. — Et si par malheur pour moi j'acquiers le droit d'être jaloux! ah! quelle horreur seulement d'y penser! mais avec une personne telle que vous, dont les yeux sont pleins de sourires et de grâces pour tout le monde, on doit souffrir le martyre.

La seconde lettre porte un cachet d'une solennité qui me plairait si j'étais bien sûr que vous la comprenez. *Never meet or never part!* Cela veut dire positivement qu'il vaudrait bien mieux ne s'être jamais connu, mais que quand on s'est connu, on ne doit pas se quitter. Sur une lettre d'adieux, ce cachet serait très plaisant.

Enfin, arrive ce que pourra. Je suis un peu fata-

[1] Alfred Mosselman, alors l'amant en titre d'Apollonie.

liste. Mais ce que je sais bien, c'est que j'ai horreur de la passion [1], — parce que je la connais, avec toutes ses ignominies ; — et voilà que l'image bien aimée qui dominait toutes les aventures de la vie devient trop séduisante.

Je n'ose pas trop relire cette lettre ; je serais peut-être obligé de la modifier ; car je crains bien de vous affliger ; il me semble que j'ai dû laisser percer quelque chose de la vilaine partie de mon caractère.

Il me paraît impossible de vous faire aller ainsi dans cette sale rue J.-J.-Rousseau [2]. Car j'ai bien d'autres choses à vous dire. Il faut donc que vous m'écriviez pour m'indiquer un moyen.

Quant à notre petit projet, s'il devient possible, avertissez-moi quelques jours d'avance.

Adieu, chère bien aimée ; je vous en veux un peu d'être trop charmante. Songez donc que quand j'emporte le parfum de vos bras et de vos cheveux, j'emporte aussi le désir d'y revenir. Et alors, quelle insupportable obsession !

CHARLES.

Décidément, je porte ceci moi-même rue J.-J.-Rousseau, dans la crainte que vous n'y alliez aujourd'hui. — Cela y sera plus tôt [3].

[1] Cf. le vers 3 du *Sonnet d'automne* :

Je hais la passion et l'esprit me fait mal !

[2] La plupart des commentateurs ont voulu trouver ici l'adresse d'un hôtel meublé ou d'un pied-à-terre discret. Nous croyons, pour notre part, qu'il s'agissait tout simplement de la poste restante du Bureau Central, la seule alors existante.

[3] On trouvera la réponse désolée de Mme Sabatier dans *E.-J. CRÉPET,* où tout un chapitre (p. 114-127) est consacré à cette cruelle histoire.

309. À LA MÊME.

H. MARIN[1].
Avoué de 1re Instance,
60, rue de Richelieu.

[S. d.]

Si je n'ai pas le plaisir de vous trouver, je vous laisserai les babioles[2] que je désirais vous faire lire.

Je les emprunte à un de mes amis.

Tout à vous, de cœur.

C. B.

---

310. À LA MÊME.

Dimanche.

Comme je sens que je ne vous trouverai pas, je prépare un mot, d'avance.

Avant-hier j'étais venu pour vous dire une chose que vous savez et dont vous ne doutez pas, c'est que je suis toujours consterné et affligé de tout ce qui vous afflige.

Je comptais dîner avec vous et Mosselmann[3] [*sic*], mais ce fut un dîner dont la grâce était absente. Car vous ne pouvez présumer que le monsieur russe vous ait remplacé[4]. — Pour moi, du moins.

Tout à vous. Mille amitiés.

C. B.

---

(1) Voyez page 146, note 2.
(2) Cf. le billet à la même, 17 novembre suivant.
(3) Voir la note de la page 93.
(4) Probablement Sasonoff, dont nous avons parlé dans la note 3, page 17, ou, peut-être Ivan Tourguénev.

311. À LA MÊME.

Mardi 8 septembre 1857.

Chère Madame,

Je vous écris de chez Rouvière[1] qui ne peut m'offrir que deux stalles de balcon pour la 1re représentation du *Roi Lear* (vendredi). Je suis vraiment bien honteux, car j'eusse vivement désiré vous envoyer une loge. Ces stalles seront évidemment bonnes, et si M. Mosselman voulait bien accepter une de mes stalles, vous iriez demander l'hospitalité à Théophile[2] qui assurément recevra une loge de la Direction du Cirque.

Ayez la bonté de me répondre un petit mot.

Je vous baise très humblement vos royales mains.

CH. BAUDELAIRE.

---

312. À LA MÊME.

10 septembre 1857.

Il se trouve, chère Madame, que cette représentation est avancée d'un jour.

Je n'entends pas grand'chose aux billets. Cependant ceux-ci ne me paraissent pas mauvais. Si

[1] Baudelaire, dans ses articles sur Rouvière (*L'ART ROMANTIQUE*), a cité *Le Roi Lear* parmi les rôles de ce grand artiste.

[2] Gautier, un des plus intimes amis de la Présidente, — celui-là même qui lui avait fait adopter pour devise le *Vis superba formæ* de Jehan Second.

vous jugez à propos de vous en servir, je m'arrangerai pour aller là-bas de mon côté; si vous jugez bon que j'aille chercher M. Mosselman chez vous, j'irai, à l'heure que vous voudrez bien m'indiquer.

Ayez l'obligeance de me répondre par le commissionnaire, car je ne rentrerai chez moi que tard.

Tout à vous.

Ch. Baudelaire.

---

313. À LA MÊME.

Dimanche, 13 septembre 1857.

Chère Madame,

Je serai obligé ce soir de me priver du plaisir de dîner chez vous. Je suis accablé d'affaires empiétant même sur le dimanche soir. De plus, quelques mésaventures que je n'ai pas méritées m'ont mis assez de noir dans l'esprit pour faire de moi un piteux convive, — plus piteux que d'ordinaire, — n'étant jamais bien gai.

Cependant, je saurai aller vous souhaiter un petit bonsoir, ainsi qu'à nos excellents amis. — Je vous supplie de ne pas mal interpréter mes très-humbles excuses[1].

Présentez mes amitiés à tout le monde.

Charles Baudelaire.

---

[1] Voir la réponse de Mme Sabatier dans *E.-J. Crépet*, p. 125.

314. À LA MÊME.

[Madame A. Sabatier,
4, rue Frochot, Paris.]

Vendredi 25 sept. 1857.

Très chère amie,

J'ai commis hier une énorme sottise. Sachant que vous aimez les vieilleries et les bibelots, j'avais avisé depuis longtemps un encrier qui pouvait vous plaire. Mais je n'osais pas vous l'envoyer. Un de mes amis a montré l'intention de s'en emparer, et cela m'a décidé. Mais jugez de mon désappointement quand j'ai trouvé un objet usé, écorné, éraillé, qui avait l'air si joli, derrière la vitre.

Quant à la grosse sottise, la voici : je n'ai laissé au marchand ni ma carte, ni un mot pour vous, de façon que l'objet a dû tomber chez vous, comme un mystère : c'est moi, le coupable. Ne soupçonnez donc personne. Je n'ai réfléchi à ma sottise que ce soir.

— Croyez aux affectueux sentiments de votre bien dévoué ami et serviteur.

CH. BAUDELAIRE.

---

315. À POULET-MALASSIS.

9 octobre 1857.

Je tardais, mon cher ami, à vous envoyer ce billet, parce que je voulais en même temps vous écrire une longue lettre sur tous mes griefs contre

vous. Vous l'aurez, cette lettre, aussitôt que j'aurai deux heures à moi. *Mon intérêt et le vôtre!* Vous vous moquez de moi, mon cher ami. Vous usez surtout contre vos intimes de votre déplorable faculté d'impertinence.

Si vous pouviez comprendre quel tort vous vous êtes fait avec votre ridicule opération chirurgicale[1]! Les plaintes ont tardé quelque temps. Enfin, elles ont fait explosion. Naturellement, comme j'en avais le droit, j'ai tout rejeté sur Malassis.

Tout ce que je vous demande, *pour le moment,* mais avec insistance, une espèce de prière (car quelle formule employer avec un tempérament aussi léger que le vôtre?), c'est de ne pas faire de nouveaux cartons, avant de nous être entendus tous les deux sur la manière de les faire. Il sera peut-être nécessaire *d'indemniser* avec un exemplaire raisonnable quelques-uns des cent imbéciles qui sont tombés dans le piège.

Bien à vous.

Ch. Baudelaire.

Mes respects à votre mère et mes amitiés à nos amis.

---

[1] On lit en marge de la lettre autographe, et de la main du destinataire : «Le retranchement des pièces condamnées dans quelques exemplaires, pour donner une satisfaction apparente au tribunal». En réalité «l'opération chirurgicale» n'avait pas porté sur moins d'une centaine d'exemplaires. Et pourtant sur la fin d'août 1857, Poulet-Malassis avait écrit à Charles Asselineau, au sujet des *Fleurs du Mal* :

«Cette affaire est coulée; et quant à moi je mettrais plutôt toute l'édition en terre que de consentir à la mutilation du livre. Il se vendra comme il est dit et comme il pourra, mais jamais avec des cartons.»

316. À L'IMPÉRATRICE.

6 novembre 1857.

Madame,

Il faut toute la prodigieuse présomption d'un poëte pour oser occuper l'attention de Votre Majesté d'un cas aussi petit que le mien. J'ai eu le malheur d'être condamné pour un recueil de poësies intitulé : LES FLEURS DU MAL, l'horrible franchise de mon titre ne m'ayant pas suffisamment protégé. J'avais cru faire une belle et grande œuvre, surtout une œuvre claire ; elle a été jugée assez obscure pour que je sois condamné à refaire le livre et à retrancher quelques morceaux (*six* sur *cent*). Je dois dire que j'ai été traité par la Justice avec une courtoisie admirable, et que les termes mêmes du jugement impliquent la reconnaissance de mes hautes et pures intentions. Mais l'amende, grossie de frais inintelligibles pour moi, dépasse les facultés de la pauvreté proverbiale des poëtes, et, encouragé par tant de preuves d'estime que j'ai reçues d'amis si haut placés, et en même temps persuadé que le cœur de l'Impératrice est ouvert à la pitié pour toutes les tribulations, les spirituelles comme les matérielles, j'ai conçu le projet, après une indécision et une timidité de dix jours, de solliciter la gracieuse bonté de Votre Majesté et de la prier d'intervenir pour moi auprès de M. le Ministre de la Justice.

Daignez, Madame, agréer l'hommage des sen-

timents de profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être

De Votre Majesté

Je très dévoué et très obéissant

serviteur et sujet,

CHARLES BAUDELAIRE[1].

19, quai Voltaire.

---

317. À MADAME SABATIER.

17 novembre 1857.

Très chère Amie, je me proposais de vous demander aujourd'hui la permission de vous faire une de ces bonnes visites où vous jouez, sans le

[1] M. H. Patry (*Revue d'histoire littéraire de la France,* janvier-mars 1922) a reconstitué l'histoire de cette supplique à dater du jour de l'envoi jusqu'à l'instant de la décision dont elle fut l'objet : 19 novembre 1857, le secrétaire des Commandements de l'Impératrice transmet la supplique au ministre de la Justice qui l'enregistre le 21 et la dirige sur la Division criminelle, laquelle, le 25, demande des renseignements au parquet sur le procès des *Fleurs.* 12 décembre : le procureur général impérial, qui se trouve être l'ancien avocat de Baudelaire, M. Chaix d'Est-Ange, répond qu'étant donné la bonne foi du poëte, il ne voit pas d'inconvénient à ce que l'amende soit réduite à 100 francs. Mais le 7 janvier 1858, l'Intérieur se prononce contre la prise en considération du recours en grâce. 13 janvier : la Direction criminelle fait sien l'avis du procureur impérial... sauf un chef de bureau qui demande le maintien de l'amende. 14 janvier : le directeur des Affaires criminelles et des Grâces réclame un supplément d'enquête. 20 janvier : le Garde des Sceaux (Abbatucci) réduit l'amende à 50 francs parce que «le condamné témoigne du repentir» et en avise : 1° le ministre des Finances qui en informe l'Enregistrement ; 2° le procureur impérial qui ordonne de porter la mention de la décision en marge du jugement ; 3° le Secrétaire des Commandements de l'Impératrice.

savoir, le rôle divin du médecin. Mais je viens de recevoir un *Monsieur* galonné muni d'une lettre du Ministre qui veut me voir aujourd'hui. Cela me dérange et m'ennuie[1].

J'ignore absolument quand je pourrai jouir de votre dimanche, car j'ai commencé ce *tour de force* dont je ne suis capable que si rarement[2].

Je vous envoie les livres que je désirais vous faire lire. *L'Ensorcelée* est d'une nature beaucoup plus élevée que *La Vieille Maîtresse.* Mais j'ai le malheur de m'entendre si peu avec vous que je crains bien que vous ne partagiez pas mon enthousiasme, — enthousiasme ancien, il est vrai, et que je vérifierai de nouveau quand vous aurez fini[3].

Mes amitiés à M. Mosselmann.

Votre bien dévoué.

Ch. Baudelaire.

---

318. À MONSIEUR FOWLER[4].

27 novembre 1857.

Excusez-moi de ne pas régler immédiatement notre compte. J'ai été saisi deux fois ce mois-ci; j'ai été malade, et, pour comble d'embarras, il m'a été volé de l'argent.

(1) Il est présumable que cette convocation était dans quelque rapport, soit avec la requête à l'Impératrice, qu'on vient de lire, soit avec l'article sur *Madame Bovary,* lequel, on le verra bientôt (page 105), manqua être retenu par le parquet.

(2) La Présidente recevait ses intimes à dîner tous les dimanches. — *Ce tour de force,* l'exercice de sa faculté poétique sans doute.

(3) Voir la lettre à Poulet-Malassis, 13 novembre 1858.

(4) Libraire au Palais-Royal, 6, rue Montpensier.

Je vous affirme positivement que le compte, dont j'ignore le chiffre, sera soldé le mois prochain[1]... Les ennuis de toute nature dont je suis affligé sont tels que je n'ai pas lu votre lettre...

Ch. Baudelaire.

---

319. À JULIEN TURGAN.

Mercredi 9 décembre 1857.

Voilà, mon cher ami, le commencement de ce ragoût délicat[2]. Si vous tenez à le lire, vous pourrez le lire plus facilement ainsi, c'est-à-dire au fur et à mesure. — Les paquets que vous recevrez journellement seront gros, et je crois que tout sera fini le 15. — J'ai supposé que cela ne pouvait pas aller au delà de 10 ou 11 feuilletons, le texte anglais donnant 188.392 lettres; mais vous savez que la traduction française, contenant beaucoup moins de monosyllabes, est toujours plus longue.

Tout à vous, et merci de votre amitié.

Ch. Baudelaire.

Je n'ai pas encore pu aller chez le brocheur où se sont réfugiées les dernières feuilles des *Fleurs du Mal*[3].

---

(1) Nous donnons ce billet d'après un catalogue d'autographes, et il paraît évident que les points de suspension correspondent ici à des suppressions.

(2) Il s'agissait de l'adaptation des *Confessions d'un mangeur d'opium* (*PARADIS ARTIFICIELS*) qui finalement passeront à la *Revue contemporaine*, et non au *Moniteur*.

(3) Voir la lettre à Eug. de Broise, page 59, note 3.

320. À ANCELLE.

Alençon[1], 17 décembre 57.

Mon cher Ancelle, je suis retourné chez vous deux fois et je ne vous ai pas trouvé. Comme j'avais encore des préparatifs et des emplettes à faire, je me suis permis de prendre de l'argent à M. Blanché[2]; — et maintenant, lors de mon retour, je me soumetrai [*sic*] à telle réduction mensuelle qu'il vous plaira.

Je vous écrirai sans doute d'Honfleur.

Bien à vous.

Ch. Baudelaire.

Vous m'avez joué un bon tour avec la voiture. Nous vous avons attendu très longtemps.

---

321. À MADAME AUPICK.

25 décembre 1857, jour de Noël.

Ma chère mère, je vais ce soir ou cette nuit (hélas! si j'en ai le temps) vous écrire une longue lettre et vous expédier un paquet préparé pour vous depuis longtemps. Je dis : *si j'en ai le temps*, car je suis tombé depuis *plusieurs mois* dans une de ces affreuses langueurs qui interrompent tout; ma table est depuis le commencement du mois chargée

(1) Baudelaire était alors l'hôte de Poulet-Malassis.
(2) A qui Ancelle avait cédé son étude notariale de Neuilly.

d'épreuves auxquelles je n'avais pas le courage de mettre la main, et il vient toujours un moment où il faut, avec une grande douleur, sortir de ces abîmes d'indolence.

Ces maudites fêtes ont le privilège de nous rappeler cruellement la fuite du temps, et comme il est mal rempli, et comme il est plein de douleurs! Je vous expliquerai ce soir comment j'ai été conduit, après avoir pris la résolution de m'occuper sans cesse de vous, à fermer brusquement toute confidence, et si je ne suis pas tout à fait compris, au moins avouerez-vous que j'étais en quelque sorte excusable.

La solitude, sans affections et sans travail, est certainement quelque chose d'horrible; mais je suis sûr, car vous avez plus de courage que moi, que vous supportez la vôtre mieux que je ne supporte la mienne. Je suis dans un état assez pitoyable, d'esprit et de corps, à ce point que j'envie le sort de tout le monde.

Le paquet que je vous réservais est composé d'abord de quelques articles de moi qui ont paru dans la seconde partie de l'année (j'ai encore été appelé au parquet et j'ai failli être poursuivi, pour l'article sur *Mad. Bovary*[1], livre poursuivi mais acquitté); ensuite de quelques-uns des articles publiés à propos des *Fleurs du Mal;* par ces *quelques-uns* (car il y en a eu tant qu'à la fin, fatigué autant des éloges que des injures stupides, je ne daignais plus les lire), vous pourrez juger de l'éclat sinistre

[1] Paru à *l'Artiste,* le 18 octobre (voir *L'ART ROMANTIQUE*). Baudelaire avait pourtant pris la précaution d'y insérer un éloge de la justice.

qu'a jeté le livre où j'ai voulu mettre quelques-unes de mes colères et de mes mélancolies; — enfin du *livre lui-même* que vous avez si singulièrement repoussé quand vous avez jugé bon de joindre vos reproches aux outrages dont j'étais accablé de tous les côtés.

J'aurais voulu, pour la Noël, vous offrir le troisième volume d'*Edgar Poe*[1], mais, je viens de vous l'avouer, les épreuves traînent sur ma table depuis un mois, sans que je puisse secouer ma douloureuse lâcheté.

Cet exemplaire des *Fleurs* est le mien; je vous le dois, puisque j'ai donné le vôtre à M. Fould. C'étaient les deux derniers sur papier de Hollande[2]. Je saurai m'en procurer un vulgaire. — Je frissonne de paresse en pensant qu'il faudra, pour que ce livre puisse se vendre légalement, le réimprimer tout entier, et composer six poëmes nouveaux pour remplacer les six condamnés.

J'expédierai donc, avec une lettre plus détaillée, le paquet ce soir ou demain matin au plus tard.

Je vous embrasse, et je vous supplie d'être, désormais, pleine d'indulgence; car j'en ai, je vous le jure, le plus grand besoin. Si jamais homme fut malade, sans que cela puisse concerner la médecine, c'est bien moi.

CHARLES.

---

(1) *AVENTURES D'ARTHUR GORDON PYM.*

(2) Cet exemplaire, orgueil de la collection Fernand Vandérem, portait la dédicace : *A ma mère. — Charles.* — Autres particularités : 1/2 reliure maroquin bleu (Lortic), couverture conservée, tête dorée, (non rogné).

322. À LA MÊME.

[Rue de Neubourg,
à Honfleur.]

29 déc[embre 18]57.

Non, ma chère mère, je n'ai pas encore trouvé quelques instants de repos suffisants pour vous écrire comme je le voudrais. J'ai donc reçu votre petit mot ce matin, et j'étais, en lisant le commencement, inquiet de voir que vous n'aviez pas reçu cette collection de journaux et de livres. C'est bien DEUX paquets que vous avez reçus, n'est-ce pas? l'un contenant des brochures, et l'autre *le livre*[1].

Je vous écrirai évidemment cette nuit, et si je peux mettre cela à la poste dans la nuit, vous le recevrez le soir, à la condition qu'il y ait un départ le matin, ce que j'ignore.

Je ne m'attendais pas à une réponse si rapide de vous, et je vous avoue que je ne m'attendais pas non plus à une réponse aussi douce et aussi chaleureuse.

Avez-vous trouvé votre volume suffisamment beau?

CHARLES.

---

323. À LA MÊME.

30 décembre 1857.

Certainement, j'ai beaucoup à me plaindre de moi-même, et je suis tout étonné et alarmé de cet

[1] Voir la lettre précédente.

état. Ai-je besoin d'un déplacement, je n'en sais rien. Est-ce le physique malade qui diminue l'esprit et la volonté, ou est-ce la lâcheté spirituelle qui fatigue le corps, je n'en sais rien. Mais ce que je sens, c'est un immense découragement, une sensation d'isolement insupportable, une peur perpétuelle d'un malheur vague, une défiance complète de mes forces, une absence totale de désirs, une impossibilité de trouver un amusement quelconque. Le succès bizarre de mon livre et les haines qu'il a soulevées m'ont intéressé un peu de temps, et puis après cela je suis retombé. Vous voyez, ma chère mère, que voilà une situation d'esprit passablement grave pour un homme dont la profession est de produire et d'habiller des fictions. — Je me demande sans cesse : à quoi bon ceci ? À quoi bon cela ? C'est là le véritable esprit de spleen. — Sans doute, en me rappelant que j'ai déjà subi des états analogues et que je me suis relevé, je serais porté à ne pas trop m'alarmer; mais aussi je ne me rappelle pas être tombé jamais si bas et m'être traîné si longtemps dans l'ennui. Ajoutez à cela le désespoir permanent de ma pauvreté, des tiraillements et les interruptions de travail causées par les vieilles dettes (*soyez tranquille, ceci n'est pas un appel alarmant fait à votre faiblesse. Il n'est pas encore temps, pour* PLUSIEURS RAISONS, dont la principale est cette faiblesse et cette paresse que j'avoue moi-même), le contraste offensant, répugnant, de mon honorabilité spirituelle avec cette vie précaire et misérable, et enfin, pour tout dire, de singuliers étouffements et des troubles d'intestins et d'estomac qui durent depuis un mois. Tout ce que je mange m'étouffe ou me donne la

colique. Si le moral peut guérir le physique, un violent travail continu me guérira, mais il faut vouloir, avec une volonté affaiblie; — cercle vicieux.

En supposant que tout janvier bien employé me suffise à finir tout ce qui ne peut se finir qu'à Paris, et que j'aille en février travailler auprès de vous à des choses nouvelles, pourrais-je trouver, sinon à Honfleur, du moins au Havre, un professeur d'escrime?

En me remettant aux armes, je satisferais à la nécessité d'exercices physiques, — et puis aussi trouverai-je, non pas à Honfleur mais au Havre, une maison de bains où l'on puisse prendre des douches et des affusions froides?

Je vais vous dire d'une manière très abrégée ce qui m'a empêché, non pas d'aller vous trouver là-bas, (je ne le pouvais pas), mais de vous répondre. Je craignais à la fois de vous affliger et de n'être pas compris. Le lendemain de la mort de mon beau-père, vous me disiez que je vous déshonorais, et vous me défendiez (avant que j'eusse songé à vous faire une demande à ce sujet) de jamais projeter de vivre auprès de vous. Puis, vous me contraigniez à faire d'humiliantes avances d'amitié à M. Emon[1]. Rendez-moi cette justice, ma chère mère, que j'ai supporté cela avec l'humilité et la douceur que me commandait votre lamentable situation. — Mais plus tard, quand après m'avoir

[1] Voir les notes 1, page 67, et 3, page 68. Il faut ajouter, pour justifier Baudelaire de l'ombrage qu'il avait pris de M. Emon, que celui-ci, au dire des contemporains, ne se privait point de parler de lui comme d'un *chenapan* qui mettrait infailliblement sa mère sur la paille. (Voyez le *Journal* des Goncourt, IX, p. 343.)

écrit des lettres où il n'y avait que gronderie et amertume, après m'avoir reproché ce maudit livre, qui après tout n'est qu'une *œuvre d'art* fort défendable, vous m'avez invité à vous venir voir, en me faisant comprendre que l'absence de M. Emon me permettait le séjour de Honfleur, comme *si M. Emon avait qualité pour me fermer ou pour m'ouvrir la porte de ma mère,* enfin en me recommandant soigneusement de ne pas faire de dettes à Honfleur, — alors, ma foi, j'ai été si dérouté, si étonné qu'il est présumable que je suis devenu injuste. — Voyez quelle trace durable cette lettre a laissée dans ma mémoire. Je ne savais que résoudre ni que répondre; je suis entré, après l'avoir lue, dans une agitation inexprimable, et enfin, au bout d'une quinzaine, ne sachant quel parti prendre, je résolus de n'en pas prendre du tout.

Je crois, vraiment, ma chère mère, que vous n'avez jamais connu mon insupportable sensibilité. — Nous sommes actuellement bien seuls et bien faibles, car je crois que mon frère ne peut compter pour rien. Si nous essayons [*sic*] une bonne fois d'être heureux l'un par l'autre?

J'ai une petite chose désagréable à vous apprendre, et je vous l'aurais volontiers cachée, si elle n'était pas l'indice que d'autres erreurs semblables ont pu être commises. Sans doute l'honneur en revient à M. Emon. — Il y a quelques mois, j'ai découvert chez un marchand du passage des Panoramas un tableau de mon père (une figure nue, une femme couchée voyant deux figures nues en rêve[1]). Je n'avais pas du tout d'argent, pas même

[1] Nous n'avons pas retrouvé ce tableau-là dont Mme Aupick s'était sans doute défaite en raison des nudités qu'on y voyait.

pour donner des arrhes, et le torrent insupportable des futilités journalières m'a depuis fait négliger cela. — Croyez-vous que plusieurs bévues de ce genre aient été commises? — Mon père était un détestable artiste; mais toutes ces vieilleries-là ont une valeur morale.

Adieu, ma chère mère, dites-moi ce que vous augurez de votre santé, si ce séjour là-bas vous convient, et que vous vous considérez comme intéressée à vivre longtemps pour moi.

Je vous embrasse, et je me figure que vous m'embrassez.

CHARLES.

---

324. À POULET-MALASSIS.

30 décembre 1857.

Mon cher ami, je viens de recevoir tout à l'heure votre lettre par Asselineau.

Si, après m'avoir lu, vous croyez devoir insister, renvoyez-moi de nouveau ce billet, que je vous expédie *endossé.*

Un imbécile maudit qui m'a fait un billet de 500 fr., passé par moi chez Tenré, ne l'a pas payé. Je désirais que Tenré ne poursuivît pas, et je suis allé le voir, lui offrant de rembourser pourvu qu'il ne me tracassât pas. Mais comme je lui demandais pour cela un peu trop de temps, il me dit : *J'accepterais volontiers, en échange, un billet de M. Malassis, dont la signature est bonne et pour qui vous travaillez sans doute;* — naturellement, j'ai refusé, ajoutant avec une franchise déplorable que je ne pouvais

pas demander de complaisances à M. Malassis envers qui je n'avais pas encore tenu mes engagements. — Il y a donc (selon moi) *double* danger à lui livrer ce billet : — 1° parce que je suis responsable d'un effet non payé; 2° parce que j'ai dit que j'étais encore votre débiteur.

Présentez donc ce billet à votre banquier, comme si c'était moi qui le priasse de l'escompter, et ne me le renvoyez que si vous ne pouvez pas faire autrement.

Non, pas trop de navette[1]. J'ai hâte de m'acquitter envers vous. En janvier, les articles complémentaires seront finis, et en février vous m'enverrez des épreuves chez ma mère. Car je vais m'y réfugier dans six semaines, au plus tard. Je suis dévoré par une de ces misanthropies qui vous ont tant amusé.

Il faudra, quand nous nous verrons, que nous parlions de nos comptes. C'est 850 ou 750 fr. que j'ai reçus de vous, (je ne me rappelle pas bien), et je ne vous ai livré qu'une édition des *Fleurs du Mal.*

Mais cela n'est pas pressé.

Quant aux *Fleurs,* je n'ai rien décidé de nouveau (je parle de *Lévy*[2]), et ma mémoire a simplement tenu compte de la promesse que vous m'avez faite de considérer votre lettre de brouille comme non écrite, si besoin était.

Vous savez d'ailleurs que j'ai résolu de me sou-

(1) *Pas trop de navette.* C'est-à-dire : pas trop de billets de complaisance, — dans l'argot bancaire d'aujourd'hui : *pas trop de cavalerie.*

(2) Nous comprenons : «Je ne me suis pas décidé à pousser plus avant les pourparlers engagés avec Lévy pour la seconde édition des *FLEURS DU MAL,* comptant qu'elle se ferait chez vous.»

mettre complètement au jugement, et de refaire six poëmes nouveaux beaucoup plus beaux que ceux supprimés. Mais quand la disposition poëtique me reviendra-t-elle ? — Mes respects à votre mère, et mes amitiés à de Broise.

Réponse tout de suite.

CH. BAUDELAIRE.

---

324 *bis.* À ARMAND DU MESNIL[1].

31 décembre 1857.

Cher ami, permettez-moi de vous imposer une corvée dès ce premier jour de l'année.

Aussitôt que vous verrez M. Gustave Rouland (et je crois que vous le voyez quand il vous plaît), ayez l'obligeance de lui parler de moi et de lui dire qu'un nouvel embarras (*un embarras terrible, insurmontable*), m'oblige à recourir au Ministère de l'*Instruction publique* pour la 2e fois[2]. — Au mois de Juin ou de Mai, cette cruelle affaire a duré *six semaines,* par suite de je ne sais quelle erreur. Si cette fois-ci je pouvais obtenir que *la lettre principale, la lettre d'avis* me fût envoyée tout de suite, je saurais me tirer d'affaire avec ce simple

[1] Armand Du Mesnil (1819-1903), employé du Ministère de l'Instruction publique où son mérite devait l'élever aux plus hautes fonctions. Il était un grand ami tant de Banville auquel Baudelaire avait dû probablement de le connaître, que d'Eugène Fromentin qui le traitait en «cher et bien aimé frère» et semble s'être souvenu de lui quand il composa pour *Dominique* le personnage d'Augustin.

[2] La première avait été sans doute marquée par la requête du 4 juin précédent (numéro 288). — Voyez en 329.

papier. Vous allez me dire, cher ami, que je vous demande l'impossible; — hélas! il s'agit d'une misérable somme de 250 fr. qu'aucun moyen tutélaire ne peut me fournir *pour le 5* et dont la privation supprimera mon repos.

Je voudrais bien aussi être dispensé de formuler une demande par écrit, pour la simple raison que ce genre de lettre est pour moi une fatigue de cerveau plus grande que la confection d'un poëme.

Montrez, si vous voulez, ma lettre à M. Gustave Rouland, assurez-le de ma reconnaissance, et dites-lui que j'irai lui demander une audience[1].

Je vous écris au Ministère, ignorant votre adresse.

Mille amitiés à Fromentin.

CH. BAUDELAIRE.

19, quai Voltaire.

---

325. À FÉLIX NADAR.

CLERGEON[2] AUX ENFERS.

(Il entre d'un air délibéré[3], comme les gens timides.)

Il demande bientôt à voir le *règlement* de l'Enfer, et cherche à prendre les Diables en faute.

[1] On ignore si Baudelaire donna suite à cette intention, — voyez la lettre 329.

[2] De son vrai nom : Nestor-Lucius Songeon, qui mourra sénateur, dans le fauteuil d'Hugo. Il avait été, au lycée de Lyon, le condisciple de Félix Tournachon, *alias* Nadar, qui l'avait retrouvé à Paris, et faisait, environ 1842, la joie et

[3] Voir la note 3 à la page suivante.

Dès la première grande assemblée, il se plaint vivement prétendant qu'on a *changé* le feu.

Rumeur épouvantable de tous les Damnés qui trouvent qu'il fait bien assez chaud.

MAIS NON ! dit Clergeon.

Il se plaint aussi de ce que *certaines gens qui ne sont point d'ici* se soient glissés en Enfer, qui mériteraient tout au plus le *Purgatoire*. Nous ne voulons que des égaux, dit-il, il faut que chacun prouve qu'il est un parfait scélérat!

Je crois avoir assez de titres pour que chacun montre les siens!

Comme il emmerde tout le monde, on le fout dans un abîme insondable, d'où il remonte bientôt avec une agilité sans égale. Car l'espoir d'avoir été remarqué par Proserpine lui donne des forces proportionnées à la difficulté de l'entreprise.

Il se glisse par des *anfractuosités* à *lui seul* connues,

le supplice tant de celui-ci que de notre poète par ses tirades prudhommesques et les ridicules de sa personne, — par sa myopie notamment qui l'induisait en des confusions d'un haut comique. Nadar, dans son *Charles Baudelaire intime,* a raconté, en publiant ce savoureux morceau, comment, pour leur verve malicieuse, *Songeon* était devenu *Clergeon, clergeonant* le synonyme d'*embêtant,* une *clergeonade* une charge aux dépens de Songeon, etc. Dans *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ,* t. I, p. 113, le fidèle lecteur a d'ailleurs déjà rencontré Nestor-Lucius Songeon sous le nom de *Horatius Sergeon.* Il pourra voir aussi un portrait de Songeon, de la main de notre auteur, dans *Le Tombeau de Charles Baudelaire,* p. 6.

(3) *D'un air,* et non *d'un pas* comme il a été imprimé antérieurement.

et va attendre la sortie de la Reine des Enfers à la *petite porte.*

Il la suit par l'escalier dérobé, et à peine entré dans la chambre, il jette sur la commode quinze francs, que les Diables, en le fouillant à son entrée, ont oublié de lui retirer.

Voilà pour vous, petite! s'écrie-t-il d'une voix de stentor. Voilà comment un damné comme MOI sait humilier une Reine qui trahit son époux!

Proserpine, qui depuis six mille ans n'a pas encore vu un pareil bougre, veut se pendre à la sonnette.

Mais Clergeon ne perd pas de temps; il profitera des dernières secondes; il déshonorera Proserpine; il l'enfilera, ou il y perdra son latin.

Il se jette sur elle et lui plante sa p... dans l'œil.

Proserpine pousse un cri déchirant!!!

Tous les Enfers sont sens dessus dessous. Clergeon, heureux du désordre dont il est l'auteur, pique son poing sur sa hanche, et s'écrie, avec une voix de tête inimitable : — *HA! HA!*

Cependant Pluton, qui au fond est un bon enfant, lui demande pourquoi il a commis de pareilles bêtises, et Clergeon lui répond, la main dans le gilet :

Je croyais qu'en Enfer on n'était jamais mal venu à prouver sa noblesse; ha! ha! — Si je me

suis trompé, (*avec résignation et dignité*) je suis prêt à subir tous les châtiments que vous réservez à celui dont l'audace a dépassé vos prévisions.

Pluton lui rend avec bonté ses lunettes tombées dans la bagarre.

Quoique personne ne lui en veuille, et que Proserpine éborgnée se soit contentée de dire : *Drôle de bougre!* Clergeon croit qu'il est prudent de prendre la fuite.

A chacun de ses pas, il ébranle les montagnes. Il fuit! il fuit!

Dans une plaine de braise, il aperçoit Nadar qui collectionne des salamandres[1], et il lui crie en courant :

Pends-toi, brave Nadar! Nous avons vaincu sans toi!

Car il est convaincu qu'il a foutu Proserpine!

Tu vois qu'après quinze ans l'inspiration vit encore[2].

[*Sans signature.*]

---

[1] Peut-être faut-il trouver là une allusion à la propension amoureuse du destinataire, qui était proverbiale.

[2] C'est, croyons-nous, en 1841-1842 que Nadar avait fait la connaissance de Baudelaire. Cette facétie doit donc être rapportée approximativement à l'année 1856 ou 1857. — Au bas du manuscrit on lit, de la main de Nadar : *Folie envoyée par mon ami Baudelaire sur notre ami S...*

1858

326. À MADAME SABATIER.

[Madame
Madame —
4, rue Frochot.]

Dimanche 3 Janvier 1858.

Que je vous demande pardon de ne pas aller ce soir à cette bonne réunion[1] ! Outre que je suis peu gai, j'ai fait toute la journée des préparatifs de départ, et j'en suis fatigué. Je vais passer par Alençon, et puis j'irai peut-être inspecter mon futur domicile au bord de la mer[2].

Faites bien toutes mes amitiés à Théophile et à Mosselman, et dites à Flaubert qu'il va recevoir de mes nouvelles[3].

Votre bien dévoué

Ch. Baudelaire.

---

327. À LA MÊME.

Lundi, 11 janvier 1858.

Hélas! votre lettre m'arrive, ou plutôt m'est remise comme je rentre, à 3 heures.

Mais, pour dire toute la vérité, je l'aurais eue

(1) Voyez page 102, note 2.

(2) Par Alençon, pour voir Poulet-Malassis. — Le futur domicile, la *Maison-Joujou* de Mme Aupick. — Cette appellation est de notre auteur.

(3) Il n'est pas à notre connaissance que Baudelaire et Flaubert aient correspondu au cours de l'année 1858.

dès hier, que je ne crois pas que j'eusse réussi. Je ne connais là-bas que Rouvière[1], que je ne vois plus depuis longtemps, et je sais que le sieur Billion est affreusement avare avec ses comédiens[2].

Ne m'en veuillez pas trop, je vous en prie.

C. B.

Rouvière n'a évidemment pas reçu plus d'une ou deux stalles.

---

328. À MADAME AUPICK.

Lundi 11 janvier 1858.

Ma chère mère, vous avez deviné, je suis criblé d'affaires et d'ennuis. Je ne vous en parle jamais parce que cela vous affligerait inutilement.

De plus, et comme pour augmenter mes embarras, je ne peux plus marcher qu'avec la plus grande difficulté; j'ai la jambe droite enflée, non flexible et prise d'une douleur des plus singulières; les uns disent que c'est une crampe, les autres une névralgie.

Je vous remercie beaucoup de vos recettes pharmaceutiques : je les ai soigneusement mises de côté et je m'en servirai. Du reste, l'estomac, pour le présent, va mieux, grâce à l'éther, et les coliques sont supprimées par l'opium. Mais l'opium a de terribles inconvénients.

Aller là-bas tout de suite, dites-vous? Mais vous

(1) Voir tome I, page 297.

(2) Directeur du Théâtre du Cirque; il était alors une des têtes de turc de la petite presse, en raison tant de son avarice que de ses coq-à-l'âne.

ne songez pas à tous les manuscrits que j'ai à finir auparavant et à tout ce que j'ai à payer. Il y a d'ailleurs, comme je vous l'ai dit, des manuscrits qui ne peuvent pas être terminés là-bas. Si je vous donnais les explications là-dessus, ce serait excessivement long et inutile.

J'ai, je vous le répète, la très ferme résolution d'aller m'installer à Honfleur; j'ai l'espérance que ce sera dans le commencement de février. Dès la fin de janvier je commencerai à vous expédier un à un des paquets et des caisses contenant mes petites affaires.

Il faut que je gagne beaucoup d'argent pour me délivrer de Paris. Vous ne sauriez croire ce que je paye d'intérêts, de frais d'huissier, etc. Je n'ai pas le courage, je n'ai pas le génie de Balzac, et j'ai tous les embarras qui l'ont rendu si malheureux.

Je ne paierai que l'indispensable, et au dernier moment je compte que le directeur de la *Gaîté* me fera prêter une somme de mille ou de quinze cents francs, sur mon drame commencé [1]. Cela servira à résoudre les dernières questions.

J'ai fait part à quelques amis du projet que j'ai de m'installer à Honfleur. Tout le monde me dit que c'est un trait de génie. En effet, par ce moyen, suppression de l'agitation et des courses stériles, et enfin cette solitude que j'aime tant. De plus, je dois espérer que si je gagne à Paris, au milieu des tourments sans nombre et sans nom, cinq ou six mille francs en travaillant très peu, j'en gagnerai beaucoup plus dans de bonnes conditions de tranquillité.

[1] Le directeur : Hostein. — Le drame commencé : *L'Ivrogne*.

Restent encore deux questions assez difficiles à résoudre. Il me faudra venir fréquemment à Paris, voir des directeurs de journaux, de revues et de théâtres, régler une foule de petites affaires; forte dépense, fréquemment répétée, et je crois malheureusement que les administrations de chemins de fer sont extrêmement chiches de cartes de faveur.

Secondement, je vous causerai au moins une dépense, celle de la table, et il faudra que nous réglions cette indemnité.

Vous n'avez donc pas remarqué qu'il y avait dans *Les Fleurs du mal* deux pièces vous concernant, ou du moins allusionnels [*sic*] à des détails intimes de notre ancienne vie, de cette époque de veuvage qui m'a laissé de singuliers et tristes souvenirs, — l'une : *Je n'ai pas oublié, voisine de la ville...* (Neuilly), et l'autre qui suit : *La servante au grand cœur dont vous étiez jalouse...* (Mariette[1])? J'ai laissé ces pièces sans titres et sans indications claires, parce que j'ai horreur de prostituer les choses intimes de famille.

Je gribouille affreusement. J'ai écrit sans y voir.

À bientôt.

CHARLES.

[1] Dans *Je n'ai pas oublié...*, Baudelaire avait chanté une petite maison (sise 11, rue du Débarcadère) où il avait habité quelques semaines, après la mort de son père, — maison qui ne fut démolie qu'en 1929. — Mariette qui peut-être, par ses gâteries, s'était appliquée à distraire son jeune maître du chagrin que lui causait le remariage de sa mère, est citée à deux reprises dans les *Journaux intimes* :

«Faire tous les matins ma *prière à Dieu, réservoir de toute force et de toute justice, à mon père, à Mariette et à Poe* comme intercesseurs. — *Prière* : Je vous recommande les âmes de mon père et de Mariette.»

329. À MONSIEUR [BELLAGUET ?][1].

Lundi 11 janvier 1858.

Monsieur,

Je vous ai parlé de ma situation avec une telle franchise, et vous m'avez si bien accueilli que je n'hésite pas à me rappeler à votre souvenir. Croyez qu'il m'en coûte de vous fatiguer de moi.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien agréer le témoignage de ma sincère reconnaissance[2].

Ch. Baudelaire.
19, quai Voltaire.

---

330. À MADAME SABATIER.

Mardi 12 janv. 58.

Chère amie, si c'est bien moi que Mosselman a vu, il m'a vu dans un piteux état, cherchant partout une voiture. J'étais parvenu à détruire les étouffements avec les capsules d'éther et les coliques avec l'opium, quand une nouvelle infirmité est

[1] Voyez en 324 *bis.* M. Bellaguet, auquel on peut croire qu'Armand du Mesnil avait recommandé Baudelaire, était, au département de M. Rouland, chef du 2e bureau (Etablissements scientifiques et littéraires).

[2] En marge du billet autographe, au crayon noir, de l'écriture d'un tiers : *Accordé, 100 fr.* C'est aussi le chiffre porté, au titre des *Nouvelles Histoires extraordinaires,* et à la date du 18 janvier, sur le relevé des «Indemnités» que toucha Baudelaire.

tombée sur moi. Je ne peux marcher qu'avec beaucoup de peine; quant à descendre un escalier tout seul, c'est une grande histoire. Pour comble de malheur, je suis plein de courses et d'affaires. Je n'ai pas besoin de vous dire que le ridicule de la douleur me fait plus de mal que la douleur[1].

J'irai vous voir dans peu de jours, — mais quand toutefois je ne boiterai plus, et quand je me sentirai très gai; vous connaissez mes principes.

Il m'est arrivé, relativement à vous, un petit chagrin que je peux vous avouer, parce qu'il est irréparable. — J'avais, vers la fin du mois, avisé deux éventails ou plutôt deux *modèles* d'éventail *empire* fort bien peints, — dont l'un le tableau de *Thésée et Hippolyte,* de Guérin; — je me proposais de vous les offrir, connaissant votre passion pour les choses de cette époque[2]. Mais je me figure à tort que personne n'a les mêmes idées que moi et que les choses doivent m'attendre interminablement dans les boutiques. À mon retour, ils avaient disparu.

Je vous remercie de tout mon cœur des excellents conseils littéraires que vous m'adressez. Ils sont excellents (abstractivement et généralement), surtout parce qu'ils viennent d'un excellent cœur, mais je vous assure que, dans le cas présent, ils ont tort. Avant de faire mon installation définitive,

(1) Cf. la lettre 328.

(2) La Présidente ne manquait pas de goût et avait un gentil talent de miniaturiste que Théophile Gautier a plusieurs fois vanté. Le catalogue de la vente à laquelle sa séparation d'avec Mosselman la contraignit en 1861 et la liquidation de sa succession en 1890 firent apparaître bon nombre d'œuvres et objets d'art dont quelques belles pièces, un *Falconet* notamment.

il faut bien que je me débarrasse de tout ce que je ne pourrai pas faire là-bas.

Amitiés à Mosselman.

All yours.

CH. BAUDELAIRE.

---

331. À MADAME AUPICK.

Lundi 18 janvier 1858.

Ma chère mère, je vous ai écrit lundi, je crois. Comme vous êtes généralement d'une exactitude remarquable, je suis un peu inquiet. Êtes-vous souffrante, ou bien vous ai-je choqué d'une façon quelconque et sans le vouloir[1]?

CHARLES.

---

332. À MAXIME DU CAMP.

[Aux Bureaux de la *Revue de Paris*
rue *Louis-le-Grand*
ou à renvoyer chez lui. *Paris.*]

Mercredi 20 janvier 1858.

Mon cher Du Camp,

Je viens de lire dans *le Moniteur* le décret qui supprime la *Revue de Paris*[2]. Bien que depuis

(1) Sur la pièce autographe on lit, de la main de Mme Aupick : *répondue.*

(2) En date du 19. — La *Revue de Paris* expiait ainsi l'indépendance qu'elle avait marquée en publiant *Madame Bovary* (1856) et... l'attentat d'Orsini (14 janvier 1858) auquel le gouvernement impérial répondait par des mesures contre la liberté de la presse.

longtemps je sentisse bien que je n'étais pas précisément l'ami de vos amis[1], je pouvais *cependant* espérer vous rembourser un beau jour à la faveur de la *Fantaisie*, du *Roman* ou de l'article *Variétés*. Je ferai en sorte de vous prouver que je n'oublie jamais les services rendus et surtout ceux rendus aussi gracieusement.

Ai-je besoin d'ajouter que la suppression de votre journal m'afflige (et très sincèrement), juste en tant que vous en souffriez vous-même?

Votre bien dévoué

CHARLES BAUDELAIRE.

---

333. À MADAME SABATIER.

[L. a. 1 p. 1/2 in-16.]

22 janvier 1858.

Il y a des jours et des heures de mélancolie où toutes choses humaines vont mal... Je me suis fourré dans la tête de n'aller vous voir que quand je serais joyeux et quand j'aurais fait d'importantes choses...

C. B.

---

(1) Baudelaire était fondé à ne pas se montrer satisfait de l'attitude de la *Revue de Paris* à son endroit : elle n'avait guère été chaude pour les *Histoires extraordinaires* et avait jugé cruellement *Les Fleurs du Mal.* D'ailleurs, Du Camp lui-même, dans ses *Souvenirs littéraires*, ne lui témoignera pas beaucoup de sympathie, bien que l'ayant obligé plusieurs fois.

334. À MADAME AUPICK.

Vendredi 19 février 1858.

Chère mère, tu m'as écrit une lettre bien charmante (la seule de ce ton depuis bien des années) il y a déjà 20 jours, et je ne t'ai pas encore répondu. Tu as dû être bien douloureusement étonnée. Pour moi, quand j'ai lu cette lettre, j'ai compris que j'étais encore aimé, plus que je ne l'avais cru, et que bien des choses pouvaient être réparées, et que bien du bonheur était encore permis.

Dans les différentes manières dont tu as sans doute cherché à expliquer mon silence, tu as peut-être manqué d'indulgence. La vérité est que cette lettre si parfaitement bonne et maternelle m'a fait presque du mal. J'ai souffert en voyant combien tu me désirais sincèrement près de toi, et en pensant que j'allais être obligé de t'affliger, puisque je n'étais pas encore prêt.

D'abord, je n'ai pas assez de confiance en Michel Lévy pour quitter Paris en laissant derrière moi un livre en train chez un de ses imprimeurs. Tu connais l'effroyable soin que je mets à toute chose. Je serais inquiet, et j'aurais raison de l'être. (Le livre a 8 feuilles, j'en suis à la 5e, et le reste, en travaillant vivement, peut être fait en 10 jours[1].)

Ensuite, pense donc à l'horrible existence que je mène, et qui me laisse si peu de temps pour le travail; à la multiplicité des questions à résoudre

[1] Il s'agit toujours des *Aventures d'Arthur Gordon Pym.*

avant mon départ (ainsi, au commencement du mois, il m'a fallu perdre 6 jours à me cacher, de peur d'être arrêté. Or, j'avais laissé mes livres et les manuscrits en train chez moi. Ceci n'est qu'un des mille détails de ma vie).

Avoir le bonheur à deux pas, presque sous la main, et ne pas pouvoir s'en emparer! Et savoir que non seulement on va être heureux, mais qu'encore on va porter le bonheur à quelqu'un à qui on le doit!

Ajoute encore à cette souffrance celle-ci que peut-être tu ne comprendras pas : quand les nerfs d'un homme sont très affaiblis par une foule d'inquiétudes et de souffrances, le Diable, en dépit de toutes les résolutions, se glisse tous les matins dans son cerveau sous la forme de cette pensée : Pourquoi ne pas me reposer une journée dans l'oubli de toutes choses? Je ferai cette nuit, et d'un seul coup, toutes les choses urgentes. — Et puis la nuit arrive, l'esprit est épouvanté par la multitude de choses arriérées; une tristesse écrasante amène l'impuissance, et le lendemain la même comédie se joue de bonne foi, avec la même confiance et la même conscience[1].

Il me tarde sincèrement d'être loin de cette maudite ville où j'ai tant souffert et où j'ai tant perdu de temps. Qui sait si mon esprit ne rajeunira pas là-bas, dans le repos et le bonheur?

Je porte dans ma tête une vingtaine de romans et deux drames. Je ne veux pas d'une réputation honnête et vulgaire; je veux écraser les esprits, les étonner, comme Byron, Balzac ou Chateaubriand.

[1] Cf. certaines pièces des *Fleurs*, notamment *L'Horloge*, *Examen de Minuit*, *La Fin de la journée*, *L'Avertisseur*.

Est-il encore temps, mon Dieu? — Ah! si j'avais su, quand j'étais jeune, la valeur du temps, de la santé et de l'argent! Et ces maudites *Fleurs du Mal* qu'il faut recommencer. Il faut du repos pour cela. Redevenir poëte, artificiellement, par volonté, rentrer dans une ornière, qu'on croyait définitivement creusée, traiter de nouveau un sujet qu'on croyait épuisé, et cela pour obéir à la volonté de trois magistrats, dont un *Nacquart*(1).

Je crois sérieusement, sans emphase et sans illusion, que par un travail assidu, je puis là-bas payer toutes mes dettes en deux ans, c'est-à-dire gagner trois fois plus qu'ici. Quel malheur que tu ne m'aies pas offert ce merveilleux arrangement, il y a presque un an, alors que je n'étais pas plongé dans de monstrueux embarras!

À propos des *Fleurs du Mal,* je ne veux plus de compliments, tu m'en as fait quatre fois plus que je ne t'en demandais(2). — On me

(1) Voir la lettre du 30 août 1851, tome I, page 141. Le Nacquart dont Baudelaire parle ici était Raymond Nacquart, fils du médecin de Balzac et juge à la 6e Chambre du Tribunal de la Seine devant laquelle était venue l'affaire des *Fleurs du Mal* l'année précédente.

(2) Il faut croire que Mme Aupick s'était enfin décidée à lire le livre, ce qu'elle avait refusé de faire d'abord, épouvantée qu'elle était du scandale causé par les poursuites. Et maintenant elle découvrait la valeur de son fils.

«Savez-vous que voilà votre frère qui marche vers une belle et grande réputation? écrivait-elle à Claude-Alphonse. *Les Fleurs du Mal* qui ont causé un si grand émoi dans le monde littéraire et qui renferment parfois malheureusement des peintures horribles et choquantes, ont aussi de grandes beautés. Il y a de certaines strophes admirables, d'une pureté de langage et d'une simplicité de forme qui produisent un effet poétique des plus magnifiques. Il possède l'art d'écrire à un degré éminent. Si les *Fleurs du Mal* étaient une œuvre médiocre, elles seraient passées inaperçues comme tant d'autres, soyez-en sûr. Ne vaut-il pas

demande une nouvelle édition *complète* en Belgique. C'est une question grave, et dans laquelle je ne sais que résoudre, il se peut qu'il y ait des inconvénients[1].

— Il a paru ici — dans la *Revue contemporaine* — un nouvel article effroyable[2]. Je te le ferai lire. J'ai commis, je le crains bien, une forte polissonnerie. La *Revue contemporaine*, recueil officiel, commettait une action grave en contredisant ainsi les éloges du *Moniteur*[3]. Je suis allé me plaindre au ministre d'État, et, pour compléter ma vengeance, j'ai emprunté quelques centaines de francs à la *Revue contemporaine*, sur un travail que je suis en train de faire[4]. Je sens que ma conscience n'est pas tout à fait nette. C'est la première fois qu'il

mieux avoir trop de fougue et trop d'élévation artistique que stérilité d'idées et des pensées banales? Quant à ses traductions d'Edgar Poe, comme œuvre de style, elles sont quelque chose de très remarquable et même d'étonnant, je ne me doutais pas qu'il savait l'anglais d'une manière si parfaite. Enfin me voilà ayant un peu d'espoir dans l'avenir de votre frère. En me reportant vers le passé, je trouve que c'est beaucoup que de lui voir maintenant cet amour du travail poussé à l'extrême et l'ambition de payer ses dettes avec ses salaires : il prétend qu'il lui faut pour cela deux ans. Quand il devrait y mettre quatre ou cinq ans, ce serait encore bien beau. Je compte beaucoup sur son séjour devant cette belle nature et son contact avec moi pour lui voir des inspirations plus douces. Je viens de me laisser aller à vous parler longuement de Charles, persuadée que vous jouirez de ses succès, *et il en aura*». (Lettre publiée par M. Georges-Emmanuel Lang (*Figaro*, 5 mars 1922).

(1) Projet qui n'eut pas de suites. Voyez les numéros 335 et 337.

(2) Celui de J.-J. Weiss (15 janvier) : *La Littérature brutale. — Les Faux Bonshommes. — Madame Bovary. — Les Fleurs du Mal* (15 janvier). Voir *LES FLEURS DU MAL*, p. 362-363.

(3) Les éloges d'Edouard Thierry, reproduits dans l'*Appendice* des *FLEURS DU MAL*, 3e éd.

(4) *Le Haschisch* qui paraîtra dans la *Revue contemporaine* en septembre 1858.

m'arrive de demander un service à des gens à qui j'ai voulu nuire. Mais mon excuse est dans mon effroyable gêne.

Et puis enfin, pour reprendre l'histoire de mes plans de bonheur, je pourrai donc *lire, lire,* et *encore lire!* sans nuire à la production. Toutes mes journées employées à refaire mon esprit! Car il faut bien que je te l'avoue, chère mère, ma malheureuse éducation a été cruellement interrompue par toutes mes sottises et toutes mes tribulations; et la jeunesse s'enfuit, et je pense quelquefois avec terreur au vol des années; elles ne sont cependant faites que d'heures et de minutes; mais en perdant le temps on ne pense qu'aux fractions du temps, et non à la somme totale.

Voilà certes de bons plans; et je ne crois pas qu'ils soient irréalisables, puisqu'à Honfleur je n'aurai aucune excuse pour ne pas les réaliser.

Je ne veux pas qu'en me lisant tu croies que l'égoïsme seul me dirige. Une grosse partie de ma pensée est ceci : *Ma mère ne me connaît pas, elle m'a à peine connu; nous n'avons pas eu le temps de vivre ensemble. Il faut pourtant que nous trouvions en commun quelques années de bonheur.*

Tu m'as encore parlé de Valère[1]. La première fois, il y a quelques mois, je t'avoue que j'ai été tenté de me moquer de ma mère, chercher la noblesse dans les domestiques, mais vraiment j'ignorais ce détail dégoûtant : le vol des bijoux[2]. Il ne faut pas avoir une sensibilité excessive qui

[1] Le valet de chambre du général Aupick, dont Baudelaire avait loué l'attitude dans sa lettre du 3 juin 1857.

[2] Ce vol explique sans doute que Mme Aupick, à sa mort, n'ait laissé que des bijoux à peine dignes de sa servante.

vous fasse sentir les blessures partant de bas. Il faut savoir être dupe, fermer les yeux et oublier.

Adieu; il est 4 heures 1/2; je t'embrasse de tout mon cœur. Cette lettre est atrocement gribouillée. Mais je l'ai gribouillée en gros caractères, me figurant que tes yeux en seraient moins fatigués(1).

CHARLES.

---

335. À POULET-MALASSIS.

Vendredi, 19 février 1858.

Mon cher ami, je suis désolé d'avoir échoué dans ma négociation auprès de Delacroix(2). La première de ses raisons pour se défendre est qu'il n'attache pas une importance excessive à ses articles, mais que, s'il se décidait à les publier, il faudrait faire de très considérables remaniements. Or il n'en a pas le courage maintenant. La seconde raison est étrange : il paraît que Silvestre fait de nombreux efforts pour le décider à cette publication. Or, ce qu'il a refusé à Silvestre(3), il ne peut pas me l'accorder. « Ma liaison avec Silvestre rendrait, dit-il, cette concession plus amère à celui-ci »(4). Asselineau, à qui j'ai conté tout cela, dit

(1) Sur l'autographe, de la main de Mme Aupick : *Répondue le 20.*

(2) Poulet-Malassis désirait rassembler en un volume les articles publiés par Eugène Delacroix dans la *Revue des Deux Mondes* et avait demandé à Baudelaire de s'entremettre à cet effet (voir *in E.-J. Crépet,* p. 349, la réponse négative du maître, en date du 17 février).

(3) Voyez note 1, page 263.

(4) Ce n'est point là le texte de la réponse de Delacroix, mais elle est ici fidèlement résumée.

qu'il n'y a pas grand mal, et que, si j'avais réussi, il n'en serait pas résulté un grand bien pour vous. Vous en penserez ce que vous voudrez.

Je feuillette ce *de Brosses*(1). La folichonnerie de ce magistrat me déplaît souverainement. Je suis cependant étonné de voir qu'il a souvent l'esprit pittoresque. Mais, en somme, c'est très inférieur aux livres de Gautier sur l'Espagne, l'Italie, et Constantinople. — Écrivez-moi donc ce que c'est qu'un *Foligof*(2).

Relativement à *la deuxième première édition* pour la Belgique (que Pincebourde(3) a l'air, comme je vous l'ai dit, de désirer), j'ai réfléchi à votre objection, à savoir que cette édition nuirait, en Belgique, à la vente d'un certain nombre d'exemplaires de votre seconde édition française. Je suis toujours en proie à de tels besoins d'argent que

(1-2) *Foligof* est une erreur de lecture ou de mémoire pour *foligot*, que Baudelaire avait lu dans l'étude littéraire mise par Hippolyte Babou en tête de l'édition des *Lettres d'Italie* du président de Brosses, publiée par Poulet-Malassis en cette année 1858 et qu'il venait de «feuilleter». *Foligot* signifie, dans le français régional de Bourgogne, «folâtre, écervelé» et le président avait, en une médiocre querelle d'intérêt, appliqué à Voltaire cette épithète. (Note due à l'obligeance de M. Mario Roques.)

(3) René Pincebourde (le bien-nommé, assuraient ses familiers), était le premier commis de Poulet-Malassis, et allait bientôt s'établir à son compte à la *Librairie de Richelieu*, rue de Richelieu, 78. Charles Monselet l'a chanté dans ses triolets :

Le roi René fut un bon roi,
Valait-il René Pincebourde?
Dans sa Provence en désarroi
Le roi René fut un bon roi.
Le libraire fléchit d'effroi
Sous une tâche non moins lourde.
Le roi René fut un bon roi,
Valait-il René Pincebourde?

Voir les lettres 334 et 353.

j'incline beaucoup à ne pas voir ce danger, mais je vous donne ma parole d'honneur que je ne prendrai pas seul cette détermination. Je consulterai quelqu'un, je vous consulterai vous-même encore, et enfin, si au dernier moment il vous plaît de vous y opposer, je me résignerai à ne pas conclure.

Relativement à la *grosse* question, à la *cruelle,* à *l'urgente,* dont nous avons parlé, *ne vous obstinez pas à attendre votre argent, si vous ne l'avez pas encore touché*[1]. Envoyez-moi plutôt tout de suite le billet pour Tenré, à une échéance commode pour l'escompte. Si vous craignez que l'échéance ne vous trouve gêné, *rien ne me sera plus facile* que de le faire renouveler.

Cherchez mon reçu de 350 fr.

Je vous envoie ci-joint le mien, conçu, je crois, comme vous me l'avez demandé.

Il faut, mon cher ami, que je vous démontre l'urgence de tout ceci :

Par les ruses d'un avoué et par du contre-papier timbré, je suis parvenu à allonger les délais relatifs à une affaire assez grave, mais les derniers délais possibles sont expirés *aujourd'hui,* et, si vous ne me venez pas en aide, selon votre gracieuse promesse, je vais être en proie à un drame, un de ceux qui retardent tout travail.

De plus, je tiens à partir au plus vite pour aller m'installer là-bas, et je suis obligé de faire feu de toutes pièces, et flèche de tout bois. Je dois vous dire (ne vous en offensez pas) que votre facilité et votre obligeance m'ont causé un fort agréable étonnement. Puisque l'étonnement rapporte de la

[1] Poulet-Malassis venait de faire un petit héritage.

gloire à celui qui le crée, comme de la jouissance à celui qui le subit (quoi qu'en dise Asselineau), glorifiez-vous donc.

Relativement aux exemplaires d'Alençon et aux feuilles à réimprimer[1], ne faisons rien, je vous en supplie, que de concert, ni sans nous prévenir l'un l'autre.

Bien à vous.

CHARLES BAUDELAIRE
19, quai Voltaire.

Si c'est de l'argent, pas par la poste.

---

336. À MONSIEUR JAQUOTOT[2].

Samedi, 20 février 1858.

Cher monsieur,

Enfin la résolution et la nécessité l'emportent sur la timidité; voilà plus de quinze jours que vous m'avez permis de compter sur votre intervention, et je suis resté plus de quinze jours sans en profiter. Cela vous prouve la souffrance que j'éprouve à affliger mon excellente mère.

Je reviens donc à nos conversations antécé-

(1) Les exemplaires saisis et les feuilles à réimprimer après suppression des six pièces condamnées.

(2) Arcis-Antoine-Bernard Jaquotot, avoué à la Cour royale, avait été l'un des témoins de la veuve de Joseph-François Baudelaire, quand elle s'était remariée avec Jacques Aupick (1828); il avait aussi figuré au conseil de famille tenu le 24 août 1844 en vue d'examiner les mesures à prendre pour faire obstacle aux dilapidations de notre prodigue.

dentes, et je résume brièvement ma situation. — Quand M. Aupick est mort, j'ai senti tomber sur mes épaules une responsabilité de plus, une lourde responsabilité. Tant que ma mère n'était pas seule, *j'avais le droit de m'amuser à souffrir;* mais, elle demeurant seule, je n'avais plus seulement à m'occuper de mes incessants embarras, de mon nom, de l'honneur de mon nom, mais aussi je devenais l'ami intime et, pour ainsi dire, unique de ma mère. J'ai senti tout cela, et, — voyez *si j'ai bonne mémoire,* — je vous ai choisi pour intermédiaire, parce que, lors de notre rencontre à l'enterrement de mon beau-père, au milieu de cette foule, où, pour le dire en passant, je ne trouvais pas pour moi la sympathie et le respect qui, selon moi, me sont dus, — vous m'avez dit d'un accent tout à fait amical et familier : — *Vous allez maintenant, je l'espère, vivre avec votre mère.* — Malheureusement il n'en a pas été ainsi. Ma mère, avant que j'eusse ouvert la bouche sur cette question, me déclara qu'elle ne vivrait jamais avec moi. Le fait est que j'attendais une proposition. Mais l'horrible état de son esprit me faisait alors un devoir de supporter cette humiliation et de me sentir méconnaître à ce point. — Je pris simplement la résolution d'attendre, et de ne jamais demander de services d'argent à ma mère, — cela n'étant, d'ailleurs, désormais, que mon strict devoir[1].

Depuis lors, un petit nuage a passé entre moi et ma mère, à propos de mon procès, mais si léger que ce n'est pas la peine d'en parler.

[1] On doit le constater en effet : aucune des lettres que Baudelaire adressa à sa mère entre la mort du général et la date de celle qui nous occupe, ne contient de demande d'argent.

Assez récemment, ma mère m'a spontanément exprimé le désir de me voir auprès d'elle. Vous jugez avec quelle *joie* immense, sincère, j'ai accueilli cette proposition. Je lui ai simplement demandé de m'accorder un peu de temps pour finir quelques besognes commencées qui ne pouvaient pas se finir à Honfleur (ce qui est la vérité) et en moi-même je prenais la résolution de gagner vivement beaucoup d'argent pour résoudre quelques embarras qui me retenaient à Paris (et que je lui cachais, par délicatesse, connaissant la vivacité déplorable de ses impressions). — Les besognes sont presque finies, les embarras d'argent ne sont pas résolus.

Il y a vingt jours (*j'avais posé pour terme le 1er février*), j'ai reçu de ma mère une lettre charmante, charmante à me faire pleurer — il y avait tant d'années que je n'en avais reçu de semblable[1]! — Elle m'attendait, disait-elle, — et combinez l'idée de mon impatience avec l'idée que je me faisais de la sienne — et jugez ce que j'ai dû endurer!

Maintenant des faits :

Ancelle est un excellent ami, et je n'ai qu'à me louer de lui, c'est-à-dire de son cœur et non pas de son esprit (que ceci reste entre nous). Je lui demanderais la chose la plus sage en mon propre nom, il refuserait inébranlablement; je lui demanderais une chose absurde au nom de ma mère, il y consentirait.

Il y avait une question très délicate à vider. Je gagne un peu d'argent à travers tous mes embar-

[1] Voir le début de la lettre 334.

ras. Je voulais savoir ce que j'aurais à offrir à ma mère comme indemnité annuelle, trimestrielle ou mensuelle. Elle a tout refusé, vu ma gêne actuelle; elle a tout refusé *pour le moment*, et j'ai parfaitement compris qu'elle serait TRÈS FIÈRE de recevoir plus tard quelque argent de moi, dans une époque plus fructueuse. Vous me comprenez bien, n'est-ce pas?

En somme, me voilà, pour le présent, *moralement* maître d'aliéner plusieurs mois, un an même de mon revenu pour pouvoir *en quelques jours* m'installer à Honfleur. Je vous demande donc, cher monsieur, de mettre votre éloquence en réquisition pour persuader à ma mère de me permettre de prendre d'un seul coup *une année de revenu chez Ancelle, dont il sera remboursé* AU PLUS TARD *dans un an,* puisque je ne prendrai absolument rien chez lui et que je garde pour moi tous mes autres revenus, supprimant de ma vie *au moins* six mille francs de dépenses.

Ces 2.400 francs seront en quelques jours, 10 jours au plus, appliqués à payer toutes les dettes que je ne veux pas m'entendre réclamer à Honfleur, et à faire des dépenses indispensables (*la maison où je demeure,* et que je brûle de quitter, *des libraires, des relieurs, des emplettes de livres,* et *une foule d'autres emplettes* qu'il est inutile de spécifier, enfin *mon avocat,* dont les honoraires ne sont pas encore payés).

Primitivement, comme je vous l'ai dit, j'avais l'intention de demander davantage; mais je veux être très modeste, je ne veux pas aliéner le revenu pour plus d'un an, et en somme, avant mon départ, je peux tirer une somme supplémentaire

d'un de *mes* éditeurs et [de la] *Revue contemporaine*[1].

Enfin, résoudrai-je cette question terrible, unique, la seule importante, du travail et du repos — que je n'ai pas encore résolue ? ma mère, pour le dire en passant, n'a jamais deviné, même approximativement, cette contradiction cruelle de la grandeur des projets avec la gêne exaspérante de la vie.

Maintenant, se présentent deux autres questions graves.

La première et la plus cruelle est celle-ci : En réalité — car je veux parler crûment — j'ai l'air d'exploiter la sensibilité de ma mère, j'ai l'air d'exercer un *chantage de sentiment.* — Voilà la vraie raison qui m'a si longtemps fait hésiter, qui m'a fait reculer pendant plus de quinze jours. La crainte d'être soupçonné d'un manque de noblesse de conduite était bien faite, en vérité, pour m'arrêter.

Là-dessus, j'ai à dire ceci : Bien que mon réel intérêt me commande d'aller à Honfleur et d'y demeurer — et cela le plus vite possible, — ce n'est pas seulement mon intérêt qui m'y pousse. Quand même je n'y trouverais pas d'avantages personnels, d'argent, de repos et de travail, je VEUX, entendez-vous bien, *je veux demeurer avec ma mère.*

La seconde question, celle que vous avez le droit de m'adresser, vous qui prenez la responsabilité de l'intervention est celle-ci (et elle est assez grave) :

[1] En septembre allait y paraître *Le Haschisch.*

Etes-vous bien sûr de rester à Honfleur ? Si un soudain ennui, si un caprice vous ramène à Paris, n'aurai-je pas à me reprocher, moi qui crois vous *rendre un service en me faisant votre intermédiaire, d'avoir augmenté vos embarras, puisque vous retrouverez plus tard à Paris les ennuis que vous voulez fuir, ennuis augmentés par un emprunt ?*

Vous voyez que je pense à tout.

Je réponds : J'ai horreur de Paris et de *la cruelle vie que j'y mène depuis plus de 16 ans, laquelle est l'unique obstacle à l'accomplissement de tous mes projets. Je suis si absolument décidé à rester là-bas, d'abord pour complaire à ma mère, et aussi dans mon propre intérêt, que rien désormais ne me fera habiter Paris, — quand même toutes mes dettes seraient payées,* ce qui arrivera prochainement, — *quand même une foule de plaisirs et de vanité et de gloriole m'attendrait à Paris; — quand même je deviendrais apte à me refaire une fortune* (ce qui, par parenthèse, est absurde), — ENFIN QUAND MÊME (ce qui n'est pas moins absurde à supposer) JE TROUVERAIS DANS MA MÈRE, DANS SON CARACTÈRE, DES NOTES DISSONANTES, PÉNIBLES, QUE JE SUIS SÛR DE POUVOIR SUPPORTER AVEC UN AMOUR TOUT FILIAL. Je resterai dans ma cellule.

Il me reste, cher monsieur, peu de choses à ajouter. Je veux décidément mener cette vie de retraite que mène un de mes amis, que je ne nommerai pas, et qui, par la vie commune qu'il entretient avec sa mère, a trouvé un repos d'esprit suffisant pour accomplir récemment une fort belle œuvre et devenir célèbre d'un seul coup [1].

[1] Gustave Flaubert, voir la lettre 361.

Ma mère a une forte faculté dont je me moque tout haut et que j'admire en moi-même. C'est l'ORDRE, l'esprit d'ordre qui crée la liberté. J'ai quelques raisons de croire que par le contact la contagion me prendra.

Ancelle a une autre faculté, c'est l'indécision, la défiance, la tergiversation. Je fais monter à peu près au chiffre de CENT CINQUANTE MILLE FRANCS la somme totale qu'il m'a fait perdre en ne sachant pas m'aider à temps suffisamment et avec décision. Je désire donc qu'il ne me chicane pas, qu'il ne lésine pas, qu'il ne m'empêche pas, en me privant de la liberté, d'user de cette somme à ma guise, de fuir au plus vite vers ma retraite définitive.

Si sa défiance l'empêche de croire que la totalité de mon revenu lui sera laissée par moi pendant un an, je stipulerai que j'en prendrai le TIERS pour subvenir à des voyages imprévus. Mais JE SAIS *que je laisserai tout.*

Maintenant, je vous avouerai avec une absolue franchise que mon impatience et ma volonté sont si grandes que je suis déterminé, si vous ne réussissez pas dans votre amicale mission, à trancher la question usurairement. C'est dur, c'est difficile. Ce sera coûteux. Mais je réussirai, parce qu'on réussit toujours ce que l'on veut avec acharnement. Détruisez pour moi la nécessité de faire cette sottise.

Permettez-moi, cher monsieur, moi qui vous demande un service, de vous offrir un petit conseil. Cette lettre est écrite de façon, je crois, à être mise sous les yeux de ma mère, elle y devinera tout ce que je n'ai pas eu le temps d'y mettre.

Vous pourrez donc la réunir aux excellentes raisons que vous fournira en ma faveur votre excellent esprit et l'autorité d'un vieil ami de famille[1]. L'amitié que vous avez pour ma mère vous pousse, ce me semble, à faire réussir mon projet.

Croyez à ma sincère reconnaissance, malgré toutes les stupidités qui vous ont été sans doute débitées sur mon compte, et qui, quand elles ne me font pas rire (*dans mes bons jours*) me rendent si furieux dans mes mauvais. Je suis l'homme le moins oublieux des services rendus.

Présentez à madame Jaquotot mes respectueuses amitiés.

CHARLES BAUDELAIRE.

---

(1) M. Jaquotot suivit ce conseil. Voici la lettre qu'il adressait, le lendemain, à Mme Aupick :

Paris, 21 Février 1858.

«Madame et amie,

«Je vous transmets la lettre que je viens de recevoir, hier, de M. Charles, votre fils.

«Elle est le résumé fort développé des conversations qu'il a eues avec moi dans cinq à six visites qu'il m'a faites, où j'ai sondé autant que possible ses intentions. Je les crois aussi sincères que son profond amour filial et je pense qu'il apprécie sainement sa position.

«Vous verrez si vous devez accéder à ses demandes.

«Ne l'ayant pas vu depuis vingt ans, il m'est difficile de le juger à fond. Ses œuvres sont de nature à avoir beaucoup de détracteurs et aussi de prôneurs.

«Caroline se plaint un peu de votre silence de 1858; elle vous fait ses amitiés ordinaires et je vous prie d'agréer, Madame et amie, mes respectueux et affectueux souvenirs.

«JAQUOTOT DE CHANGIE.»

337. À POULET-MALASSIS.

21 février 1858.

Mon cher ami,

J'accepte avec reconnaissance l'expression de vos regrets, mais je suis obligé de confesser que vos raisons sont excellentes. Seulement, je voudrais bien voir au diable Monselet et Babou[1].

Si, par la suite, je vous demande quelques services de billets, ce ne sera qu'en vous envoyant des délégations signées et enregistrées, de manière à sauvegarder votre responsabilité.

Vous avez cru devoir me dédommager en me donnant toute liberté pour l'édition belge[2], mais je n'accepte pas cela. *Parce que je suis sans le sol, ce n'est pas une raison pour faire une sottise.*

Je ne vois qu'une seule clause qui pourrait concilier votre intérêt avec le mien, ce serait que l'éditeur belge s'engageât à écouler son édition en quatre ou cinq mois. Or, cette hypothèse ne vous paraît-elle pas absurde ?

Je causerai de nouveau avec Pincebourde[3], mais je crois l'affaire perdue par suite des considérations que nous avons examinées.

Pardon de ne pas affranchir ma lettre.

Ce *de Brosses* a un genre d'esprit bien hideux[4].

C. B.

[1] Il est probable que Poulet-Malassis était revenu sur sa promesse d'assistance (dont nous avons vu Baudelaire, dans sa lettre précédente, le remercier) en faisant valoir l'embarras où l'avaient mis lui-même des avances consenties à d'autres de ses auteurs, Babou et Monselet notamment.

[2-3-4] Voir la lettre 335.

338. À MADAME AUPICK.

Vendredi 26 février 1858.

Ma chère mère, cette lettre que je n'attendais qu'en tremblant et qui m'a comblé d'une joie si brusque a eu le même résultat que l'annonce d'un malheur. Tu peux juger de mon agitation ; je suis resté deux jours presque sans dormir.

Hier et avant-hier j'ai été si dérangé que je n'ai pas pu te répondre.

Je doutais tellement de mon succès que j'avais monté une tentative d'emprunt usuraire. On me demandait 800 fr. d'intérêts pour un an, et encore à la condition de rembourser par mois ou par trimestre. Je ne te raconte cela que pour te donner l'idée du désir que j'ai de m'en aller. *Je viens d'écrire à ce gredin que je n'avais plus besoin de ses services.*

Je viens d'écrire aux différentes personnes que je veux payer avant mon départ que je les paierai la semaine prochaine.

Enfin, enfin, j'ai donc été compris! Si pour le coup je ne sais pas utiliser ce suprême service, c'est que ma volonté et mon esprit sont perdus, et que je ne suis plus bon à rien.

Ah! il était grandement temps! j'espère tout de cette nouvelle installation : le repos, le travail et la santé. Car *je me crois malade,* et un malade, même *imaginaire,* est un malade. Qu'est-ce que c'est que ces peurs perpétuelles, ces essoufflements et ces palpitations, surtout pendant le sommeil?

Dix jours après la remise de l'argent entre mes

mains, je serai à Honfleur. Tu ne recevras, je présume, que trois caisses; la première qui arrivera sera les livres. — Deux choses m'embarrassent parce qu'elles sont peu commodes à emballer, c'est ma table et ma lampe. Cependant il me répugne de les vendre.

Comment as-tu pu croire que je me hazarderais à aller voir Ancelle avant qu'il fût instruit par toi de mon projet, de ta volonté, et du but que je poursuis? Je parierais que même après ta lettre il fera tout, non pas pour ne pas s'exécuter, mais pour s'exécuter le plus lentement possible. Cette visite me fait peur. Je suis persuadé qu'il faudra que j'aille le voir plusieurs fois, ce qui me fera perdre beaucoup de temps; et j'en ai si peu à moi! Tu ne peux pas t'imaginer combien de fois, quand jadis tu me rendais des services d'argent, il en diminuait les résultats, en me payant goutte à goutte. À chaque fois je perdais du temps, et il y avait aussi une forte déperdition d'argent.

Tu ne sais pas ce que c'est pour moi qu'une visite à Neuilly. C'est une inquiétude pénible, une incertitude fatigante; et puis il faut causer quelquefois plusieurs heures politique et littérature, avant d'en venir au fait, et quand ma pensée est ailleurs. Ce brave Ancelle ne se doute pas combien de fois je l'ai maudit.

Il pêchera l'argent où *il voudra,* et LE REÇU QUE JE FERAI IMPLIQUERA QUE JE NE LUI PRENDRAI QUE 50 FR. PAR MOIS *jusqu'à parfait remboursement.* Décidément j'adopte ceci, c'est plus prudent, quoique primitivement j'eusse l'intention héroïque de ne rien prendre du tout.

Voici ce qui s'est passé entre M. Jaquotot et

moi (entre parenthèses je suis allé le remercier hier) : — *Combien, m'a-t-il dit, faut-il demander à votre mère ? — 3.000 francs me suffiraient.* — Et puis, dans ma terreur de ne pas réussir, je me suis fait plus modeste, pensant qu'après tout, je saurais bien avant mon départ trouver, par la *Revue contemporaine* ou autrement, les 600 fr. manquants. Mais je travaille lentement, mais je suis très agité, très impatient, et je me ravise décidément. En somme, avec trois mille francs, je puis faire beaucoup, je puis tout faire, mais à la condition de me surveiller moi-même, et de ne pas jeter 20 fr. par la fenêtre.

Qu'est-ce que va me coûter mon voyage? Qu'est-ce que coûtent les affranchissements pour transport de ballots?

(L'argent de l'*Opium* et de la *Revue contemporaine* ne sera pas perdu ; il viendra en son temps. D'ailleurs, avant mon départ, à partir de demain matin, je consacrerai tous les jours mon temps jusqu'à 2 heures à avancer mes besognes, et je ferai mes courses et affaires de 2 heures à 5 heures.)

Il est possible que je puisse te porter moi-même le 3[e] vol. de Poe.

Maintenant la question des créanciers.

Je ne veux pas que tu t'abandonnes à ces folles terreurs.

La situation actuelle, pressante, est liquidée par les 3.000 fr.

Quant aux vieux créanciers, c'est tout au plus si un ou deux de ces vieux tigres se réveille une fois par an, or tu supposes donc que je ne gagne jamais d'argent. Je gagne quelquefois 2.000 fr. en un

tour de main, pour ainsi dire, et puis il se fait une lacune, une interruption d'argent. Toute la question est donc de se bien gouverner, ce que je n'ai jamais pu faire ou su faire.

Tu supposes donc aussi que je vais dire aux gens : *Poursuivez-moi vigoureusement chez ma mère.* JE CACHE MON DÉPART À TOUT LE MONDE, excepté à la *Revue des Deux Mondes*, au *Moniteur*, à la *Revue contemporaine*, à *un directeur de théâtre*, et à *Michel Lévy*, c'est-à-dire aux gens dont j'ai besoin et qui m'expédieront de l'argent[1].

Quand j'aurai de l'argent à envoyer à Paris, c'est M. Marin, avoué[2], que je chargerai de mes affaires. J'ai eu beaucoup à me louer de lui dans ces derniers temps. Ancelle est à la fois trop indolent et trop occupé.

Chère maman, voici l'heure de la poste.

J'allais oublier la question du logement. Vraiment, chère mère, tu es beaucoup trop aimable de tant t'inquiéter de savoir si je serai content. Un trou! un trou! pourvu qu'il soit propre!

Comment as-tu pu t'imaginer que l'idée me viendrait de m'emparer du logement d'un défunt[3]? Tu crois donc que je suis incapable

(1) Mme Aupick que M. Emon, exécuteur testamentaire du général et son voisin à Honfleur, ne cessait de mettre en garde contre les dangers qu'elle courrait à recevoir son fils à demeure, tremblait alors à l'idée de sa maison envahie par des créanciers et du scandale qui en résulterait.

(2) Avoué à Paris, rue de Richelieu. C'était une vieille connaissance : au conseil de famille de 1844, Marin, alors principal clerc d'avoué, avait représenté Mme Aupick.

(3) Il y aurait été certainement mal venu : la tradition veut que Mme Aupick, jusqu'à son dernier jour, ait fait mettre le couvert de son feu mari en face du sien.

d'avoir une idée délicate. — Je serais bien ingrat, si je n'étais pas absolument satisfait de n'importe quoi.

Cependant, pour dire la vérité, j'ai depuis près de deux mois, une question au bout de la plume, que je n'ai pas encore osé formuler : *Verrai-je la mer de ma chambre ?* Si cela n'est pas possible, je me résignerai fort sagement.

Dois-je acheter une ou deux étagères pour les livres ?

Chère mère bien-aimée, tu t'attendais sans doute à des explosions de joie bien autrement grandes. Mais je te témoignerai ma reconnaissance de vive voix, ce qui vaut bien mieux, et encore la meilleure manière de la témoigner sera l'accomplissement de mes plans.

Encore un mot qui a son importance. J'insiste vivement sur la nécessité qu'il y a pour moi *à tout prendre d'un coup,* pour éviter toute perte de temps, pour que je puisse agir vivement, et *moi-même.*

Je ne veux pas rendre de comptes à Ancelle. Quant à toi, c'est autre chose; je t'en rendrai, si tu le désires. C'est justice.

Je t'embrasse de tout mon cœur, à bientôt[1].

CHARLES.

---

[1] Sur l'autographe, de la main de la destinataire : *Répondue le 28.*

339. À ?

Paris, 26 février 1858.

[L. a. s., 2 p. 1/2, in-8°, relative à ses embarras d'argent. Il annonce son prochain départ.]

. . . .

Mon absence a pour but de me procurer des ressources plus grosses que celles dont je dispose ici, tourmenté et agité comme je le suis.

. . . .

---

340. À MADAME AUPICK.

27 février 1858.

J'ai eu trois jours d'une belle joie; c'est toujours cela de gagné, la joie est si rare. Après tout, je t'en remercie sincèrement. Mais ça n'a été qu'un joli rêve. — Je ne renonce pas à aller à Honfleur. Mon envie augmentera de jour en jour. Mais j'irai avec mon argent, et quand j'aurai pu me tirer d'affaire moi-même.

Je te supplie, ma chère mère, de ne pas te fâcher. J'irai certainement là-bas, mais quand? Je l'ignore. Je ferai tout ce qu'il faudra pour cela. — J'ai reçu ce matin ta funeste lettre; ainsi la lettre que je t'ai envoyée hier, avec ses minutieuses explications, est nulle.

Je suis obligé de pourvoir rapidement aux embarras dans lesquels je vais être plongé. Ils

sont plus grands qu'auparavant. Car j'ai, comme je te l'ai dit, donné rendez-vous à plusieurs individus pour la semaine qui va s'ouvrir, et j'ai refusé l'argent qui m'était offert d'autre part. C'est à perdre la tête.

Mais quelque effrayant que ce soit, ce n'est pas encore le pire. Ancelle, à qui tu as déjà sans doute écrit, va venir m'assassiner de ses services, et quand il verra que je refuse son argent, il voudra me rendre service malgré moi. Il va me fatiguer de ses odieuses conversations. J'ai tant besoin de repos. Il va s'introduire chez moi de force, vouloir pénétrer mes affaires de force, m'arracher de force le récit de mes embarras. Rien qu'en pensant à sa visite, ma souffrance devient de la colère. Voyant mon obstination à tout refuser, il cherchera à me faire le plus de mal possible, toujours sous le prétexte de m'être utile. Je ne puis pas me sauver de Paris pour l'éviter, le remède serait pire que le mal. Il va s'introduire de force dans mes affaires, comme il faisait à l'audience lors de mon procès. Il entrait de force en conversation avec mes amis qu'il ne connaissait pas du tout, tant il a la rage de faire des connaissances et de se mêler de tout; et ceux-ci me demandaient quel était ce grand monsieur qui avait l'air de si bien me connaître. J'avais toujours sur lui un œil inquiet, craignant qu'il ne me compromît ou ne me ridiculisât. — Voilà, j'espère, un bon détail de mœurs.

Ainsi, je t'en supplie en grâce, si tu ne lui as pas encore écrit, ne lui écris rien du tout, si tu lui as écrit, écris-lui de nouveau pour l'instruire que ta résolution et nos conventions doivent être

comme non avenues. Je veux vivre, et je ne veux pas que ce fléau d'Ancelle me vole mon temps et ma tranquillité! — *ma tranquillité!*

Je vais tâcher de m'étourdir par le travail. Arrive que pourra! Je t'instruirai au fur et à mesure de l'avancement progressif de mon projet, si toutefois cela avance.

Je t'en supplie, ma chère mère, ne m'en veuille pas de préférer mon enfer à une intervention qui a toujours été ruineuse pour moi. L'usurier valait mieux; mais il est trop tard.

J'espère que je peux compter sur toi pour qu'Ancelle ne se mêle de rien. *En repoussant son argent, j'ai le droit de repousser ses offices.*

Je n'ai jamais eu avec lui de querelles très graves, et je ne l'ai jamais insulté. Cela pourrait arriver; j'en serais honteux et désolé; mais le mal serait fait.

Songe donc qu'une de mes grandes jouissances, en allant à Honfleur, était de le fuir.

Je t'embrasse bien tendrement.

CHARLES.

Tu n'avais pas réfléchi non plus qu'en supposant que j'acceptasse son intervention, il allait me faire perdre un temps effroyable, et que m'entendre avec lui nécessiterait une cinquantaine de voyages.

Vois quelle cataracte d'ennuis tu as jetés sur moi en voulant m'être agréable. Je viens de relire ta lettre, et j'ai compris que le mal était fait, qu'Ancelle avait dû recevoir ce matin une lettre de toi à la même heure que moi. Pour parer le

coup, je vais lui écrire que je reste à Paris, et que je n'ai *aucun besoin d'argent.* De cette façon, il me laissera peut-être tranquille.

Maintenant, je te renouvelle la promesse que je ferai tout mon possible pour aller te rejoindre le plus tôt possible.

C. B.

Je rouvre une troisième fois ma lettre pour deux raisons. Je sais que tu vas être affligée en lisant ceci : je te conjure de ne pas m'en vouloir. Je sais ce que je fais, je sais que je raisonne juste. Je sais que j'ai raison en préférant les plus graves tourments à la fatigue de voir Ancelle.

Je te jure que je ferai tous mes efforts pour aller à Honfleur et pour me passer de lui. — La lettre que je t'écris est très sincère et très nette. Toutes ces péripéties me font mal. Restons-en là de cette affaire, et crois que la douleur et la secousse n'altèrent en rien toutes mes bonnes résolutions[1].

---

341. À LA MÊME.

Samedi 27 février 1858.

J'écris sous la dictée de M. Denneval, maître de la maison où je demeure[2].

[1] Dans les recueils antérieurs, à la suite du présent texte dont les séparait une ligne de points faisant présumer une lacune, figuraient encore plusieurs alinéas; le lecteur les retrouvera à la fin de la lettre du 31 mai 1862, à laquelle M. Feuillerat a établi qu'ils appartiennent.

[2] L'hôtel Voltaire, 19, quai Voltaire.

M. Ancelle est venu me faire une visite secrète, il y a deux jours et m'a dit que vous ne me paieriez pas, que si vous me disiez que vous me paieriez, *vous mentiez, comme vous lui mentez à lui-même sans cesse, qu'il vous avait donné à vous 500 francs pour m'être remis comme à-compte* (jamais depuis plus de 18 mois je n'ai reçu 500 fr. de M. Ancelle).

M. BAUDELAIRE *ne reçoit-il* PAS DE FEMMES? — Et une foule de questions ignobles (RENTRE-T-IL TARD?... ETC...).

Ainsi M. Ancelle est un lâche misérable, et pendant que je t'écrivais ce matin pour repousser toute intervention de lui en devinant le danger, il faisait déjà son *commerce habituel.*

Il a de plus déclaré qu'il ne paierait rien et que je ne paierais rien, selon son habitude.

Ancelle est un misérable que je vais *SOUFFLETER* *DEVANT* *SA FEMME* et *SES* *ENFANTS.* JE VAIS LE *SOUFFLETER à 4 heures* (il est deux heures 1/2) et si je ne le trouve pas, je l'attendrai. Je jure que ceci aura une fin, et une fin terrible.

CHARLES.

---

342. À LA MÊME.

[Samedi, 27 février 1858.]
4 heures du soir.

Le maître de l'hôtel effrayé des conséquences de sa révélation vient de monter chez moi et de me supplier de ne commettre aucune violence (évidemment c'est dans la crainte de compro-

mettre sa créance. Il ignore que je refuse l'argent qui m'était destiné).

Ancelle avait ajouté, à ce qu'il paraît, comme cet homme lui répondait : *Mais M. Baudelaire m'a souvent payé de très fortes sommes. — Bah! comment cela se fait-il, puisque M. Baudelaire ne paye jamais rien, et qu'il n'a rien?*

Cependant, je n'irai pas *à Neuilly aujourd'hui,* je consens à attendre avant de me venger.

Lui as-tu donné commission de diffammer [sic] *et d'insulter ton fils — M. Ch. Baudelaire dont le nom, en somme, est pur et intact?*

Je veux des excuses.

Je veux des excuses profondes.

Je veux qu'il soit réprimandé sévèrement.

Il a dit, de plus, une foule de mensonges (entre autres celui des 500 fr.).

À quel [*sic*] espèce de drôle m'as-tu donc livré à mon insu, sans m'avertir?

Je suis navré du tourment que je te cause, mais je veux me venger.

CHARLES.

Si je n'obtiens pas une *réparation éclatante,* je frapperai Ancelle, je frapperai son fils et on verra un conseil judiciaire attaquant devant les tribunaux M. Ch. Baudelaire pour coups et blessures.

---

343. À LA MÊME.

Samedi 27 février 1858.
5 h. du soir.

Je vais te coûter demain matin bien des ports de lettres. Je n'ai pas d'argent aujourd'hui.

Il faut, chère maman, que tu comprennes bien ma situation. Quand je pense que je dormais sur les deux oreilles!

Sincèrement, as-tu donné commission à cet imbécile pour venir faire le mouchard (*c'est avant-hier,* et je l'ai appris tout à l'heure), pour s'informer de mes mœurs, si je découchais, *pour venir s'installer parmi des domestiques, au risque de se rendre ridicule lui-même,* pour me diffammer [*sic*] (moi qui ai 37 ans et qui ai un nom et qui serais heureux depuis longtemps si un malentendu ne s'était pas opposé à tous mes projets), pour venir déclarer (lui à qui tu as évidemment dit de payer) que je ne paierais pas et qu'il ne paierait pas... etc[1]...

Je suis positivement navré du chagrin que je te cause. J'ai à travailler, et maintenant il faut que je cherche des témoins pour le cas d'une querelle positive entre moi et Ancelle ou entre moi et son fils. Le petit bonhomme est assez grand pour

(1) Eh non! Mme Aupick n'avait pas donné commission pour tout cela; mais, craignant que les 3.000 francs demandés par son fils ne vinssent à passer aux mains de Jeanne Duval, ou dans les toilettes de Marie Daubrun, elle avait instamment prié son fidèle Ancelle de s'informer du plus près et de la renseigner... Et elle avait cru bien faire, comme Ancelle lui-même. Car de toute évidence, ce n'est pas pour son plaisir ni par basse curiosité qu'Ancelle, toujours à court de temps, avait mené sa fastidieuse enquête. Aussi bien, avec ce qu'on lui voit écrire ici même, et plus loin (lettre 347), quand il mentionne que de gros vomissements l'ont enfin soulagé, Baudelaire ne nous a-t-il pas livré la cause la plus certaine de l'ampleur que prit cette lamentable querelle où la pathologie aurait à regarder? Nous n'insisterons pas, d'autant que nous avons déjà dit notre sentiment à ce sujet, jadis, dans notre plaquette : *Une colère de Baudelaire* (Les Amis d'Édouard, 1926). Voyez aussi, d'Albert Feuillerat, *Baudelaire et sa mère,* ch. VII, et Jean-Paul Sartre dans son *Introduction* au *Charles Baudelaire, ÉCRITS INTIMES* (Les éditions du point du jour, 1946).

cela. — Je veux des excuses positives, un témoignage de regret bien marqué; je veux que cela ait lieu devant deux ou trois personnes choisies par moi. — Si cela n'a pas lieu, je marcherai brutalement. — Et quels témoins me faut-il! discrets et dévoués! *il faut* que ce soient des gens à qui je puisse avouer que j'ai *moi,* été à l'instigation *involontaire* de ma mère, insulté par mon conseil judiciaire qui est venu faire dans une antichambre un métier ignoble. Et quand je pense que la plupart de mes meilleurs amis sont mariés, ont femme et enfants, et *peuvent me refuser une mission aussi pénible!* Je suis cependant décidé à pousser les choses à outrance, comme dans ces colères funestes qui ne poussent en moi qu'une fois tous les dix ans. Il faut que cela ait une fin. Est-ce une chose intelligible, que je demande un service, que ce service me soit accordé, que ce service ne me soit pas rendu, et que je sois littéralement assommé, et qu'au lieu de ce service on me fasse du mal, et le plus de mal possible?

Non seulement son langage a été ignoble, vulgaire, mais il s'y est mêlé des mensonges. Depuis longtemps (tu le sais, toi) je paye mes dépenses par mon travail; qu'est-ce que c'est que cette vanterie de m'avoir remis 500 francs[1]? Est-ce que j'ai jamais tiré 500 francs d'Ancelle sous un prétexte quelconque? *Est-ce que c'est possible d'ailleurs?* J'ai touché l'année dernière *onze mille francs* dont 3.000 seulement par Ancelle, le reste par mon travail, ou des emprunts faits à des amis.

Tout cela est ignoble. *Je veux des excuses. Je me*

[1] Voir page 185.

moque des 3.000 fr. qui devaient enfin assurer mon repos. Je veux des excuses. J'ai des larmes de rage dans les yeux et je sens la bile qui monte jusqu'au vomissement. Il faut que cela ait une fin. *Est-ce que tu ne te sens pas insultée toi-même?* Enfin, as-tu donné ordre à ce polisson de se conduire ainsi? Où est-il né, *comment est-il né?* Suis-je donc destiné à être insulté toute ma vie? Je veux me venger. Si tu n'obtiens pas de lui *une réparation suffisante faite à moi personnellement devant trois personnes, dont sera M. Jaquotot, puisqu'il a été mêlé à tout ceci.* Avec ses avis évaporés et son amour du plaisir, il m'apparaît comme un homme sage. Au moins a-t-il le sens des convenances, et il l'a bien prouvé dans cet interrogatoire multiplié, mais amical, qu'il m'a fait subir.

Pauvre chère maman, je connais tes nerfs, tu vas souffrir. Mais vraiment, et franchement est-ce ma faute? *Je n'ai rien pris, je ne veux rien; que me veut-on?* Moi, je veux des excuses et je les arracherai.

CHARLES.

---

344. À LA MÊME.

[Honfleur.]

Samedi 27 février 1858.

Je veux absolument que tu saches à quel homme tu m'as livré; avec l'affaire de ce matin qui est grave, en voici une autre :

Il y a quelques mois, je lui demandai une lettre de recommandation pour quelqu'un de qui j'avais

quelque chose à obtenir. Il m'envoya une lettre *cachetée.* Comme je connais son indélicatesse, je mouillai le cachet avec de l'eau chaude, et je lus la lettre où je vis (avec quel dégoût!) *qu'il recommandait bien à la personne en question de ne rien faire de ce que je lui demanderais.* — Je recachetai habilement la lettre, et je la lui renvoyai, en lui disant que quand je donnais à mes amis des lettres de recommandation, j'avais l'habitude de les donner non cachetées, que c'était un usage général, — que d'ailleurs je lui demandais pardon de lui donner cette leçon. — Cette vilaine histoire m'est revenue tout à l'heure à la mémoire.

Il me faut absolument une satisfaction; ma colère ne me laissera un peu de répit que quand je l'aurai eue.

Je t'embrasse.

CHARLES.

Je vais raconter toute cette dégoûtante aventure à M. Jaquotot, puisqu'il a été mêlé à cette affaire. Je veux déshonorer cet imbécile et faire connaître à tout le monde de qui je suis depuis si longtemps victime.

---

345. À LA MÊME.

[Honfleur.]

Samedi 27 février 1858.

Encore une lettre; mais je ne plaide plus que pour mon honneur depuis ce matin.

Je crains que tu ne comprennes pas bien l'im-

portance qu'il faut attacher à l'ordre de succession de mes lettres.

Celle que j'ai écrite hier soir et que tu as reçue ce soir samedi était une réponse à la lettre que j'ai reçue mardi soir. Dans cette lettre (la mienne) je repoussais l'intervention de ce malheureux, comme si j'avais le pressentiment involontaire du mal qu'il pouvait faire.

Dans ma première lettre de ce matin, celle que tu recevras demain matin dimanche (réponse à ta lettre que j'ai reçue ce matin) je refusais décidément tout, en *prévision* du désordre que pouvait amener cet imbécile.

Deux heures après, j'apprenais que le désordre était fait, allait jusqu'à l'outrage et dépassait toute *prévision*.

Mes lettres postérieures n'ont pas d'autre but que de te faire comprendre cette ignominie.

J'ai déjà consulté deux personnes sur ce que je devais faire. Frapper un vieillard[1], dans sa famille, c'est bien vilain; il me faut cependant une réparation; — que ferai-je, si cette réparation n'a pas lieu; — il faudra — au moins, — que j'aille lui dire devant sa femme et sa famille ce que je pense de sa conduite.

Et si à mon tour je suis insulté de nouveau, que ferai-je?

Dans quel embarras m'as-tu plongé, mon Dieu! *Il me faut absolument un peu de repos, je ne demande plus que cela.* Qu'ai-je fait pour être ainsi privé de ce que le premier venu a le droit d'exiger?

[1] Narcisse-Désiré Ancelle avait alors cinquante-sept ans.

Je te répète que je suis désolé du tourment que je vais évidemment te causer avec toutes ces lettres; mais vraiment, qu'ai-je fait à ce misérable, et que t'ai-je fait pour le lancer ainsi sur moi?

Voilà un homme sans loyauté, sans délicatesse, sans honneur, qui a mangé ma vie, et c'est lui que tu choisis pour confident des craintes maternelles et pour m'aider dans une affaire qui demande de la discrétion, dans une affaire où je me suis absolument fié à toi.

Je t'embrasse.

CHARLES.

Il a, *pour comble de bêtise,* prié cet homme de ne rien me raconter de cette conversation. Faut-il être bête, mon Dieu!

---

346. À LA MÊME.

Dimanche 28 février 1858.

Chère maman, voici la dernière lettre que je t'écrirai à propos de cette lamentable histoire. Car je dois te fatiguer de ma colère.

Avant tout, tu es évidemment innocente de tout cela [1]. Comment pourrais-je supposer que tu

[1] Innocente? pas tout à fait, nous l'avons dit (voyez p. 154, note 1). Mais, ayant eu connaissance des lettres qu'elle écrivit à Ancelle au cours de toute cette déplorable affaire, nous pouvons ajouter que Mme Aupick expia cruellement la part qu'elle y avait eue. Divisée entre sa tendresse pour son fils et sa gratitude envers l'ami de vingt ans qui avait toute sa confiance; n'osant donner tort à l'un dans la crainte de le pous-

as désiré de pareilles monstruosités? Tu t'es trompée; — tu as été trompée. — Puisque tu étais si heureuse de ma résolution, évidemment tu n'as pas voulu me nuire. Seulement, tout reste pour moi inexplicable. Après ma première lettre écrite, hier matin, ma lettre de refus, j'étais tout à fait résigné, décidé au courage et à la patience, malgré l'horrible semaine qui va commencer demain, quand tout d'un coup j'ai appris que le gredin était resté fidèle à ses ignobles habitudes.

Si encore il était venu me voir me disant : *J'ai de l'argent pour vous, mais sauf les dettes qui, inévitablement doivent être payées par vous, je désire payer le reste moi-même; nous allons nous entendre à ce sujet;* — c'eût été désagréable, mais loyal. Au lieu de cela — que fait-il! Mais non, je ne peux continuer sans que le dégoût et la colère s'emparent de moi.

Et aller se commettre et me compromettre vis-à-vis de gens inférieurs à lui par le rang et la position. Et ce dialogue dégoûtant! Et cette menace de ne rien payer! Et cette prière de ne m'instruire de rien!

Voilà ce qu'il faut faire : tu l'as même déjà fait sans doute à l'heure où je t'écris. — Il faut ne plus rien lui écrire du tout, *excepté un mot pour lui dire qu'on n'a plus besoin de son argent.* Son argent! Et moi qui avais négligé dans mes lettres

ser à bout, et trop scrupuleuse pour désavouer l'autre qui, en somme, n'avait fait que se conformer sinon à ses instructions, du moins à ses désirs; pleine de remords et horrifiée à l'idée d'un scandale dont sa vie retirée lui faisait exagérer le retentissement possible, la pauvre vieille dame connut alors un véritable martyre qui, bientôt, n'allait lui laisser que la force d'implorer qu'il prît fin à n'importe quel prix.

de traiter avec toi la question des intérêts, m'imaginant que c'était une chose naturellement stipulée! L'erreur a été de compter sur un mercenaire comme sur un ami, — la même histoire que Valère [1].

Maintenant je vais rentrer avec résignation dans un nouveau martyre, singulièrement aggravé par tout cela, et par l'espérance perdue. Qui sait si je réussirai à me procurer l'argent nécessaire, — et quand?

Aussitôt que j'aurai un peu de repos (comparativement) *je penserai à vider avec lui ma querelle personnelle, et ce sera sérieux, je te le jure.*

Mon Dieu! il aura été s'installer de même chez M. Chaix d'Est-Ange, pour faire tous ses hideux commérages, — et surtout *pour faire connaissance;* — bassesse de domestique.

Ma pauvre journée d'hier, que je rêvais pleine de travail et de corrections d'épreuves! Car je voulais me délivrer avant mon départ de mon inquiétude relativement au 3e vol. de M. Lévy. Elle a été jolie, ma journée! Comme mon voyage imaginaire à Honfleur qui m'a coûté bien cher. — Et la fin de tout cela?

Ah! ce n'est pas un reproche, ma chère mère; malgré toutes les notes que je t'ai livrées depuis plusieurs années, tu t'es obstinée à avoir confiance dans cet homme et jamais confiance en moi. Comprends-tu maintenant le danger que nous font courir les esprits maladroits et les âmes mal faites?

Et ces accusations grossières contre moi! Est-ce

[1] Voir page 52, note 3.

que j'ai jamais menti? Est-ce que je me donne la peine de mentir, moi qui suis plutôt un cynique? Et qui choisit-il pour confident de ses accusations[1]?

Hier soir, la journée a fini par une fièvre et une névralgie qui ont duré toute la nuit. Enfin ce matin de gros vomissements m'ont soulagé. Comme il faisait un peu moins froid aujourd'hui, je suis sorti pour prendre l'air.

Que les gens qui peuvent travailler sont donc heureux! Avec quelle envie je les regarde.

Adieu. Écris-moi.

CHARLES.

---

347. À LA MÊME.

3 mars 1858.

Je viens de relire tes deux dernières lettres (celle du 28, et celle du 1er) et malgré tout ce qui a été arrangé et résolu hier, je suis persuadé, tant je me suis accoutumé aux catastrophes, que quelque nouvel obstacle va naître encore. En relisant ces deux lettres, j'ai compris que tu comptais encore sur Ancelle et que tu lui avais encore écrit, d'où il suit qu'il va m'ennuyer de ses lettres, sinon de sa présence. Sa présence, c'est difficile, car je l'ai si bien fait consigner que M. Jaquotot étant venu pour me voir a été pris pour lui et n'a pu monter. — Quand je suis allé chez M. Jaquotot, j'ai com-

(1) Et non de ses *occupations*, comme il avait été imprimé antérieurement.

mencé par m'assurer, en envoyant un commissionnaire, que M. Ancelle n'était pas chez lui. Je craignais que cette conférence ne fût un piége pour amener une réconciliation forcée. Je suis devenu très calme, mais très défiant, et je veux qu'il n'y ait plus entre lui et moi que des rapports froids. Avant de partir, je lui ferai savoir qu'il ait à t'envoyer notre compte, c'est-à-dire l'état actuel de ma situation vis-à-vis de lui. Dans l'une de tes lettres, tu me dis qu'il est débordé; je dis que je le sais; mais en somme il ne l'est pas beaucoup. Je crois qu'au mois de mai, il pourra commencer à t'envoyer 200 francs par mois ou 600 francs par trimestre pour m'acquitter vis-à-vis de toi.

M. Jaquotot a commencé par me reprocher très vivement ma violence, et m'a demandé ensuite quels étaient mes griefs. J'ai d'abord parlé de l'éloignement de ce maudit Neuilly, des occupations multipliées d'Ancelle qui ne lui permettaient jamais de faire juste et à temps ce qu'il fallait faire, de ses habitudes déplorables d'esprit, de sa légèreté, de son étourderie, et enfin de toutes ses petites déloyautés qui avaient pour résultat, non seulement de me nuire, mais aussi de m'exaspérer. J'ai d'ailleurs été très calme, et je n'ai pas dépassé la mesure permise. J'ai ajouté que sa maudite habitude de m'exclure de toute délibération était encore un obstacle, qu'il fallait au moins que je vérifiasse mes notes, que d'ailleurs rien ne m'était plus facile, puisque depuis 14 mois, j'avais tenu un compte exact de toutes mes dépenses jour par jour, en même temps que je tenais le compte de tout ce que je recevais.

M. Jaquotot m'a demandé si je me soumettrais

à une espèce de surveillance de sa part, au cas [où] il se substituerait à Ancelle. Je lui ai dit que j'acceptais bien volontiers, que rien n'était plus naturel que de te donner cette garantie, et que d'ailleurs je me serais soumis à la même chose de la part d'Ancelle, si malheureusement je n'étais pas convaincu qu'il lui était impossible de faire cette besogne d'une manière *fructueuse* et *honnête.*

Après cette conversation, ont eu lieu les conventions dont je t'ai parlé hier[1].

Les créanciers alléchés par mon air de certitude et par les lettres que je leur avais écrites, me contraignent maintenant à mille expédients pour les faire patienter quelques jours, quelques heures.

Comme je te l'ai écrit hier, j'apporterai quelque chose comme neuf cents francs pour mon compte.

Je tiens immensément au chiffre de 3.000 en plus. Ma liste de dettes, annotée, est préparée depuis très longtemps; je l'ai analysée hier de nouveau avec M. Jaquotot.

Ancelle n'a fait ici que des sottises. S'il avait offert 600 francs, ils auraient été acceptés tout de suite. Tout était convenu déjà à l'avance entre le maître d'hôtel et moi; il recevra 800 francs tout de suite, qui seront déposés chez M. Marin, avoué. Si je touche mes 900 fr. avant mon départ, il recevra encore un à-compte, et le reste sera réglé pour être payé le plus tard possible. Je n'avais pas besoin d'Ancelle pour toutes ces prudences vulgaires.

S'il n'y a pas de catastrophe nouvelle et si nous commençons à payer vendredi, je pourrai être à

(1) «Hier», donc 2 mars. La lettre qui portait ce quantième ne nous est pas parvenue.

Honfleur le 15. (Toutes les courses, vérifications des notes, emplettes, habits, tout sera fait en dix jours, ce qui ne m'empêchera pas de travailler un peu tous les jours, pourvu que j'aie un peu de repos d'esprit, car je ne pouvais pas me douter de toutes ces immenses difficultés et de tout ce désordre.)

Maintenant, question grave : Où est l'argent? S'il est chez Ancelle, il faut renoncer à tout, et je reste à Paris jusqu'à nouvel ordre, attendu qu'il ne lâchera pas un sol, et que tu ne consentiras jamais à lui redemander l'argent pour le faire porter chez M. Jaquotot (à moins que celui-ci ne consente à avancer les 3.000 francs, que tu lui ferais rendre une fois que je serais là-bas).

Tout cela est très délicat, c'est pour te complaire, et aussi à cause de l'envie que j'ai de m'en aller, que j'attends froidement, car une rancune qui n'est pas du tout calmée me poussait à brusquer les choses, au risque de tout sacrifier, considérant une rupture absolue comme la chose la plus heureuse qui puisse m'arriver.

Mais tu ne penses pas de même; j'ignore pourquoi et je me soumets, c'est-à-dire que je ne provoquerai pas cette rupture.

Tu m'accuses de t'accuser. C'est absurde. Comment puis-je t'accuser au moment où tu me rends un immense service, au moment où je dois être plein de reconnaissance, au moment où tu m'offres un abri ?

Seulement je déplore une manière de voir qui m'a beaucoup nui; je déplore que tu m'aies caché certaines choses, que tu sois allée trop vite en besogne et sans m'avertir.

Je te répète que le compte des dettes est fait, qu'avec 3.000 francs je serai un peu plus que gêné, qu'avec mes 900 francs en plus je serai plus à l'aise, que rien ne sera payé sans l'assentiment de M. Jaquotot et sans avoir conféré avec lui, que, dans la plupart des paiements, je n'interviens que pour donner mon avis, et que dans quelques cas, je ne paye moi-même qu'après avoir écouté le sien.

Voici ton reçu.

Maintenant, à la grâce de Dieu! Que de fatigues pour des choses si simples! Je suis bien las et je voudrais bien travailler.

Je t'embrasse de tout cœur.

CHARLES[1].

[1] Ce même 3 mars, M. Jaquotot adressait à Mme Aupick la lettre suivante :

«Madame et amie,

«J'ai reçu vos 2 lettres, y compris le billet pour M. Ancelle et j'ai vu M. Charles.

«Il est fort calmé et je lui ai fait sentir l'inconvenance de semblables procédés vis-à-vis d'un ami respecté et ami de sa mère; tout en convenant de ses torts, il a persisté à ne vouloir pas avoir de rapports avec lui, sous prétexte que par ses propos indiscrets auprès de son maître d'hôtel, il avait envenimé les choses qui devaient s'arranger facilement et qu'il n'avait rien offert.

«Charles m'a expliqué que sur 2.000 francs d'effets qu'il avait souscrits à cet homme pour loyers arriérés, il en avait 800 en souffrance pour lesquels il lui fallait payer pour pouvoir emporter les objets d'art qu'il a à lui dans l'hôtel et ses effets, qu'à l'égard des 200 francs restant dus il obtiendrait des délais suffisants.

«Il m'a montré un état sommaire de ses dettes qu'il propose de régler et payer, il y a des soldes à des relieurs, libraires, à des amis, etc.; il s'engage à rapporter de suite les preuves de payement jour par jour et à vous porter tout cela.

«Je crois à sa véracité, car il a tout intérêt à se bien conduire et à ne pas vous induire en erreur ni moi non plus.

«Charles a dû hier vous écrire, Madame, pour vous remer-

348. À LA MÊME.

Jeudi 4 mars 1858.

Enfin je ne serai pas contraint de partir comme un voleur, abandonnant forcément le soin de mes affaires à ce fou qui une fois, pendant que j'étais à Dijon, s'est laissé ridiculement voler par quelqu'un que je l'avais chargé de payer[1]. Si je voulais m'abandonner à ma mauvaise humeur, les anecdotes comiques pleuvraient.

J'irai chez M. Jaquotot à midi.

Je m'aperçois qu'il faut que je te rassure sur différentes choses.

Quant aux vieux créanciers d'abord. — Si la loi était telle que tu te la figures, personne ne voudrait donner l'hospitalité à un parent ou à un ami[2]. Quand même j'aurais chez toi des richesses personnelles, en meubles ou en tableaux, elles seraient insaisissables. Le cas où un créancier serait admis à prouver la fiction ou le mensonge serait si j'avais un mobilier à Paris dans un logement loué sous

cier mille fois de vos bonnes intentions à son égard et pour vous expliquer ses projets si vous venez à son aide; mais il me prie d'être votre intermédiaire mais non M. Ancelle; c'est à vous, Madame et amie, à prendre un parti à cet égard; pour vous être agréable, je ferai ce qu'il sera possible pour vous contenter et profiter de ma faible influence sur son esprit pour arranger promptement les choses.

«J'attendrai votre réponse pour agir suivant les circonstances et je vous prie d'être assurée de mon entier dévouement.

«JAQUOTOT.

«Caroline vous embrasse et me charge de vous dire qu'elle partage bien tous vos tourments.»

(1) Voir la lettre à Ancelle, 10 janvier 1850.

(2) Voir la note 1, page 146.

un autre nom que le mien. Comment n'as-tu pas deviné que, grâce à mon affreuse vie, je devais être au courant de tout cela?

M. Jaquotot m'a fait modifier mon plan; il m'a dit : ne comptez que sur trois mille, et basez-vous là-dessus, car si au moment de votre départ vos 900 francs personnels se faisaient trop attendre, ce serait un grand embarras. Nous allons donc procéder avec une prudence infinie.

Dans deux ou trois jours j'embarquerai ta lampe. Je laisserai à Paris, chez un rentoileur à qui je dois cinquante francs et à qui je vais reprendre le portrait de mon père (1), ce malheureux portrait, accoutumé comme moi aux déménagements, — les deux faux Greuze. L'une de ces têtes, celle que tu crois laide, est une excellente chose, et je ne comprends pas que M. Aupick consentît à avoir chez lui des choses en si mauvais état.

Je désencadrerai les gouaches, afin de rendre le transport plus facile et je vendrai tous ces méchants cadres.

Ensuite je m'occuperai des livres. J'en ai dans quatre endroits, chez moi, chez deux relieurs, et chez un libraire. Je ferai probablement de tout cela une caisse unique (des livres seulement).

Voilà ce malheureux M. Jaquotot victime de son dévouement. Il va être obligé de faire quelques courses, seul ou avec moi. Mais la grosse besogne,

(1) Par le chevalier Regnault. Baudelaire le traîna d'hôtel en hôtel jusqu'à son départ pour la Belgique, et sans doute, à *la fin de la journée* ou au cours de ses *examens de minuit*, eut-il parfois avec lui de muets entretiens, car, dans une liste de petits poëmes en prose retrouvée dans ses papiers, on lit : *Les reproches du Portrait* (*Portrait de mon père*).

c'est la vérification des notes, et cela tombe sur moi.

J'aurai une caisse dont l'emballage sera bien incommode, c'est une caisse remplie d'objets variés.

Connais-tu un homme qui fasse soigneusement ces choses-là et les fasse vite ?

Il faut que je fasse arranger ma montre. Elle ne marche plus du tout, car il faut que tu saches que je n'ai rien perdu de ce que tu m'as donné.

C'est singulier, malgré toutes tes lettres, je ne suis pas rassuré du tout, je crois toujours à une catastrophe. Ancelle, étonné de ne pas me voir depuis si longtemps, m'a écrit une lettre pleine d'embarras et de réticences. J'ai dans l'idée que c'est sa Julie, qui, bien que bête comme une volaille, lui aura fait comprendre qu'il ne s'était pas conduit tout à fait loyalement. Je présume cela, parce que je sais qu'il raconte tout à sa femme. — Craignant tout conflit, je n'ai rien répondu.

Maintenant, je ne t'écrirai plus que pour te tenir, au fur et à mesure, au courant de ce que je fais. Les titres représentant les dettes payées s'accumuleront chez M. Jaquotot.

Je t'embrasse fortement.

CHARLES.

J'ai encore quelque chose à ajouter, et puis je t'embrasse encore. Tout ce désordre qui a duré dix jours pendant lesquels je n'ai écrit que des lettres vient uniquement de ce faux raisonnement :

Mon fils ne considérera pas un engagement vis-à-vis de sa mère comme sérieux, et il ne remboursera rien.

Tandis qu'un arrangement avec Ancelle sera pris par lui au sérieux.

Il fallait dire :

Mon fils a toujours joué Ancelle par-dessous la jambe, et il fera ce qu'il pourra pour ne rien rembourser, tandis qu'il respecterait un engagement vis-à-vis de sa mère devenue pauvre.

Il me semble que je suis bien clair. Et puis les instances de ce fou d'Ancelle qui croit toujours que tout est perdu sans lui.

Je t'ai écrit une fois toute une lettre en grosse écriture[1]. Mon écriture habituelle doit te fatiguer affreusement.

Il faut toujours cacheter tes lettres avec de la cire, ou au moins marquer une empreinte par-dessus le pain à cacheter, comme je le fais à celle-ci. Je t'ai expliqué comment avec de l'eau tout le monde pouvait décacheter une lettre sans empreinte et la recacheter adroitement.

J'ai reçu quelquefois, ici et ailleurs, des lettres ouvertes. Il faut toujours penser à tout.

---

349. À LA MÊME.

Vendredi 5 mars 1857 [1858].

Mais vraiment, ma chère mère, cela ne me regarde pas, moi. Que ces messieurs[2] se soient vus, c'est possible, et même probable, mais moi,

[1] Celle du 19 février précédent.
[2] Evidemment Jaquotot et Ancelle.

cela ne me regarde pas, moi qui ai fait fermer ma porte à Ancelle, moi qui refuse d'aller chez lui, moi qui enfin l'évite pour ne pas être obligé de lui dire ce que je pense de sa conduite. Je verrai M. Jaquotot à midi, et comme il a été absent de chez lui hier toute la journée, je présume qu'il est allé chercher l'argent là-bas[1].

On a ménagé Ancelle autant que possible en évitant de lui envoyer la lettre que tu avais envoyée à Jaquotot pour Ancelle, et il est évident que M. Jaquotot se réservait de l'instruire du changement de dispositions; il ne voulait pas, comme tu as fait, parler de maîtres d'hôtel et autres bêtises; il voulait, justement, pour épargner son amour-propre, ne lui dire qu'une partie de la vérité, à savoir que son éloignement de Paris et la multiplicité de ses occupations rendraient pour lui cette besogne difficile et que cela me nuirait évidemment. En somme, cela suffisait.

Il m'est impossible de comprendre ce que tu veux me dire relativement au maître d'hôtel.

Je t'ai dit qu'avant la visite d'Ancelle toutes nos conventions étaient faites, et qu'elles ne différaient que très peu de celles offertes par Ancelle.

Je t'ai dit que la vérification des deux notes était faite, parce que depuis 14 mois j'écrivais tous les jours ma dépense de la journée.

Je t'ai dit que les deux mille francs qu'il avait reçus venaient de moi, de mon argent, de mon argent à moi, du *Moniteur,* de n'importe où, excepté d'Ancelle.

Il n'a jamais, jamais rien avancé. Tu sais bien

[1] Sans doute à Neuilly.

que je ne souffre jamais qu'il mette le nez dans mes affaires.

Cet homme, entre parenthèses, est bien étonné que nos conventions ne s'accomplissent pas, et qu'il ne reçoive pas le minimum promis.

Il y en a bien d'autres qui s'étonnent. Il faut tous les jours que je dise : Demain, Demain, Demain moi irai ou une autre personne ira vous voir et vous donner de l'argent.

Ce qu'il y a d'horrible dans ma situation, c'est que grâce aux onze jours écoulés depuis le jour où tu as mis cet argent à ma disposition, onze jours pendant lesquels je n'ai absolument rien fait, que m'appliquer à comprendre tout ce mystère, et écrire des lettres, grâce à tout cet embrouillamini, je suis arrivé à un point de gêne qui ne me permet plus de refuser ces 3.000 francs, comme je l'avais fait déjà.

Et ces malheureuses épreuves! Et cet imprimeur qui jette les hauts cris! Et Michel Lévy qui m'écrit des lettres insolentes!

J'ai déjà employé M. Marin parce qu'il est homme loyal et poli, ce que n'est pas Ancelle. M. Marin connaît depuis longtemps mon opinion sur Ancelle.

Que dire de plus! J'ai le cerveau brisé. Je continuerai à éviter Ancelle par générosité, et je ne le verrai même pas avant mon départ.

Je t'embrasse, et, si tu souffres de tout ceci, pense à ce que j'endure.

Charles.

Comment pourrait-il se faire que depuis onze jours Ancelle n'ait pas su se procurer l'argent?

En effet, c'est possible, mais cela impliquerait ce que j'avais deviné, à savoir qu'il avait l'intention de ne rien payer.

Il est sous-entendu entre nous que tu mettras, à partir de l'époque où Ancelle commencera à nous envoyer de l'argent, 50 francs par mois à ma disposition, desquels très souvent je n'userai pas.

Il est sous-entendu que s'il y a une question d'intérêts à régler (car j'ignore de quels moyens tu te sers pour avoir cet argent) elle sera réglée comme tu voudras.

P. S. — Je ne veux cependant pas passer pour un fou, ni un menteur.

Je suis resté dans cet hôtel 20 mois.

La dette était de 4.000 francs.

J'en ai payé 2.000, par grosses sommes de 500, de 600, etc... jamais avec l'argent d'Ancelle.

J'ai la note journalière de mes dépenses depuis 14 mois. Il me semble qu'Ancelle n'avait rien à faire dans tout cela; d'ailleurs toutes les conventions étaient déjà faites, bien avant sa visite.

---

350. À LA MÊME.

Vendredi 5 mars 1858.

Ma chère mère, je te demande pardon de te parler brièvement et catégoriquement. Je sors de chez M. Jaquotot, et ma lettre actuelle peut être considérée comme l'abrégé de ma conversation avec lui.

Je résume rapidement toute cette affaire.

Il y a onze jours, ma mère me prête une somme suffisante pour aller la rejoindre.

Ancelle *sollicite* pour que cette somme ne me soit pas remise (*entre parenthèses, c'est déloyal*).

Je refuse tout.

Dans l'intervalle, Ancelle se conduit de façon à rendre ma résolution encore plus définitive.

M. Jaquotot intervient, et propose de remplir le rôle d'Ancelle.

Maintenant nous demandons : où est l'argent?

Il existe sous la forme d'un titre qu'Ancelle est chargé de vendre.

Or, qu'a fait Ancelle depuis onze jours?

Il a fait une visite à l'hôtel. Quelle visite!

J'ai parié avec M. Jaquotot qu'Ancelle n'avait rien fait du tout, n'avait rien vendu, et n'était prêt à rien, ce qui d'ailleurs s'explique par la résolution où il est *de ne rien payer, et de ne rien donner.*

Autre question : Ancelle a-t-il une procuration, pour vendre ce titre?

S'il n'a pas cette procuration, il faut l'envoyer tout de suite à M. Jaquotot.

M. Jaquotot pense avec toi qu'il faut jeter dans le silence ma querelle personnelle avec Ancelle, que son éloignement de Paris, ses occupations multipliées à la mairie expliquent suffisamment qu'un ami de famille demeurant à deux pas de chez moi se charge de la besogne à sa place. Et pendant ce temps-là tu ressuscites le souvenir de la querelle! Moi, de mon côté, j'ai tenu ma promesse, j'ai évité tout rapport avec Ancelle, dans la crainte d'envenimer les choses et de me laisser aller à un acte de violence.

Je viens de perdre onze jours.

Ce n'est pas tout.

Les poursuites que j'avais fait interrompre par mes promesses, vont recommencer tout de suite, les frais vont naturellement augmenter, et l'argent consacré à établir notre paix à Honfleur, et à faire mes emplettes, en sera conséquemment *diminué.*

Je passe sous silence quelques considérations qui n'ont trait qu'à mes souffrances personnelles; je manque de tout, je ne fais rien, et j'attends.

J'ai tenu, en somme, ma promesse.

M. Jaquotot, qui aime passionnément sa liberté, a consenti à consacrer quelques jours à mes affaires, pour le plaisir de me voir auprès de toi.

Ancelle, d'après tes aveux, avait offert lui-même d'abandonner à un autre le soin de cette affaire.

Où donc est l'embarras maintenant?

Et pourquoi cet argent n'est-il pas chez M. Jaquotot?

Ancelle devrait nous remercier tous de le débarrasser.

M. Jaquotot ne peut pas se charger de reconstituer cette rente. Il n'est pas *conseil judiciaire.* Pour le coup ce serait un empiètement de fonctions, *comme il y aurait maintenant empiètement de fonctions de la part d'Ancelle à s'opposer à un don ou à un prêt qui m'est offert.* Ce sera à Ancelle à reconstituer cette rente.

Le reste de ma lettre n'a pas trait à nos affaires présentes; je ne te livre donc ces lignes que comme matière à méditation future.

M. Jaquotot m'a fait plusieurs questions embarrassantes :

— Comment avez-vous vécu depuis 14 ans?

— J'ai vécu de l'argent que me devait Ancelle, et dans de grands embarras, des permissions que me donnait ma mère de dépasser le chiffre du revenu, générosité qui d'ailleurs ne servait à rien, vû [*sic*] la manière dont l'argent m'était donné; — depuis quelques années seulement j'ai pu augmenter mon revenu par mon travail.

— Combien devez-vous?

— Au moins trente mille francs.

— Au moment de la réunion de famille, combien deviez-vous?

— Quinze ou vingt mille francs.

— Puisque vos dettes sont de deux natures, pourquoi les dettes faites avant la réunion de famille n'ont-elles pas été payées, et pourquoi, pour compenser cette perte, Ancelle n'a-t-il pas fait fructifier le reliquat de votre fortune?

— Je n'en sais rien; j'ai trop accusé Ancelle; je ne veux plus l'accuser. D'ailleurs, je n'ai jamais accusé que son esprit.

— Avez-vous quelquefois pensé à la nécessité de convoquer un nouveau conseil de famille, et d'intercéder pour obtenir un autre *conseil?*

— Oui. J'en ai moi-même menacé quelquefois Ancelle; mais mon indolence et l'horreur des affaires ont pris le dessus. D'ailleurs, *pour le moment présent,* et c'est aussi l'avis de ma mère, comme le mien, je dois tout faire pour éviter ce conflit.

J'ai donc fini. Cette dernière page de ma lettre, ayant trait aux devoirs qui incombaient à Ancelle en 1844, doit rester secrète entre nous.

Rappelle-toi bien une chose; c'est que chaque

journée perdue augmente mes souffrances et mes embarras. Sans cette promesse que tu m'as faite, il y a onze jours, j'aurais pu au moins vivre et consacrer mon temps à payer quelques petites dettes. Mais tu vas encore dire que je t'accuse, tandis que je ne cherche qu'à appeler ton attention sur la nécessité des raisonnements justes.

Je t'embrasse de tout mon cœur. Délivre-moi au plus vite.

CHARLES.

M. Jaquotot et moi, nous pensons tellement à tout que si, le principal et mes emplettes payées [*sic*], il reste encore quelque chose à payer, je serai obligé de laisser de l'argent entre ses mains.

---

351. À LA MÊME.

Samedi 6 mars 1858.

Enfin, ma pauvre mère, voilà donc le grand secret lâché. — Primitivement, c'était Ancelle qui me prêtait les 3.000 fr. — Ensuite, c'était toi. — Enfin, ce n'est ni toi, ni lui, c'est moi qui vend [*sic*] une rente avec l'autorisation d'Ancelle, et c'est pourquoi il est si fort, et se moque de nous tous.

Tu m'as livré à lui, et tu as livré ta propre volonté.

Je ne lui écris rien. J'irai demain matin chez lui. Je saurai me contenir. Je maintiendrai la nécessité de déposer l'argent chez M. Jaquotot. — Quant à cela, j'y tiens absolument, et pour le coup j'espère que tu n'abandonneras pas la partie.

Je t'écris de chez M. Jaquotot.

Il faut renoncer à l'idée d'obtenir de celui-ci de demander à Ancelle la permission d'intervenir. — Tu ne songes pas que le métier honteux que tu me fais faire, tu n'as pas le droit de l'exiger d'un autre homme. M. Jaquotot met son dévouement à notre service, mais n'a aucun pardon à demander à ce vieux fou.

Je maintiens absolument tout ce que j'ai dit, et tout ce que je réclame.

L'argent chez M. Jaquotot, à condition d'une visite de moi là-bas.

Maintenant pourquoi cette visite?

Quel sens cela a-t-il?

Et pourvu qu'il n'en résulte aucun malheur!

Je t'embrasse.

CHARLES.

---

352. À LA MÊME.

Dimanche 7 mars 1858.

Ma chère mère, je te préviens que je viens de faire une action singulière : je reçois ce matin 700 francs d'un de mes amis, imprimeur en province[1], pour un emploi déterminé et convenu depuis longtemps entre lui et moi : retirer de chez un banquier un titre pour lequel lui et moi nous pouvons être poursuivis, et payer une queue de frais relatifs à notre procès du mois d'août dernier. Je suis devenu si malheureux, je suis si harassé de ces 14 jours de discussion et de ces demandes de tous ces gens que j'avais moi-même consolés par

[1] Poulet-Malassis.

mes promesses, que je m'empare momentanément des 700 francs qui me sont confiés. L'action n'est pas bien grave en elle-même, mais elle deviendra très grave si le 10 Ancelle n'a pas envoyé l'argent à M. Jaquotot. Alors je serai coupable d'un abus de confiance.

À l'instant même, presque à la même heure, je reçois ta lettre du 6 mars. En vérité, c'est navrant de ne pas pouvoir se comprendre ni se faire entendre.

D'abord :

Je n'ai jamais, *jamais* accusé la probité d'Ancelle. J'accuse son incapacité.

Les observations que je t'ai soumises[1], voulaient dire ceci : pourquoi en 1844 n'avoir pas nettoyé ma position, quitte à boucher cette brèche par des placements avantageux? Pourquoi me laisser pendant quatorze ans sous le coup de dettes dont l'inquiétude ruine mon esprit et dont quelques-unes porteront inévitablement intérêt?

Mais je t'en supplie, ne lève pas ce lièvre maintenant. *Il faut absolument taire tout cela.*

Autre chose inintelligible.

Qu'est-ce donc que ces éternels 500 francs que tout le monde connaît, excepté moi?

Je rapproche cette affirmation de celle qu'il a faite au maître d'hôtel, en lui disant qu'il m'avait remis 500 francs pour lui (*ce qui a fait un bel effet*) et en lui recommandant de ne jamais me croire, *parce que je mentais toujours.* Quelle ordure que cette conversation!

Je n'ai jamais reçu 500 francs d'Ancelle, jamais

[1] Dans la lettre 350.

depuis deux ans, époque à laquelle il m'a donné 1.500 francs pour acheter un mobilier en commun avec Mlle Jeanne Lemer, quand je suis allé demeurer au boulevard du Temple.

Je n'ai pu m'expliquer cela que d'une façon : c'est que tu t'étais trompée sur la date, tu as voulu écrire 1857 ou 1856 au lieu de 1858. Et encore cela n'expliquerait rien, à moins que ce ne fût un reliquat à l'aide duquel tu as voulu, en 1857, combler totalement les avances dont tu avais consenti à être responsable.

Je répète : les 1.500 francs ou 2.000 francs que j'ai payés moi-même à l'hôtel me sont venus de mes deux libraires ou du *Moniteur,* jamais d'Ancelle.

Mais que penser d'un homme qui laisse ainsi peser sur moi une accusation de mensonge auprès de trois personnes?

En somme, c'est indéchiffrable.

Cependant je ne reçois jamais de personne de l'argent sans faire un reçu.

Tu auras ta vilaine petite tête proprement rentoilée[1] et je te ferai cadeau d'un beau cadre.

Si ton paroissien est abîmé, renvoie-le-moi; puisque je vais retirer tous mes livres de chez mon relieur, je ferai réparer ce qu'il y a peut-être à réparer.

Je ne suis pas, encore ce matin, allé chez Ancelle. En somme, j'ai bien fait, car il est bon qu'il ait reçu ta lettre avant ma visite.

Je t'embrasse.

CHARLES.

Ce que tu me dis relativement au linge m'obligera à en acheter. Je passe ma vie à faire et à

[1] Voir la lettre 348.

défaire des calculs. Il faudra évidemment que M. Jaquotot et moi nous commencions par mettre de côté une bonne somme pour les emplettes. — Je t'en supplie, ne te mêle pas de tous ces vulgaires détails.

Tu n'entends rien aux questions de timbre, deux timbres jaunes ou un timbre bleu suffisent pour une lettre envoyée en province, sauf le cas où le poids insolite exige un timbre supplémentaire, ce qui ne peut se calculer exactement que quand on a chez soi des balances. Mais, même dans le cas de timbre insuffisant, *tu ne dois payer que la différence.*

C. B.

Décidément l'affaire des 700 francs me fait frémir. Je suppose (car avec Ancelle on doit toujours s'attendre à tout) que l'argent (le mien) vienne un peu trop tard, ce serait une position déplorable.

Je les garde précieusement jusqu'au moment désigné, sans en distraire 5 francs.

---

353. À POULET-MALASSIS.

Dimanche, 7 mars 1858.

I

Ah! j'étais fort inquiet.

Mais, mon cher ami, vous avez une bien mauvaise mémoire.

À l'époque dont vous me parlez, je vous ai

envoyé coup sur coup, parce qu'ils n'étaient pas *très* correctement faits, trois billets de 350 fr. 2 seulement ont été employés; donc c'est 700 fr.[1].

II

Vous avez raison, mais notre position est simple.

500 fr. pour deux ouvrages qui devaient être tirés à 1.000 et être vendus 2 fr.[2]. — Quoi qu'en dise le père de Broise, j'ai toujours déclaré que, vû [*sic*] les tribulations dont j'étais cause, je ne réclamerais pas plus de 250 fr. pour l'un de ces ouvrages;

donc, restent 250 fr.

plus 350, dont vous avez le reçu[3]

Total, 600. — et j'ai différentes choses à vous livrer.

III

Je n'ai pas usé de votre large permission, et je n'ai rien fait quant à la Belgique; j'ai trouvé la matière trop grave pour agir tout seul, ou au moins sans vous en instruire. Dans cette question, laissez de côté le petit Pincebourde. — Ne croyez qu'à moi. — Je sens qu'en somme je nuirais à la question française. — Donc, il faut opter, et je n'opterai qu'après vous avoir averti[4].

Tout à vous.

C. B.

(1) Il s'agit là évidemment des 700 francs mentionnés au début de la lettre précédente.

(2) Les deux ouvrages : *Les Fleurs du Mal* et *Les Curiosités esthétiques* (ce dernier ne paraîtra que posthume). Comme *Les Fleurs* avaient été mises en vente à 3 francs au lieu de 2, Baudelaire aurait pu exiger un complément de droits.

(3-4) Voir la lettre 335.

354. À MADAME AUPICK.

[8 mars 1858.]

Tout est fini, tout est payé.

Je partirai le 14, ou le 15 au plus tard.

— Je suis ivre de honte, de colère et d'avanies. Depuis vingt ans cependant je devrais être blasé. — Enfin je suis retourné ce matin à Neuilly. Mais hier soir en me couchant j'avais pris la résolution de faire expier à Ancelle mes 16 ans de torture.

De Neuilly je suis allé chez un agent de change avec un titre. Je me souviendrai toute ma vie du ton horrible avec lequel l'employé m'a dit : C'est vous qui êtes M. Charles Baudelaire? (il y avait sur le titre, après mon nom : *Ancelle, conseil judiciaire*). On m'a fait remarquer que si je voulais l'argent demain soir (demain, le 9) il fallait les signatures de M. Ancelle aujourd'hui. Me voilà obligé de retourner à Neuilly pour enlever Ancelle. Quelle fatigue! Enfin nous arrivons à temps. L'agent de change a fait une avance, et tout a été payé aujourd'hui. Les deux reçus sont chez M. Ancelle.

En sortant, je l'ai accompagné au café de Foy. J'y ai rencontré Michel Lévy avec un ancien député de nos amis. J'avais à causer avec Michel d'une grosse affaire, une grande édition d'Edgar Poe. Ancelle très intrigué et ne pouvant pas supporter l'idée de ne pas faire la connaissance de ce Juif imbécile (mais très riche) s'est approché et l'a salué. Michel lui a dit qu'il ne le connaissait pas. *Alors j'ai pris mon chapeau et je me suis sauvé.* Il a

dû répondre à Lévy : C'EST MOI LE MAIRE DE NEUILLY ET LE CONSEIL JUDICIAIRE DE M. BAUDELAIRE!!

C'est ainsi qu'il va s'installer chez Gautier; c'est ainsi qu'il va s'installer chez Jeanne. Que diable va-t-il faire chez cette pauvre infirme? C'est ainsi que m'ayant vu une fois dans un concert avec une femme, il n'a été heureux qu'après avoir trouvé le moyen de s'asseoir à côté de nous. Pourquoi? Je deviens rouge quand on me demande : Qu'est-ce que c'est que ce monsieur?

Ah! que je souffre! Je voudrais me venger. Je lui ai déjà exprimé mon mépris sous mille formes, mais il ne le sent pas.

Je suis vraiment très malheureux. Écris-moi.

CHARLES.

---

355. À LA MÊME.

[Honfleur.]

Mardi 9 mars 1858.

Chère mère, je crois, pour le coup, que ton esprit sera pacifié.

Ma lettre d'hier à Ancelle était convenable[1]. La réconciliation a été convenable.

Il était revenu chez moi pendant que j'allais chez lui. Je suis tellement las de tous ces cancans, que je n'ai pas voulu me donner la peine de vérifier si Ancelle n'était pas venu faire des reproches à ce Denneval[2].

(1) Nous ne l'avons pas.
(2) Le patron de l'hôtel Voltaire.

Ancelle m'a dit qu'il donnait un démenti formel à *la plupart* des propos en question.

Naturellement, je ne veux pas mettre en balance sa parole avec celle d'un marchand. Somme toute, il lui reste le tort dont il ne se corrigera jamais, sa curiosité enfantine et provinciale, et cette facilité à jaser avec tout le monde.

Les 500 francs sont une erreur de toi. *C'est* 1857 et cet argent servait, à ce qu'il paraît, à combler une petite partie des anciennes avances. Pour mieux m'expliquer la chose, il m'a dit : raisonnez comme si votre mère avait répondu pour vous de 6500 [francs]. Il n'y a pas lieu de s'occuper davantage de cela, parce qu'il est d'ailleurs convenu qu'avant mon départ j'analyserai nos comptes de 57 et 58.

Je porte tout à l'heure le titre chez un agent de change; après-demain Ancelle et moi irons signer la vente au bureau des transferts, et Ancelle remettra le bordereau à M. Jaquotot qui lui ira prendre l'argent.

J'ai oublié de te dire qu'il affirme n'avoir jamais dit à personne qu'il m'eût remis 500 francs dans un but déterminé.

Je crois de plus qu'il est probablement content d'être débarrassé de toute besogne. Le fait est que cette idée de me faire sans cesse trotter sur la route de Neuilly ou de m'emballer comme un paquet avant d'avoir arrangé mes affaires était bien bête. Il m'a dit qu'elle venait de lui.

Maintenant, je vais être affreusement occupé; car, un peu plus tranquille, je veux travailler tout en arrangeant mes affaires. Tout cela durera quelques jours. Si, au dernier moment, le tailleur

allait trop lentement, je me ferais envoyer mes habits à Honfleur. Mais je crois que je mènerai tout à bonne fin et vite.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

Il m'a recommandé d'être charmant et aimable pour toi; j'ai trouvé cela superflu.

---

356. À LA MÊME.

[Honfleur.]

Vendredi 19 mars 1858.

Je t'en supplie, ma chère maman, ne m'écris donc pas de lettres enfantines, et rappelle-toi que je suis partout et avec tout le monde, particulièrement avec les personnes qui me rendent service, ce que je dois être.

Mes affaires (d'argent) marchent très bien, sauf quelques chicanes.

Mes affaires (de travail) vont tout de travers. Je viens de perdre des épreuves. L'imprimeur attend depuis un mois. Mes dessins sont manqués[1]. Je suis obligé pour réparer tout cela d'aller prendre quelques sols à M. Jaquotot et de partir pour *Corbeil* où je travaillerai deux jours à l'Imprimerie, jusqu'à ce que tout soit fini.

Je t'embrasse.

CHARLES.

---

[1] Pour les épreuves, il s'agit des *Aventures d'Arthur Gordon Pym;* quant aux dessins, on peut croire que c'étaient les ébauches d'un portrait d'Edgar Poe (voir le billet n° 387).

357. À LA MÊME.

GRAND HÔTEL VOLTAIRE
19, quai Voltaire.
M. & Mme Denneval,
propriétaires
(faubourg St-Germain)
Paris.

[S. d., env. 20 mars 1858.]

Tu n'as deviné juste qu'en un seul point. Tu m'as effrayé à propos de M. Emon[1]. — Je me suis demandé ce qu'il y avait là-dessous. Et le lendemain du jour où tu m'avais écrit un mot à ce sujet, M. Jaquotot est arrivé chez moi à 8 heures du matin, me disant qu'il serait convenable que je misse deux cartes chez M. Emon.

Pour le coup, j'ai deviné la petite conspiration et j'ai dit tranquillement à M. Jaquotot : «Prenez deux de mes cartes, et si vous allez vous promener dans le quartier de M. Emon, mettez ces deux cartes chez lui.»

Sérieusement, je ne comprends pas ce que tout cela veut dire. Me croit-on incapable de me bien conduire vis-à-vis d'un homme presque désagréable, mais qui est ton ami? Ai-je l'air d'un fou?

L'heure me presse; il est cinq heures 1/2. — Je te récrirai dans deux ou trois jours.

As-tu généralement gardé ou détruit les nombreux articles sur moi, brochures, revues, etc... que je t'ai envoyés depuis quelques années? Il n'y aurait pas grand mal à ce que ce fût perdu. Mais

[1] Voir page 67, note 1.

en somme il vaut mieux ne rien perdre. Il arrive quelquefois qu'on a soudainement besoin d'un vieil article.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

---

358. À LA MÊME.

[Honfleur.]

Corbeil[1], 1er avril 1858.

Je suis toujours cloué ici. Je croyais n'avoir que pour 3 ou quatre jours de besogne et je suis ici depuis le 19, je crois. Et je m'ennuie! Et je m'ennuie!

Enfin j'ai lieu de croire que tout ce fastidieux travail d'épreuves sera fini demain ou après-demain et que je pourrai aller à Paris pour m'occuper de mes autres affaires et de mon départ[2].

En somme il est heureux que je sois venu ici, sans cela je n'en aurais jamais fini avec ce maudit 3e volume. Mais que je me suis ennuyé, bon Dieu!

Malgré le soin obstiné que j'apporte à toute

(1) Baudelaire, on l'a vu par sa lettre du 19 mars, était allé s'y fixer pour surveiller l'impression des *Aventures d'Arthur Gordon Pym*, chez Crété.

(2) Mme Aupick attendait son fils avec impatience. Dans sa touchante naïveté, elle se promettait même d'exercer sur lui une influence salutaire. On la voit alors écrire à Claude-Alphonse Baudelaire : «Vous avez bien raison de faire des vœux pour que la communauté que je vais entreprendre avec Charles lui soit profitable. Mon Dieu! comme je le désire! et quel effort infatigable je vais avoir à faire sur cette nature si bizarre et si exceptionnelle!» (Cité par M. Georges-Emmanuel Lang, *Figaro*, 5 mars 1922.)

chose littéraire, je ne suis pas tout à fait satisfait de ce dernier ouvrage. Il me semble toujours que cela pourrait être mieux.

J'ai fait déjà deux fois revenir mes lettres de Paris ici, et l'une d'elles m'a obligé d'écrire à M. Jaquotot pour le prier de résoudre une affaire pour moi.

Aussitôt que je serai à Paris, je t'écrirai un mot.

Mon Dieu que cette vie sans domicile, sans amis et sans intérieur convenable me rend malheureux! Tu ne peux pas t'imaginer jusqu'à quel point ma chambre à l'Hôtel[1] est un palais comparativement.

Cela jette sur l'esprit la torpeur, la bêtise et le désespoir.

Tout à toi. Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

---

359. À POULET-MALASSIS.

Mardi, 13 avril 1858.

Mon cher ami, je suis revenu à Paris, il y a une semaine, je me suis remis à mes *Confessions du Mangeur*[2], tout de suite.

Je désirerais que vous *me répondiez ce soir mercredi, avant l'heure du courrier,* pour me dire quel jour vous venez à Paris, parce que je veux faire en sorte que le manuscrit soit terminé pour votre arrivée. Nous arrangerions tout de suite cette

(1) A l'hôtel Voltaire.

(2) C'est-à-dire aux *Paradis artificiels,* adaptation des *Confessions d'un mangeur d'opium* de Thomas de Quincey.

bêtise de délégation qui me permettra enfin de partir pour Honfleur[1], et en même temps vous pourriez, si cela vous amusait, prendre connaissance du chef-d'œuvre en question.

J'ai reçu à Corbeil votre lettre. Je n'ai trouvé aucune gravure à Paris; c'est un paquet égaré dans une gare. Quant aux autographes, je me propose depuis longtemps de mettre tous mes papiers en ordre, et alors je vous donnerai tout ce que vous voudrez[2].

Avez-vous été gratifié d'une diminution d'amende? Rapetti ne s'est-il pas occupé de cela[3]?

Tout à vous, mes respects, je vous prie, à votre mère. Bonjour à de Broise.

Ch. Baudelaire.

L'*Arthur Gordon Pym* est au brochage, si toutefois vous vous intéressez encore aux livres qui ne sont pas à vous.

J'ai eu, hier, à *l'Intérieur* une conversation relative aux deux cent soixante-dix exemplaires[4]. Ça se présente mal. Je vous raconterai cela.

(1) Voir la lettre au même, n° 337. Baudelaire pensait sans doute offrir à Poulet-Malassis, en garantie de l'emprunt sollicité, une délégation sur les droits qu'il aurait à toucher au titre du *Mangeur d'opium*.

(2) Baudelaire commençait à rassembler des documents pour un essai sur les peintres de mœurs, et avait demandé à Poulet-Malassis de lui en procurer. En échange il lui avait promis des autographes (voir les lettres 362 et 388).

(3) Louis-Nicolas Rapetti, dont nous avons déjà parlé (note 1 sous la lettre du 16 août 1857), s'occupa-t-il réellement de faire diminuer l'amende qu'avait value à Poulet-Malassis et de Broise le procès des *Fleurs du Mal?* Le certain, c'est qu'il existe, sous la date du 13 avril 1858, un reçu de l'Enregistrement, établi à leurs noms, et du montant de 130 francs.

(4) Les exemplaires des *Fleurs du Mal* saisis.

360. À MADAME SABATIER.

Dimanche 2 Mai 1858.

Voilà, chère amie, le petit livre dont je vous avais parlé, et qui vous amusera, j'en suis sûr[1].

Que vous avez été méchante de ne pas même me laisser le temps de vous remercier de toute la joie que j'ai trouvée dimanche et hier auprès de vous!

Votre extraordinaire Madame Nieri[2] a commis en me quittant un enfantillage digne d'une étrangère. Avant que j'eusse eu le temps de donner mon adresse au cocher, elle s'était avisée de le payer, et comme je me fâchais, elle a dit : il est trop tard, c'est fait! — et puis, avec une vitesse aussi extraordinaire qu'elle, elle s'est élancée, elle et ses jupes, dans le grand escalier de l'hôtel.

Tout à vous; — je vous embrasse comme *un très ancien* camarade que j'aimerai toujours. (Le mot *camarade* est un mensonge, il est trop vulgaire et il n'est pas assez tendre.)

C. B.

---

(1) Billet au crayon. — «Le petit livre», probablement un exemplaire des *Aventures d'Arthur Gordon Pym.*

(2) La *Sisina* des *Fleurs du Mal,* dont le nom semble avoir été *Guierri* et non *Nieri.* C'était certainement une personne de mœurs très libres et d'opinions hardies, élégante et menant grand train, connue pour son équipage. Mais on ne sait rien de plus sur son compte.

361. À MADAME AUPICK.

Jeudi 13 mai 1858.

Je n'ai jamais vu de faculté si grande pour inventer des alarmes. Et quelle singulière idée de me prêcher que c'est mon intérêt d'aller te rejoindre! Je le sais bien; mais je suis dirigé par un sentiment plus haut.

Je n'ai donc jamais changé d'idée. Il ne faut donc pas signer ta lettre : *ta pauvre mère,* ni me reprocher que je t'écrivais beaucoup lorsque j'étais si inquiet, et que je ne t'écris plus depuis que je ne le suis plus. Tout cela, chère maman, est également injuste.

Je suis toujours fort inquiet et je n'ai jamais changé d'idée.

J'ai eu le tort de ne pas t'instruire au fur et à mesure de ce que je faisais, et j'ai eu surtout le tort de ne pas partir pour Honfleur aussitôt mon retour de Corbeil[1]. J'eusse été, il est vrai, obligé de revenir à Paris pour 3 ou 4 jours lors de la publication de mon volume; mais en revanche j'aurais déjà commencé cette vie si calme à laquelle j'aspire de tout mon cœur.

Voici en deux mots l'explication de mon retard :

Ce volume, mis en vente, m'a naturellement retenu encore quelques jours. Après quoi, je me suis obstiné à finir mon *Mangeur d'opium* à Paris, surtout dans le but d'en toucher le prix avant mon départ. 1.000 fr. au *Moniteur* (mais au *Moniteur* on résiste, la bizarrerie de l'ouvrage les épouvante)

[1] Voir la note 1, sous la lettre 358.

ou bien 600, 500 seulement peut-être dans une petite revue; voulant payer encore quelques petites choses, je m'obstine comme je te le dis. — Pour comble d'ennuis, M. Mérimée, dont j'avais besoin pour cette affaire, (et pour une autre beaucoup plus grave[1]) était absent de Paris; il n'est revenu d'Angleterre qu'hier matin.

Je n'ai absolument pas changé d'idée. Quelle singulière idée tu as eue là? — Quant à cette autre grosse affaire encore plus grave, je te demande la permission de garder mon secret quelques jours encore; je n'aime pas que tu me donnes ton avis dans beaucoup de cas; j'aime me conduire à ma guise; j'en serai quitte pour te raconter ma déconfiture, si j'échoue. Ainsi, aussitôt un arrangement pris pour l'*Opium,* je t'écrirai et je te marquerai le jour de mon établissement définitif.

Voulant te témoigner que je pensais à toi, je t'ai envoyé il y a deux jours quelques livres anglais dont on a beaucoup parlé, du moins parmi les gens que je connais.

Tu m'as donc trouvé bien maltraité dans cette *Revue contemporaine*[2]; ces gens-là, ma chère mère, sont de simples idiots, des dindons, des crânes sans cervelle; ils ne peuvent pas deviner d'ailleurs le monde de projets et de plans que je roule dans ma tête.

Je te dirai entre parenthèses que la *Revue contemporaine* est un de mes fléaux actuels. On envoie fréquemment chez moi pour avoir l'article en

(1) Baudelaire semble avoir alors sérieusement envisagé de devenir... directeur de théâtre, voir les lettres des 9 juin 1858 et 3 juin 1863.

(2) Par J.-J. Weiss, voir la note 2, page 129.

échange des 300 fr. que j'ai pris d'avance à la caisse. J'aurais mieux fait de prendre mille francs d'avance; on ne m'aurait pas ennuyé davantage[1].

Depuis 3 ou 4 ans, je suis tout à fait familiarisé avec les injures. — Je te les envoie quelquefois pour t'amuser; mais tu ne sens pas comme moi. — Pour dire la vérité, je dois avouer que tous ces gens qui m'accablent ne sont pas tenus de deviner quelle solidité et quelle santé il y a dans mon cerveau. En somme, j'ai à peine montré la mesure de ce que je pouvais faire. La cruelle paresse! La terrible rêverie! La fermeté de ma pensée est pour moi-même un contraste pénible quand je songe à mes lambineries dans l'exécution. — Et c'est pour cela qu'il faut que j'aille à Honfleur.

Ce Gustave Flaubert, dont tu m'as demandé l'ouvrage, et qui est arrivé à la gloire si singulièrement du premier coup, est un de mes bons amis. Dans les journaux nous sommes généralement insultés ensemble, bien qu'il n'y ait aucun rapport entre nous deux. — Il te connaît fort bien, et il m'a souvent parlé de la charmante façon dont il avait été reçu à Constantinople[2].

[*Sans signature*[3].]

[1] Ceci a trait à *L'Idéal artificiel* qui deviendra la première partie des *Paradis artificiels* et dont la publication, longtemps retardée, n'aura lieu que le 30 septembre 1858.

[2] Quand le général Aupick y représentait la France. — Du Camp, dans ses *Souvenirs littéraires* (ch. XVIII), a d'ailleurs parlé d'un déjeuner qu'il avait fait, avec Flaubert, en novembre 1850, au palais de la légation française à Constantinople, — déjeuner au cours duquel il avait prononcé le nom de Baudelaire comme celui d'un poëte plein de promesses, ce qui lui avait valu un regard soupçonneux de son hôte et des questions «à voix basse» de Mme Aupick.

[3] Cette lettre est probablement incomplète.

362. À POULET-MALASSIS.

Vendredi, 14 mai 1858.

Mon cher ami, l'affaire de *L'Opium* traîne et traînera encore un peu; vous savez mon observation relativement au *Moniteur* et l'indécision du *Moniteur,* relativement à *l'Opium.*

J'attendais avec impatience Mérimée qui m'est indispensable pour cette affaire. Enfin, il est revenu hier. Si, malgré toutes mes ruses, *Le Moniteur* persiste dans sa timidité, il me restera la *Revue française,* où, malheureusement, je ne trouverai que 600 fr. au plus, au lieu de 1.000[1].

Donc pas de délégation[2], et c'est moi qui vous prie de vouloir bien appuyer ma signature de la vôtre.

A l'époque où ce billet écherra, je serai chez ma mère, car j'y serai dès le 10 Juin. Vous comprenez que jamais je ne permettrai qu'il arrive là le scandale d'un protêt. Soyez donc bien tranquille.

Honfleur est une adresse suffisante. La maison n'est pas dans une rue; elle est dans une situation isolée. Ajoutez cependant, si vous voulez : *chez Madame Aupick,* au-dessous de la dernière ligne; mais est-ce nécessaire?

Je sais que ces demandes de services vous répugnent; nous en avons causé. Mais j'ai adopté cette méthode, d'abord sous la *pression d'une nécessité très*

[1] Finalement c'est à la *Revue contemporaine* que devait passer l'*Opium.* On ignore si Mérimée avait épaulé Baudelaire auprès du *Moniteur.*

[2] Cf. la lettre 337, 2e paragraphe.

urgente, et ensuite parce que, sur un billet de vous, M. Tenré m'aurait rogné 100 ou 200 fr. pour payer les sottises de M. Étienne Mellier[1].

Ainsi, mon cher ami, je vous avouerai sans phrases que j'ai compté sur votre amitié.

J'ai d'ailleurs peu de choses à vous dire, si ce n'est que je suis, depuis longtemps, presque malade; je suis dans une crise de froid, de tristesse et de coliques.

Je n'ai pas encore eu le courage de classer mes paperasses en désordre depuis deux ans, et de chercher *vos* autographes. Seulement, je sais à peu près ce que je pourrai vous offrir : du Delacroix, du Sainte-Beuve, du Custine (*Fleurs du Mal*), et un George Sand, cruellement annoté par moi[2]. Mais encore faut-il les chercher.

Je vous ai adressé l'*Arthur Gordon Pym,* mais ce n'est pas moi qui l'ai mis à la poste. L'avez-vous reçu?

Daignez donc m'informer de ce que vous faites, et de ce que le parquet fait relativement aux 270 exemplaires[3].

La journée de demain vous suffit, n'est-ce pas, pour escompter et pour m'écrire? D'ailleurs, le dérangement n'est pas grand, et pensez à mon extrême besoin.

[1] Naguère directeur du *Présent,* — et l'imbécile qui n'avait pas «honoré» un billet fait à l'ordre de Baudelaire et escompté par celui-ci chez Tenré (voyez page 111).

[2] Pour Delacroix, il devait s'agir des lettres que l'on trouvera reproduites *in E.-J.* CRÉPET, p. 348-352; pour Custine et Sainte-Beuve, de celles qu'a réunies l'*Appendice* de la 3e édition des *Fleurs du Mal;* pour George Sand, voir la note 1 sous la lettre du 19 août 1855.

[3] Cf. la lettre suivante.

La Madelène me charge de vous rappeler que vous lui avez offert *Les Païens*[1].

Tout à vous.

Ch. Baudelaire.

---

363. AU MÊME.

Dimanche, 16 mai 1858.

Mais alors, mon cher ami, comment n'avez-vous pas pensé à m'envoyer un billet de vous du même chiffre? La délégation viendra après[2]. Envoyez-le-moi *vite*. Je subirai la loi de Tenré[3].

Et puis je vous renouvelle la question : veuillez donc me dire ce qui a été décidé entre vous et le parquet d'Alençon[4].

Quant au traité, il sera temps d'y penser quand l'ouvrage paraîtra[5].

Tout à vous.

Ch. Baudelaire.

Je suis sûr maintenant que les *Curiosités* seront au complet le 15 du mois prochain[6]. Mais n'êtes-vous pas accablé de besogne?

---

(1) Henri de la Madelène (1825-1887), dont Poulet-Malassis avait publié *Le Comte Gaston de Raousset-Boulbon* (1856) et que nous retrouverons en 1864 à la direction de la *Nouvelle Revue de Paris*. — *Les Payens innocents*, par Hippolyte Babou, ouvrage qui avait de même paru chez Poulet-Malassis.

(2-3) Voir les notes 1 des pages 190 et 196, ainsi que le numéro 366.

(4) Toujours la question des 270 exemplaires saisis en 1857 (voir la lettre précédente et le numéro 335).

(5) Il sera signé le 1er janvier 1860 seulement. Nous en avons donné le texte dans les *Curiosités esthétiques*, p. 456-457.

(6) Il n'en devait rien être, on s'en doute.

364. À MONSIEUR (?)[1].

16 mai 1858.

Cher Monsieur,

Débarrassez-vous de votre cuisinière *au plus vite.* J'ai promis de ne pas vous dire pourquoi. Mais je vous le raconterai plus tard.

J'ai été jusqu'à présent trop mal à mon aise pour satisfaire aux désirs de votre mère qui m'avait prié de lui en chercher une, par l'intermédiaire des gens de l'hôtel[2]. Ce serait d'ailleurs, je crois, un assez pauvre moyen pour trouver quelque chose de bon.

Bien à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

---

365. À SAINTE-BEUVE.

[Monsieur
Monsieur —]

Mardi, 18 mai 1858.

Je crois que je tombe aussi mal que possible, n'est-ce pas? Vous avez aujourd'hui des fonctions; — mais en venant vous voir après 4 h., je pourrai peut-être vous trouver. En tout cas, que je me trompe ou que je ne me trompe pas, si vous êtes occupé ce soir de vos affaires, mettez-moi à la porte comme un vrai ami.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

(1) Ici nous ne disposons pas même d'une conjecture.

(2) L'Hôtel Voltaire.

366. À POULET-MALASSIS.

Mercredi, 19 mai 1858.

Mon cher ami, je vous remercie de votre promesse et *j'en profiterai*. Dans peu de jours, vous aurez la délégation. — J'étais obligé de lâcher pour quelques jours *L'Opium* pour *Le Haschisch*, qui sera livré le 22, et voilà pourquoi, vous ne pouvant pas escompter mon billet à Alençon, je vous en demandais un de vous, escomptable par moi à Paris. Je n'ai donc rien à objecter contre votre prudence. — Une seule observation : — vous me parlez de *chat échaudé*. Je sais à quoi vous faites allusion; mais cela ne me regarde pas. Je n'ai pas à porter la responsabilité des sottises des autres[1].

J'étais autrefois très lié avec un doreur qui, quand je lui reprochais son sans-gêne et son sans-façon avec moi, me répondait : «*Pourquoi me gênerais-je, puisque vous êtes mon ami?*» Il me semblait, à moi, que c'était justement parce que j'étais son ami qu'il me devait plus d'honneurs et plus d'égards qu'aux pratiques vulgaires. Je ne vous compare certainement pas à un doreur; mais quelquefois votre amitié pour moi vous pousse *à me traiter un peu mal,* comme dans le cas présent, où *je subis un paquet de reproches qui ne me concernent pas.*

Veuillez me renvoyer le billet de 600 fr., payable à *Honfleur.*

Oui, les *Curiosités* seront finies le 15 Juin, et un

[1] Les autres : Monselet, Babou, etc., voir la note 1 sous la lettre au même du 21 février 1858.

incident est récemment arrivé, qui me permet de croire qu'elles se vendront très bien.

Encore une fois, que vous a-t-on dit au PARQUET, et que résolvez-vous, — les feuilles à imprimer chez vous, ou à Paris? — à qui Diable voulez-vous que je m'adresse pour savoir cela, si ce n'est à vous[1]*?*

L'Opium sera fini à la fin du mois, et *Les Curiosités,* le 15.

Tout à vous, mes respects à votre mère.

CH. BAUDELAIRE.

---

367. À [ALPHONSE DE CALONNE[2]].

27 mai 1858.

Monsieur,

C'est un malentendu dont je suis désolé. Le 21, voyant que je n'avais pas fini à temps, je me suis arrêté, et je suis allé voir M. Améro[3], pour le prier

(1) Voir les lettres antérieures, 13 avril, 14 et 16 mai.

(2) Nous plaçons le nom du destinataire entre crochets parce que la pièce autographe ne le désigne point, mais il ne nous semble pas possible de nous tromper dans notre identification, car nous venons de voir Baudelaire, dans sa lettre du 19, annoncer à Poulet-Malassis qu'il livrerait *Le Haschisch* le 22, et c'est à la *Revue contemporaine* dont Calonne était le directeur, que paraîtra cet essai.

(3) Il y a eu au moins deux littérateurs de ce nom au siècle dernier : Constant, — qui a donné des livres de voyages pour la jeunesse, et Justin, — auteur des *Classiques de la table* (1855) et d'ouvrages sur l'Angleterre. Il est probable qu'il s'agissait de l'un d'eux, qui remplissait aussi des fonctions administratives à la *Revue contemporaine.* La chose importe peu d'ailleurs : nous ne rencontrerons plus ce nom dans la correspondance de Baudelaire.

de vous avertir que vous n'eussiez pas à compter sur moi, mais que cependant, si vous vouliez, j'allais faire mon possible. Hier je reçois votre lettre.

J'espère que l'article sera assez bien pour me faire pardonner tous ces retards; vous l'aurez cette fois quinze jours d'avance. Car pour vous montrer que j'ai pensé à vous, je vais vous expédier toute la partie faite et infailliblement vous aurez le reste avant la fin de ce mois.

Si vous avez un mot à me faire dire, servez-vous du même homme.

Bien à vous.

Ch. Baudelaire.

---

368. À MADAME AUPICK.

9 juin 1858.

Ma chère Mère, on viendra demain chez toi pour ME réclamer 600 fr. Il y a si longtemps que je me figure que je vais habiter là-bas, — toujours la semaine prochaine! Je devrais donc régulièrement te mettre ce soir 600 fr. à la poste. Tu diras à la personne qui se présentera : *M. Baudelaire doit en effet venir ici, mais il n'y sera sans doute que dans une vingtaine de jours. Il demeure maintenant 19, quai Voltaire à Paris.* Et puis tu demanderas *s'il est nécessaire que j'envoie l'argent à Honfleur, ou si je puis payer à Paris, c'est-à-dire si on me le réclamera de nouveau à Paris.* Cela ne te donnera pas beaucoup de mal, et c'est bien facile à comprendre.

Si dans la journée tu avais à sortir, copie sur un

bout de papier les lignes soulignées et donne ce papier à ta domestique pour qu'elle le montre à la personne qui se présentera.

Dans peu de jours je signerai un traité avec la *Revue contemporaine,* un traité par lequel elle s'engagera à me payer 3000 fr. en échange de 12 feuilles (comme minimum) par an[1]. Il est évident qu'on me fera immédiatement une avance considérable. Cet engagement, au lieu de me réjouir m'afflige presque, car je considère cela comme une brouille, ou peu s'en faut, avec la *Revue des Deux Mondes.*

Tu liras le 15 ou le 30 mon article de début, qui m'a donné un mal infini[2]. Car dans ces temps derniers, ma grande affliction, mon immense inquiétude me venait de la difficulté du travail. Je me suis cru perdu. J'ai poussé l'enfantillage jusqu'à avoir recours aux purgations.

J'ai eu bien tort de ne pas me sauver tout de suite chez toi après mon retour de Corbeil. Je serais déjà plein de joie et de santé.

J'ai enfin l'autorisation d'aller à Honfleur et de revenir à Paris gratuitement, quand cela me plaira. Mais il paraît qu'il faut renouveler la demande à chaque fois qu'on en a besoin, et qu'il faut être fort discret dans ces demandes-là. J'ai eu de cruels ennuis dont je ne t'ai pas fait part. J'ai été attaqué avec une violence extrême par un écrivain de qui je n'attendais pas cela[3]. Puis je me suis

[1] Ce traité fut signé le 12 octobre.

[2] La publication en allait être retardée du fait des modifications réclamées par Calonne.

[3] Par Louis Veuillot, dans *le Réveil* du 15 mai (voir notre édition des *FLEURS DU MAL,* p. 378-379).

presque brouillé avec un autre (un ami) pour un nouvel article de lui sur Poe[1]. Enfin j'ai été encore une fois traité d'une manière ignoble dans le *Figaro* de Dimanche dernier. Je viens d'envoyer quelques lignes en réponse[2]. Mais je m'en repens. — J'aurais dû rester dans ma majesté habituelle et ne pas me commettre avec ces gens-là.

C'est vraiment une idée bien singulière que tu as eue de croire que je ne pensais pas à toi. Je pense *souvent à toi*, je peux même dire *sans cesse*. Quelquefois aussi je repasse dans ma tête ce que tu m'as écrit de M. Emon[3], et cela ne laisse pas de m'inquiéter un peu. Quel supplice ce serait pour moi si, sous prétexte de l'intimité que permet le voisinage, il s'avisait de me donner un conseil ou de lâcher une opinion blessante. Mais il est évident que j'exagère suivant ma malheureuse habitude, et quand même je serais obligé, pour te plaire, de mettre, comme on dit, un peu d'eau dans mon vin, c'est-à-dire de m'adoucir, il n'y aurait pas grande difficulté à cela, et tu sais que j'en suis fort capable.

Ecris-moi un mot demain soir, 10, juste avant cinq heures.

Comme vous devez tous être heureux là-bas, où la chaleur est tempérée par la mer! C'est vraiment un miracle de pouvoir travailler ici. Le jour

(1) L'article de Barbey d'Aurevilly intitulé : *Le Roi des Bohèmes ou Edgar Poe* (*le Réveil*, 10 mai 1858, nous l'avons analysé dans notre édition des *AVENTURES D'ARTHUR GORDON PYM*, p. 262-265).

(2) Voir la lettre suivante.

(3) Voir page 109, note 1.

on se sent exténué et la nuit ne donne aucun soulagement.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

J'ai eu encore un déboire relativement à une idée que je m'étais fichée en tête[1]. Mais cela, je te le raconterai moi-même, ce serait trop long sur le papier.

---

369. AU DIRECTEUR DU *FIGARO.*

10 juin 1858[2].

Monsieur,

Le *Figaro* du 6 Juin contient un article (*les Hommes de demain*) où je lis : *le sieur Baudelaire aurait dit en entendant le nom de l'auteur des* CONTEMPLATIONS : — *Hugo! qui ça Hugo? Est-ce qu'on connaît ça... Hugo*[3]*?*

M. Victor Hugo est si haut placé qu'il n'a au-

[1] Peut-être s'agissait-il de celle que nous avons dite plus haut (page 193, note 1).

[2] C'est *19* juin qu'on lit dans *le Figaro* du *13* où parut cette lettre. Mais nous avons eu communication d'une coupure de ce numéro-là, où Baudelaire, de sa propre main, avait substitué un zéro au *9*.

[3] Ce propos-là pourrait bien avoir procédé d'une cocasserie rapportée dans les *Historiettes contemporaines, courrier de la ville*, 5e livraison (mai 1842), par Eugène Briffault. On y voit un contrôleur du Cirque Olympique qui, tancé par son directeur pour avoir refusé l'entrée de l'établissement à Victor Hugo, s'en va en grommelant : «Victor Hugo... mais... qu'est-ce que ça? Comme si on pouvait connaître tout Paris!»

cun besoin de l'admiration d'un tel ou d'un tel; mais un propos qui, dans la bouche du premier venu, serait une preuve de stupidité, devient une monstruosité impossible dans la mienne.

Plus loin, l'auteur de l'article complète son insinuation : *le sieur Baudelaire passe maintenant sa vie à dire du mal du romantisme et à vilipender les Jeune-France. On devine le mobile de cette mauvaise action; c'est l'orgueil du Jovard d'autrefois qui pousse le Baudelaire d'aujourd'hui à renier ses maîtres; mais il suffisait de mettre son drapeau dans sa poche; quelle nécessité de cracher dessus?*

Dans un français plus simple, cela veut dire : *M. Charles Baudelaire est un ingrat qui diffame les maîtres de sa jeunesse.* Il me semble que j'adoucis le passage en voulant le traduire.

Je crois, monsieur, que l'auteur de cet article est un jeune homme qui ne sait pas encore bien distinguer ce qui est permis de ce qui ne l'est pas. Il prétend qu'il épie toutes mes actions; avec une bien grande discrétion, sans doute, car je ne l'ai jamais vu.

L'énergie que le *Figaro* met à me poursuivre[1] pourrait donner à certaines personnes mal inten-

[1] Relevons quelques-unes des attaques dont Baudelaire avait été l'objet de la part des collaborateurs du *Figaro* au cours des trois dernières années. Le 4 novembre 1855, Louis Goudall, à propos du choix de *Fleurs du Mal* publié par la *Revue des Deux Mondes*, avait écrit que, «déchu désormais de sa renommée», notre poëte ne serait «plus cité désormais que parmi les *fruits secs* de la poésie contemporaine». Le 13 novembre 1856, Louis Duranty l'avait classé parmi les *Vampires*. Le 30 avril 1857, J. Habans s'était esclaffé au sujet de *La Géante*. Le 4 juin suivant, A. Legendre avait parodié *Franciscæ meæ laudes*, et le 5 juillet, Gustave Bourdin avait dénoncé au parquet les audaces des *Fleurs*, bientôt imité de J. Habans, déjà nommé (12 juillet). Encore en passons-nous.

tionnées, ou aussi mal renseignées sur votre caractère que votre rédacteur sur le mien, l'idée que ce journal espère trouver une grande indulgence dans la justice le jour où je prierais le tribunal qui m'a condamné de vouloir bien me protéger.

Remarquez bien que j'ai, en matière de critique (purement littéraire), des opinions si libérales que j'aime même la licence. Si donc votre journal trouve le moyen de pousser encore plus loin qu'il n'a fait sa critique à mon égard (pourvu qu'il ne dise pas que je suis une âme malhonnête), je saurai m'en réjouir comme un homme désintéressé.

Monsieur, je profite de l'occasion pour dire à vos lecteurs que toutes les plaisanteries sur ma ressemblance avec les écrivains d'une époque que personne n'a su remplacer m'ont inspiré une bien légitime vanité, et que mon cœur est plein de reconnaissance et d'amour pour les hommes illustres qui m'ont enveloppé de leur amitié et de leurs conseils, — ceux-là à qui, en somme, je dois tout, comme le fait si justement remarquer votre collaborateur.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CHARLES BAUDELAIRE[1].

(1) Dans *le Figaro* du 13 juin, la lettre de Baudelaire était accompagnée de la réplique suivante :

«J'ai peu de choses à répondre au Jeune-France distingué qui signe Charles Baudelaire, et que j'ai toujours pris pour Daniel Jovard.

«Le mot que je lui prête à l'égard de Victor Hugo est, dit-il, une *stupidité,* voire une *monstruosité.* — Je ne l'eusse pas qualifié ainsi, par politesse; le dernier des Jeunes-France [*sic*] se trompe seulement s'il ne s'en croit pas l'auteur. Qu'il cherche bien dans ses souvenirs. Il a dit ce mot mémorable très publique-

370. À MADAME AUPICK.

11 juin 1858.

Mon Dieu! Tu n'as pas compris ma lettre[1]:
Je t'ai priée de dire :
Que je n'étais pas encore domicilié à Honfleur.
Je t'ai priée de *donner mon adresse, (19, quai Vol-*

ment, en plein divan Lepeletier, il y a quelque quatre ans; c'était juste à la même époque où son illustre ami M. Courbet venait dire, — au même endroit, — que *Michel-Ange n'existait pas.* — S'il faut de plus amples renseignements, on les tient tout prêts.

«Je n'ai pas dit que j'épiais toutes les actions du dernier des Jeunes-France. J'ai confessé l'avoir fait suivre dans ses livres, et c'est bien assez; je l'ai placé sous une surveillance *littéraire,* et puis c'est tout. — Il se donne des tourments bien superflus, s'il prend mes images au pied de la lettre. — J'ai dit aussi qu'il fallait remettre le dernier des Jeunes-France sous presse, et le réintercaler dans le volume de M. Gautier. — Que ne m'intente-t-il, de ce chef, un procès en voies de fait?

«On n'a pas dit que le dernier des Jeunes-France était une «âme malhonnête»; — c'est lui qui a donné le mauvais exemple, et qui s'est traité lui-même, fort cavalièrement, de «carcasse immonde» [*Le Mort joyeux,* v. 8].

«Quant à tirer vanité des ressemblances que je lui trouve, dit-il, avec les écrivains romantiques, — ici le dernier des *Échevelés* a eu une fausse joie. — Je ne l'ai pas trouvé ressemblant à ces «hommes illustres», mais aux Jeunes-France; je ne l'ai pas comparé à Théophile Gautier, mais à Daniel Jovard. Qu'il garde donc sa «légitime vanité» pour une meilleure occasion.

«Jean Rousseau.»

Ainsi donc, loin d'avoir égard aux protestations du poëte, Jean Rousseau redoublait ses attaques! Cependant il faut constater que, cinq ans plus tard, recueillant dans ses *Coups d'épée dans l'eau* quelques-uns de ses articles, dont celui qui nous occupe et qui était alors intitulé : *Le Procès de M. Baudelaire,* il fit disparaître l'inconvenant propos sur Hugo.

[1] Celle du 9 juin.

taire), ce qui est bien la preuve que je veux être seul responsable de ce que j'ai fait.

Je t'ai priée de t'informer *si je devais et* À *qui je devais* envoyer cet argent à Honfleur, ou si on me le réclamerait à Paris.

Rien de plus. Si j'osais seulement compter sur ton adresse, je te prierais, après que tu sauras le nom de la personne à qui cet argent doit être transmis, de lui faire dire que dans un délai de 20 jours je serai à Honfleur *et que cette somme sera payée* par moi (c'est le manuscrit de l'*Opium* qui est destiné à la payer).

Au lieu de comprendre une chose si simple, tu cherches pendant trois pages à me persuader que j'ai compté sur toi. J'ai commis une étourderie; maintenant, j'y regarderai de plus près, mais tu veux absolument que je sois indiscret, bête, égoïste et ingrat.

Je t'en supplie, fais juste ce que je te demande, et rien de plus.

Ce que tu me dis de M. Emon est fort alarmant, sans que tu t'en doutes. Je serai évidemment obligé, quand nous vivrons ensemble, d'être toujours sur mes gardes pour l'empêcher de tomber dans des familiarités dangereuses.

Je suis bien désolé, Chère Mère, de t'avoir inquiétée. Je ne crois pas t'avoir compromise. En tout cas, sache bien que je n'ai jamais eu l'idée de te faire payer une de mes dettes.

La complaisance que je te demande est extrêmement minime. Il s'agit uniquement pour moi d'esquiver les frais d'une poursuite et de trouver le temps de finir un manuscrit et de résoudre la question de mon traité. Je t'embrasse et

je te renouvelle mes excuses. Mais tu t'es trompée.

Vite un mot.

CHARLES.

---

371. À ALPHONSE DE CALONNE.

11 juin 1858.

Certes, Monsieur, votre reproche est fort dur, ou du moins j'y suis fort sensible. Ne pouviez-vous pas tout supposer, excepté l'étourderie? Que par exemple la matière moussait, que les observations abondaient, ou, ce qui est la vérité, que j'avais été malade?

Devais-je vous écrire une nouvelle lettre d'excuses, pendant votre absence, ou écrire à M. Hervé[1], dont j'ai oublié l'adresse sur votre table?

J'espérais aussi que M. Babou, qui désirait vous voir, vous dirait qu'il m'avait vu sérieusement malade.

Je me console, en pensant que vous serez assez content de votre nouveau collaborateur, pour oublier son inexactitude. Car votre article a marché.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

[1] Secrétaire de la rédaction à la *Revue contemporaine* où il faisait aussi une chronique politique.

372. À MADAME AUPICK.

GRAND HÔTEL VOLTAIRE
19, quai Voltaire.
M. & M[me] Denneval
propriétaires
(faubourg S[t]-Germain)
Paris.

13 juin 1858.

Mais, chère petite mère, vous êtes folle; c'est moi qui ai quarante mille excuses à vous faire pour ma bizarre conduite, que moi seul je puis comprendre, et mille remerciements pour votre indulgence. — Seulement, si j'ai des torts, avoue que tu écris toujours comme une personne heureuse, sans soucis, et qui a tout son temps à consacrer à ses amis. Tu sais cependant bien que ma destinée est mauvaise. Il faut des miracles et je les ferai. — Comment n'as-tu pas deviné que depuis trois mois je m'étais laissé circonvenir par de nouveaux embarras d'argent? — Seulement, admire-moi! — Cette fois-ci je m'en tirerai à moi tout seul, sans emprunter un sol.

Tout ce que je t'ai dit relativement aux traités futurs, aux offres qui me sont faites, est littéralement vrai. Si mon premier morceau à la *Revue contemporaine* a été retardé[1], c'est uniquement parce que je l'ai voulu; j'ai voulu revoir, relire, recommencer et corriger.

Pour de bon, sérieusement, tu vas, dans peu de jours, recevoir le commencement de mon déménagement, attendu que j'ai horreur de porter avec

[1] De *L'Idéal artificiel. — Le Haschisch,* 30 septembre 1858.

moi une simple malle. Ce seront d'abord des livres — tu les rangeras proprement dans la chambre que tu me destines.

Je t'écrirai de nouveau et je t'embrasse.

CHARLES.

Laisse donc les Jaquotot tranquilles, d'ailleurs ils sont absents.

---

373. À SAINTE-BEUVE.

14 juin 1858.

Cher ami, je viens de lire votre travail sur *Fanny*(1). Ai-je besoin de vous dire combien c'est charmant, et comme il est étonnant de voir un esprit, à la fois si plein de santé, d'une santé herculéenne, et en même [temps] le plus fin, le plus subtil, le plus femmelin? À propos de *femmelin*, j'ai voulu vous obéir et lire l'œuvre du stoïcien(2). Malgré le respect que je dois avoir pour votre autorité, je ne veux pas décidément qu'on supprime la galanterie, la chevalerie, la mysticité, l'héroïsme, en somme le trop-plein et l'excès (qui sont ce qu'il y a de plus charmant, même dans l'honnêteté)(3).

(1) Article paru au *Moniteur* ce même 14 juin. Feydeau et son roman y étaient couverts de louanges.

(2) *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, que P.-J. Proudhon venait de faire paraître. — Le mot *femmelin* s'entend encore aujourd'hui dans la Franche-Comté, patrie du «stoïcien» et dans la vallée du Rhône.

(3) Ceci est à rapprocher de ce que Baudelaire confiait à sa mère, quant à son frère, le 9 janvier 1856.

Avec vous il faut être cynique; car vous êtes trop fin pour que la ruse ne soit pas dangereuse. Eh bien, cet article m'a inspiré une épouvantable jalousie. — On a tant parlé de Loëve-Weimars [*sic*] et du service qu'il avait rendu à la littérature française [1]! Ne trouverai-je donc pas un brave qui en dira autant de moi?

Par quelles câlineries, ami si puissant, obtiendrai-je cela de vous? Cependant ce que je vous demande n'est pas une injustice. Ne me l'avez-vous pas un peu offert, au commencement [2]? Les *Aventures de Pym* ne sont-elles pas un excellent prétexte pour un aperçu *général?* Vous qui aimez à vous jouer dans toutes les profondeurs, ne ferez-vous pas une excursion dans les profondeurs d'Edgar Poe?

Vous devinez que la demande de ce service est liée dans mon esprit à la visite que je devais faire à M. Pelletier [3]. Quand on a un peu d'argent et qu'on va dîner avec une vieille maîtresse, on oublie tout; mais il y a des jours où les injures de tous les sots vous montent au cerveau, et alors on implore son vieil ami Sainte-Beuve.

Or, justement, ces jours derniers, j'ai été littéralement traîné dans la boue, et (plaignez-moi, c'est la première fois que je manque de dignité) j'ai eu la faiblesse de répondre [4].

Je sais combien vous êtes occupé, et plein d'application, pour vos leçons, pour toutes vos fonctions

[1] En lui faisant connaître Hoffmann.

[2] Lors de la publication des *Histoires extraordinaires,* voir les lettres des 19 et 26 mars 1856.

[3] En vue d'obtenir quelque assistance du ministère d'État.

[4] Allusion à l'article de Jean Rousseau, voir la lettre 369.

et pour tous vos devoirs, etc. Mais, si on ne mettait pas parfois *un peu d'excès* dans la bienveillance, dans la bonté, où serait le héros de la bienveillance? et si on ne disait pas trop de bien des braves gens, comment les consolerait-on des injures de ceux qui ne veulent dire d'eux que trop de mal?

Enfin, je vous dirai, comme d'habitude, que tout ce qui sera votre volonté sera bien[1].

Tout à vous. Je vous aime plus encore que je n'aime vos livres.

CH. BAUDELAIRE.

---

374. À ERNEST FEYDEAU.

Lundi 14 juin 1858.

Monsieur,

Le soir même où j'ai reçu votre livre[2], je l'ai lu, et avant le matin je l'avais relu une seconde fois. Voilà certes un bon livre, compact, solide, dont tous les membres sont bien assemblés, et qui restera. L'impression que j'en reçus fut si vive que je vous écrivis tout de suite, et sans me soucier de savoir si le plaisir de vous avoir vu une seule fois chez un ami commun me donnait droit à tant de familiarité, je commençai une lettre pleine des impressions du moment, un véritable article, qui aurait pu mousser jusqu'à quarante pages, si je ne m'étais pas arrêté à dix, trouvant

(1) La volonté de Sainte-Beuve fut de rester sourd à cet appel.

(2) *Fanny*, dont il a été question dans la lettre précédente.

plus convenable et plus discret de vous remercier simplement de ce *véritable cadeau* et de tout le plaisir que vous m'aviez procuré. Et puis les journées se sont accumulées, toujours pleines de soucis, et je remettais sans cesse mon devoir au lendemain.

J'ai prêté mon exemplaire, je l'ai fait circuler. J'ai entendu des discussions puériles, niaises, aigres, et malgré la prodigieuse décence de votre livre, j'ai entendu de nouveau le cri de l'hypocrisie violée. (Parmi les enthousiastes, il y a quelques personnes qui demandent *s'il y a eu un tirage à part, de quelques exemplaires sur meilleur papier*[1]).

En somme, vous avez le droit d'être fier. Vous disposez d'une étonnante puissance analytique. Et vous donnez à l'analyse un tour et un accent *lyrique,* qui est l'accent naturel de l'homme nerveux et *oisif,* le seul homme vraiment propre aux expériences de l'amour[2].

Je n'avais lu de vous que quelques charmants poëmes en prose sur les Saisons[3], et j'étais loin de m'attendre à cette manifestation si vigoureuse d'un talent tout moderne.

J'ai décomposé le livre, je l'ai analysé dans sa construction, jusqu'à ce que j'aie trouvé ou cru trouver la méthode à l'aide de laquelle vous l'avez créé. Je suis sûr que rien ne m'a échappé, ni l'art dans la pensée, ni l'art dans le style (les élégances modernes, le paÿsage [*sic*] parisien, la forme de la

(1) Il y avait eu quelques exemplaires sur Chine.

(2) Baudelaire insistera là-dessus dans *Le Peintre de la vie moderne* quand il caractérisera le dandy (*L'ART ROMANTIQUE,* p. 88).

(3) *Les Quatre Saisons* (*l'Artiste,* 5 avril, 24 juin, 15 juillet 1857).

souffrance et la forme de la jouissance chez un homme de notre temps).

Au contraire de ceux qui se plaignent au nom de la pudeur violée, j'admire la décence de l'expression qui augmente la profondeur de l'horreur, et cet art excellent de faire tant deviner. — Il est vraiment impossible de mieux montrer les effets terribles de deux petites choses, puériles et légères, *l'amour* et *l'adultère*[1]. Et l'immense bonne foi de l'amant, qui se croit le mari, et qui naturellement devient comique à la manière des animaux sérieux, sans le savoir!

Mais savez-vous bien que le mari, ce gros hercule qui *veut* être le plus fort dans la vie, et qui l'est, savez-vous que ce vainqueur a la grâce toute puissante du succès, et que beaucoup d'imaginations l'aimeront, de préférence à *l'autre?*

Je serais curieux de savoir si George Sand a lu ce petit livre, et quel coup elle en a pu recevoir[2].

— Je sens que je vais recommencer mon *article.*

[1] Dans son article : *Madame Bovary,* paru en octobre, l'année précédente, à *l'Artiste* et recueilli dans *L'ART ROMANTIQUE,* Baudelaire avait porté sur l'amour et l'adultère le même jugement.

[2] Dans sa réponse que nous avons reproduite dans le *Bulletin du Bibliophile* (20 mai 1938), Feydeau disait avoir reçu de George Sand les éloges suivants :

«C'est un très-remarquable et très-beau livre... C'est un récit à faire événement dans la mémoire du lecteur. Le sujet est excellent, *moral,* profond, vrai, navrant. Les types, on les voit, on les connaît, on les craint ou on les plaint. Ils sont originaux, et nature en même temps. Le cadre est bien fait et bien ciselé. Enfin je vous fais mon compliment de cœur, parce que c'est une lecture où le lecteur se sent vivre d'un bout à l'autre. La passion du narrateur, son désespoir sont dits avec une vérité déchirante, etc., etc.»

Je me contente de vous prier d'agréer l'assurance de toute ma sympathie. Vous ne sauriez la croire assez vive[1].

CHARLES BAUDELAIRE.

---

375. À ALPHONSE DE CALONNE.

3 juillet 1858.

Je crois, Monsieur, que demain, dimanche, j'aurai le plaisir de vous porter moi-même vos derniers feuillets[2]. J'espère que tout cela fera un petit tout philosophique bouillonnant assez agréable.

Mais, encore un livre! Celui-là doit être bien facile à trouver; malheureusement je n'ai pas la permission d'emporter des livres des bibliothèques. Pouvez-vous dire un mot de cela à M. Watteville[3]?

[1] Il est piquant, après cela, de constater que Baudelaire écrira à sa mère le 11 décembre suivant : «*Fanny, immense succès*, livre répugnant, archi-répugnant».

En réalité, il détestait Feydeau qui le lui rendait de tout son cœur, et il détestait aussi son talent. Mais il avait avec lui plusieurs amis communs, et puis l'opinion de Sainte-Beuve lui avait imposé. Et pourquoi ne pas admettre aussi bien que *Fanny*, à première lecture, avait pu lui plaire ?

[2] Il s'agit du *Haschisch* (voir *LES PARADIS ARTIFICIELS*, p. 289).

[3] Sans doute Oscar de Watteville, fonctionnaire au ministère de l'Instruction publique, qui collaborait à la *Revue contemporaine*.

HISTOIRE DES ASSASSINS
de M. de Hammer
traduction française[1].

Bien à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

---

376. À SAINTE-BEUVE.

[Monsieur
Monsieur —]

14 août 1858.

Est-il permis de venir se réchauffer et se fortifier un peu à votre contact? Vous savez ce que je pense des hommes atonifiants et des hommes toniques. Si donc je vous dérange, il faut vous en prendre à votre qualité, encore plus qu'à mon infirmité. J'ai besoin de vous comme d'une douche[2].

CH. BAUDELAIRE.

---

(1) Titre exact de cet ouvrage : J. de Hammer, *Histoire de l'Ordre des Assassins,* ouvrage traduit de l'allemand et augmenté de pièces justificatives par J.-J. Hellord et P.-A. de la Nourais, Paris, 1833, in-8°. Baudelaire, dans *LES PARADIS ARTIFICIELS,* p. 10, renvoie le lecteur au livre de Hammer.

(2) Dans la *Nouvelle Correspondance,* Jules Troubat, parmi les billets sans date, en a donné un qui porte seulement la date : *Ce 14.* Il semble bien qu'il ait constitué la réponse de Sainte-Beuve au nôtre. On y voit le lundiste s'excuser sur ce qu'il lui faut parachever son article hebdomadaire, mais proposer un tout prochain rendez-vous.

377. À ALPHONSE DE CALONNE.

17 août 1858.

Cher monsieur,

Avant d'aller vous voir (car je ne veux vous voir qu'avec le paquet complet et prêt pour l'Imprimerie[1], demain ou après-demain soir) je veux vous dire que je me suis chargé d'une commission auprès de vous.

Vous verrez prochainement sans doute un de mes bons amis, M. Édouard Gardet[2], qui désire faire un travail pour vous. Je ne sais pas en vérité quel besoin avait Gardet de se faire recommander, car il se recommande très bien lui-même. Vous verrez un homme instruit et plein d'esprit. Ancien élève de l'École des Chartes, il revient de Pétersbourg où il a consulté des masses de documents, ayant trait à l'histoire de France. C'est probablement de cela qu'il sera question[3]. Il serait sans doute allé chez vous, si j'avais su lui donner votre numéro que je n'ai retrouvé que postérieurement. Quant à lui, je vous donne son adresse à tout hazard, bien qu'évidemment il vous la donnera lui-même.

Les matières historiques sont son affaire; mais à travers la conversation, il m'a beaucoup parlé de toutes les peintures françaises qui sont à l'*Hermi-*

(1) Il s'agit du *Haschisch*.

(2) Grand ami de Charles Asselineau qui devait le choisir pour son légataire universel.

(3) Nous n'avons rien trouvé de lui dans la collection de la *Revue contemporaine.* Au Catalogue de la Bibliothèque Nationale, il ne figure que pour *Un courrier en 1664, lettres inédites* de Mézeray (1859).

tage. Il n'y a donc pas d'écrivain français qui les ait vues? Car je n'en ai jamais lu de description.

Mille compliments.

Ch. Baudelaire.

Je viens de lire la note sur le *Pym*. Elle est excellente et, pour ainsi dire, caressante. Remerciez bien M. Hervé[1].

Édouard Gardet, 6, rue de Provence.

---

378. À MADAME AUPICK.

[Rue de Neubourg
Honfleur.]

Dimanche 22 août 1858.

Chère mère, je te prie de ne pas prendre ma lettre pour une chose ridicule ou exagérée; prends-la simplement pour une faiblesse d'esprit si tu veux et en tout cas, elle est la preuve que je pense souvent à toi. — Depuis quelques jours je rêve de toi, et pour tout dire, ces rêves sont d'une nature désagréable. Mais la dernière fois, je t'ai vue malade, et je me suis vu moi-même te soignant. Il en est finalement résulté pour moi une *véritable inquiétude*. Écris-moi donc demain *lundi* (pour que j'aie la lettre *mardi*) *si tu te portes bien.*

Maintenant si tu as à me gronder, renvoie tes gronderies à plus tard. Elles tomberaient maintenant bien mal.

[1] Nous avons donné l'analyse de cette note dans notre édition des *Aventures d'Arthur Gordon Pym*, p. 260. — Edouard Hervé était alors, nous l'avons dit, le secrétaire de la rédaction de la *Revue contemporaine*.

Je t'écrirai une autre fois pour te dire ce que j'ai fait et ce que je fais.

Voilà donc le 15 août passé sans que la décoration soit venue. Je ne sais pas si je t'ai jamais dit qu'il en avait été question déjà l'an passé, mais que le procès des *Fleurs du Mal* avait fait renvoyer la question à plus tard. Du reste, pour parler avec une absolue franchise, les nominations récentes sont pour moi d'une nature si déplaisante que je suis enchanté de n'avoir pas été jeté dans une fournée et surtout dans celle-là[1].

Adieu, je t'aime bien.

CHARLES.

---

379. À MONSIEUR DUCESSOIS.

[Environ 1-8 septembre 1858[2].]

On peut compter sur moi pour ce soir à 6 heures, comme le demande M. Aubryet[3], et comme je l'ai dit il y a deux jours à M. Théophile Gautier[4].

CH. BAUDELAIRE.

Mercredi, 11 heures.

Je prie monsieur Ducessois de m'envoyer l'adresse exacte de mon frère[5].

---

[1] Elle venait de faire Jules Sandeau officier et Henri Murger chevalier.

[2-3-4-5] C'est certainement à tort qu'on a jusqu'à ce jour rapporté ce billet au mois de mars 1859, car, la pièce autographe porte (tracée de la main d'un tiers) l'adresse de l'*Hôtel Voltaire, quai Voltaire, 19*, que Baudelaire avait quitté, on le verra bientôt, dès la fin d'octobre 1858. Aussi bien, en mars 1859, Théophile Gautier que notre poëte dit ici avoir vu l'avant-veille, se trou-

380. À ALPHONSE DE CALONNE.

8 sept. 1858.

Cher Monsieur, le mauvais temps m'a empêché ce matin de vous porter cela moi-même[1]. Tout n'est pas absolument fini, mais je suis convaincu que ce sera fini *aujourd'hui*. J'ai été cependant grand train, et vous pouvez vous assurer que tout cela a été remanié et archi-remanié. J'ai retranché et ajouté, et j'ai eu beaucoup de déférences pour le crayon rouge. — La partie que vous ignorez commence à la page 35.

Je vous en prie, pensez au traité[2]. En vous le

vait en Russie depuis plusieurs semaines. D'autre part il s'agissait d'un rendez-vous à *l'Artiste* puisque ce périodique avait pour directeur Xavier Aubryet, pour rédacteur en chef Gautier, et pour imprimeur Ducessois, et il y a tout lieu de présumer que ce rendez-vous avait pour objet de se mettre d'accord sur les grandes lignes de quelque article prochain. Or, dans notre numéro 382, nous allons voir Baudelaire s'excuser de son retard à livrer à *l'Artiste* sa notice sur Gautier. Tout cela mis ensemble rend probable la date approximative sous laquelle nous avons placé ce billet. Quant au *post-scriptum*, il s'explique du fait que «Monsieur Ducessois», — le petit Théodore dont notre Charles, en sa douzième année, jalousait les lauriers scolaires (voir la lettre du 22 novembre 1833), — était, par le mariage de sa sœur, le beau-frère de Claude-Alphonse Baudelaire.

[1] Toujours *Le Haschisch* où Calonne avait demandé des modifications.

[2] Nous n'avons pas ce traité qui sera signé le 12 octobre, et dont il sera encore question dans les lettres à Poulet-Malassis des 7 et 10 décembre comme dans celle à Calonne du 8 janvier 1859. Mais nous en connaissons la teneur, car elle se trouvait résumée, on s'en souvient peut-être, dès le 9 juin, dans une lettre à madame Aupick (page 202). — Le principal but poursuivi par Baudelaire en cette occasion, était, semble-t-il, bien moins de s'assurer un revenu régulier, que de se procurer un gage qui lui facilitât quelque emprunt nouveau.

demandant, j'avais comme une vague idée que cela pouvait m'être utile; mon idée s'est éclaircie, et je vous l'expliquerai. Je suis dans une situation telle que je ne dois rien négliger pour en sortir.

Si, comme je le crois, je vous envoie les derniers feuillets aujourd'hui, je pourrai demain reprendre votre *Opium*, et cela sera vite *avalé*. D'ici à la fin du mois, il ne s'écoulera pas un jour qui ne vous produise quelques pages.

Je crois vraiment que, sans trop déroger à vos principes, vous pourriez jeter cette *presque totalité* à l'imprimerie. Songez que je ne sortirai de chez moi qu'avec les derniers feuillets, sans doute ce soir.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

381. À CHARLES ASSELINEAU.

REVUE CONTEMPORAINE ET ATHENÆUM FRANÇAIS
Politique, Histoire, Littérature, Économie sociale, Sciences, Beaux-Arts, Critique, Bibliographie.
Rue Mazarine, 9

[Rue du Four-Saint-Germain
En face la rue de l'Égout
Paris.]

Paris, le 20 sept. 1858.

Mon cher ami,

Puisque vous êtes en correspondance avec Babou et que vous savez son adresse, ayez l'obligeance de lui dire que M. de Calonne insiste vivement pour qu'il veuille bien lui dire quand il croit pouvoir envoyer un article critique ou une nouvelle, n'importe quoi. Pour le moment, M. de Calonne

ne demande pas autre chose, c'est-à-dire une lettre et une promesse avec une date. Sinon, dit-il, il est décidé à faire signifier à la *Revue française* de ne plus imprimer d'articles de Babou. Est-ce une menace très sérieuse, je n'en sais rien. Je vous transmets textuellement ce qui m'est dit. Je trouve, entre nous, en supposant que Babou ait quelques griefs, que sa conduite est un peu bête. Il vaut toujours mieux répondre qu'être muet et faire le mort[1]. Dites bien à Babou que si je me suis chargé de cette désagréable Commission, c'est par amitié pour lui.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

382. À PAUL MANTZ[2].

[Messieurs *Bonaventure et Ducessois*
Imprimeurs,
quai des Augustins.
Pour remettre tout de suite à
Monsieur PAUL MANTZ
Rue de Paris.]

Mercredi 29 sept. 1858.

Cher Monsieur,

Il faut que vous m'excusiez une fois, une seule fois encore. Je suis repris par la *Revue contemporaine* pour *5 jours* et l'article *Gautier* n'est qu'à moi-

(1) On pense deviner qu'Hippolyte Babou, «le plus spirituel des auteurs de ma maison», disait de lui Poulet-Malassis, avait obtenu quelque avance de Calonne en s'engageant à réserver désormais ses articles à la *Revue contemporaine*, et n'en continuait pas moins à collaborer à la *Revue française*.

(2) Critique littéraire et artistique, depuis longtemps collaborateur de *l'Artiste* et qui sans doute, à cette époque-là, y remplissait les fonctions de secrétaire de la rédaction.

tié chemin[1]. Je ne pourrai donc m'y remettre que mardi, et la journée de mardi suffira pour le finir. — Il y a encore des *Caricaturistes*[2] à l'Imprimerie, et c'est même la partie la plus amusante; croyez que je suis très honteux, mais j'espère que l'article sera assez bien fait pour que Théophile et vous, vous me pardonniez tant d'inexactitude.

Je tiens vivement à me charger du livre d'Asselineau (*La double vie*). L'article sera fait[3] le lendemain du *Gautier*.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

383. À MADAME AUPICK.

[Honfleur.]

Mardi 19 oct. 1858.

Ma chère mère, je pars demain matin pour le *Havre* soit par le train de 7 h. 25 m., soit par le train de 8 h. 25. Dans le premier cas (7 h. 25) je ne serai au *Havre* qu'à 3 h. 40; dans le 2e cas (8 h. 25)

(1) La *Revue contemporaine* allait enfin publier, le lendemain, *Le Haschisch*. Mais rien de Baudelaire n'y paraîtra plus avant *Danse macabre* (mars 1859). — Quant au *Théophile Gautier*, il ne paraîtra à *l'Artiste* que six mois plus tard, pareillement en mars 1859.

(2) Pages déjà anciennes qui durent appartenir à un ouvrage plus important (voir *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*, p. 450-452). Les deux fragments qui nous en restent : *Quelques caricaturistes français* et *Quelques caricaturistes étrangers* avaient déjà paru dans *le Présent* en 1857. *L'Artiste* avait reproduit le second trois jours avant la date du billet qui nous occupe. Il allait donner le premier, «la partie la plus amusante» selon l'auteur, en octobre (24 et 31).

(3) Il paraîtra dans *l'Artiste* le 9 janvier 1859 seulement, et plus tard entrera dans *L'Art romantique*.

j'y serai à 1 h. 15; mais je crains qu'aucune de ces heures ne coïncide avec l'heure du départ du Bateau[1].

En tout cas, je serai chez toi le 21. Je ne viens que t'embrasser et causer. Je repars immédiatement et je reviendrai définitivement m'établir à la fin du mois.

À bientôt. Je t'embrasse.

CHARLES.

---

384. À LA MÊME.

Samedi 23 octobre 1858.

Tu vas recevoir par petite ou grande vitesse (*port payé*) un premier paquet de livres. Tu recevras aussi différentes choses d'ici à la fin du mois. Si le 31 tes 300 fr. n'étaient pas arrivés[2], je t'écrirais pour te dire à qui il faut les adresser pour moi. Car je serai alors sans domicile, et plutôt que de me fourrer dans un autre hôtel, ne fût-ce que pour trois jours, je coucherai chez des amis. Tu te renseigneras à la poste sur la forme de la *lettre chargée* et de la *lettre recommandée.*

Je t'envoie le billet à l'ordre du libraire Castel, acquitté au dos, comme tu peux voir[3]. Il n'était pas encore en circulation; j'ai donc pu le rattraper.

(1) Le bateau qui faisait le service du Havre à Honfleur où, à l'époque, on n'accédait pas encore par le chemin de fer.

(2) Voir le billet suivant.

(3) Aux termes de sa lettre à la même, en date du 17 novembre, Baudelaire avait déposé des livres chez Castel, libraire, passage de l'Opéra, en garantie d'un emprunt.

À travers tout mon ahurissement je n'ai su te remercier d'une manière convenable de ton admirable et charmante conduite. Je t'en remercierai de plusieurs manières.

Déballe les livres, et pose-les, sans les jeter par terre, sur ma table ou sur ma commode. Quand je désirerai que tu n'ouvres pas un paquet avant moi, je te le dirai.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

C. B.

Je t'enverrai demain le reçu de M. Blanché[1].
Ton saucisson est détestable.

---

385. À LA MÊME.

Mercredi 27 octobre 1858.

Oui, j'ai reçu ton argent (300) et cela m'a *affligé.*

J'ai reçu ce matin ta lettre relative à la nouvelle chambre[2].

Tout cela est très ingénieux; mais combien de temps faudra-t-il?

Tu n'as donc pas reçu ma lettre DATÉE DU 23, *non plus qu'une* PETITE CAISSE?

---

[1] Notaire qui avait succédé à M. Ancelle, nous l'avons déjà dit. — Il est vraisemblable que Baudelaire avait fait quelque emprunt à M. Blanché, et qu'au cours de sa visite à Honfleur, sa mère lui avait remis de quoi le rembourser.

[2] Sans doute la chambre qui lui était nouvellement destinée, à Honfleur.

Je t'embrasse à la hâte, et je t'écrirai plus longuement.

Jusqu'au 31, ne mets donc pas *rue Beautreillis* sur tes lettres.

Je n'ai pas besoin de te dire combien j'ai été touché de cette étonnante activité d'esprit que tu apportes dans mes petites affaires. J'en suis presque honteux.

Dis-moi donc si tu as reçu cette lettre (du 23) et cette caisse.

CHARLES.

Voici le reçu que j'avais fait à M. Blanché (*payé*[1]).

---

386. À LA MÊME.

[Honfleur.]

31 octobre 1858.

Tu peux continuer à m'écrire. À partir de demain matin la chambre est louée, non plus au mois, *mais à la journée.*

Voilà les caisses que tu recevras :

deux caisses de livres
une de cartons et de boîtes
une de linge et d'habits.

Cette dernière ne partira naturellement qu'en même temps que moi. À chaque fois, tu me diras : *J'ai reçu une caisse.*

Laisse donc là ton idée fantastique de soupape. Crains-tu donc que je saute [*sic*], comme un bateau à vapeur?

[1] Voir la note 1, à la page précédente.

Quant au genre de planches, les planches *mobiles* sont toujours préférables.

Je te remercie de nouveau de toute cette activité charmante que tu mets à mon service. Cela me rend presque honteux.

Quant à ma main, dont la maladresse va augmentant de jour en jour, ce n'est pas rhumatismal, car je ne souffre pas. — Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

---

387. À POULET-MALASSIS.

[Environ 1er novembre 1858.]

Ne perdez pas le projet de dessin pour le portrait de Poe[1]. Asselineau prétend que vous le perdrez. Et je vous avoue que cela me paraît probable. Je vous envoie des autographes choisis, précieux les uns pour leur valeur réelle, les autres pour leur valeur *en moins.*

Je veux dire leur valeur *cocasse*[2].

C. B.

---

[1] Malgré son horreur des plaquettes, Baudelaire voulait en faire une avec ses deux notices-préfaces des *Histoires* et *Nouvelles Histoires extraordinaires*, grossies d'une troisième (voyez numéro 475). Cette plaquette devait être ornée d'un portrait frontispice d'Edgar Poe, «d'un romantisme forcené», et c'est dans le but de guider l'artiste auquel l'exécution en serait confiée, que Baudelaire avait fait le dessin dont il parle ici et dont il sera de nouveau question tant dans la lettre suivante que dans celle à Nadar du 16 mai 1859.

[2] Voir pages 190 et 196, notes 2, et page 230. — Voir aussi, dans le *Mercure de France* du 15-II-1936, nos *Miettes baudelairiennes;* nous y avons donné une liste d'autographes, établie de la main de Baudelaire, où l'on voit le nom de la reine Pomaré voisiner avec celui de M. Guizot.

388. AU MÊME.

3 novembre 1858.

Mon cher ami, j'ai vu l'oncle Beuve[1], hier soir. Il a en vain cherché le traité Charpentier pour se bien rendre compte de l'étendue de son droit. Vous aurez donc à causer avec lui, à votre prochain voyage. Quand je vous verrai, je vous rendrai compte de cette fort longue conversation. Trois choses seulement : il a été très frappé de votre idée de portraits. — Comme Charpentier a négligé sa vente, et comme il gardera le droit de continuer son édition dans son format, Sainte-Beuve veut contrebalancer votre infériorité (concurrence à prix élevé), en faisant pour ainsi dire une tout à fait nouvelle édition : il remaniera beaucoup, et il ajoutera des types nouveaux, ainsi Louise Labé[2]. Enfin il m'a demandé si, dans votre imprimerie, on pouvait travailler soigneusement et largement ses épreuves. Vous voyez que je ne suis pas le seul fou qui ait cette marotte.

Mon cher, l'ouverture est donc sérieusement faite. Maintenant, comme je suis votre ami autant que l'ami de Sainte-Beuve, je vous dirai que j'ai

(1) «L'oncle Beuve», appellation affectueuse que donnaient au Lundiste plusieurs de ses familiers.

(2) Il s'agissait, a-t-on dit, d'une nouvelle édition des poésies, et, un peu plus tard, en effet, — en 1861, — on verra Poulet-Malassis en commencer une, que complétera Michel Lévy. Mais, en 1858, n'est-ce pas plutôt le *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle* qui était en cause? Ce qui nous le donnerait à croire, c'est que cet ouvrage-là, lui aussi, appartenait à Charpentier, et qu'il se prêtait beaucoup mieux que les poésies à une illustration, et que Louise Labé y eût eu sa place marquée.

un peu peur pour vous. Avez-vous pensé qu'en supposant votre livre rajeuni par l'écrivain et parfaitement fabriqué, vous seriez obligé de vendre trois fois plus cher que Charpentier, et que l'écoulement ne pouvait avoir lieu que chez les personnes qui n'avaient pas encore ce livre dans leur bibliothèque? Quand je dis : *trois fois plus cher,* j'exagère peut-être, mais *plus cher* est inévitable.

Je vous croyais fâché parce que j'avais glissé, parmi les autographes, deux lettres de vous où vous me menaciez de me poursuivre. Le fait est que j'ai trouvé plaisant de vous les faire lire. Mais, après que le paquet fut porté à la poste, je réfléchis que vous alliez peut-être prendre pour vous ce que je vous disais de certaines lettres. Enfin pour réparer cette impertinence involontaire, je vous envoie un Gérard de Nerval; il n'est pas beau, mais ils sont rares.

C'est une mauvaise action que de donner des lettres. J'espère bien que vous ne me compromettrez pas, et que vous n'irez pas dire aux gens : « M. Baudelaire m'a donné une lettre ridicule que vous lui aviez écrite dans telle circonstance. »

Ne perdez pas le projet du dessin. Nous ne sommes pas pressés du tout. Car vous savez qu'il y aura une troisième préface, et elle n'est pas faite.

Parmi les noms que vous m'avez cités, celui qui me va le mieux, c'est M. Penguilly. J'avais pensé à Nanteuil[1].

J'oubliais quelque chose. J'ai dit à Sainte-Beuve : «Mais quand Charpentier verra votre ouvrage

[1] Voir la note 1 sous la lettre précédente, et aussi, pour les sentiments de Baudelaire à l'égard de Penguilly et de Nanteuil, notre numéro 437.

s'améliorer pour Malassis, il vous sommera de le faire profiter aussi, lui, de ces améliorations ? » — Il m'a répondu que Charpentier, comme marchand, n'avait pas le droit de demander plus que ce qu'il a, et qu'il répondrait, lui, Sainte-Beuve : « La question de goût s'est déplacée. Pour moi, elle se traite maintenant chez un autre libraire. » En effet, c'est fort net.

Je prépare toujours ma double installation nouvelle, car alors je réparerai seize ans de fainéantise. La rue Beautreillis, et Honfleur. Je suis allé voir le local. Il est perché au-dessus de la mer, et le jardin lui-même est un petit décor. Tout cela est fait pour l'étonnement des yeux[1]. C'est ce qu'il me faut. En attendant, pendant huit jours encore, quai Voltaire.

Tout à vous.

C. B.

---

389. AU MÊME.

[Environ 5 novembre 1858.]

LE POSSÉDÉ.

Le Soleil s'est couvert d'un crêpe. Comme lui,
Ô Soleil de mon âme, emmitoufle-toi d'ombre;
. . . .[2]

CHARLES BAUDELAIRE.

[1] Pour une fois, Baudelaire se trouvait d'accord avec son beau-père défunt : c'est en raison de la beauté du site que le général Aupick, avait acquis la « Maison-Joujou ». Voyez à ce sujet *Un paysage littéraire, Baudelaire et Honfleur,* par G. Jean-Aubry (Maison du Livre, 1917).

[2] Voir la suite dans *LES FLEURS DU MAL.*

Imprimez-moi cela (sans faute) dans votre journal [1].

Je commence à croire qu'au lieu de six *fleurs* [2], j'en ferai vingt.

---

390. À ALPHONSE DE CALONNE.

Mercredi 10 nov. 58.

Cher monsieur,

Bien que je me sois encore trop fait attendre, je ne suis pas tout à fait mécontent de moi. Je serai chez vous demain soir ou après-demain matin.

L'*Opium* pourra paraître le 30 [3].

Je vous assure que ce n'était pas chose facile d'enfermer dans un PETIT espace la description d'un livre très compliqué et sans omettre aucune nuance. Vous verrez cela; c'est d'un autre ton que le *Haschisch;* c'est plus *abandonné* (en apparence) et plus saccadé. Les détails biographiques occupent une bonne place; mais, outre qu'ils sont amusants, ils étaient nécessaires pour servir de clef à la fantasmagorie tout individuelle de l'*Opium*. Espérons que M. de Quincey adressera une belle lettre de remerciements à votre journal [4].

CH. BAUDELAIRE.

Vos peintres sont commencés [5]; j'appellerai

(1) Dans le *Journal d'Alençon*. Pour l'accueil que rencontra ce cadeau, voir la lettre 391.

(2) Les six pièces des *Fleurs du Mal* dont le tribunal avait ordonné la suppression.

(3) *Un Mangeur d'Opium* ne paraîtra à la *Revue contemporaine*, nous l'avons dit, que beaucoup plus tard : en janvier 1860.

(4) Thomas de Quincey allait mourir sur ces entrefaites.

(5) Cf. la lettre du 8 janvier 1859 et *L'ART ROMANTIQUE*, p. 470 (il s'agit, en somme, de *L'Art philosophique*).

cela si vous le voulez bien, *les peintres qui pensent;* il y aurait là un petit ton d'ironie qui serait la sauce du titre. Relativement à votre ami M. Janmot[1], je procéderai de *chic* (c'est-à-dire par ma mémoire et avec son livret en vers) et si plus tard nous constatons qu'il y a lieu de vérifier, j'irai à Lyon.

Les *poëmes nocturnes*[2] sont commencés.

Les nouvelles *Fleurs du Mal* sont commencées; seulement je ne vous donnerai des vers que quand il y en aura assez pour bourrer UNE FEUILLE. Le Tribunal n'exige que le remplacement de six morceaux. J'en ferai peut-être *vingt.* Les professeurs protestants[3] constateront avec douleur que je suis un catholique incorrigible. Je m'arrangerai de façon à être bien compris; — tantôt très bas, et puis très haut. Grâce à cette méthode, je pourrai descendre jusqu'aux passions ignobles[4]. Il n'y aura plus que les gens d'une mauvaise foi absolue qui ne comprendront pas l'impersonnalité volontaire de mes poësies.

Quant au vagabondage qui m'a fait entreprendre trois choses à la fois, ne vous inquiétez pas; c'est une méthode.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Peut-être vous demanderai-je la permission d'en-

[1] En 1854, Jean-Louis Janmot avait exposé au passage du Saumon, puis, en 1855, à l'Exposition Universelle, dix-huit tableaux sous le titre collectif : *Poëme de l'âme* et il en avait donné, sous celui de *L'Ame,* un poëme explicatif en autant de chants.

[2] Premier titre des *Petits poëmes en prose.* Baudelaire l'avait employé en 1857, dans *le Présent;* mais il n'y revint pas.

[3] Allusion à J.-J. Weiss (voyez page 129, note 2).

[4] Cf. la lettre à Victor de Mars, 7 avril 1855.

fermer dans les *Peintres qui pensent* une appréciation des *Sonnets humoristiques*[1]. Tous ces Lyonnais se tiennent. J'ai connu Lyon[2]. Peintres, poëtes, philosophes, ils se ressemblent tous.

C. B.

---

391. À POULET-MALASSIS.

Jeudi 11 novembre 1858.

Mon cher ami, j'ai reçu vos remerciements, et ils m'ont étonné. Je voulais absolument vous être agréable en vous envoyant un morceau inédit, que je pouvais ajouter simplement aux pièces que j'accumule pour un journal quelconque, et je ne croyais pas que ce misérable sonnet pût ajouter quelque chose à toutes les humiliations que *Les Fleurs du Mal* vous ont fait subir. Je voulais vous être agréable, rien de plus, et je ne peux pas comprendre en quoi j'ai mérité tant d'injures, à ce point que vous me compariez au Béranger secret, comme a fait Veuillot. Il est possible, après tout, que la tournure subtile de votre esprit vous ait fait prendre Belzébuth pour le c.., et le poignard charmant pour la p.... Quand j'ai fait cette découverte, j'ai bien ri[3].

(1) De Joséphin Soulary.

(2) On sait que Baudelaire y avait fait une partie de ses études, et peut-être y était-il retourné en 1849, à l'époque de son séjour à Dijon, en raison de la proximité des deux villes. Voir les *Index* des *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES* et de *L'ART ROMANTIQUE* aux mots *Janmot* et *Lyon*.

(3) Voir pour l'envoi à Poulet-Malassis le numéro 389, et, pour l'article de Veuillot dont Baudelaire conservait un souvenir si cuisant, page 202, note 3.

En somme, tout cela est bien léger. La seule chose grave qui y est contenue est *cette faculté mystérieuse* qui vous pousse à injurier vos amis, avec d'autant plus *d'audace* qu'ils sont plus intimes et plus anciens. Aussi quand je vous vois faire une connaissance nouvelle, je suppute en moi-même dans combien d'années elle sera digne d'être insultée par vous. Michel Lévy a aussi une propension singulière de ce genre ; mais au moins a-t-il le mérite d'être bête. Il y a encore de Broise disant à Banville : « Le préfet d'Alençon nous a demandé pourquoi nous publiions des bêtises comme les *Odes*[1]. »

Un autre que vous, un esprit raisonnable, aurait écrit : *Je vous sais gré de votre cadeau, mais votre talent est compromettant pour un journal de province.* Seulement si vous aviez écrit cela, vous n'auriez pas suffisamment brillé à vos propres yeux. Il fallait assaisonner votre lettre d'une masse d'impertinences pour un de vos vieux amis qui ne peut pas avoir de querelles avec vous.

Croyez que si je me moque un peu de vous, c'est pour votre bien. Un de ces jours, il vous arrivera un malheur, pas par moi, bien entendu. Je vous assure que j'ai bien souffert souvent de cette tournure maladive de votre esprit, et je connais bien d'autres individus qui, ne sachant pas ce qu'il y a de louable en vous, vous ont pris simplement pour ce que vous n'êtes pas, pour un homme mal élevé. Maintenant cherchez-moi querelle, si vous voulez.

[1] Les *Odes funambulesques* de Banville.

Ouf! j'ai fini et j'ai accompli mon devoir.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Présentez mes respects à votre mère.

J'ai reçu votre jolie épître hier soir à minuit. J'étais absent de mon quartier depuis quelques jours.

---

392. AU MÊME.

Samedi, 13 novembre 1858.

Je vous remercie de tout mon cœur, même de cette protestation d'amitié dont je n'avais aucun besoin, puisque je n'ai jamais douté d'elle.

Mais je reviens à mes moutons : Qu'est-ce donc que *l'esprit* qui dit le contraire de ce qu'il veut dire[1]?

Tout à vous. C. B.

Si vous n'avez jamais lu *L'Ensorcelée*[2], profitez de la réimpression Bourdilliat (*Librairie nouvelle*). Je viens de relire ce livre qui m'a paru encore plus chef-d'œuvre que la première fois.

---

(1) Voir la lettre précédente.

(2) Il résulte d'un billet de Barbey d'Aurevilly à Dutacq, en date de 1855, et dont la *Revue d'histoire littéraire de la France* (t. 37, p. 148) a publié un extrait, que Baudelaire, à l'heure où l'on réimprimait *L'Ensorcelée* en Belgique, avait donné de son admiration pour ce livre une preuve singulière :

«*Beaudelaire* [*sic*] qui se pique de correction, écrivait Barbey, avait voulu joindre ses corrections aux miennes, mais presque toutes étaient des erreurs et je les ai effacées. Rien d'étonnant, il ne sait pas le patois normand qui est une langue et même une très belle langue, et c'est sur ce patois que ses corrections avaient porté.»

393. À MADAME AUPICK.

Jeudi 15 novembre [?] 58 [1].

Ma chère mère, permets-moi de te dire simplement : *tu me tourmentes.*

Non, non, non, non, ce que tu crains n'arrivera pas. (Tu dis toujours : *en février;* tu veux dire : *en avril.*)

Je suis enchanté que cette cheminée soit finie, je voudrais partir tout de suite; voici, puisque tu désires tout savoir, ce que je veux faire encore :

4 jours à Paris (affaires littéraires et visites).
1 jour pour aller à Alençon.
1 pour revenir.
1 jour à Paris pour faire trois caisses nouvelles.
Enfin partir.
1 jour au Havre.
—
9 jours.

Cela me fait vivement souffrir de te voir pleine d'appréhension. Quelle effroyable imagination et quelle faculté de souffrir !

Le matin du jour où j'irai régler différentes choses à Alençon, je t'écrirai. Tu as bien fait d'effacer toutes les injures que tu m'écrivais, tu gâterais le plaisir que tu me proposes en m'écrivant trop de reproches.

Je suis bien ahuri. Tu devrais bien te douter que j'ai des relations multipliées et à penser à bien des choses.

[1] Le 15 novembre 1858 tombait un *lundi.*

Je t'embrasse de tout mon cœur et te supplie de ne pas t'inquiéter.

CH. BAUDELAIRE.

Je suis si troublé que je signe mon nom comme si j'écrivais à un étranger.

---

394. À LA MÊME.

Mercredi 17 novembre 58.

Mais tu es folle, radicalement folle. J'avais trois fois plus de livres, et j'en avais de magnifiques. Je les ai vendus dans le courant de l'année par nécessité. Ceux que tu as vus sont les derniers débris. Le nom de Castel s'est trouvé sur les caisses, parce qu'il en avait plusieurs chez lui (en gage); il m'avait prêté de l'argent dessus — le billet de 100 fr. le prouve — et que naturellement je lui ai envoyé ceux qui étaient restés chez moi, en le priant de faire lui-même les emballages. En ce moment-là, j'avais hâte d'envoyer tout cela là-bas, ne fût-ce que pour me sauver de la tentation d'en vendre. C'est ce qui explique trois caisses au lieu d'une. Cela s'est fait successivement. Voilà qui est expliqué. Ainsi tu t'es fait beaucoup de mal pour une pure vision[1]. Cela m'a été fort amer. Quelle étonnante faculté pour se faire souffrir!

Je t'ai envoyé *L'Ensorcelée* parce que c'est un livre admirable[2], tu le penseras comme moi, mal-

(1) Mme Aupick s'était figuré sans doute qu'il s'agissait là de nouveaux achats. Voir la lettre 384.

(2) Cf. la lettre 392, note 2.

gré son style chargé et bousculé. Tes remarques sont puériles.

Je suis en train de travailler, et pour aller vite, j'avais imaginé de supprimer le sommeil, mais le résultat est qu'on tombe dans des léthargies de 12 heures. Il paraît que je ne peux plus faire ce que je faisais sans fatigue autrefois.

Tu devrais ranger les livres, par catégorie, c'est-à-dire mettre les uns à côté des autres ceux qui ont ensemble quelque rapport — les romans; — les livres anglais; — la philosophie, etc...

Adieu. Promets-moi de ne plus avoir de visions.

CHARLES.

Pourvu que ton menuisier n'ait rien écorné avec ses ciseaux.

---

395. À POULET-MALASSIS.

7 décembre 1858, 9 h. du soir.

Mon cher ami, vous m'avez rendu *bien heureux,* et maintenant vous me rendez *très malheureux*. Tout ce que contient votre lettre est très juste et vraiment irréfutable, sauf la fin (*l'expédient*) qui est absurde[1].

Cependant je réponds à votre lettre, parce qu'elle n'est, en somme, que la répétition d'objec-

[1] N'ayant pas la lettre de Poulet-Malassis, nous ne pouvons en présumer que le sens général : elle remettait en question l'avance ou la garantie que Baudelaire sollicitait depuis quelque six mois et sur lesquelles il avait cru pouvoir compter (voyez le début de notre numéro 366).

tions que vous et moi nous avions également prévues et que j'espérais pouvoir lever ou vous faire trouver légères.

Avant tout, deux choses : d'abord, si j'avais accompli toute la besogne qui représente *toute* la somme désirée[1], je n'aurais pas besoin *d'implorer votre aide.* Ensuite, remarquez que je ne m'étais pas dissimulé que c'était là un service exceptionnel; mais, en même temps, vous aviez compris que c'était pour moi une question de *sécurité,* de *jouissance immédiate,* et conséquemment de *travail plus actif.* Ceci n'avait-il pas une valeur, une valeur morale au moins? Quand vous me demanderez quelque chose de difficile à accomplir, ou qui implique même un risque, je ferai mes efforts pour le faire.

Maintenant, votre lettre. Je vous ai dit, pour résumer brièvement : «J'ai un traité à accomplir; il me donne un délai de six mois; je vous délègue le revenu impliqué dans le traité, et, pour répondre au cas de paresse ou de mort, je vous laisse un reçu de vos billets, avec la possibilité d'être remboursé sur un revenu d'une autre nature.»

Dans aucun des deux cas, je l'avoue, la concordance entre vos échéances et les miennes n'est absolument garantie[2]. (Il n'est question, dans votre lettre, que de cette terrible concordance.) Quand, dans notre conversation, vous avez soulevé cette

[1] Entendez : si j'avais fourni à la *Revue contemporaine* toute la «copie» qu'elle m'a commandée et qui était prévue au traité du 12 octobre (env. douze feuilles, au minimum, par an, pour 3.000 francs).

[2] C'est-à-dire la concordance entre les échéances des remboursements à Poulet-Malassis et les rentrées sur lesquelles Baudelaire pouvait compter.

objection, assez grave en effet pour vous, je vous ai répondu que je ne pouvais la résoudre que par le *zèle* et par la promesse que m'a faite de Calonne d'imprimer *toujours et au fur et à mesure* que je lui enverrais de la matière.

Encore quelques mots : rien de ce que je vous ai dit n'est absurde; vous ne doutez de rien de ce que je vous ai dit. Tâchez donc de trouver dans votre cœur un nouveau moyen pour me donner le repos que je cherche si ardemment.

Par exemple : billets de moi, payables chez ma mère (petite garantie ajoutée, c'est-à-dire l'horreur d'un protêt chez ma mère[1]) et comme, après tout, Malassis resterait responsable comme endosseur, je lui ferais également les deux délégations en question, quelque absurde que cela puisse paraître.

Ai-je besoin de vous dire que vous pouvez tirer sur moi, comme vous en aviez l'intention (je viens de penser à cette niaiserie), et que je vous prie simplement *d'être exact?*

Comme vous avez l'esprit bizarre, il faut que je vous supplie de ne voir ici ni une épigramme ni une câlinerie.

Vous avez eu tort de couronner l'explication de vos craintes par des récriminations contre les indiscrets. Pourquoi voulez-vous que je porte des fautes qui ne sont pas les miennes[2]?

Tout à vous. Répondez-moi 22, rue Beautreil-

[1] Mme Aupick avait mis comme condition à la venue de son fils, qu'elle ne se trouverait jamais exposée à la déconsidération résultant de billets protestés.

[2] Allusion à des avances que Poulet-Malassis avait antérieurement accordées à Babou comme à Monselet, et dans lesquelles il n'avait pu rentrer. Il en avait été question dans les lettres 337 et 366.

lis, et *tout de suite.* Vous devinez sans doute dans quel état je suis.

C. B.

Bonjour à de Broise, j'espère bien que vous ne lui racontez pas tout cela.

Si vous ne me répondiez pas 22, rue Beautreillis, la lettre ne m'arriverait que *fort tard.*

---

396. AU MÊME.

9 Décembre 1858, 6 h. 1/2 du soir.

Mon cher ami, j'attendais un mot de vous, ce matin; — et puis ce soir, — or, pour mes affaires littéraires, je suis obligé de voir Calonne demain. — Que vais-je lui dire, sans réponse de vous? La teneur de votre réponse devait évidemment diriger ma conversation avec lui. Écrivez-moi donc un magnifique *non;* non, pas de billets de moi, pas de billets de vous, pas de billets Calonne; alors, je serai content. Positivement, je n'irai pas demain chez lui, si je n'ai pas reçu une lettre de vous[1].

Tout à vous.

C. B.

22, Rue Beautreillis.

---

[1] Il semble que ceci signifie : «Refusez-moi absolument de venir à mon aide, d'une manière quelconque, soit en acceptant des billets de moi que vous escompteriez, soit en m'en fournissant de vous que je négocierais, soit encore en échangeant une avance que vous me feriez contre des billets de Calonne. Alors je serai content parce que j'aurai toute liberté d'action. Si je n'ai pas de lettre de vous, que voulez-vous que je dise à Calonne? Votre silence ne paraîtrait-il pas indiquer que vous remettez en cause tout ce qui avait été envisagé?»

397. AU MÊME.

10 décembre 1858.

Je vous remercie, mon cher ami; car positivement j'étais malade de tristesse et d'inquiétude. Penser qu'un charmant logement m'attend chez moi, et que ce Chanaan m'est interdit à cause de quelques misérables dettes!

J'ai donc bien fait de ne pas aller chez Calonne aujourd'hui. Avec votre lettre, je puis y aller, et j'ai l'espoir de lui faire faire tout ce que je voudrai.

Mon traité est dans mon pupitre à l'Hôtel. J'irai le chercher demain. Seulement la journée devant être occupée par un déménagement de papiers il est certain que vous ne recevrez après-demain que le traité, l'exposé de mes comptes, que vous me demandez, ne pouvant être fait que dans l'entrevue avec Calonne.

Il est présumable que le prêteur, si prêteur il y a, hélas! désire être nanti du traité pour m'empêcher d'emprunter deux fois sur la même valeur. Cette défiance est naturelle, mais peu honnête.

En attendant, voici mes comptes *selon moi :* j'ai reçu (argent prêté par Calonne il y a un an)

	350 fr.	
J'ai livré *le Haschisch*	400	et quelques francs.
Restent	50	et quelques francs

actuellement en caisse.

Le 12 octobre a lieu le *traité.*

J'ai reçu 500 fr. (le billet).

L'Opium (3 feuilles) est livré.

Le traité implique 15 feuilles au *12 Avril.* Il n'y en a plus que 12 à livrer. — De ces quinze feuilles, les unes (au nombre de 6) à 200 fr.

Les autres à 250 fr.

	6 × 200 =	1.200
	9 × 250 =	2.250
		3.450
d'où il faut défalquer le billet à-compte		500
	Restent	2.950

Raisonnablement, je ne peux pas faire plus de 4 feuilles *par mois,* surtout avec mes habitudes de concoction spirituelle. — Calonne n'en publiera jamais moins de deux (400 ou 500 fr.).

Serai-je obligé de faire en outre une lettre ainsi conçue : *Je prie Madame Aupick, ma mère et mon héritière naturelle, au cas que je meure, de rembourser la somme de , prêtée par , sur tel traité?*

Bonne précaution, mais humiliante.

Je n'ai pas vu votre *Figaro*[1]. Je m'en fous, comme du *Gaulois*[2], et de tous ces petits torche-culs qui me sont d'autant plus odieux que je suis occupé de choses plus tristes, ou plus sérieuses.

[1] Poulet-Malassis avait sans doute signalé à Baudelaire *le Figaro* de la veille (9 décembre) où le poëte, par deux fois, était mis en cause. Articulets bénins d'ailleurs : dans l'un, Monselet annonçait que notre auteur venait de donner *L'Oreiller mordu;* dans l'autre Alfred Demi écrivait que les porte-lyres Nullus, Ignotus et Ignarus se consolaient de n'être pas mentionnés dans le *Dictionnaire des Contemporains* de Gustave Vapereau (dont la première édition venait de paraître) en constatant que Baudelaire avait été, lui aussi, passé sous silence, et disaient : «On a oublié notre plus grand poëte» comme les mauvais acteurs sifflés font valoir que «Molière a bien été sifflé à Pézenas».

[2] Nous n'avons rien trouvé dans le *Gaulois* de décembre 1858, qui paraisse viser Baudelaire.

Il est présumable que je vais faire une petite feuille sur les emplettes espagnoles[1].

Mon cher Malassis, faisons de notre mieux. Je ferai tout pour donner des sécurités suffisantes.

Tout à vous, et pardonnez-moi mon impatience d'hier.

C'est demain le 11.

Ma conférence avec Calonne aura lieu le 12.

Le 12, vous aurez le *traité.*

Le 13, vous aurez le *compte.*

Ch. Baudelaire.
22, rue Beautreillis.

---

398. AU MÊME.

[Libraire-Imprimeur
à Alençon. — Particulière.]

11 décembre 1858.

Mon cher,

Je ne saurais trop vous supplier de tout mettre en œuvre pour me trouver le moyen de quitter

[1] Très pauvres en tableaux espagnols depuis que l'ex-roi était rentré en possession de ses collections personnelles, les musées impériaux venaient d'acquérir, des héritiers du maréchal Soult, contre abandon de la somme de 300.000 francs dont ceux-ci restaient redevables envers le Trésor, cinq pièces d'une importance capitale : un Herrera le Vieux, *Saint Basile dictant sa doctrine;* deux Murillo, *La Naissance de la Vierge* et *Le miracle de San Diego* dit *La Cuisine des Anges;* et deux Zurbaran, *Saint Bonaventure et les envoyés de l'empereur Paléologue* et *Funérailles de saint Bonaventure.* Mais sans doute Baudelaire ne trouva-t-il pas à placer cet article-là dont il nourrira longtemps le projet, plusieurs autres critiques dont Théophile Gautier (*Moniteur,* 3 août, et *l'Artiste,* 8 août) ayant déjà entretenu le public, et, comme on le voit par cet exemple, depuis plusieurs mois, des «emplettes espagnoles».

Paris, où je dépense trop, et où je perds les neuf dixièmes de mon temps[1].

Ce soir, je vous ai expédié le traité. *L'avez-vous reçu?*

Les explications minutieuses et exactes que je vous ai envoyées hier complètent la somme de renseignements nécessaires. — Il ne vous manque plus qu'un mot de Calonne, qui confirme mes dires relativement à notre compte. Je ferai en sorte de le mettre à la poste demain soir.

Comme le temps fuit! En supposant que vous ayez cela le 13 au matin, que peu de temps me restera!

Vous ne m'avez pas encore dit de quel procédé vous vouliez user pour accomplir mon désir. — Ne craignez pas de m'accabler de lettres.

Je ne vous parle pas de reconnaissance. Ceux qui sont de l'école de Rivarol et de Chamfort ne doivent pas aimer cela.

Tout à vous.

C. B.

Il y a dans le traité une foule de clauses littéraires (par exemple, l'interdiction de certains journaux) qui peuvent être violées; c'est entendu entre lui[2] et moi.

Demain, je profiterai de ma visite pour l'avertir que nous avons l'intention de lui reprendre tout ce qui sera article *Variétés* et poésie.

Je pense que si nous (vous ou moi) réglons la

(1) Poulet-Malassis allait répondre au désir de son ami en l'invitant chez sa mère à Alençon. Voir le billet du 31 décembre à Mme Aupick.

(2) Calonne.

question par billets, nous pourrons toujours, pour créer la *CONCORDANCE*[1], demander à Calonne des billets que vous escompteriez. Il suffirait qu'il vît de l'exactitude dans le travail mais je ne lui parlerai pas de cela demain.

---

399. À MADAME AUPICK.

11 décembre 1858.

Ma chère mère, je t'expédie un nouveau paquet; car tous mes retards ne disent pas que j'aie lâché mon but.

Ne m'écris pas, ou si tu m'écris, que ce soit 22, rue Beautreillis. Seulement il est possible que je sois à Alençon pendant que ta lettre arrivera.

J'enlève demain mes dernières affaires de l'hôtel Voltaire.

J'ai encore quatre envois à te faire, dont je ferai faire les caisses ou les enveloppes après mon très court séjour à Alençon.

Mon *Opium* me cause beaucoup d'inquiétudes. J'ai dans l'idée que j'ai fait quelque chose de détestable. C'est bien la peine d'apprendre à connaître les poisons pour n'en pas savoir tirer plus de talent.

Tu as reçu *l'Amour* de Michelet, *immense succès,* succès de femmes; je ne l'ai pas lu, et je crois pouvoir deviner que c'est un livre répugnant.

[1] Voir la note 2, page 240.

Fanny, immense succès, livre répugnant, archi-répugnant[1].

Quant aux *Sonnets humoristiques* c'est un livre charmant[2].

S'il me reste un peu d'argent, je t'apporterai des étrennes.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

---

400. À POULET-MALASSIS.

30 décembre 1858.

Mon cher Malassis,

Tout est pour le mieux. Faites faire, pour diminuer tout délai (mes bibelots personnels seront vendus[3] le 4), les deux délégations à Chaussepied[4], l'une portant sur la *Revue contemporaine,* l'autre sur *Les Fleurs* et *Edgar Poe* (3 vol.).

Je ne vous écris pas de détails. Vous lirez la lettre de Tenré. Elle a quatre lignes.

Je pars ce soir ou demain. Ne m'en veuillez pas, si je n'apporte pas le bouquet de votre sœur cette fois; ce sera pour dans deux ou trois jours[5].

Calonne vient de payer 10.000 fr. le roman nouveau de Feydeau[6], 15 feuilles. J'ai fait une explosion; mais il paraît que c'est une *spéculation!*

(1-2) Pour *Fanny,* voir la lettre à Feydeau, 14 juin 1858; pour les *Sonnets humoristiques,* la lettre à Soulary, 23 février 1860.

(3-4) Nous ne savons rien de cette vente-là, ni de ce Chaussepied dont le nom ne figure pas dans l'Almanach Bottin de 1859.

(5) La date de cette lettre donne à penser qu'il s'agissait d'un envoi à l'occasion de la nouvelle année.

(6) *Daniel.*

Tout à vous. — Aucun renouvellement ne sera nécessaire.

C. B.

Pas de Caisse d'épargne. C'est votre Lauzun qui est cause, ou plutôt votre Lacour, que Tenré ne fait pas tout d'un seul coup.

NEUF MOIS(1).

Vous me ferez penser à vous raconter l'entrevue Sasonoff(2).

---

401. À ARMAND FRAISSE(3).

[1858?]

...Je puis vous marquer quelque chose de plus singulier et de presque incroyable. En 1846 ou

(1) Entendez : si Tenré refuse d'escompter à neuf mois, c'est qu'il se méfie de ce qui pourrait se produire dans l'intervalle. Allusion à un procès pendant. Quelques mois auparavant, Poulet-Malassis avait publié une édition des *Mémoires de Lauzun* où étaient donnés, pour la première fois, les noms de certaines grandes dames qui avaient accueilli les hommages de leur auteur, et qu'accompagnait une notice, d'ailleurs très intéressante, de Louis Lacour. Presque aussitôt saisi pour outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs, cet ouvrage avait bénéficié le 7 juillet d'une ordonnance de non-lieu. Mais bientôt l'affaire rebondissait sous l'effet 1° d'une assignation du prince Czartoriski, lequel n'acceptait pas que les relations intimes d'une dame de son ascendance avec Lauzun eussent été révélées; 2° d'une querelle entre Louis Lacour et le baron Pichon. De celle-ci, il faut lire les incroyables détails dans la préface de la seconde édition des *Mémoires :* le baron n'alla-t-il pas, dans son ire, jusqu'à faire expulser par huissier le publiciste qui se trouvait être, par malheur, son locataire? Ils allaient être condamnés, le 26 janvier 1859, Louis Lacour à trois mois de prison et 100 francs d'amende, Poulet-Malassis et de Broise à un mois et 500 francs, et la cour d'appel confirmera le jugement.

(2) Nous ne savons rien là-dessus. Pour Sasonoff, voir la lettre 264, note 3.

(3) Érudit et critique lyonnais (1829-1877), grand ami de Joséphin Soulary. Il collabora principalement à la *Revue du Lyon-*

1847, j'eus connaissance de quelques fragments d'Edgar Poe : j'éprouvai une commotion singulière. Ses œuvres complètes n'ayant été rassemblées qu'après sa mort en une édition unique, j'eus la patience de me lier avec des Américains vivant à Paris, pour leur emprunter des collections de journaux qui avaient été dirigés par Edgar Poe. Et alors, je trouvai, croyez-moi si vous voulez, des poëmes, et des nouvelles dont j'avais eu la pensée, mais vague et confuse, mal ordonnée, et que Poe avait su combiner et mener à la perfection...

---

402. À MADAME AUPICK.

[Honfleur.]

31 déc. 58.

Ma chère maman,

Je t'écris du buffet de Chartres. Des lenteurs inévitables m'ont retenu 12 jours à Alençon. Je suis retourné à Paris, et je suis reparti pour Alençon ce matin. Je t'enverrai sans doute d'Alençon quelques jolies faïences parmi lesquelles tu choisiras.

Je serai à Paris Lundi.

Je t'embrasse et je *nous* souhaite une bonne année.

CHARLES.

As-tu reçu ce gros paquet de brochures?

nais et au *Salut Public*. On a de lui, outre des études d'histoire locale, des articles sur les contemporains, où il montre des connaissances sérieuses, un goût fin, et un esprit porté à l'humour.

1859

403. À ALPHONSE DE CALONNE.

Alençon, 1er janvier 1859.

Cher monsieur, je vous envoie le fruit de mes rêveries en chemin de fer. *Je vous supplie instamment de jeter ceci dans le numéro du 15; je ne veux pas que vos lecteurs m'oublient.*

Vous verrez, dans le poëme du *Squelette*(1), le soin que j'ai pris de me conformer à l'ironie criarde des anciennes *Danses macabres* et des images allégoriques du moyen âge.

Je vais vous apporter de l'argent, pas autant que j'aurais voulu, pour vous dégager de toute responsabilité. J'ai donc besoin de m'entendre avec vous. Mon ami Malassis a fait tout pour concilier son amitié avec ses responsabilités commerciales.

Il me dit à l'instant qu'il vous envoie un exemplaire choisi d'*Emaux et Camées*(2) augmenté de

(1) C'est-à-dire la *Danse macabre,* voir la lettre au même, 1er février suivant.

(2) On voit par ce passage et par quelques autres que Poulet-Malassis s'employa à lancer son édition d'*Emaux et Camées.* Cependant elle ne satisfit point l'auteur, comme en témoigne le fragment de lettre suivant, que nous extrayons du *Théophile Gautier, Souvenirs intimes* d'Ern. Feydeau (Plon, 1874, p. 187) :

«Cet étourdi de Poulet-Malassis (*pullus gallinaceus male sedens*) a copié, pour *Émaux et Camées* la première édition de façon qu'il a sauté deux pièces qui sont ajoutées à la seconde : les *Accroche-cœur* et les *Néréides.* C'est adroit pour un recueil complet! Il n'a pas mis non plus la pièce intitulée *l'Art* à la place indiquée; elle devait venir après *Bûchers et Tombeaux* et clore le volume dont elle réserve l'idée. Sauf cela, c'est parfait!»

poëmes nouveaux, et un autre exemplaire vulgaire pour celui de vos collaborateurs à qui il vous plaira de le donner. Une chose que M. Malassis ne vous dira pas, et que j'ose vous dire, c'est qu'il vous serait bien obligé de penser à M. Chartoriski [*sic*]; ce *petit polisson* de Lacour, dans sa rage défensive[1], a trouvé des lettres de la princesse. Comment des jeunes gens aussi haut placés, ne comprennent-ils pas que personne ne trouvera déraisonnable que leur grand'mère ait aimé un officier français? Cela ne déshonore pas.

Ce petit paquet de vers ne nuit en rien au très gros paquet (*un peu plus surprenant*) que je vous fabriquerai à Honfleur. Dites-moi que le *Sonnet*[2] et la *Danse macabre* vous plaisent. — Veuillez présenter mes respects à Madame de Calonne.

C. B.

Je serai lundi à Paris.

---

404. AU MÊME.

Jeudi 5 janvier 1859.
(Minuit.)

Mon cher de Calonne,

J'ai hésité longtemps avant d'aller vous voir ce soir. L'horreur des disputes m'en a empêché! Je

[1] C'est-à-dire pour se défendre dans le procès qu'on lui faisait, voir page 249, note 1.

[2] Probablement *Le Possédé* ou *Sisina* qui paraîtront à la *Revue française*.

veux vous écrire nettement, et je veux que vous me croyiez quand je vous affirme que je vous écris maintenant sans aucune rancune.

Rien dans l'amitié que vous m'avez, je crois, inspirée ne sera diminué, mais je vous préviens que, quelque gracieux et cordial que vous soyez, je ne me soumettrai plus à votre discipline, excepté pour les remaniements déjà consentis. Car naturellement, il est de mon devoir de vous livrer la fin de l'*Opium*.

Je continuerai, il est vrai, à obéir au traité en vous offrant jusqu'à concurrence de 12 feuilles (l'*Opium* supposé fini, je vous en aurai livré presque 8) tout ce que je ferai; mais ces indécisions, ces castrations, ces remaniements n'auront plus lieu. C'est-à-dire qu'après que je vous aurai offert la valeur de 12 feuilles, je me croirai libre, que vous les ayez acceptées intégralement ou que vous les ayez refusées.

Considérez encore avec quelles précautions je dis des choses qui d'ailleurs me paraissent désagréables à dire. Mon nom et mon talent devraient me mettre, et m'ont généralement mis à l'abri de ces petites persécutions du classique *rédacteur en chef*[1], et je vous donne ma parole d'honneur que vous êtes le premier pour qui j'ai eu tant de déférence.

Encore ce matin! Un début de discours a été très longtemps cherché, préparé. J'ai trouvé enfin le début qui ressemble, par sa solennité, aux

[1] Ceci est à rapprocher des *Lettres d'un atrabilaire* (projet qui n'aura pas de suite) où un chapitre était prévu pour la mise au pilori du rédacteur en chef (voir *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ,* t. II).

premières mesures d'un orchestre[1]. Mais crac! vous trouvez qu'il serait plus judicieux d'introduire, pour début, une note nécrologique[2].

Et sur un homme dont je connais 10 volumes, et qui en a peut-être fait 30!

Sur un homme qui est une des principales figures d'une école! vingt lignes de notice! — Faites juge qui vous voudrez.

Pour résumer, je répète :

Il y a un degré d'âge et de science où évidemment on échappe à ces disciplines. Vous me nuisez, et naturellement vous vous nuisez; j'ai promis d'abréger dans la 2e partie 2 morceaux que je considère comme les morceaux classiques de l'homme[3]; je le ferai. Et puis après, je me révolterai.

Montrez ma lettre à n'importe lequel de vos amis (un homme d'esprit, bien entendu) et vous verrez ce qu'on vous en dira.

— Tout à vous, d'ailleurs; n'en doutez pas.

— Si une pareille rupture devait avoir lieu, et si je me trouvais débiteur de quelque chose, croyez que je saurais m'acquiter [*sic*].

CH. BAUDELAIRE.

---

(1) Il s'agit évidemment de la fameuse apostrophe (*PARADIS ARTIFICIELS*, p. 73) : «O juste, subtil et puissant Opium...».

(2) Il faut croire qu'Alphonse de Calonne se rendit à ces représentations, car, dans la *Revue contemporaine*, la note nécrologique, réduite à un hommage succinct (treize lignes tout juste), fut rejetée en bas de page. Baudelaire, on le sait, devait la reprendre pour la nourrir et la développer, lors de la publication de son ouvrage en librairie. De cette seconde mouture il sera d'ailleurs question, ici même, plusieurs fois.

(3) Pour ces coupures, voir *PARADIS*, p. 346-347.

405. AU MÊME.

8 janvier 1859.

...Je sais que c'est une habitude passablement incommode que de prendre ainsi l'argent d'avance et puis de travailler ensuite pour le rembourser! mais j'ai toujours fait ainsi, chez Malassis, chez Michel Lévy, et dans tous les journaux. Et puis vraiment je suis très impatient de fuir, madame Aupick m'attend, et comme il serait mal d'inquiéter une vieille solitaire, je lui cache mes embarras et les raisons de mon retard.

Après *l'Opium,* vous savez, les *Peintres idéalistes*[1]. Vous connaissez la thèse à l'avance. *Le siècle est fou et déraisonne en toutes choses, mais plus particulièrement en matière d'art,* à cause *de la Confusion hérétique du bien avec le beau.* Tout chercheur d'idéalité pure en matière d'art est un hérétique aux yeux de la muse et de l'art. Je parlerai donc des *peintres idéalistes* comme de malades; quelquefois ils montrent du génie, mais un génie malade, etc., etc.

Après les *peintres,* plus d'articles *variétés,* jamais, jamais, ni pour or, ni pour argent. Rien que des romans, ou des poësies. Et à propos de romans, puisque je vous écris avec un entier abandon, permettez-moi quelques petites réflexions. Je pourrais ici renouveler mon éternelle thèse : La *morale* cherche le *bien,* la science, *le vrai, la poësie* et quelquefois le Roman, ne cherchent que le *beau.* Tout homme qui ne sait pas approprier les facultés à leurs buts correspondants n'est ni philosophe ni

(1) Autre titre de *L'Art philosophique.*

artiste. *Or je vous vois quelquefois un peu timide et j'en suis tout glacé.* Si je vous voyais plus porté à *l'audace* et à *l'invocation,* si je me sentais plus appuyé et plus soutenu par vous, je pourrais vous donner une série de *Nouvelles* d'une nature surprenante, et qui ne seraient ni du Balzac, ni de l'Hoffmann, ni du Gautier ni même du Poe, qui est le plus fort de tous[1].

Quand nous en serons là, je vous en avertis à l'avance, je demanderai à votre bienveillance le renouvellement de notre traité. — 250 fr. ! — Ce n'est pas assez, pour un cerveau qui n'accouche qu'avec le forceps. L'esprit de combinaison et d'analyse est le plus lent de tous, et toujours mécontent de lui-même. Je suis un de ceux (et nous sommes bien rares) qui croient que toute composition littéraire, même critique, doit être faite et manœuvrée en vue d'un dénouement. Tout même un Sonnet; jugez du labeur[2] !...

---

406. À POLYDORE MILLAUD[3].

Lundi, 10 décembre [janvier] 59 [?][4].

Monsieur,

Je viens demander un service bien simple à votre obligeance bien connue et dont je n'ai jamais

[1] Faut-il répéter une fois de plus que Baudelaire, autant qu'on sache, ne réussit jamais à terminer que deux nouvelles, *Le jeune Enchanteur* et *la Fanfarlo ?*

[2] On reconnaît ici les idées de Poe (cf. *La Genèse d'un Poëme,* à la suite d'*EUREKA*).

[3] Moïse, dit Polydore Millaud (1813-1871), journaliste et

usé. Deux banquiers déjà m'ont refusé d'escompter un excellent billet de librairie, sous le prétexte (très mauvais) qu'il est payable à 9 mois[5]. Ce qui est bon pour 3 mois est évidemment bon pour 9[6]. J'ai besoin de cet argent pour passer l'hiver dans une solitude où je suis attendu, et je perds mon temps à Paris.

J'espère que vous voudrez bien vous rappeler mon nom et mon ancienne collaboration au *Pays.*

Puisque je suis en train d'audace, je pourrais aussi bien vous demander de me faire une place parmi les romanciers de la *Presse.* Si je puis partir, je serai, dans deux mois, libre de mon temps, et je pourrai vous fabriquer des *nouvelles* d'un genre nouveau.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CHARLES BAUDELAIRE
(auteur des *Fleurs du Mal,* des *Histoires extraordinaires,* etc.).

---

financier, associé de Mirès dans de nombreuses affaires, administrateur du *Pays* à l'époque où Baudelaire y avait donné ses traductions, principal propriétaire de *La Presse* en 1859, etc. — Voir la lettre à Dutacq, 10 mai 1854.

(4) La date est erronée : le 10 décembre 1859 tombait un *samedi;* vu la teneur des n[os] 400 et 407, il ne nous paraît pas douteux qu'il ne faille la rectifier comme ci-dessus.

(5) Cf. la lettre à Poulet-Malassis, 30 décembre 1858.

(6) Cet «évidemment» ne laisse pas d'étonner.

407. AU MÊME.

[Place Saint-Georges
Paris.]

10 janvier 1859 [1].

Monsieur,

J'ai eu le déplaisir de conclure, sans votre aide, l'affaire que j'étais venu vous proposer, quoiqu'elle fût en dehors de vos opérations, et que je tenais à honneur de résoudre par vous.

Quant à la seconde partie de ma lettre, vous m'avez fait dire par M. Cohen que j'eusse à voir une personne dont le nom m'est absolument inconnu.

Pour les deux cas, j'espérais et je *désirais* avoir le plaisir *d'être reçu par vous.*

Ne vous étonnez pas, Monsieur, quand je croirai avoir fait quelque chose digne de vous être offert, que je fasse simplement dire à VOTRE agent d'avoir à traiter avec le MIEN.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

CHARLES BAUDELAIRE.

---

[1] Voyez la note 4 sous le billet précédent.

408. À AUGUSTE DE CHATILLON.

Honfleur, 27 janvier 1859.

Mon cher ami, j'ai reçu hier soir une lettre du ministère de l'Instruction publique. Je vais écrire un mot au ministre et à M. Gustave Rouland[1]. Quant à vous, il ne me suffit pas de vous remercier pour votre part dans cette étonnante rapidité, je veux vous remercier aujourd'hui pour toute l'amitié que vous m'avez si souvent témoignée, et aussi pour tout ce que vous m'avez dit de charmant la veille de mon départ, et dont j'ai gardé un souvenir très exact. — Tout à vous, de cœur.

Ch. Baudelaire.

Je crois que je viens de faire une faute d'orthographe sur mon enveloppe — pardonnez-moi. — Quand on estropie mon nom, je pardonne difficilement[2].

Puisque l'obligeance et la bonté sont votre état habituel, si vos fonctions nouvelles[3] vous laissent encore du temps pour la sculpture, daignez donc penser à ce fameux manche de cachet orné d'arabesques gothiques.

C. B.

---

(1) Baudelaire venait d'être avisé qu'une «indemnité à titre éventuel» de 300 francs lui avait été allouée pour sa traduction des *Nouvelles Histoires extraordinaires*. — Gustave Rouland, homonyme et chef de cabinet de son père, alors ministre de l'Instruction publique. — Nous ne possédons pas les lettres que notre auteur se disait ici dans l'intention de leur adresser.

(2) Voir à preuve la lettre à Monsieur Aubourg.

(3) *La Levrette en pal'tot* venait de valoir à son chantre d'être pourvu d'un petit emploi par M. Rouland.

409. AU MÊME.

[S. d.]

20 fr. — Pardon de vous remettre si peu aujourd'hui. — Souvenez-vous que pour les gens du petit café je suis absent de Paris[1].

---

410. À ALPHONSE DE CALONNE.

[57, rue Pigale (*sic*).]

Honfleur, 1er février 1859.

Pour le coup, cher Monsieur, me voilà bien et dûment installé, et tout à vous.

Vous aurez *tout* votre *Opium,* refait, revu, remanié, et recopié avant le 15.

Et ma *Danse Macabre*[2]?

J'ai reçu ici un mot de *l'Instruction Publique* qui prouve que ma petite affaire a été résolue. J'ai raison de l'appeler petite, car elle s'est *faite* bien *petite*[3].

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'avant que je quittasse Paris, dans les deux ou trois visites que j'ai dû faire au *Ministère,* il m'a été parlé de vous. Vous croiriez que je me vante de faire mon devoir

(1) Ces lignes sont tracées sur une carte de visite où se trouve reproduite la signature du poëte. Au-dessous on lit, de la main d'Auguste de Chatillon : *A valoir sur le cachet de bronze.* — A. de C. — «Le petit café», selon Pierre Dufay (*Mercure de France,* 15-IV-1925), c'était le Café de Bruxelles, place de l'Odéon.

(2) Cette pièce paraîtra à la *Revue contemporaine* le 15 mars suivant.

(3) Voir la lettre 408, note 1.

si je vous disais ce que j'ai répondu[1]. — Envoyez-moi les épreuves de la *Danse* ici, car je n'irai pas à Paris avant la fin de février.

Charles BAUDELAIRE, Honfleur,
Calvados.

Cela suffit.

Vous me rendriez très heureux *si vous pouviez trouver 5 minutes pour me parler de vous et de vos affaires, et de vos espérances*[2]. Je vous supplie de croire qu'il y a dans cette curiosité bien autre chose que de l'intérêt personnel.

Maintenant, vous aurez votre *minimum* de deux feuilles par mois[3].

Dites bonjour de ma part à Monsieur Hervé[4].

Veuillez me rappeler au souvenir de Madame de Calonne, et lui dire combien j'ai été touché des aimables paroles qu'elle m'a dites la dernière fois que j'ai eu le plaisir de la voir.

CHARLES BAUDELAIRE.

S'il y a encore une place pour la bibliographie, faites passer la note sur *Émaux et Camées*[5].

---

(1) La *Revue contemporaine* se voyait alors menacée de perdre l'appui et les subsides gouvernementaux. Baudelaire semble avoir joué un petit rôle dans les négociations de Calonne avec les ministères intéressés, et puis, sur l'invitation de ceux-ci, s'être éloigné de celui-là (voir sa lettre au maréchal Vaillant, 3 août 1863).

(2) Les espérances qu'avait Calonne de se voir confirmer dans ses avantages semi-officiels.

(3) Conformément au traité.

(4) Voir page 219, note 1.

(5) Voir page 251, note 2.

411. À POULET-MALASSIS.

Honfleur, 1er février 1859.

Ouf! me voici absolument installé, et prêt à remplir tous mes devoirs; je veux dire : privé de prétextes pour y manquer.

J'ignore l'issue de votre affaire(1). Écrivez-moi cela; je désire vivement le savoir; je m'intéresse à votre bourse pour beaucoup de raisons et, malgré vos théoriciens de l'égoïsme, il y a au moins une raison qui n'est pas de l'égoïsme.

Je viens de rappeler au souvenir de de Calonne la petite note sur *Émaux et Camées*(2).

Tout à vous. Amitiés à de Broise et mes respects à votre mère et à votre sœur.

CH. BAUDELAIRE.

Honfleur, Calvados.

---

(1) Voir la note 1 sous la lettre n° 401. — Dans une lettre à Baudelaire, par nous publiée dans le *Bulletin du Bibliophile* (20 décembre 1939), on voit Asselineau écrire, après avoir rappelé l'issue de l'affaire : «Mais Malassis en appelle!!! Il faut être le plus fort! Croyez-vous que pendant que le tribunal délibérait, il s'était convaincu lui-même qu'il serait acquitté, et savez-vous alors à quoi il pensait? à faire une 3e édition avec les portraits de la princesse Czartoryska et du Baron Pichon! En somme il est parti assez piteux et sans me voir. Je lui ai écrit une lettre de condoléance et sa réponse n'est pas fière. La leçon profitera-t-elle? S'il savait que j'écris cela!» Baudelaire s'égayera à ce propos dans sa réponse à Charles Asselineau (20 février).

(2) Voir le *post-scriptum* de la lettre précédente.

412. À THÉOPHILE SILVESTRE[1].

Honfleur, 11 février 1859.

Nous l'avons échappé belle, vous et moi! Quelle singulière idée que de m'écrire votre adresse dans un journal! 300 fr. d'amende! Cela m'est déjà arrivé.

J'ai reçu *ici,* renvoyée par la Dame chez qui je demeurais, votre remarquable *lecture*[2]. Mon cher, c'est très beau. C'est infiniment mieux dit que tout ce que j'ai vu de vous. C'est plein de certitude et d'esprit, et souvent, toujours à temps, le style est grand.

Je me suis beaucoup diverti en lisant les réponses et les compliments qui vous ont été faits. Il n'est pas vrai que *tous les français soient éloquents, nous le savons bien.* Quant à vous, vous l'avez été positivement. Celui qui prétend que les œuvres de Flaxman[3] ne sont pas des pastiches, mais sont de pures créations, m'a vigoureusement étonné.

Vous devriez faire lire ce papier à tous nos amis. Cela fera un plaisir infini. Je l'expédie à Malassis.

(1) Littérateur et critique d'art (1823-1876), auteur notamment de la très remarquable *Histoire des Artistes vivants.* Comme Baudelaire dont il a loué «les phrases métalliques», Silvestre était un grand ami de Barbey d'Aurevilly et portait à Delacroix une admiration passionnée.

(2) *L'Art et les Artistes et l'industrie en Angleterre,* discours prononcé devant la Société des Arts de Londres (Londres, 1859. Extrait de la *Review of Arts*).

(3) Le sculpteur anglais (1755-1826), que Baudelaire, à notre connaissance, n'a nommé qu'une autre fois, dans son *Salon de 1846,* — encore fut-ce péjorativement.

Il faut que vous m'en envoyiez un autre numéro. Je tiens à le garder.

Si vous avez le temps, lisez dans *L'Artiste* mon étude sur Gautier. On la compose maintenant. Ce sera sans doute pour le 2e dimanche à partir d'aujourd'hui. — Dans la *Revue contemporaine* ma *Danse macabre,* et dans la *Revue contemporaine* (octobre dernier) l'*Idéal artificiel.*

Votre bien dévoué ami.

CH. BAUDELAIRE.
Honfleur.
Calvados.

Cette adresse suffit. Je suis connu à la poste.

---

413. À ALPHONSE DE CALONNE.

11 février 1859.

Mon cher Directeur,

1° L'enveloppe que je vous renvoie vous certifie que si vous ne recevez ce paquet que le 12, c'est que le vôtre n'est parti de Paris que le 10. Sera-t-il temps[1]?

2° Vous me causerez un *très vif chagrin* en supprimant de nouveau la dédicace[2]. Le même facteur qui m'apporte votre lettre me remet une lettre de M. Christophe qui m'annonce non seulement son Squelette, mais encore une autre statuette

[1] Sans doute l'enveloppe de la lettre en date du 9 février, que l'on trouvera reproduite *in E.-J. CRÉPET,* p. 336, et où l'on voit Calonne écrire : « Voici l'épreuve de vos vers [*Danse macabre*]... Envoyez-moi votre *Opium* ».

[2] Elle allait être rétablie selon le désir du poëte.

beaucoup plus finie. Vraiment, c'est bien le moins que j'inscrive son nom en manière de remerciements en tête d'un petit poëme. Rassurez-vous, M. Christophe est un homme plus que distingué dont le nom ne peut pas compromettre votre revue. Il est l'auteur de la figure de la *Douleur* (à l'Exposition Universelle[1]) et d'une excellente statue pour la Cour du Louvre.

3° *1re strophe.* — Je supprime le masculin (s'appliquant à Squelette, mot absent) et j'y substitue le féminin qui se comprend tout de suite[2].

12e strophe. — Vous avez choisi la mauvaise variante. D'abord, il y a, une strophe avant[3], *gouffre de tes yeux pleins d'horribles pensées. Des yeux pleins d'épouvantes* font double emploi. J'ai l'air d'être privé d'imagination.

Gouge[4] est un excellent mot, mot unique, mot de *vieille* langue, applicable à une *danse macabre,* mot contemporain des *danses macabres.* UNITÉ DE STYLE, primitivement, *une belle gouge* n'est qu'une belle femme; postérieurement, la gouge, c'est la courtisane qui suit l'armée, à l'époque où le sol-

(1) «Son Squelette», c'est-à-dire la statuette dont notre poëte s'était inspiré pour la *Danse macabre.* Ernest Raynaud l'a reproduite en frontispice à son *Cinquantenaire de Charles Baudelaire* (1917). — L'autre statuette, «beaucoup plus finie», une réduction de *La Douleur,* devenue *La Comédie humaine.* Cette *Douleur* avait été exposée non à l'Exposition universelle de 1855, mais au Salon de 1856, et figure aujourd'hui au Jardin des Tuileries. C'est elle qui inspira *Le Masque.* — *Le Squelette* et *La Comédie humaine* sont décrits dans *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES,* p. 359-362.

(2) Il s'agit du premier vers qui, la pièce ayant alors pour titre : *Le Squelette,* commençait par :

Fier, autant qu'un vivant,...

(3) Lire : *Deux* strophes avant.

(4) Premier vers de la 12e strophe.

dat, non plus que le prêtre, ne marche pas sans une arrière-garde de courtisanes. Il y avait même des règlements qui autorisaient cette volupté ambulante. Or, la Mort n'est-elle pas la Gouge qui suit en tous lieux la *Grande Armée universelle,* et n'est-elle pas une courtisane dont les embrassements sont *positivement irrésistibles?* Couleur, antithèse, métaphore, tout est exact. Comment votre sens critique, si net, n'a-t-il pas deviné mon intention?

J'appelle vos yeux sur *Lovelaces*[1]. Si c'est un substantif petit *l,* et un *s* final. Si c'est un nom propre que nous généralisons occasionnellement, grand *l* et pas d'*s,* selon la règle. En somme, Lovelace est presque un substantif de conversation. J'opine pour le petit *l* et le pluriel.

Danse macabre n'est pas une personne, c'est une allégorie. Il me semble *qu'il ne faut pas de majuscules,* allégorie archiconnue, qui veut dire : *le train de ce monde conduit par la Mort.*

Tout va bien, dites-vous. Tant mieux, car j'ai vu des gens qui souhaitent que cela n'aille pas[2].

Bonsoir à M. Hervé. Mes bien affectueuses amitiés à Madame de Calonne. Je travaille pour vous[3]

Ch. Baudelaire.

Pas besoin de *Christophe* à la table des matières. Tout cela était mal ponctué.

---

[1] Deuxième vers de la 13e strophe. C'est l'orthographe *lovelaces* qui fut retenue.

[2] Allusion aux pourparlers relatifs au maintien de la protection officielle. Les craintes de Baudelaire étaient fondées, on le verra bientôt (note 2, page 276).

[3] A l'*Opium.*

414. À POULET-MALASSIS.

13 février 1859.

Mon cher ami,

Je vous répète ce que je vous ai dit pour répondre aux explications répétées que vous me donnez sur votre situation : Je saurai substituer à temps d'autres valeurs littéraires à celles dont vous pouvez être privé par une déconfiture possible. De plus, je laisserai dormir de l'argent quelque part. Je vous écrirai un petit mot, relativement aux *80 fr.* de la fin du mois.

Jusqu'à présent, tout le monde m'oublie; 300 fr. d'un côté, 100 fr. de l'autre, 150 fr. d'un autre, 150 fr. d'un autre, tout cela m'étant dû, rien n'arrive. Les gens en prennent à leur aise avec les absents.

Avez-vous pris à la poste d'Alençon ma lettre pour Dumesnil? — Grave[1].

L'article sur Poe, le vôtre[2]? Vous me ravissez avec les modes de l'an 7. Merci[3].

(1) Pour Armand Du Mesnil, voyez page 113, note 4. Voyez aussi, *in* E.-J. CRÉPET, pages 355-359, une longue lettre de lui à Baudelaire. Elle est précieuse à cause de la franchise avec laquelle s'y trouvent rapportées les impressions diverses que notre poëte produisait, vers 1859, sur ses contemporains. — Peut-être notre texte est-il fautif et conviendrait-il de lire : *Avez-vous mis à la poste d'Alençon ma lettre pour Dumesnil?* En tout cas nous n'avons pas cette lettre à Du Mesnil qui vraisemblablement devait avoir trait soit à une nouvelle demande de secours, soit à la subvention de la *Revue contemporaine.*

(2) Poulet-Malassis fit-il un article sur Poe en 1859? Nous ne l'avons pas retrouvé.

(3) Baudelaire (voir la note 3 sous la lettre n° 359) s'était engoué des modes révolutionnaires, et Poulet-Malassis recherchait pour lui les ouvrages de La Mésangère.

J'ai enfin reçu la *Danse macabre. Selon Calonne, tout va bien.*

Sitôt que j'aurai *fini* les *Curiosités,* je vous avertirai, et je décamperai pour Alençon, où *je ne veux plus accepter* votre trop belle hospitalité. — J'ai fini l'étude sur Gautier[1]. Je crois qu'il sera content, ainsi que vous et tous nos amis.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Mes amitiés respectueuses à votre sœur et à votre mère. Quant à de Broise (entre les mains de qui vous ne vous mettrez jamais *par ma faute*), chargez vos deux poings de fluide magnétique (poétique), et frappez-le alternativement de toute votre force dans le dos et dans le plexus solaire[2]. Cela pourra être considéré comme une espèce d'envoûtement, et, selon le rituel de la haute magie, tous les envoûtements secondés par une puissante volonté doivent réussir. Mais que cette opération douloureuse et bienfaisante ne vous empêche pas de lui présenter mes amitiés — après.

---

415. AU MÊME.

16 février 1859.

Comme je suis dans une pauvreté absolue, craignant quelque imprudence de ma part, je viens

[1] L'étude sur Gautier paraîtra à *l'Artiste* le 13 mars.

[2] Nous retrouverons cette facétie dans une autre lettre au même (n° 454).

de remettre vos 1.035 fr. à ma mère, en lui disant que c'était un dépôt.

Permettez-moi un reproche. Comment pouvez-vous faire une traite sans inscrire la date? C'est vraiment fou.

Si, au commencement de Mars, je n'ai pas entre les mains une somme assez forte pour vous expédier vos 80 fr., je vous enverrai un petit billet, payable ICI, que vous escompterez très facilement.

Tout le monde m'oublie, mon cher. Les impertinences me poussent à la fureur, et je crois vraiment que je serai obligé d'aller à Paris arracher *en personne* 300 fr. ici, là 250, là 150, etc. Il n'y a rien de plus irritant que le silence des gens dont le *devoir* est de répondre.

Votre article sur Poe[1]?

Le troisième *La Mésangère?* Vous ne sauriez croire de quelle utilité pourront m'être les choses légères, non seulement par *les images,* mais aussi par le *texte*[2].

Les jugements dont vous me parlez sont bien étranges. Ici serait nécessaire Voltaire le maudit. Il me semble que, quand le mari ne se plaint pas, le cocuage est une institution, à la manière du duel[3].

J'ai reçu une épreuve de *Danse macabre,* soit 15 strophes à 3 fr. pour le Sieur Malassis. Mais vous savez que Calonne n'a pas encore son *Opium*

(1-2) Voir les notes 2 et 3, page 267.

(3) Évidemment le jugement rendu dans l'affaire des *Mémoires du Duc de Lauzun* (voir la note 1, page 249) et bien d'autres sans doute, dans des affaires similaires. — Voltaire à cause de ses campagnes pour la réparation de certaines erreurs judiciaires.

REMANIÉ, qui représente les 500 fr. que je lui dois. — Ne s'était-il pas avisé d'affaiblir l'horreur de deux vers?

A

Bayadère sans nez, irrésistible gouge,

(mot essentiellement macabre, la mort étant une courtisane *irrésistible* qui *suit* l'armée universelle)

Dis donc à ces danseurs qui font les offusqués
«Fiers mignons, malgré l'art des poudres et du rouge,
Vous sentez tous la mort! Ô squelettes musqués,
etc...

il avait substitué :

. . . . aux yeux pleins d'épouvantes,
. . . . des pommades savantes[1],

Je ne sais pas comment la chose a paru, si elle a paru.

Ne lui réclamez pas d'argent, avant qu'il ait son OPIUM; (il y a de plus un petit reliquat de 60 fr. sur *Le Haschisch*).

Si vous êtes satisfait de la notice sur Théophile, (vingt-cinq colonnes de *L'Artiste,* à peu près), ne pourrions-nous pas en faire une jolie brochure? Il est évident que le Gautier et le Poe[2] ne peuvent pas entrer dans les *Curiosités.* Cela d'ailleurs (ne fût-ce que de 100 fr., ou même de 50 fr.) pourrait diminuer un peu mon effroyable dette vis-à-

[1] A dire vrai, — la lettre n° 413 en témoigne — le directeur de la *Revue contemporaine* n'avait nullement *substitué* un texte de son cru à celui de Baudelaire, comme on pourrait l'entendre ici; il avait simplement *choisi* entre les variantes que lui proposait le poëte lui-même.

[2] C'est-à-dire les notices sur Poe.

vis de vous. D'un autre côté, l'influence de Gautier et de Pelletier pourrait conseiller à Turgan de la reproduire dans *Le Moniteur*[1]. Houssaye pourrait vous prêter le portrait[2].

Je suis bien noir, mon cher, et je n'ai pas apporté d'opium, et je n'ai pas d'argent pour payer mon pharmacien à Paris.

C. B.

---

416. À CHARLES ASSELINEAU.

Honfleur, le 20 février 1859.

Mon cher,

Je vous serais bien obligé de me dire si ma *Danse macabre* a paru, avec la dédicace à Christophe[3]? Cela aurait dû paraître dans le nº du 15. Je n'ai pas reçu un mot de Calonne à qui j'ai retourné les épreuves.

Pouvez-vous passer à l'imprimerie Ducessois, et dire qu'il ne faut pas trop tarder pour les épreuves du *Gautier?* Comme cela a été écrit avec une rapidité de démon, il est bon que je les revoie à loisir : or, un petit retard de ma part dans le renvoi de l'épreuve, ajournerait encore l'apparition. Ils ont eu très largement le temps de compo-

(1) Poulet-Malassis allait réaliser le désir de Baudelaire, mais non Turgan.

(2) Le portrait de Gautier, gravé par Bracquemond d'après la photographie de Nadar, que *l'Artiste* allait donner dans son numéro du 3 mars. Mais on sait que finalement c'est celui qu'avait fait Thérond l'année précédente pour *Emaux et Camées*, qui prit place dans la plaquette de Baudelaire.

(3) Elle paraîtra avec la dédicace le 15 mars.

ser; rappelez-leur qu'il faut m'envoyer le tout (placards et manuscrit) sous bandes croisées avec la rubrique : *Papiers d'affaires, à M... de la part de M...,* et affranchir. Insinuez en même temps qu'il serait très important pour le lecteur, le journal et moi que tout parût d'un seul coup, quelle que soit la longueur[1]. Cela est fait pour être lu en une seule séance. Bonjour à Gardet[2], à Wallon, à Sasonoff[3], à Babou, à Boyer. Dites à La Madelène[4] que je viens d'écrire quelques impiétés voltairiennes. J'en rougis peut-être; par bonheur, c'est en style lyrique. Si j'avais eu le *Gautier* complet hier soir, il est évident que j'aurais pu tout renvoyer après-demain, et cela aurait pu partir dimanche.

Autre histoire : tâchez donc de carotter pour moi à Edouard Houssaye toutes les images de Méryon (vues de Paris), bonnes épreuves sur chine, *pour parer notre chambre,* comme dit Dorine[5]. Il est évident qu'il ne faut pas les porter à mon compte, car je pourrais aussi bien les acheter. Maintenant qu'on m'a pardonné toutes mes lenteurs[6], je présume que ce n'est pas une entreprise très difficile.

Dans les premiers jours de mars, je vais aller à

(1) Le *Théophile Gautier* «passera» dans *l'Artiste* le 13 mars, en entier.

(2) Voir la lettre n° 377.

(3) Voir la lettre n° 264, note 3.

(4) Probablement Jules de la Madelène, l'auteur du *Marquis de Saffras,* qui allait mourir cette même année et qui professait des idées catholiques; peut-être son frère Henri, romancier, critique, etc., voyez page 197, note 1.

(5) Baudelaire confond ici la Dorine de *Tartuffe* et la Toinette du *Malade imaginaire.*

(6) Celles apportées à la livraison du *Gautier.*

Paris, avec un monstrueux paquet pour Morel[1] : *le Corbeau,* avec le fameux commentaire la *Méthode de composition*[2], qui vous fait tant horreur; un article sur la peinture espagnole (les dernières emplettes; mais, quoiqu'il ait déjà imprimé quelque quelque chose là-dessus, c'est acceptable)[3] et quelques *Poëmes nocturnes*[4]. Je vous demande mille pardons de tant vous parler de moi. Il est naturel que j'aie besoin de bavarder. D'ailleurs, c'est rare, et ici je désapprends à parler. Je suis ici en forte correspondance avec Malassis qui, à son dire, a été reçu triomphalement à sa rentrée. C'est la famille romaine, me dit-il. Pour vous qui me l'avez peint rêvant de nouveaux scandales, pendant qu'on préparait les verges, vous m'avez fait bien rire[5].

Et vous, que faites-vous? Comment vous portez-vous? Il fait bien froid, on me dit qu'il fait chaud. Il fait positivement moins froid qu'à Paris, mais c'est un autre genre. Chaud ou froid, c'est humide, jamais sec, aussi cela me semble *plus froid.*

Et ce monstre parfait, *le vieux mauvais sujet,* que devient-il? cet homme vicieux qui sait se faire aimer[6] ?

(1) Directeur de la *Revue française.*

(2) Voir *La Genèse d'un poème* (donnée dans cette collection à la suite d'*EUREKA*).

(3) Ce projet sera abandonné. Quelques semaines auparavant, la *Revue française* (t. XV) avait déjà, par la plume de Clément de Ris, consacré un article aux «emplettes espagnoles» (voir la note 1, page 245).

(4) Titre sous lequel avaient paru quelques poëmes en prose en 1857.

(5) Voir lettre n° 411, note 1.

(6) Voir la note 1, page 278.

Chronique locale. — J'ai appris par des ouvriers, qui travaillaient au jardin, qu'on avait surpris, il y a déjà longtemps, la femme du maire, se faisant f..... dans un confessionnal. Cela m'a été révélé parce que je demandais pourquoi l'église Sainte-Catherine était fermée aux heures où il n'y a pas d'offices. Il paraît que le curé a pris depuis lors ses précautions contre le sacrilége. C'est une femme insupportable, qui me disait dernièrement qu'elle avait connu le peintre qui a peint le fronton du Panthéon, mais qui doit avoir un cul superbe (elle). Cette histoire de fouterie provinciale, dans un lieu sacré, n'a-t-elle pas tout le sel classique des vieilles saletés françaises? Gardez-vous bien de raconter cette histoire à des gens qui pourraient dire à Honfleur que vous la tenez de moi, alors il me faudrait fuir mon lieu de repos.

C'est depuis ce temps que le maire est obligé d'effacer des cornes que l'on dessine sur sa porte.

Pour le curé, que tout le monde appelle ici un brave homme, c'est presque un homme remarquable et même érudit[1].

J'ai fait un long poëme dédié à Maxime du Camp, qui est à faire frémir la nature, et surtout les amateurs du progrès[2].

Serrez la main à Banville, et dites-lui que je suis heureux de son petit bonheur[3].

(1) Dans la suite, Baudelaire le goûtera moins, voir les lettres à sa mère en avril et en mai 1861.

(2) *Le Voyage,* dont il sera bientôt plus amplement question.

(3) Asselineau et ses amis venaient d'obtenir pour Banville, alors très malade à Nice où le soignait Marie Daubrun, une pension de 1.200 francs.

Ah ! mon Dieu ! et l'arbre de Veuillot ! Malassis n'en revient pas [1].

Veuillez présenter mes respects à votre famille, et écrivez-moi [2].

Votre bien dévoué,

Ch. Baudelaire.

---

417. À SAINTE-BEUVE.

21 février 1859.

Mon cher ami, j'ignore si vous recevez la *Revue française.* Mais dans la crainte que vous ne la lisiez, je proteste contre une certaine ligne (à propos des *Fleurs du Mal*) page 181, où l'auteur, qui, cependant, a beaucoup d'esprit, commet quelques injustices à votre égard [3].

Une fois, dans un journal, j'ai été accusé d'ingratitude envers les chefs de l'ancien Romantisme, *à qui je dois tout,* disait d'ailleurs judicieusement cet infâme torche-cul [4].

Cette fois, en lisant cette malheureuse ligne, je me suis dit : Mon Dieu ! Sainte-Beuve qui connaît ma fidélité, mais qui sait que je suis lié avec l'au-

[1] Voir la lettre 422.

[2] Pour la réponse d'Asselineau, voir page 282, note 3, 2e paragraphe.

[3] L'article en question : *De l'Amitié littéraire,* par Hippolyte Babou (20 février) faisait grief à Sainte-Beuve de n'avoir pas pris ouvertement la défense de Baudelaire lors du procès des *Fleurs* : «Se risquer sottement dans un acte de conscience et de vertu, ce serait à son avis une fantaisie de dupe, ou un trait de folie. Il glorifiera *Fanny,* l'honnête homme, et gardera le silence sur *Les Fleurs du Mal.*»

[4] Voir la lettre au *Figaro,* 10 juin 1858.

teur, va peut-être croire que j'ai été capable de souffler ce passage. C'est juste le contraire; je me suis mainte fois querellé avec Babou pour lui persuader que vous faisiez toujours tout ce que vous deviez et pouviez faire.

Il y a peu de temps je parlais à Malassis de cette grande amitié qui me fait honneur, et à laquelle je dois tant de bons conseils. Le monstre ne m'a pas laissé tranquille que je ne lui aie fait cadeau de la longue lettre que vous m'adressiez lors de mon procès et qui servira peut-être de plan pour la confection d'une préface [1].

Nouvelles *fleurs* faites, et passablement singulières. Ici, dans le repos, la faconde m'est revenue. Il y en a une (*Danse macabre*) qui a dû paraître le 15 à la *Revue contemporaine.* Car tant à cause de mon traité que par une espèce de dandysme d'héroïsme, je suis resté avec le vaincu. Si vous savez quelque chose de nouveau soit sur la situation de De Calonne, soit sur la marche de la nouvelle Revue [2], vous seriez bien aimable de m'en informer. J'ignore si vous avez été consulté! et quelle est votre opinion en cette matière. La mienne est que le Père Buloz a dû se réjouir, et qu'en matière littéraire surtout la monarchie est ce qu'il y a de mieux. Plutôt le premier venu qu'un comité.

[1] C'est la lettre du 20 juillet 1857 qui a été reproduite dans l'*Appendice* de la 3e édition des *Fleurs du Mal.*

[2] Le patronage officiel venait d'être retiré à Alphonse de Calonne, pour être donné à M. Lacaussade, un de ses lieutenants, — et l'ancien secrétaire de Sainte-Beuve, — qui était devenu le directeur de la *Revue européenne.* Mais Calonne, bientôt, comme on le verra, devait prendre sa revanche.

Je bavarde comme un homme qui n'a plus personne avec qui causer. Pardonnez-moi.

Je n'ai pas oublié votre Coleridge [1], mais je suis resté un mois sans recevoir mes livres, et parcourir les 2.400 pages de Poe est un petit travail.

Bien à vous, et écrivez-moi, *si vous en avez le temps* [2].

CHARLES BAUDELAIRE.

[1] Sainte-Beuve n'a jamais consacré un article entier à Coleridge, mais il a parlé de lui plusieurs fois, notamment dans ses *Portraits contemporains* (I, p. 311, 337-343, 352) et dans ses *Nouveaux Lundis* (IX, p. 68 et X, p. 127). Quant à Poe qui avait subi très certainement l'influence du poëte de *L'Ancien Marinier* (comme Baudelaire d'ailleurs, à travers lui — voir à ce sujet Stoval, *Poe's debts to Coleridge,* Univ. Texas bulletin, July 8, 1930 et Régis Michaud : *Baudelaire et Edgar Poe, Une mise au point, Revue de littérature comparée,* oct.-déc. 1938), il l'avait assez cruellement égratigné dans ses *Marginalia,* lui reprochant surtout d'avoir gaspillé son génie au lieu de le consacrer à de grandes choses.

[2] Dans sa réponse (23 février), Sainte-Beuve déclarait se tenir pour «bassement insulté» par Babou dont ce n'était d'ailleurs pas la première attaque. «Aujourd'hui, c'est à propos d'un de mes meilleurs amis qu'il m'accuse de manquer de conscience et de droiture, parce qu'il y a eu *absence* d'acte et d'article public de ma part. Laissez ces misères. Si vous étiez à Paris, je vous dirais de faire imprimer, dans le journal même qui *nous* a fait injure, la lettre que je vous ai adressée à propos de ces *fleurs au savant poison :* mais il sera temps quand vous serez revenu, et vous pouvez en faire ce qu'il vous plaira dans votre Préface future ou ailleurs.» Pour Calonne, il se disait au regret des événements qui s'étaient produits, bien que «tendrement lié» avec Lacaussade, qu'il savait bien disposé envers Baudelaire, mais auquel il fallait compter avec son comité de direction : «Le gouvernement de plusieurs n'est pas bon, a dit le vieil Homère qui pensait d'avance aux Revues et que M. Buloz a profondément médité.» Il citait ensuite quelques jolis traits de Barbey d'Aurevilly, tout en déplorant l'affectation qui les lui gâtait, et terminait en exhortant son ami à mettre à profit son séjour à Honfleur : «Travaillez [...], apaisez l'âme; assainissez-vous dans cette vie de nature et de paix [...] Maintenez votre finesse en rapport par de secrètes racines avec la bonne nature, vous serez parfait.»

Honfleur, Calvados (cette adresse suffit).

Qu'est-ce que devient *le vieux mauvais sujet* (d'Aurevilly)[1]?

---

418. À MAXIME DU CAMP.

23 février 1859[2].

CHARLES BAUDELAIRE,
Honfleur, Calvados.
Cette adresse suffit.

Mon cher Du Camp, j'avais écrit le numéro de votre maison sur je ne sais quoi. Encore perdu. J'adresse donc ce paquet à madame Sabatier[3].

Il y avait longtemps que je projetais de faire quelque chose qui fût digne de vous et qui servît à témoigner de ma sympathie pour votre talent. Ai-je réussi, c'est ce que vous me direz; mais ai-je réussi à vous plaire surtout, c'est là la question importante. Si le ton systématiquement byronien de ce petit poëme vous déplaisait, si, par exemple, vous étiez choqué de mes plaisanteries contre le progrès, ou bien de ce que le Voyageur avoue n'avoir vu que la banalité, ou enfin de n'importe

(1) Surnom de Barbey d'Aurevilly dans le cercle de ses intimes. Il existe sous ce titre un sonnet d'Hippolyte Le Josne.

(2) C'est la date qui figure sur la lettre autographe. Mais celle-ci ne fut vraisemblablement mise à la poste qu'un jour ou deux plus tard, car nous verrons Baudelaire écrire à Poulet-Malassis, le 24, qu'il *va* expédier son poëme à Du Camp.

(3) *Ce paquet* ne contenait rien moins qu'un des plus magnifiques joyaux des lettres françaises : *Le Voyage.* — *A madame Sabatier,* parce que Maxime du Camp était, lui aussi, des familiers de la belle Apollonie (voir à ce sujet *La Présidente et ses amis,* par André Billy).

quoi, dites-le-moi sans vous gêner; je ferai pour vous autre chose avec tout autant de joie. En bonne conscience, je ne pouvais pas imprimer ceci, avec votre nom en tête, sans vous en demander permission [1].

Je suis *obligé* de donner ces vers à la *Revue contemporaine* que personne ne lit. Mais j'ai lieu d'espérer que Calonne en aura horreur, auquel cas je serai libre de les placer n'importe où, ce qui serait moins mauvais. Maintenant, voici le *Monstrum ipsum* [2] :

. . . .

---

[1] Baudelaire avait emprunté quelque argent à Du Camp, et on se rappelle peut-être qu'il lui écrivait le 20 janvier de l'année précédente : «Je ferai en sorte de vous prouver que *je n'oublie* jamais les services rendus.» Mais avec ses *Chants modernes,* Du Camp avait donné, en 1855, une apologie lyrique de la science, de l'industrie, du progrès, de la philosophie humanitaire, — bref de tout ce que Baudelaire tenait pour de simples billevesées. D'autre part Du Camp était, aux yeux des contemporains, l'archétype du Voyageur lettré. Baudelaire pouvait donc craindre que sa dédicace ne parût procéder de quelque intention malicieuse. On ne possède pas la réponse de Du Camp, et c'est bien dommage, d'autant que dans ses *Souvenirs littéraires* il a totalement passé sous silence le royal hommage auquel son nom doit pour partie de ne pas être oublié.

[2] Sous quelle forme *le Monstrum* était-il joint? Sous celle d'un manuscrit ou sous celle du placard imprimé à Honfleur dont nous avions jadis mentionné l'existence (*Les Fleurs du Mal,* p. 411 et 479) et où *L'Albatros* figurait aussi? La lettre tronquée qui nous occupe ne le laisse pas deviner. Du moins nous apportera-t-elle l'occasion de compléter les *Eclaircissements* que nous fournissions au lecteur en 1922.

Nous avions dit alors que malheureusement le placard d'Honfleur ne nous était pas parvenu, bien que des *happy few* de l'entourage du poëte l'eussent reçu, on le savait, et notre

419. À CHARLES ASSELINEAU.

24 février 1859.

Mon cher,

Les exilés aiment qu'on s'occupe d'eux. Je vous envoie donc une élucubration que je suis *obligé* (j'en suis désolé) de donner à de Calonne. Je

information est demeurée exacte pendant plus de quinze ans. Mais, en 1938, au cours de recherches effectuées à la Bibliothèque municipale de Rouen dans les papiers de Flaubert, deux érudites américaines en découvraient un exemplaire, et d'autant plus précieux, celui-là, qu'il présente des corrections et additions autographes de l'auteur. Comment *Le Voyage* avait-il pu venir se loger parmi les textes sur lesquels l'ermite de Croisset se réservait d'exercer la jugeote de ses falots Bouvard et Pécuchet? Ce n'est pas ici le lieu d'admirer cette cocasserie du destin et nous n'avons pas la place de résumer l'intéressant article (*Romanic Review, October*) où Mmes Eunice Morgan Schenck et Margaret Gilman ont relaté leur bonne fortune et décrit leur trouvaille. — Voici les remaniements dont témoigne le placard. (Dans le relevé ci-dessous, *a* désignera le texte imprimé, *b* les repentirs manuscrits biffés, et *c* les corrections définitives) :

6e strophe, vers 4 :
a *Et dont l'esprit humain* ne connaît pas *le nom!*
c *Et dont l'esprit humain* n'a jamais su *le nom!*
13e strophe, vers 3 :
a *Montrez-lui les écrins de vos* vastes *mémoires*
17e strophe, vers 1 :
a *Les plus riches cités, les plus* frais *paysages*
23e strophe, vers 3 :
a *L'homme,* maître *goulu, paillard, dur et cupide,*
24e strophe, vers 4 :
a *Et le peuple* amateur *du fouet abrutissant.*
25e strophe, vers 1 :
a *Plusieurs religions,* pareilles *à la nôtre*
29e strophe, vers 1 :
a *Faut-il* rester? partir? *si tu peux rester, reste.*
Ibidem, vers 4 :
a *Le Temps! Il est, hélas! des* âmes *sans répit*
b *Le Temps! Il est, hélas! des* Ennuis [?] *sans répit*

désire, de tout mon cœur, qu'il la refuse. Si vous voyez du Camp, ne lui dites pas que je vous ai communiqué son affaire [1].

Babou m'a joué un cruel tour. Il croit donc que la plume est faite pour faire des niches. Je viens de recevoir une longue lettre de Sainte-Beuve [2]. Même quand on croit posséder la vérité, il faut la cacher, si l'on prévoit qu'elle peut faire de la peine à un camarade. Babou sait bien que je suis très lié avec l'oncle Beuve, que je tiens vivement à son amitié, et que je me donne, *moi*, la peine de cacher mon opinion, quand elle contrarie la sienne. — Voilà des pensées qui sont faites pour être approuvées par vous [3].

Pas un mot de tout cela à Babou. Il rirait trop. Sa niche a réussi.

b *Le Temps! Il est, hélas des* martyrs *sans répit*
c *Le Temps! Il est, hélas! des* coureurs *sans répit*

30e strophe, vers 3 :
a *Pour fuir ce rétiaire* infatigable; *il en est d'autres*
c *Pour fuir ce rétiaire* infâme; *il en est d'autres*

34e strophe, vers 3 :
a *Pour* apaiser *ton cœur, nage vers ton Electre!»*
c *Pour* rafraîchir *ton cœur, nage vers ton Electre!»*

Il est à peine besoin de faire remarquer que la première leçon pour la 30e strophe ne constituait certainement qu'une coquille, *infatigable* donnant un vers faux, et il faut ajouter que dans le texte imprimé du placard : 1° le titre *Le Voyage* était suivi de la dédicace : *A Maxime du Camp,* en caractères gras; 2° le poëme était scindé en cinq parties seulement dont la quatrième s'étendait du second hémistiche du vers 57 jusqu'au vers 108 compris, l'addition d'un *VI* manuscrit au-dessus des deux dernières strophes y marquant toutefois déjà la division qui allait être adoptée dans la *Revue française.*

Pour *L'Albatros,* voir la lettre suivante.

[1] «L'élucubration», entendez *Le Voyage* (en placard).

[2] Voir les lettres 417 et 424.

[3] Baudelaire plaisantait volontiers Asselineau sur la modération de ses opinions qui procédait d'ailleurs d'une sociabilité trop accommodante plutôt que d'une timidité du jugement.

Pas encore un mot de Ducessois [1]. C'est bien fantastique.

Tout à vous, *toto corde,* comme dit Chasles.

C. B.

Vous savez, sans doute, que Silvestre a fait un fort beau discours à la *Royal Society of Arts* [2].

J'ai lu ici un charmant article du *mauvais sujet* sur Chateaubriand et le commentaire de M. de Marcellus. Il n'a pas raté la pointe : *Tu Marcellus eris* [3].

---

(1) L'imprimeur de *l'Artiste* où allait paraître le *Théophile Gautier.*

(2) Voir la lettre 412.

(3) *Chateaubriand et son temps,* par le comte de Marcellus (1859). — L'article de Barbey d'Aurevilly : *Le Pays,* 22 février. — «La pointe», *Æn.,* VI, 88. Cf. la fin du premier paragraphe du billet à Sainte-Beuve, numéro 426.

Dans sa réponse qu'on trouvera *in E.-J. Crépet,* p. 309-311 (mais sous une date erronée : c'est *26 ou 27* février qu'il faut lire au lieu de *23 ou 24*) — réponse qui avait trait aussi bien à la lettre précédente de Baudelaire (20 février) qu'à celle qui nous occupe, Charles Asselineau, pour nous en tenir au principal, fournissait à son ami les informations désirées : à *l'Artiste,* le nécessaire était fait pour les épreuves du *Gautier;* à la *Revue française,* on l'attendait les bras ouverts, etc. Mais surtout il se répandait en louanges sur *Le Voyage* et *L'Albatros* dont il ne s'expliquait pas d'ailleurs qu'ils lui parvinssent imprimés : «Vos vers [...] sont des plus beaux que vous ayez faits [...] *L'Albatros* est un diamant!» Il suggérait seulement que, pour mieux insister sur la gêne du géant des mers à l'étroit parmi les hommes, une strophe nouvelle fût introduite entre la deuxième et la dernière du poëme qui alors n'en comptait que trois. On sait que Baudelaire exauça son désir. Sur le placard du fonds Flaubert dont nous avons parlé dans nos notes sous la lettre précédente, c'est en marge du texte imprimé, et manuscrits, que figurent les vers 9-12.

420. À ALPHONSE DE CALONNE.

Honfleur, 24 février 1859.

Mon cher Directeur,

Voilà pour vous indemniser de votre article, qui n'est pas fini[1]. Je suis parti en promettant, hélas! des articles à bien d'autres qu'à vous. Vous voyez que la *Muse de la Mer* me convient. D'ailleurs, j'obéis à Madame de Calonne. Ne m'a-t-elle pas dit : Faites-nous des vers surtout[2].

CH. BAUDELAIRE.

---

421. À POULET-MALASSIS.

24 février [1859].

(Date à jamais mémorable et qui doit être chère à un vieux faubourien comme vous)[3].

... Voici un poëme dont vous ne parlerez pas à Du Camp. Je vais le lui expédier...[4].

Vous voyez que l'air de la mer me profite.

Tout à vous.

[?]

(1) Il est évident qu'un exemplaire du placard d'Honfleur accompagnait ce billet. — L'article non fini, l'*Opium.*

(2) Il semble que le mari de Mme de Calonne n'ait pas partagé cette préférence. Le 11 mars (voir *LES PARADIS ARTIFICIELS*, p. 297), il fera remarquer à Baudelaire que, du train qu'il va, le lecteur aura oublié son *Haschisch* quand viendra son *Opium.*

(3-4) Eugène Crépet (*Œuvres posthumes*, p. 182) relate que Poulet-Malassis avait annoté cette lettre, écrivant notamment : «Ce qui fait que Baudelaire m'appelle *vieux faubourien* [...], c'est que j'ai publié en 1848 un journal populaire sous le titre

422. À HENRI CANTEL[1].

[Env. 25 février 1859.]

Cher Monsieur Cantel,

Je n'ai pas l'adresse de Babou. Dites-lui donc que *Malassis n'en revient pas*[2] est la traduction, faite par moi, de formes d'étonnement aussi peu déterminées que des points d'exclamation. Quelque

de *L'Aimable Faubourien,* avec le sous-titre : *Journal de la Canaille.* Il était semi-politique et semi-satirique. Mes collaborateurs principaux était Watripon (Antonio), mort en 1864 et Alfred Delvau (cinq numéros et un pamphlet intitulé : *La République à Vincennes*). Ce journal, qui n'existait plus en juin 1848, a été mis pourtant sur la liste de ceux que Cavaignac supprimait parce que son titre avait terrifié innocemment les bourgeois». Puis encore : «J'ai malheureusement perdu l'exemplaire [du placard] que Baudelaire m'envoyait avec ce billet...» Et enfin : «Babou, littérateur non suspect d'enthousiasme, m'a répété souvent : «*Le Voyage* est une pièce dont aucun poëte, connaissant celle de Baudelaire, ne serait tenté de reprendre l'idée. C'est complet.»

(1) Dans son numéro du 1er février 1859, la *Revue française* avait publié deux pièces de vers d'Henri Cantel, dont l'une, *Le Mal et le Beau,* dédiée à Baudelaire. Mais ce n'est pas d'elles qu'il est question ici, c'est d'un poëme en prose d'Hippolyte Babou, *L'Arbre noir* qui avait paru dans le numéro suivant (10 février) et où, symbolisé par un cyprès, le catholicisme immobile et glacé de *l'Univers* était opposé au Paradis aérien, lumineux et toujours changeant de la Vie.

(2) «Malassis n'en revient pas». C'est ce qu'au sujet de *L'Arbre noir,* Baudelaire avait écrit à Charles Asselineau dans sa lettre du 20 février (*in fine*), et il y a lieu de croire que son propos avait été rapporté et discuté dans les bureaux de la *Revue française.* Quant au sentiment réel qu'avait éprouvé Malassis, une lettre de lui à un tiers, restée inédite jusqu'à ce jour, croyons-nous, le traduit sans ambages : «Babou est assotti depuis quelque temps. Je n'ai depuis longtemps rien vu de plus cocasse que cette genèse babouine qui finit par un coup de pied à Veuillot».

chose comme oh! ah!... Plaisir ou déplaisir? Je n'en sais rien.

Pour moi, j'ai trouvé la chose très belle (surtout, à cause de mon horreur d'un domicile quelconque), sauf le mot *Veuillot*, note criarde, espèce de soubresaut [1].

Quand votre tirage sera fait [2], ne m'oubliez pas.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Honfleur est dans le Calvados, et non pas dans la Seine-Inférieure.

---

423. À THÉOPHILE GAUTIER FILS.

27 février 1859.

Mon cher ami,

Rendez-moi un service. L'étude sur votre père est faite depuis trois semaines, et j'attends encore les épreuves, ce matin.

[1] Veuillot, dans *L'Arbre noir* qui prendra place dans les *Lettres satiriques et critiques* (Poulet-Malassis, 1860), n'était nommé qu'à la fin, comme le mot d'une charade : «Ah! il a sûrement une âme de cyprès, cet apôtre de la Nuit et de la Mort qui attaque chaque jour, au nom de Dieu, tout ce qui est divin : la Lumière, le Mouvement, l'Amour, la Liberté, la Poésie, la Vie...» Et l'âme du cyprès signa : — Veuillot!» Baudelaire, dans sa condamnation de ce «soubresaut», restait fidèle à son esthétique; ne venait-il pas précisément d'écrire dans son *Théophile Gautier* (*L'ART ROMANTIQUE*, p. 177) : «C'est le caractère de la vraie poësie d'avoir le flot régulier [...] et d'éviter la précipitation et la saccade»?

[2] Cantel allait publier chez Poulet-Malassis un recueil de vers : *Impressions et visions.*

J'apprends *qu'on attend le retour de votre père, pour le consulter. Ces gens-là sont fous*[1].

Théophile m'a dit, avant de partir : *J'ai en toi une absolue confiance. Tout ce que tu diras sera* bien. *Si tu as besoin dc quelques détails, tu consulteras mon fils.*

D'une autre part, Mlle Grisi[2] m'a dit que Théophile eût été heureux de recevoir cela à Saint-Pétersbourg.

C'est donc justement parce que je me suis fait trop attendre qu'il faut maintenant profiter du séjour prolongé de Théophile, pour lui envoyer la chose là-bas. Il me semble que j'ai bien assez d'esprit et d'amitié pour votre père pour me bien conduire.

Tout cela a été écrit très ardemment et très vite. Encore une raison pour que je revoie tout (*et tout à la fois*) avec beaucoup de minutie. Voyez donc Ducessois et Arsène, puisque (je l'apprends ce matin même) le soleil *Artiste* est rentré dans le signe du zodiaque *Arsène*[3]. En vérité, il ne manquerait plus qu'une chose : c'est que la nouvelle direction me suscitât des embarras, après tout le mal que je me suis donné. J'ajoute : il est indispensable que *tout* paraisse d'un seul coup, quel que soit le nombre de colonnes. L'article a été conçu et écrit dans ce but.

Si vous voyez Mlle Grisi, montrez-lui ma lettre.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Honfleur. Calvados. (Cela suffit.)

(1) Les gens de *l'Artiste.*
(2) On sait que Gautier vivait avec elle maritalement.
(3) Édouard Houssaye venait de céder son fauteuil direc-

Tout cela est très ennuyeux. D'abord, je me suis mis dans un courant d'idées où probablement je ne serai plus, quand viendront les épreuves. De plus, si je me suis appliqué, c'est non seulement pour être agréable à Théo, mais aussi pour la satisfaction de ma vanité. Enfin, je ne sais trop pourquoi il me semble qu'Arsène n'a pas une très forte amitié pour votre père, ni pour moi. *Inde,* pas de désir de m'être agréable.

Autre histoire : vérifiez vous-même si tous les feuillets se suivent.

J'extrais de la lettre d'Asselineau :

... *Il m'a été répondu que vous teniez à ce que vos épreuves fussent communiquées à Théophile, qui ne reviendra pas, dit-on, avant Avril*... J'ai écrit cela à Ducessois[1], dans un moment où je croyais Théo revenu.

... *Ces messieurs sont d'avis de passer à l'ordre du jour, sauf à communiquer les épreuves au fils de Gautier*... C'est ce que je compte faire.

... *D'autre part, j'entends dire qu'Arsène est d'avis de faire coïncider l'apparition de votre article avec le retour de Théophile*... Absurde !

---

424. À SAINTE-BEUVE.

28 février 1859.

Mon cher ami, j'apprends que vous avez demandé à Malassis de vous communiquer ce que

torial à Arsène, son frère. Baudelaire l'avait appris par la réponse d'Asselineau à ses deux dernières lettres, réponse qui, nous l'avons dit, a été publiée *in* E.-J. CRÉPET, p. 309-311.

[1] Nous n'avons pas cette lettre-là.

vous m'écriviez à propos des *Fleurs*[1]. Malassis est un peu étourdi; de plus, il est malade. Il y avait deux lettres; *l'une,* une lettre d'amitié et de compliments; *l'autre,* un plan de plaidoirie que vous m'avez fait communiquer la veille de mon procès[2]. Comme un jour je classais des papiers avec Malassis, il me supplia de lui donner cela, et quand je lui dis que j'avais l'intention de m'en servir (non pas en copiant, mais en paraphrasant et en développant), il me dit : *Raison de plus. Vous retrouverez toujours cela chez moi. Chez votre imprimeur, cela ne peut pas se perdre.*

Je crois me rappeler même avoir dit à Malassis : «Si j'avais plaidé moi-même ma cause et si j'avais su développer cette thèse, qu'un avocat ne pouvait pas comprendre, j'eusse été sans doute acquitté».

Je ne comprends absolument rien à cette sottise de la *Revue française.* Le directeur a cependant l'air d'un jeune homme fort bien élevé. Tout le monde sait que vous avez rendu de nombreux services à des gens plus jeunes que vous. Comment M. Morel a-t-il imprimé cela sans faire des représentations à Babou, et sans deviner quel préjudice il me portait?

Malassis à qui je n'avais rien conté, a parfaitement vu le passage, et sa lettre est encore plus sévère que la vôtre.

Je vais à Paris le 4 ou le 5. Vous seriez bien aimable d'écrire un mot à Madame Duval, 22, rue

(1) Voir notre note 1, page 276.

(2) Nous l'avons donnée dans *LES FLEURS DU MAL,* p. 325.

Beautreillis, pour me faire dire si et quand vous désirez me voir. Je descendrai chez elle[1].

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

425. À POULET-MALASSIS.

[28 février 1859.]

Ah! vous aviez deviné l'affaire Sainte-Beuve-Babou. J'ai reçu il y a quelques jours une lettre *épouvantable* de Sainte-Beuve[2]. Il paraît que le coup l'avait frappé vivement. Je dois lui rendre cette justice qu'il n'a pas cru que j'eusse jamais insinué une pareille chose à Babou. Je lui ai dit que les compliments et les conseils qu'il m'avait adressés lors de mon procès étaient chez vous, et que nous avions eu l'idée d'en faire la matière (à développer) d'une préface pour la 2e édition.

Ou Babou a voulu m'être utile (ce qui implique un certain degré de stupidité), ou il a voulu me faire une niche; ou il a voulu, sans s'inquiéter de mes intérêts, poursuivre une rancune mystérieuse. J'ai fait part de mon mécontentement à Asselineau qui m'a répondu que je n'avais pas à me plaindre

(1) On trouvera une analyse de la réponse de Sainte-Beuve page 291, note 2.

(2) Voir page 277, note 2. Sainte-Beuve, dans sa *lettre épouvantable,* avait écrit notamment: «De nos jours, l'Envie n'a pas de serpents sur la tête; elle a le teint couperosé, essaye un sourire qui ressemble à une grimace, et souffre, en voulant faire l'agréable, d'avoir un de ces noms qui n'éveilleront jamais l'écho : car elle s'appelle Babou.»

puisque cela m'avait valu une longue lettre de l'oncle Beuve.

Je n'ai pas encore eu de nouvelles de vos 1035 fr. Je voudrais bien ne pas aller à Paris avant d'avoir payé cela moi-même.

Voyez donc comme cette affaire Babou peut m'être désagréable, surtout si on la rapproche de cet ignoble article du *Figaro*, où il était dit : *que je passais ma vie à me moquer des chefs du romantisme, à qui je devais tout d'ailleurs*[1].

N'y a-t-il pas deux planches de Debucourt, se faisant pendant réciproquement[2] ?

Quel en est généralement le prix ?

Vignères[3] a donc déménagé ? Ce n'était pas rue de la Monnaie que nous étions allés ensemble.

Et *l'Artiste !* plus d'Édouard Houssaye maintenant, c'est Arsène. Et les uns veulent communiquer les épreuves à Gautier, et les autres veulent attendre son retour fin Avril ! Lui, avant de partir, m'a dit *qu'il se reposait de tout sur moi.*

Et enfin personne n'a pensé à m'envoyer le prix de mon article ; (100 fr. pour 25 colonnes à peu près) ! Le monde est bien méchant.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Et votre gorge ?

Cela est d'autant plus ennuyeux que Mademoi-

(1) Voir la lettre au Directeur du *Figaro*, 10 juin 1858.

(2) C'est probablement au *Menuet de la mariée* (1786) et à *La Noce au château* (1789) que pensait Baudelaire, planches dont la seconde avait été composée pour faire pendant à la première.

(3) Le magasin de ce marchand d'estampes, dès longtemps établi rue de la Monnaie, 13, avait aussi une entrée rue Baillet, 1.

selle Ernesta[1] m'a dit que Gautier, pour maintes raisons, serait bien aise de recevoir l'article à Pétersbourg.

Vous ne pouvez pas vous faire une idée de ce que c'est que la lettre Sainte-Beuve. Il paraît que depuis douze ans il notait tous les signes de malveillance de Babou.

Décidément, voilà un vieillard passionné avec qui il ne fait pas bon se brouiller.

Ce qu'il y avait de dangereux pour moi là-dedans, c'est que Babou avait l'air de me défendre contre quelqu'un qui m'a rendu une foule de services. Quel rôle il me faisait, puisqu'on sait que je suis bien avec la *Revue française !*

---

426. À SAINTE-BEUVE.

[7 ou 8 mars[2].]

Mille remerciements de votre excellente lettre. — Elle m'a rassuré, mais je vous trouve trop sensible. Si jamais je parviens à une situation aussi belle que la vôtre, je serai un homme de pierre.

(1) Ernesta Grisi.

(2) Dans les *Œuvres posthumes et Correspondances inédites* de 1887, p. 250, cette lettre a été donnée sous la date du 3 ou du 4 mars, une réponse de Sainte-Beuve à celle de Baudelaire, du 28 février, étant présumée perdue. Mais nous ne voyons pas de raison suffisante à cette présomption-là, et l'on peut croire que le billet qui nous occupe répondait à celui de Sainte-Beuve, daté du 5 mars, que nous avons publié jadis (*E.-J. Crépet,* p. 422-423) et qui lui-même aurait répondu à la lettre de Baudelaire en date du 28 février.

Dans ce billet du 5 mars, d'un ton très cordial, Sainte-Beuve disait avoir reçu *Danse macabre* et *Le Voyage,* et expri-

Je viens de lire un article fort drôle du *Mauvais sujet* sur Chateaubriand et M. de Marcellus, son éplucheur. Il n'a pas raté la pointe trop facile : *Tu Marcellus eris !*[1]

En repensant à Babou (l'important pour moi était de m'assurer que vous ne me croyiez pas capable d'une petitesse), je trouve que vous lui attribuez trop d'importance. Il me fait l'effet de ces hommes qui croient que la plume est faite pour faire des *niches*. Gamineries, polissonneries de collège.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

427. À LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES[2].

[Monsieur
le président du Comité de la —
14, cité Trévise. Paris.]

26 mars 1859.

Monsieur le Président,

Un accident douloureux me retient à Paris et m'empêche de retourner chez moi. Il me faudrait

mait l'espoir d'un prochain entretien avec son jeune ami, une fois débarrassé d'un mal de gorge qui pour l'instant lui interdisait toute conversation. Il ajoutait : «Ne vous inquiétez plus du Babou. Je ne sais si je répondrai jamais à ce qui n'est pas une espièglerie, mais une petite infamie, car il a mis l'honnêteté en jeu. Dans tous les cas, j'ai la Némésis très lente et très boiteuse.» Il se décidera pourtant à répondre un an plus tard, voir la lettre à Mme Aupick, fin février 1860.

(1) Cf. la lettre 419, *in fine*.

(2) On lit, d'une écriture étrangère, en tête de ce billet : *150 fr.*

quelque argent pour pallier ce malheur imprévu. J'ai osé croire qu'une demande de 300 fr. ne serait pas repoussée par vous et par mes amis du Comité.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Ch. Baudelaire.

---

428. À POULET-MALASSIS.

26 mars 1859.

Mon cher, vous avez dû recevoir le billet, *hier, 25,* mais à six heures du soir. Cependant votre lettre de ce matin m'inquiète. Il faut m'écrire un petit mot *tout de suite.* Je ne pars que *mercredi.*

J'ai rencontré de Broise, qui m'a reproché de l'avoir fait priver de ses droits politiques[1], et qui m'a dit vous avoir écrit pour vous prier de ne faire du *Gautier* qu'un tirage minime[2], attendu que c'est un ouvrage d'une nature toute *parisienne.* Je ne sais pas au juste ce qu'il entend par là, si ce n'est que Gautier est inconnu au delà de Paris et que l'article est inintelligible ailleurs.

Je n'ai jamais eu de prétention à un tirage exorbitant; mais je ne veux pas d'un tirage ridicu-

[1] En suite du procès des *Fleurs du Mal.* Cette peine-là avait dû affecter particulièrement de Broise, car on le verra, quatre ans plus tard, adresser une supplique à l'empereur pour en obtenir la remise.

[2] Le *Théophile Gautier* que venait de publier *L'Artiste,* allait former un petit volume chez Poulet-Malassis et de Broise.

lement petit et je ne veux pas que vous ayez l'air d'imprimer quoi que ce soit de moi par complaisance.

L'article[1] continue son tintamarre. Il paraît que c'est une monstruosité. Chez Techener[2], ç'a été un scandale. Dites-m'en votre avis.

J'aurai la lettre de Victor Hugo[3], à Honfleur.

C. B.

---

429. À JEAN MOREL.

Directeur de la Revue française.

[Rue du Pont-de-Lodi.
Paris.]

1er avril 1859.

Mon cher Morel,

Demain sans faute. Car je ne peux plus rester à Paris. Il est temps que j'aille faire un peu de besogne.

Retour à Paris le 15 ou le 16. Ayez la bonté d'envoyer tout de suite un numéro de votre revue (le dernier, — si toutefois vous avez publié les vers[4]) à Maxime Du Camp, rue du Rocher (pas de numéro, on le connaît assez dans sa rue).

Et un autre numéro à madame Elisa Guerri, 10, rue Castiglione.

(1) Voir note 2, page précédente.

(2) Libraire fameux de l'époque, dont le magasin faisait le coin des rues Saint-Honoré et du Mont-Thabor.

(3) Lettre destinée à paraître en tête du *Théophile Gautier.*

(4) *Sisina, Le Voyage* et *L'Albatros* paraîtront dans la *Revue française* le 10 avril. — Pour l'inspiration de la première de ces pièces, voir le n° 360.

Faites porter cela au compte de mes dépenses.

Pendant mon absence (à la fin de laquelle je vous rapporterai *deux feuilles,* soit *Eureka,* soit les *poëmes nocturnes*) vous demanderez pour moi une carte pour visiter le Salon à des heures commodes. Vous pourriez, je crois, donner sans crainte le commencement du travail à votre imprimeur.

Tout à vous, *toto corde,* comme dit Chasles, et comme vous le devez savoir, si jamais il vous a écrit.

C. B.

Je crois qu'il met dans ces cas-là : *Tuus ex toto corde*[1].

---

430. À ALPHONSE DE CALONNE.

REVUE FRANÇAISE.

—

Directeurs :
J. Morel et E. Oger.

Paris, le 7 avril 1859.

Mon cher ami,

Vous ne m'en voudrez pas si, après avoir vu vos hésitations, je me permets de donner *Le Voyage* à la *Revue française*[2].

[1] Cf. la fin de la lettre 419.

[2] La *Revue française* paraissait les 10, 20 et 30 du mois, et la lettre précédente prouve que Baudelaire s'était attendu à ce qu'elle publiât *Le Voyage* dès la fin de mars. Les «hésitations» de Calonne dont il excipe ici paraissent donc bien n'avoir été qu'un prétexte hâtivement saisi, d'autant que dès les 23 et 24 février nous l'avions vu exprimer le regret que son traité avec la *Revue contemporaine* l'obligeât à offrir ses vers d'abord à cet organe.

Soyez certain que votre *Opium* et vos *Peintres* [1] seront faits dans la première quinzaine de mai.

Tout à vous. — Veuillez présenter mes compliments à Madame de Calonne.

CH. BAUDELAIRE.

---

431. À THÉOPHILE GAUTIER.

21 avril 1859.

[L. a. s., 3/4 p. in-8°.]

Il lui recommande un peintre, M. Garipuy, dont il est aisé de louer les œuvres [2].

---

432. À POULET-MALASSIS.

Vendredi 29 avril 1859.

Mon cher ami,

Le *Théophile Gautier ?* — Voici une nouvelle épigraphe à ajouter [3].

Vous avez l'article; il est donc inutile que je vous l'envoie.

(1) Voir la lettre 405, note 1.

(2) Jules Garipuy (1817-1893), peintre d'histoire et de genre, de l'atelier de Delacroix. Il n'est pas nommé dans *Curiosités esthétiques.*

(3) Dans *Mon Cœur mis à nu* Baudelaire a cité ce propos de Gautier : «Je mettrai l'orthographe même sous la main du bourreau». Ne serait-ce pas là le texte qu'il voulait utiliser en seconde épigraphe ?

Faites bien mousser le texte afin que ça ait l'air d'une brochure respectable.

Et le portrait[1]?

Enfin *L'Opium* est fini; cela va paraître. Il est indispensable que nous fassions aussi une brochure : *L'Opium et le Haschisch;* en sous-titre : *L'Idéal artificiel;* brochure composée de cinq feuilles de la *Revue contemporaine,* presque un livre. Nous sommes *sûrs de la vente d'une pareille brochure,* et puis nous déchargeons d'autant les malheureuses *Curiosités* qui se trouveront ainsi composées généralement d'articles ayant trait aux beaux-arts et qui n'attendent plus pour être réimprimés que l'apparition du *Salon de 1859* (fini et que je livre ce soir ou demain), des *Peintres espagnols* et des *Peintres idéalistes*[2] que je ferai en Mai.

Je serai heureux d'avoir votre opinion sur le *Gautier.* Rappelez-vous qu'il y a des fautes dans *l'Artiste,* et qu'il faut que je lise les épreuves une seule fois (à Honfleur); si vous faisiez cela tout de suite, je vous les corrigerais en une heure; je vais avoir un peu de loisir.

J'ai lu à Paris des lettres de vous où il y avait du découragement. Si vous vous découragez, alors vous courrez de vrais dangers. Je ne veux pas que vous perdiez la tête pour si peu, et rappelez-vous que ce n'est pas seulement l'égoïsme qui parle, mais l'amitié. Il y a eu quelques instants où votre situation était très belle. Cela peut se retrouver, et facilement.

J'ignore quand j'aurai le plaisir d'aller à Alen-

[1] Voir p. 271, note 2.

[2] L'article sur les *peintres espagnols* ne sera jamais écrit, ni celui sur les *peintres idéalistes* jamais achevé, nous l'avons dit.

çon. J'ai cependant de grandes nouvelles et de grands projets à vous expliquer; mais c'est long. Présentez mes amitiés à toute votre famille.

Un mot, je vous prie, dans votre réponse, relativement au *Lamotte-Valois* (1).

Maintenant, chose grave comme un post-scriptum : je suis revenu ici pour travailler avec rapidité et compenser le temps que m'a fait perdre à Paris un gros accident (2).

Vous recevrez cette lettre et ce billet samedi 30. Il faut que je verse le 3 Mai 120 francs à la Maison de santé, plus 30 francs à la garde-malade. Je ne puis pas aller à Paris. Profitez du samedi (demain) pour escompter ce papier, payable ici, chez ma mère (où aucun protêt n'aura jamais lieu), et, *dès dimanche,* envoyez 150 francs (un billet de 100 et un de 50 ou un mandat) à M. le directeur de la Maison municipale de santé, 200, Faubourg Saint-Denis. Vous direz dans votre lettre que vous envoyez cela de la part de M. Baudelaire pour la pension de Mlle Jeanne Duval, qu'il y a 120 fr. pour la pension, et que les 30 fr. doivent être remis à la malade elle-même pour sa garde. Le reçu sera remis à Mlle Duval.

Quand même tout cela vous ennuierait beaucoup, je compte sur votre amitié. Je ne veux pas

(1) Sur la fin de l'année précédente, Poulet-Malassis avait publié les *Mémoires inédits du comte de Lamotte-Valois* (relatifs à l'affaire du Collier) avec un historique et des notes de Louis Lacour. Mais nous ignorons les raisons qui poussaient Baudelaire à s'enquérir de ce livre-là. Peut-être désirait-il savoir simplement si la vente en avait satisfait l'éditeur.

(2) Le «gros accident»? Faut-il penser à l'attaque de paralysie qui, le 5 avril, avait nécessité le transport de Jeanne Duval à la Maison Dubois, et l'y allait clouer jusqu'au 19 mai?

qu'on mette ma paralytique à la porte. Elle, peut-être, en serait contente; mais moi, je veux qu'on la garde jusqu'à épuisement de tous les moyens de guérison.

Il est bien entendu que vous faites une lettre *chargée*. La lettre partant dimanche[1] arrive à Paris le 2, la veille du jour où il [est] nécessaire de faire inscrire la pension de nouveau.

Le billet (que j'avais d'abord fait à un mois, et que j'ai renvoyé à deux après avoir consulté mes recettes) est de 160 fr. Il restera donc 10 fr. sur lesquels portera l'escompte. De ce qui restera vous ferez faire un petit mandat que vous m'enverrez à *Honfleur*.

A propos, ma mère a payé plus de 1035 fr. pour la traite, mais je ne me rappelle plus la différence. Merci pour vos costumes[2].

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

J'ai encore bien d'autres choses à vous dire; mais j'ai vingt lettres à écrire aujourd'hui.

Répondez-moi demain.

Croyez-vous que cet imbécile de Calonne a jeté les hauts cris en lisant *Le Voyage?* Depuis qu'il est sûr de marcher[3], il est redevenu tâtillon et *ultra-rédacteur en chef*. Et il a l'effronterie de me tourmenter pour avoir de nouveaux vers. *Il n'en aura pas*. Il va avoir son *Opium*, et je lui ai donné

(1) D'Alençon, s'entend.

(2) Voir la note 3, p. 267.

(3) La *Revue contemporaine* avait sans doute trouvé de nouveaux appuis.

ma parole qu'en *Juin* je lui ferais deux nouvelles *assez longues*[1], qu'il paierait *comptant* (soit en billets, soit en argent) *à vous bien entendu.*

Nouvelles *Fleurs du Mal* faites. A tout casser, comme une explosion de gaz chez un vitrier. Mais quoi que me dise la dame de Calonne, elles iront ailleurs que chez *elle*[2] !

Réponse tout de suite. — Plaignez-moi et aimez-moi, car je suis furieux, de tout ce qui m'arrive et de tout ce que je lis, — et mécontent de tout ce que je fais.

Puisque je vous cause du tintouin, il faut bien que je vous fasse rire un peu. Sachez que, pour remettre mon cerveau à l'endroit, je viens de relire (pour la première fois depuis vingt-cinq ans peut-être) la *Grandeur et décadence des Romains,* le *Discours sur l'histoire universelle,* et *Les Natchez.* Je deviens tellement l'ennemi de mon siècle, que *tout,* sans en excepter une ligne, m'a paru sublime.

Toutes les fois que vous serez trop abattu, faites comme moi.

Il faut ajouter à ce que je vous disais tout à l'heure à propos des *Curiosités,* que si nous faisions deux volumes, nous risquerions de faire un four et d'être *dédaignés* et *oubliés*[3], tandis qu'un seul volume de dissertations est facilement digestible.

Avez-vous lu l'éloge insensé de *Mireio,* par *le*

(1) Elles ne seront jamais écrites.

(2) Voir le billet 420, *in fine.*

(3) Allusion à l'ouvrage de Monselet : *Les Oubliés et les Dédaignés,* en deux volumes que Poulet-Malassis avait publiés sans succès en 1857.

vieux mauvais sujet[1]? A propos de M. Mistral, il a eu soin de ne pas rater l'inévitable calembour : *un nom beau comme un surnom! un poëte plein de souffle!*

---

433. AU MÊME.

1er mai 1859.

Je vous remercie tout d'abord, de tout mon cœur, pour votre ponctualité et votre complaisance[2].

Le Gautier. Je ne veux pas renoncer au portrait. Ou de Broise fera tirer tout de suite les frontispices dont il aura besoin plus tard, ou le frontispice de ma brochure sera semblable à celui d'*Émaux et Camées*[3].

Cependant, comment fait-on pour tirer des épreuves d'estampes à plusieurs teintes? Ne peut-on pas couvrir, avec une matière étrangère (qu'on retire plus tard), les parties qu'on ne veut pas reproduire? Il est évident qu'il y a un moyen, et que ce moyen n'est pas de ma compétence. Postérieurement, nous ferons tirer le titre en lettres bizarres. En somme, deux tirages, comme pour les ornements rouges et noirs.

Le portrait est une garantie de vente.

(1) *Mirèio, pouèmo prouvençau de Frederi Mistral,* avec la traduction littérale en regard (Roumanille, Avignon, 1859). — Voir la note 1, p. 304.

(2) Sitôt reçue la lettre précédente, Poulet-Malassis avait envoyé à la Maison Dubois les 150 francs demandés.

(3) C'est ce second parti qui devait être adopté.

Les deux épigraphes se font antithèse[1], et il est évident pour moi que le vertueux et pédant Laprade avait lu *L'Artiste*[2]. Un caractère très petit pourrait nous tirer d'affaire. L'idée du verso n'est pas absolument détestable[3]. Quand recevrai-je l'épreuve ? Il y a des fautes dans *L'Artiste*.

OPIUM ET HASCHISCH. — Un joli petit livre. Je compte là-dessus pour rentrer un peu en circulation. Vous serez satisfait de *L'Opium;* ce sera brillant et dramatique. Au total : quatre-vingts pages de la *Revue contemporaine*. Je suis sûr de la vente.

Calonne marchera, je le sais, et il ne m'est pas

[1] Voir, la lettre précédente, page 296, note 3. L'épigraphe maintenue en tête de la plaquette (*L'ART ROMANTIQUE*, p. 143) impliquait l'impuissance à faillir, et celle que nous avons présumée dans cette note, la volonté de ne pas faillir, on peut voir entre elles à la rigueur, une façon d'antithèse.

[2] Entre *Idylles héroïques* (1858) et *Pro aris et focis* (1860), Victor de Laprade n'a rien publié ; mais le 17 mars 1859, prononçant son discours de réception à l'Académie française où il remplaçait Alfred de Musset, il avait dit de la poésie de celui-ci qu'elle était «l'histoire et le portrait de toute une génération», allant même jusqu'à déclarer : «Otez ce jeune homme et vous brisez l'anneau le plus brillant et le plus solide entre l'œuvre lyrique de notre temps et la poésie facile du siècle dernier».

Or, dans son *Théophile Gautier* (*L'ART ROMANTIQUE*, p. 153) paru à *L'Artiste* le 13 mars 1859, soit quatre jours avant la séance de réception de Laprade, Baudelaire avait écrit au contraire : «Alfred de Musset, féminin et sans doctrine, aurait pu exister dans tous les temps, et n'eût jamais été qu'un paresseux à effusions gracieuses».

En outre dans ces deux morceaux, où la question des fins de la poésie est évoquée, Baudelaire et Laprade avaient témoigné de points de vue nettement opposés, le premier soutenant que le poëte ne doit viser qu'à la beauté, le second qu'il doit poursuivre aussi un but moral.

Baudelaire avait donc des raisons de croire que Laprade avait lu *l'Artiste* et pris le contre-pied de ses sentiments.

[3] Le verso du faux-titre, pour loger les deux épigraphes.

permis de vous dire pourquoi[1]. Vos 3.000 fr. ne me sortent pas de la tête[2]. Voici ma situation : je lui dois toujours ses 500 fr., moins le salaire de la *Danse macabre,* 45 fr. — Son *Opium* (que je relis maintenant) étant livré commence une série de sommes pour vous. C'est en pensant à vous que j'ai exigé de lui la promesse que, si je lui livrais deux fortes *nouvelles* en *Juin* et *Juillet,* publiées ou non publiées, il les paierait en argent ou en billets, tout de suite.

Vous me prenez donc pour un ingrat ou un imbécile? De vers, il n'en aura plus.

Vous me dites que vous avez relu mes vers. Vous auriez bien mieux fait de relire la *Méthode de composition* d'Edgar Poe (*Revue française*)[3].

Votre lettre m'a fait beaucoup de peine. Je vois que votre esprit versatile subit toutes les températures. Si je pouvais courir à Alençon, j'y courrais tout de suite, non pas seulement pour m'amuser un peu, mais pour vous secouer. Vous voilà tout aux brochures politiques, et vous oubliez qu'il est dans la nature humaine de toujours dépenser cinq francs pour acheter un roman ou une stalle au spectacle. Je ne vous remercie donc pas du tout de l'honneur que vous voulez bien [me] faire exceptionnellement pour mes livres. *Mes Fleurs du Mal resteront;* mes articles critiques se vendront, moins rapidement peut-être qu'en un meilleur temps, mais ils se vendront.

(1) Allusion peut-être à ces négociations de Calonne avec les pouvoirs publics, auxquelles Baudelaire fut mêlé.

(2) Ceux dont Baudelaire restait redevable envers Poulet-Malassis.

(3) Parue le 20 avril.

Quand même la guerre voyagerait de l'Italie sur le Rhin, les hommes voudront lire les disputes littéraires et les romans; et c'est surtout quand tout le monde perd la tête qu'il y a bénéfice, et gros bénéfice, à ne pas la perdre. Bien au contraire de vous, *j'ai peur, pour vous, de cette négligence relativement aux choses littéraires.*

Des quatre-vingts pages de la *Revue contemporaine,* il faudra faire, s'il se peut, deux cent cinquante pages.

Vous me parlez sans cesse de vos dettes. Je suis convaincu qu'avec un peu d'ingéniosité, vous pourriez résoudre la question. Mais je ne connais pas assez vos affaires pour vous donner un conseil.

Écrivez-moi moins tristement si vous pouvez, et soyez toujours aimable. Mes compliments à votre famille.

M. Mistral, auteur de *Mireio,* est un poëte patoisant, cornaqué par Adolphe Dumas. *Le mauvais sujet* a regretté qu'il ne fût pas tout à fait sauvage. Il a vu avec douleur que M. Mistral, par ses commentaires, avait prouvé qu'il savait le français[1]. D'ailleurs ce charabiaïsant est l'étoile du moment.

[1] Voir la lettre 432, pages 300-301. — Se demandant si la naïveté de Mistral était parfaitement sincère, Barbey d'Aurevilly, dans son article du *Pays* (27 avril), avait écrit : «... j'aurais aimé à rencontrer dans M. Frédéric Mistral, nouvellement découvert, et dont le nom, beau comme un surnom, convient si bien à un poëte de son pays, un homme né et resté dans la société qu'il chante, ayant le bonheur d'avoir les mœurs de ses héros et d'être un de ces poètes complets, dont la vie et l'imagination s'accordent, comme le fut Burns, le jaugeur. Mais, hélas! quelques mots qui sentent leur collége, mêlés à la traduction interlinéaire, bien faite d'ailleurs, et surtout des notes, des notes dans lesquelles nous trouvons des prétentions de lin-

J'attends un mot de vous. Blanchissez vigoureusement le texte[1].

Ch. Baudelaire.

---

434. AU MÊME.

Honfleur, mercredi, 4 mai 1859.

Je vous en prie, mon cher ami, écrivez immédiatement vous-même au directeur de la Maison municipale de santé, 200, Faubourg Saint-Denis, pour lui affirmer que vous lui avez envoyé 150 francs par le chemin de fer d'Alençon, frais d'envoi payés (pour Mlle Duval).

Écrivez de plus au directeur du chemin de fer pour vous plaindre.

Hier 3, rien n'était arrivé.

J'espère que votre lettre aura pour résultat de faire patienter le directeur de la Maison *pendant quelques heures*, et l'argent se retrouvera[2].

Cet accident est d'autant plus déplorable que les médecins viennent de décider que la malade n'était pas en état de sortir.

Si j'avais eu de l'argent, je me serais servi du télégraphe électrique.

J'attribue cela à une étourderie, une fausse adresse, par exemple.

guiste, de la botanique, de l'histoire naturelle et toutes sortes de choses que j'eusse mieux aimé ne pas y voir, ont donné à penser que M. Frédéric Mistral n'est pas si sauvage ni si autochtone que je le voulais.»

(1) C'est-à-dire : faites «mousser», interlignez, pour tenir le plus de place possible.

(2) Voir le début de la lettre suivante.

Mais je réfléchis que le directeur du chemin de fer et le directeur de la Maison du Faubourg Saint-Denis n'auront vos lettres que le 6, au matin. C'était le 3 qu'on attendait l'argent.

Pour faire tout pour le mieux, comme vous avez sans doute un reçu du chemin de fer, ne pourriez-vous pas l'enfermer dans la lettre que vous adresserez au directeur de la Maison du Faubourg Saint-Denis, 200?

Je vous cause bien de l'ennui, mais jugez de mon inquiétude! — Donc, pour le *Gautier,* attendons. Sans doute, il faut des lettres élégantes et contournées; mais par qui? J'y songerai[1].

Tout à vous, mon cher ami.

C. B.

Il est évident que, sans télégraphe électrique, l'administration du chemin de fer à Alençon doit pouvoir, dans la journée de demain 5, vous donner toutes les explications désirables. Aviez-vous écrit une lettre explicative au directeur, en expédiant cet argent?

---

435. AU MÊME.

Dimanche, 8 mai 1859.

Mon cher, je vous fais de profondes excuses pour ma stupide réclamation[2]. J'ai été abusé par une lettre de cette terrible femme (pas écrite

[1] Voir la lettre précédente, 3e paragraphe.
[2] Voir la lettre précédente.

par elle-même, puisqu'elle ne le pourrait pas) qui me disait qu'on n'avait rien reçu. — Dans son malheureux cerveau abêti par la maladie, elle avait trouvé ce moyen ingénieux de se procurer deux fois l'argent, sans penser à la facilité de la vérification. Ma mère à qui j'avais voulu, le 4, emprunter tout de suite 150 fr., en attendant que votre argent se retrouvât, m'a fait une scène abominable, à laquelle j'ai riposté. Ma mère en est malade. Et moi-même, depuis le 4, je suis au lit, avec l'estomac et les intestins barrés, et une névralgie qui voyage selon les changements de vent, et dont les lancinations sont si vives que je ne peux pas dormir.

Tels sont les résultats de la colère et de l'inquiétude. Il faut que cet état finisse, car travail et argent et temps, c'est tout un.

Pardon de nouveau, et saisissez les occasions de m'écrire. Vos lettres me sont évidemment une distraction.

Votre traduction de ce livre autrichien est une excellente idée; vous me direz si cela se vend bien[1]; n'oubliez pas cela; n'oubliez pas non plus vos frontispices d'*Emaux et Camées*[2].

Tout à vous.

C. B.

Prenez bien garde à votre vérole. J'ai eu des

(1) Il s'agissait des *Campagnes d'Italie de 1848 et de 1849* par le général Schœnhals, traduction de Th. Gautier fils.

(2) A quoi avait trait cette recommandation, nous échappe. L'édition que Poulet-Malassis avait donnée d'*Émaux et Camées* (seconde édition augmentée, in-12, 1858) avait comporté un frontispice, des culs-de-lampe et des fleurons dessinés par E. Thérond.

accidents variés plusieurs années, après une apparente guérison [1].

Puisque vous ferez votre prison à l'hôpital [2], vous devriez en profiter pour vous soigner.

Faudra-t-il alors adresser mes lettres à l'hôpital?

Rappelez à Duveau [3] l'orthographe de mon nom.

Si vous trouvez, dans un carton ou dans vos armoires quelque gravure à légende dont les lettres soient ornées de *fions*, (généralement des lettres majuscules italiques hollandaises) servez-vous-en comme d'une indication ou d'un conseil. — *Duveau* [4]?

C. B.

---

436. À NADAR.

14 mai 1859.
Honfleur.

I

Mon bon Nadar, je suis comme une âme en peine. J'ai eu l'étourderie de laisser partir ma mère pour un petit voyage sans lui demander d'argent, et je suis ici seul, ne manquant ni de viande de boucherie, ni de pain, etc., mais absolument sans le sol, et exposé à une foule d'inconvénients, résultant de ce fléau. J'ai pensé que si cela ne te

(1) Bientôt il allait en avoir de nouveaux, voir la lettre à Mme Aupick, 6 mai 1861.

(2) Poulet-Malassis et de Broise avaient été condamnés à un mois de prison pour l'affaire des *Mémoires de Lauzun,* on l'a vu.

(3-4) Aquafortiste auquel l'éditeur songeait pour les frontispices destinés aux ouvrages de Baudelaire. — Voir la note 1, p. 306.

gênait pas absolument, tu aurais la charité de m'envoyer (immédiatement, hélas!) un mandat-poste de 20 fr., que je te remettrai le 1er du mois, si tu consens à ne pas trop rire de cette promesse. — Il faut en effet que j'aille à Paris à cette époque. Je puis avoir ta réponse après-demain matin, si tu me fais la grâce de penser à moi avant cinq heures. *Ch. Baudelaire, Honfleur, Calvados;* cette adresse suffit parfaitement.

Pour te donner une idée de mon embarras, qui seul peut excuser une demande aussi ridicule, figure-toi que j'ai *besoin* d'aller passer quelques jours au Havre (ne te figure pas au moins que ce soit dans un but de débauche) et que je ne le puis pas, faute de la chose en question.

2

Il y a ici un café qui par extraordinaire reçoit *ton* journal[1], de sorte que j'ai le plaisir de voir défiler sous mes yeux les folies, les injustices, les caresses aux imbéciles, et enfin toutes les bizarreries qui composent la nature exceptionnelle de Nadar[2]. Dernièrement il t'est arrivé, en te moquant des gens qui ont eu ou qui ont la passion des chats, de confondre Poe avec Hoffmann. Sache qu'il n'y a pas de CHAT dans Poe, excepté un qu'on éborgne et qu'on pend, et dont le succes-

(1) *Le Journal pour rire.*

(2) On sait l'activité multiforme de Nadar, et qu'on lit dans *Mon cœur mis à nu* : «Nadar, c'est la plus étonnante expression de vitalité. Adrien me disait que son frère Félix avait tous les viscères en double. J'ai été jaloux de lui à le voir si bien réussir dans tout ce qui n'est pas l'abstrait.»

seur, borgne aussi, sert à découvrir un crime[1]. Plus récemment, je ne sais pourquoi, il t'a pris fantaisie, à propos d'un poëte belge ou polonais[2], de me jeter un mot désagréable à la figure. Il m'est pénible de passer pour le Prince des Charognes. Tu n'as sans doute pas lu une foule de choses de moi, qui ne sont que musc et que roses. Après cela, tu es si fou que tu t'es peut-être dit : Je vais lui faire bien plaisir!

3

Si tu étais un ange, tu irais faire ta cour à un nommé Moreau, marchand de tableaux, rue Laffitte, Hôtel Laffitte. Je compte bien lui faire la mienne à propos d'une étude générale que je prépare sur la peinture espagnole[3]. Et tu obtiendrais de cet homme la permission de faire une double belle épreuve photographique d'après *La Duchesse d'Albe,* de Goya (archi-Goya, archi-authentique). Les doubles (grandeur naturelle) sont en Espagne, où Gautier les a vus. Dans l'un des cadres, la duchesse est en costume national; dans le pendant, elle est nue et dans la même posture, couchée à plat sur le dos. La trivialité même de la pose augmente le charme des tableaux. Si je consentais jamais à me servir de ton abominable argot, je dirais que la duchesse est une *bizarre fouterie;* l'air méchant,

(1) On a reconnu *Le Chat noir* (NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES).

(2) Voir la note 2, p. 314.

(3) Il ne s'agissait donc plus seulement d'un article sur les *emplettes espagnoles.*

des cheveux comme Silvestre[1], et la gorge, qui masque l'aisselle, atteinte d'un strabisme *sursum* et divergent à la fois[2]. Si tu étais un ange très riche, je te conseillerais de les acheter; c'est une occasion qui ne se représentera pas. Figure-toi du Bonington ou du Devéria galant et féroce. L'homme qui les a en demande 2.400. C'est peu de chose sans doute pour un amateur enragé de peinture espagnole, mais c'est énorme aussi comparativement à ce qu'il a dû les payer. Car il m'a avoué qu'il les avait achetés au fils de Goya qui se trouvait dans une gêne extraordinaire. — Si tu dis à cet homme que tu veux faire plusieurs épreuves, il craindra de te le permettre, justement à cause de la notoriété de ton nom. D'ailleurs la beauté des Goya étant généralement peu comprise, tu ferais bien de ne faire que deux reproductions, l'une pour toi, l'autre pour moi. Si tu t'y résous, prends garde de les faire trop petites. Cela enlèverait une partie du caractère.

Ce qui m'est particulièrement désagréable en écrivant tout ceci, c'est que tu vas rire comme un

[1] Théophile Silvestre avait une chevelure très noire, et d'un effet d'autant plus saisissant qu'elle contrastait avec son teint pâle.

[2] Dans son *Hôtellerie des Coquecigrues* (1880), Nadar, citant cette phrase de Baudelaire, y louait «une précision d'impression et de rendu» qui permettait à son ami, affirmait-il, «de peindre avec sa plume non moins sûrement et magistralement que Goya avec son pinceau». Mais, quant à l'identité du modèle, il devait trente ans plus tard, dans son *Charles Baudelaire intime,* rectifier sa page d'antan, se rangeant alors à l'opinion de Blasco Ibanez selon lequel (*le Temps,* 14 juillet 1907) ce n'est pas la duchesse d'Albe qu'auraient représentée *La Maja vestida* et *La Maja desnuda,* mais une Madrilène du commun, merveilleusement jolie d'ailleurs, qui ressemblait à la duchesse, et qui était l'amie d'un homme d'église, le P. Bavi.

fou en lisant toutes ces recommandations. — Mais ce n'est pas fini.

4

Qu'est-ce donc qu'un certain artiste allemand ayant fait une certaine *Chasse miraculeuse* ou *fantastique*, qui se vend chez Goupil[1]? Tout le monde me conseille de m'adresser à lui. Je ne veux pas de l'éternel ami de Malassis, de Duveau, pour les frontispices qu'il me faut pour mes articles sur Poe (un portrait, enguirlandé d'emblèmes[2]), mon *Opium et Haschisch*, mes *nouvelles Fleurs* et mes *Curiosités*[3].

Tu me rendrais parfaitement heureux si, parmi tes nombreuses relations, tu pouvais trouver des renseignements biographiques sur Alfred Réthel, l'auteur de *La Danse des morts en 1848* et de *La Bonne mort*, faisant pendant à *La Première invasion du choléra à l'Opéra*. Connais-tu Knauss? Il doit savoir quelque chose là-dessus[4].

Je suis vraiment fort en peine; avant de publier mes *Curiosités*, je fais encore quelques articles sur

(1) Nous n'avons réussi à l'identifier ni au Cabinet des Estampes ni à la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie.

(2) Ceci sera développé dans la lettre suivante. — Louis Duveau avait déjà fourni à Poulet-Malassis plusieurs frontispices.

(3) Des ouvrages cités ici, deux seuls paraîtront du vivant de Baudelaire : *Les Fleurs du Mal*, 2e édition, avec un portrait de l'auteur, et *Les Paradis artificiels*, sans frontispice.

(4) Voir les *FLEURS*, p. 369-370 et *L'ART ROMANTIQUE*, p. 121-123 et 473-476. On trouvera là tout ce que Baudelaire écrivit sur Réthel ainsi que la description des planches en cause, dont il possédait une suite. Réthel est aujourd'hui si

la peinture (les derniers!), et j'écris maintenant un *Salon,* sans l'avoir vu. Mais *j'ai un livret.* Sauf la fatigue de deviner les tableaux, c'est une excellente méthode que je te recommande. On craint de trop louer et de trop blâmer; on arrive ainsi à l'impartialité[1].

Ai-je besoin de te dire que de toutes ces recommandations la plus pressante est celle relative au *mandat?*

5.

Je t'en supplie, mon cher ami, ne m'écris pas de farces, selon ton antique mode, sur l'enveloppe de ta lettre.

Tout à toi, et pardon de te déranger dans ton affreux train-train.

CH. BAUDELAIRE.

---

connu que nous ne croyons pas nécessaire d'en parler davantage. Contentons-nous de faire remarquer que la philosophie de ses planches était de nature à plaire à Baudelaire : pour Réthel aussi, la Révolution, c'est la Destruction, et pour lui encore, la Mort est le ministre de La Liberté. — «Knauss», probablement le célèbre peintre allemand Ludwig Knaus.

[1] Le *Salon* en question, naturellement celui de 1859 (*CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*). — Quant à la méthode recommandée, faut-il la prendre au sérieux? Il convient bien plutôt de trouver ici une de ces facéties paradoxales et traditionnelles où se reflétait l'esprit des ateliers dressés alors contre le bourgeois. Pareillement Auguste Lireux et Théophile Gautier déclaraient s'être gardés de voir la pièce dont ils rendaient compte, dans la crainte de se laisser influencer. Baudelaire d'ailleurs, dans sa lettre suivante, reconnaîtra qu'il a un peu triché avec la vérité en affirmant n'avoir pas vu le Salon.

437. AU MÊME.

Honfleur, 16 mai 1859.

Mon cher ami, puisque tu n'es pas de ceux qui se moquent des longues lettres, tu en auras pour ton argent, car j'ai deux heures de loisir devant moi. Avant tout, je te remercie, non pas seulement des vingt francs, mais pour une phrase *excellente et charmante* de ta lettre. Voilà une vraie et solide déclaration d'amitié. Je suis peu accoutumé aux tendresses.

Quant aux compliments que tu me fais, ma vanité en profite pour te faire lire quelques morceaux que sans doute tu n'as pas lus, et qui, avec quelques autres inédits, rajeuniront, je l'espère, mon livre flétri. Tu pourras constater que j'écoute peu la critique et que je m'enfonce opiniâtrement dans mon *indécrottabilité*(1).

Maintenant, je reprends ta lettre.

Si les vers de M. Karski (est-ce bien cela?) sont vraiment beaux, tu devrais m'en procurer un exemplaire, mais, autant que j'ai pu comprendre, cela ne se débite pas à Paris(2).

— Oui, je désire pour moi que tu réussisses dans l'affaire Moreau(3), mais je suis convaincu aussi qu'il te sera également agréable d'avoir de

(1) On ignore quels poëmes étaient joints.

(2) Il s'agit du livre de poésies de Ceslaw Karski : *La Crise* (Bruxelles, 1859). Quelques années plus tard ce poëte polonais commémorera l'une des plus sensationnelles expéditions du *Géant* en gravant sur un rocher méditerranéen cette inscription : *Nadar aux cheveux flamboyants a passé en l'air au-dessus de cette tour* (Alfred Delvau, *Les Lions du jour*).

(3) Voir la lettre précédente.

bonnes épreuves d'après ces peintures singulières.

Tu ne connais donc pas ces gravures sur bois d'après RETHEL? *La Danse des morts en 1848* se vend maintenant 1 fr. (six planches). *La Bonne mort* et *L'Invasion du choléra*[1] se vendent, je crois, 7 fr. Tout cela chez un libraire allemand qui vend aussi des gravures allemandes, rue de Rivoli, près du Palais-Royal[2]. Quelques personnes m'ont dit que Rethel avait décoré une église (à Cologne peut-être); d'autres m'ont dit qu'il était mort; d'autres, qu'il était enfermé dans une maison de fous[3]. J'ai les œuvres citées ci-dessus, et je voudrais savoir, outre les renseignements biographiques, s'il y a d'autres œuvres gravées.

L'artiste allemand, dont je ne sais pas le nom, m'a été indiqué par Ricard[4], qui prétend qu'il a un talent tout à fait propre aux illustrations et aux frontispices. Il faudrait voir cette *Chasse*[5].

Certainement oui, j'avais pensé à Doré; et je ne me rappelle pas si c'est moi qui, toutes réflexions faites, l'ai rejeté à cause de l'enfantillage qui se fait voir si souvent à travers son génie, ou à cause de l'antipathie qu'il inspire à Malassis. Encore, je ne suis pas sûr de cette dernière affirmation.

Les différents livres ou brochures, que j'aurai prochainement à publier sont : *l'ensemble des articles*

(1) Voir la lettre précédente.

(2) A. Bohne et Schultz. Librairie Étrangère, rue Rivoli, 170.

(3) C'est l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle, lieu de sa naissance, qu'avait décoré principalement Rethel; on vante aussi sa *Résurrection du Christ* à la Nikolaikirche de Francfort-sur-le-Mein. Il est exact que Rethel mourut fou cette même année 1859.

(4) Le peintre de *La Femme au chien*, le beau portrait de Mme Sabatier chez qui Baudelaire le rencontrait.

(5) Voir la note 1, page 312.

critiques sur Poe; (ici, un portrait, — je me charge de fournir les éléments nécessaires pour le portrait — encadré dans des figures allégoriques représentant ses principales conceptions, — à peu près comme la tête de Jésus-Christ au centre des instruments de la passion) — le tout d'un romantisme forcené, s'il est possible[1].

— *Opium et Haschisch :* frontispice allégorique, exprimant les principales jouissances et souffrances que j'ai racontées[2].

— *L'ensemble de mes articles critiques sur les beaux-arts et la littérature.* (Je crois que Malassis ne veut pas de frontispice[3]).

— La 2ᵉ édition des *Fleurs*. Ici, un squelette arborescent, les jambes et les côtes formant le tronc, les bras étendus en croix s'épanouissant en feuilles et bourgeons, et protégeant plusieurs rangées de plantes vénéneuses, dans de petits pots échelonnés, comme dans une serre de jardinier. — Cette idée m'est venue en feuilletant l'histoire des *Danses macabres,* d'Hyacinthe Langlois[4].

Je reviens à Doré. Il a un talent extraordinaire pour donner aux nuages, aux paysages et aux maisons un caractère positivement surnaturel : cela ferait bien mon affaire; mais les figures! Il y a toujours quelque chose de puéril, même dans ses meilleurs dessins. Quant à *La Divine Comédie,* tu

(1) Le but de cette disposition aurait été vraisemblablement de mettre en lumière, une fois de plus, le martyre de Poe, victime de la société.

(2-4) De tous ces projets de frontispices, nous l'avons déjà dit, aucun finalement ne sera retenu, mais on verra bientôt Bracquemond s'évertuer à mettre en œuvre l'idée venue à Baudelaire en feuilletant l'*Essai... sur les Danses macabres* (1852) et plus tard Rops y réussir. Nous aurons d'ailleurs plus d'une fois l'occasion de revenir là-dessus.

m'étonnes fortement[1]. Comment a-t-il pu choisir le poëte le plus sérieux et le plus triste? D'ailleurs tu vois que je veux en revenir au système du frontispice antique, mais traité d'une manière ultra-romantique.

Enfin, pour tout dire, parmi les noms que j'avais passés en revue, je m'étais surtout arrêté sur ceux de Penguilly et de Nanteuil. Mais j'ignore si Penguilly consentirait, et quant à Nanteuil, je crains qu'il n'ait mis beaucoup d'eau dans son vin, et qu'il ne sache pas retrouver le caractère d'outrance qu'il avait mis autrefois au service de Victor Hugo. Cependant ces deux noms avaient pour moi le grand avantage d'offrir une signification romantique en parfait accord avec mes goûts, et répondant par une certaine forfanterie à l'ingratitude et à la négligence de ce siècle[2].

Mais, par-dessus toutes choses, il ne me convient pas de faire une visite à un artiste distingué et de l'engager dans un petit travail pour lequel je serai difficile, avant d'avoir la certitude *qu'il sera honorablement payé.*

Ces réserves faites, si tu peux me renseigner sans m'engager, je t'exprime d'avance ma gratitude.

Quant au Salon, hélas! je t'ai un peu menti, mais si peu! J'ai fait une visite, UNE SEULE, consacrée à chercher les nouveautés, mais j'en ai trouvé bien peu; et pour tous les vieux noms, ou les noms simplement connus, je me confie à ma vieille mémoire, excitée par le livret. Cette méthode, je

(1) Nadar avait sans doute informé Baudelaire que Doré préparait son illustration de *L'Enfer* (1861).

(2) Voir l'éloge de ces artistes dans le *Salon de 1859*.

le répète, n'est pas mauvaise, à la condition qu'on possède bien *son personnel.*

Entre autres choses vraiment distinguées qu'on ne remarquera pas, remarque dans une grande salle carrée, au fond à gauche, où l'on a entassé des paquets de choses religieuses impayables, deux petits tableaux.

L'un : 1215, *Les Sœurs de charité,* par *Armand Gautier.*

L'autre : 1894, *L'Angelus,* par *Alphonse Legros.* — Ce n'est pas d'un style extrêmement élevé, mais c'est très-pénétrant[1].

Dans la sculpture, j'ai trouvé aussi (dans une des allées du jardin, pas très loin d'une issue) quelque chose qu'on pourrait appeler de la *sculpture vignette-romantique,* et qui est fort joli : une jeune fille et un squelette s'enlevant comme une Assomption; le squelette embrasse la fille. Il est vrai que le squelette est esquivé en partie et comme enveloppé d'un suaire sous lequel il se fait sentir. — Croirais-tu que *trois fois déjà j'ai lu, ligne par ligne,* tout le catalogue de la sculpture, et qu'il m'est impossible de trouver quoi que ce soit qui ait rapport à cela? Il faut vraiment que l'animal qui a fait ce joli morceau l'ait intitulé : *Amour et gibelotte* ou tout autre titre à la *Compte-Calix,* pour qu'il me soit impossible de le trouver dans le livret. Tâche, je t'en prie, de savoir cela; le sujet, et le nom de l'auteur[2].

Pour les Duchesses d'Albe, je te répéterais, si tu n'étais pas dans de grandes gênes, qu'il serait bon de les arracher à un prix modéré.

(1) Voir *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES,* p. 287-290.
(2) Il s'agissait de *Jamais et Toujours,* d'Émile Hébert.

Puisque tu as jugé à propos de jeter, à la fin de ta lettre, un peu de politique, j'en ferai autant. Je me suis vingt fois persuadé que je ne m'intéresserais plus à la politique, et à chaque question grave, je suis repris de curiosité et de passion. Il y a bien longtemps que je la surveillais et que je l'attendais, cette question italienne. Bien longtemps avant l'aventure d'Orsini. Et à ce sujet, il serait injuste de dire que Napoléon exécute le testament d'Orsini. Celui-ci était un honnête homme trop pressé. Mais l'Empereur pensait à la chose depuis longtemps, et il avait fait nombre de promesses à tous les Italiens qui venaient à Paris. J'admire avec quelle docilité il obéit à la fatalité; mais cette fatalité le sauve; qui, aujourd'hui, pense à Morny, au grand Central, à Beaumont-Vassy[1] et aux quarante mille saletés qui nous occupaient, il y a peu de temps? Voilà l'Empereur lavé. Tu verras, mon cher, qu'on oubliera les horreurs commises en Décembre. En somme, il vole à la République l'honneur d'une grande guerre. — As-tu lu l'admirable discours de Jules Favre, au Corps législatif, dans les derniers jours du mois dernier, ou dans les premiers jours de Mai? Il a posé nettement la nécessité, la fatalité révolutionnaires. Le Président et les Ministres ne l'ont pas interrompu. Il avait l'air de parler au nom de l'Empereur. Et quand à

[1] Le Grand Central de France, compagnie de chemins de fer fondée en 1853, laquelle, dans son conseil d'administration, comptait de très hauts personnages, — entre autres Auguste de Morny, — et dont les agissements avaient donné lieu à des scandales retentissants.

Le vicomte de Beaumont-Vassy, ancien préfet, maître des requêtes au Conseil d'État, etc. s'était lancé dans des spéculations qui, à la fin d'avril 1859, lui avaient valu deux ans de prison.

propos de Garibaldi, un vicomte de La Tour, Breton bigot et niais[1], a dit que la France espérait bien ne pas se souiller par de pareilles alliances, le président (Schneider) l'a arrêté, lui disant qu'un député n'avait pas le droit de diffamer les alliés de la France, *d'où qu'ils lui vinssent.*

La politique, mon cher ami, est une science sans cœur. C'est ce que tu ne veux pas reconnaître. Si tu étais Jésuite et Révolutionnaire, comme tout vrai politique doit l'être, ou l'est fatalement, tu n'aurais pas tant de regrets pour les amis jetés de côté. Je sais que je te fais horreur[2]; mais, dis-moi, as-tu seulement remarqué avec quel à propos sont venues les *Lettres diplomatiques de Joseph de Maistre,* publiées par M. de Cavour, lettres où, pour le dire en passant, le Pape est traité de polichinelle[3]? Quel réquisitoire contre l'Autriche! Le Piémont avait gardé ces lettres en réserve, et les a publiées au bon moment.

Je crois seulement qu'en mettant les choses au mieux, l'Empereur couvert de gloire et béni de tout le monde, l'embarras sera dans l'usage de la victoire.

Pour tous tes chagrins personnels, mon ami, résignation, résignation.

Quand j'irai chez toi, je te parlerai des miens, qui s'accumulent, et je te ferai pitié. Je crois sincè-

(1) Il est possible que Baudelaire l'ait connu, car ce Gustave de la Tour collaborait à la *Revue contemporaine.*

(2) Nadar avait fait de son ami une caricature où il lui prêtait un air féroce et cette sentence : «Toute révolution a pour corollaire le massacre des innocents».

(3) A la Librairie nouvelle avaient paru l'année précédente *Mémoires politiques et Correspondance diplomatique* de Joseph de Maistre, avec *Explications et commentaires historiques* par Albert Blanc.

rement qu'excepté pour un petit nombre de jeunes gens intelligents (riches, et sans famille ![1]), qui ne savent pas user de leur bonheur, la vie doit être une perpétuelle douleur.

Tout à toi.

C. B.

Maintenant, si tu veux rire, lis, comme moi, Limayrac, Vitu et Gr[anier] de Cassagnac[2]. Il paraît que nous allons en Italie pour étouffer l'hydre révolutionnaire.

Voilà, pour parler sérieusement, de l'hypocrisie inutile.

---

438. À JEAN MOREL[3].

[Juin 1859.]

FANTÔMES PARISIENS[4].

Fourmillante cité ! Cité pleine de rêves !
Les fantômes le jour raccrochent le passant[5] ;
Les mystères partout coulent comme des sêves
Dans les canaux étroits du colosse puissant.

(1) Voilà qui en dit long sur les déceptions que valait à notre auteur son essai de vie commune avec sa mère.

(2) Attestés ici en tant que représentants de la presse inspirée par la politique impériale.

(3) Directeur de la *Revue française* qui allait disparaître avant d'avoir publié ces vers.

(4) Dans *LES FLEURS DU MAL* (1922, p. 453), nous avions mentionné l'existence d'un manuscrit des *Sept Vieillards*, poëme d'abord baptisé *Fantômes parisiens*, que nous n'avions pas réussi à retrouver. C'est ici le texte de ce manuscrit, qui a vu le jour en 1925 seulement. Comme il présente de nombreuses leçons qui lui sont propres, nous le reproduisons *in extenso*, en en respectant les particularités orthographiques (*sêve* avec un accent circonflexe ; *aumone, vouté, mats, eut,* sans accent ; *hasard* par un *z*, *cortège* avec un accent grave), et nous rappelons ci-dessous le texte définitif.

(5) Où le spectre en plein *jour raccroche le passant !*

Un matin (quelle aurore! et quelle triste rue!
Les maisons dont la brume augmentait la hauteur
Simulaient les deux quais d'une rivière accrue;
Sombre décor semblable à l'âme de l'acteur,

Le brouillard sale et jaune inondait tout l'espace),
Je suivais, raidissant[1] *mes nerfs comme un héros*
Et discutant avec mon âme déjà lasse,
Le faubourg secoué par les lourds tombereaux.

Tout à coup un vieillard dont les guenilles jaunes
Imitaient la couleur de ce ciel pluvieux,
Et dont l'habit aurait fait pleuvoir les aumones[2]
Sans la méchanceté qui luisait dans ses yeux,

M'apparut. On eut dit sa prunelle trempée
Dans du fiel; son regard redoublait les frimas[3],
Et sa barbe à longs poils, raide comme une épée[4],
Se projetait, pareille à celle de Judas.

Il n'était pas vouté, mais cassé, son échine
Faisant avec sa jambe un parfait angle droit,
Si bien que son bâton, parachevant sa mine,
Lui donnait la tournure et le pas maladroit

D'un quadrupède infirme ou d'un Juif à trois pattes.
Dans la neige et la boue il allait s'empêtrant,
Comme s'il écrasait des morts sous ses savates,
Hostile à l'univers plutôt qu'indifférent.

Son pareil le suivait; barbe, œil, dos, bâton, loques,
Nul trait ne distinguait, du même enfer venu,
Ce jumeau centenaire; et ces spectres baroques
Marchaient du même pas vers un but inconnu.

(1) *Un matin,* cependant que dans la *triste rue*
Les maisons, dont la brume allongeait *la hauteur,*
Simulaient les deux quais d'une rivière accrue,
Et que, *décor semblable à l'âme de l'acteur,*
Un *brouillard sale et jaune inondait tout l'espace,*
Je suivais, roidissant...

(2) *Et dont l'*aspect *aurait fait pleuvoir les aumônes*

(3) *Dans* le *fiel; son regard* aiguisait *les frimas,*

(4) *Et sa barbe à longs poils,* roide *comme une épée,*

Aux complots des Démons étais-je donc en butte[1] ?
Ou quel méchant hazard ainsi m'humiliait ?
Car je comptai sept fois, de minute en minute,
Ce vieillard monstrueux[2] *qui se multipliait !*

Que celui-là qui rit de mon inquiétude,
Et qui n'est pas saisi d'un frisson fraternel,
Songe bien que, malgré tant de décrépitude,
Tous ces monstres avaient l'air moins vieux qu'éternel[3] !

Une angoisse me prit en songeant au huitième !
Au neuvième ! au possible, au probable, au fatal !
Je voulus fuir ce père éternel de soi-même,
Et je tournai[4] *le dos au cortège infernal.*

Exaspéré comme un ivrogne qui voit double,
Je rentrai, je fermai ma porte, épouvanté,
Malade et morfondu, l'esprit hagard[5] *et trouble,*
Blessé par le mystère et par l'absurdité !

Ma raison vainement réclamait son empire ;
La fièvre en se jouant abattait ses efforts,
Et mon âme dansait, dansait, comme un navire
Sans mats, sur une mer indomptable et sans bords[6].

. . . .[7] lignes soigneusement quand vous donnerez ces vers à l'impression —

(1) A quel *complot* infâme *étais-je donc en butte,*
(2) *Ce* sinistre *vieillard qui se multipliait !*
(3) *Ces* sept *monstres* hideux *avaient l'air éternel.*
(4) Aurais-je, sans mourir, contemplé le *huitième,*
Sosie inexorable, ironique et *fatal,*
Dégoûtant phénix, fils et *père de* lui-*même ?*
Mais *je tournai...*
(5) *Malade et morfondu, l'esprit* fiévreux *et trouble,*
(6) *Vainement ma raison* voulait prendre la barre ;
La tempête *en jouant* déroutait *ses efforts,*
Et mon âme dansait, dansait, vieille gabarre
Sans mâts, sur une mer monstrueuse *et sans bords !*

(7) Au-dessous des vers, la pièce autographe montre un filet séparatif, puis un manque qui correspond à deux lignes environ.

si vous les donnez[1] — car tout ce que j'en pense est que la peine qu'ils m'ont coûtée ne prouve absolument rien quant à leur qualité; c'est le premier numéro d'une nouvelle série que je veux tenter, et je crains bien d'avoir simplement réussi à dépasser les limites assignées à la Poësie[2].

J'ai été si enchanté de voir la *Chevelure* sans faute[3], que si je vous avais envoyé les paquets à temps[4], je vous aurais prié d'imprimer sans m'envoyer les épreuves.

Demandez donc à ceux de vos collaborateurs qui viendront flâner au bureau demain ce que c'est qu'un joli petit groupe (un squelette enlevant une jeune fille), c'est-à-dire quel est le sujet et le nom de l'auteur? J'ai relu 4 fois le catalogue de sculpture. Impossible de deviner[5].

. . . .[6]

Tout à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

---

[1] Et non : «je vous les donne», comme on lit chez le premier publicateur, par suite d'une faute de lecture.

[2] On sait qu'en fin de compte Baudelaire renonça à suivre cette veine. Le titre collectif *Fantômes parisiens* n'accompagnera plus que *Les petites Vieilles.*

[3] *La Chevelure* avait paru à la *Revue française* le 20 mai.

[4] «Les paquets»? Probablement *Fantômes parisiens* et le premier ou le second article sur le *Salon de 1859* qui paraîtront les 10 et 20 juin.

[5] Cf. *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*, p. 266 et 358, et ici, p. 318, note 2.

[6] Ce billet ayant été tracé au verso du feuillet où se trouvent les dernières strophes des *Sept Vieillards,* présente, lui aussi, une lacune correspondant à celle que nous avons signalée à la page précédente. Le «Tout à vous» suivi de la signature figure sur un fragment rapporté et collé au bas du premier feuillet.

439. À POULET-MALASSIS.

[Honfleur,] 13 juin 1859.

Vous avez bien tort de ne jamais m'écrire; car, ici, je n'entends pas une parole humaine. — Et le livre autrichien?

Vous me direz ce que vous pensez de mon *Salon*. Et mon *Gautier*[1]? — Dans peu de temps, je vais pouvoir vous livrer votre *Opium et Haschisch*, et peu de temps après les *Curiosités* complètes, qui seront suivies des Nouvelles Fleurs.

Enfin j'ai fait une *nouvelle* basée sur l'hypothèse : découverte d'une conspiration par un oisif, qui la suit jusqu'à la veille de l'explosion, et qui alors tire à pile ou face pour savoir s'il la déclarera à la police[2].

Mon drame va bien[3], et il faut même, à cause de cela, que j'aille à Paris.

Je pense sans cesse à vos trois mille francs. Je crois pouvoir espérer (et je vous expliquerai cela

[1] La réponse à cette lettre a été publiée *in* E.-J. CRÉPET, p. 417-419. Poulet-Malassis y disait : que la vente du livre du général Schœnhals était satisfaisante; qu'il comptait faire paraître le *Gautier* six semaines plus tard, et qu'il était d'accord pour le billet; enfin qu'il allait purger la condamnation que lui avait value la publication des *Mémoires de Lauzun* et s'y résignait sans tristesse. Il ne se vantait pas; son naturel insouciant lui permettait de s'accommoder des circonstances adverses. Quelques jours plus tard on le verra écrire (lettre citée par Auriant, *Mercure de France*, 15-V-1939) : «J'oubliais de vous dire que je suis en prison. Je date donc des tours d'Alençon ce 21 juin et la dix-huit cent cinquante-neuvième année de l'imposture du Nazaréen).

[2-3] De cette nouvelle qui avait pour titre *Pile ou face*, ne nous est parvenu qu'un canevas à peine plus étendu que l'analyse ci-dessus (*JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, t. II). — *Le marquis du 1er Houzards*, ibid., t. I.

quand je vous verrai) que je vous les remettrai en Septembre!

Puis-je aller à Paris sans crainte? sans inquiétude? Je fais allusion au billet de 430 (430?), pour le 19, et à la promesse de renouvellement que vous m'avez faite à Paris. Si j'avais du papier timbré, je vous l'enverrais, mais je présume que vous préférerez la signature d'un de nos amis communs. Le plus raisonnable serait que vous fissiez simplement une traite sur moi pour la somme que vous voudrez, et puis vous expédieriez à ma mère la somme, mais la somme *juste,* cette fois. Cette niaiserie est importante.

Pour moi, je n'aurai d'argent qu'à la fin du mois, juste pour le billet de 160. C'est bien 160, n'est-ce pas, et c'est bien FIN JUIN [1]? — Je me recommande bien à vous. Vous vous brouilleriez avec de Broise, si vous aviez un protêt, et, si j'en avais un ici, ma mère me flanquerait à la porte. Or, je veux utiliser, jusqu'à la fin de l'année la bonne disposition de travail où je suis.

Mille amitiés chez vous. — Je ne quitte pas Honfleur avant votre réponse.

Quelle belle époque que celle où il n'y aura plus de navette!

Croiriez-vous que, malgré votre promesse, je

[1] Dans sa réponse, Poulet-Malassis lui donnait entière satisfaction. Voici le passage *in extenso,* qui avait été tronqué dans le *E.-J. CRÉPET :* «Comme je n'ai pas le sou ainsi que vous l'aviez si judicieusement pensé, je refais traite sur vous à trois mois de la somme de 430 francs que je vais vous envoyer entière et franche de port, de façon que vous la receviez jeudi ou vendredi au plus tard. Votre billet est payable le 19 ou le 20, je ne sais lequel de ces deux jours, mais c'est un des deux.»

suis un peu inquiet; car mon impuissance à payer serait absolue.

Tout à vous. *Longue* réponse.

C. B.

---

440. À MADAME AUPICK.

29 juin 59.

Ma chère mère, si tu as à m'écrire, écris-moi à la *Revue française,* 5, rue du Pont-de-Lodi[1].

J'ai déjà tourmenté violemment Ancelle pour qu'il t'envoyât à la date précise au moins 160 fr.; je vais te mettre à la poste tes 68 fr. en dehors, et je te rapporterai moi-même de l'argent. Main-

[1] Si l'on fait crédit aux *Souvenirs de Schaunard,* le retour de Baudelaire à Paris se serait effectué dans des conditions aussi singulières que pittoresques. Résumons brièvement. Se trouvant de passage à Honfleur, Gustave Courbet et Alexandre Schanne dit Schaunard rencontrent Baudelaire, qui les entraîne chez sa mère. Après le dîner «qui avait été très luxueusement servi et charmant de tout point», Baudelaire reconduit ses amis jusqu'au bateau qui devait les ramener au Havre, mais là, il ne se décide pas à les quitter, et embarque avec eux; puis, arrivé au Havre, les suit dans le train de Paris, expliquant son hégire par l'horreur qu'il a de la nature et de la campagne, surtout par le beau temps... Malheureusement Schanne a gâté cette belle relation par une précision qui suffirait à la rendre suspecte; il affirme, il veut, quelques heures après leur arrivée en gare Saint-Lazare, avoir reconduit Baudelaire à son domicile : chez le général Aupick, place Vendôme! Or, en 1859, il y avait douze ans que le général, mort d'ailleurs en 1857, avait cessé de commander la place de Paris! — La vérité, c'est qu'on ne sait rien de positif quant à ce retour subit. M. Albert Feuillerat, qui en a cherché les raisons, admet qu'après cinq mois de séjour à Honfleur, Baudelaire pouvait bien s'y ennuyer, et puis il fait remarquer que Marie Daubrun — est-ce simple coïncidence? — venait alors de rentrer à Paris, ou y allait revenir... Ce qui est sûr du moins, c'est que rien, dans le billet qui nous occupe, ne donne à penser que le poëte avait quitté Honfleur sans prendre congé de sa mère.

tenant je peux te dire que la vraie raison pour laquelle je voulais que tu eusses cet argent le 29, c'est que j'ai à payer le 30 ou le 1er 160 fr. à M. Malassis, qu'on viendra demander à Honfleur. Ancelle m'a juré ses grands dieux qu'il te les enverrait ce soir 29 par le chemin de fer, auquel cas, tu les recevrais demain à deux heures. Mais je dîne chez lui ce soir, et s'il l'a encore oublié, je vais le malmener jusqu'à ce qu'il les mette au chemin de fer ou à la poste devant moi. Si donc *à 2 heures* de l'après-midi, tu ne les avais pas reçus, *il faut immédiatement, avant 4 heures du soir, lui écrire pour les lui réclamer.* Tu connais sa négligence.

Je n'ai pas encore touché les 600 fr. de la *Revue française*(1); sans cela, je ne daignerais pas même m'occuper d'Ancelle, et je t'enverrais cet argent moi-même. Je suis déjà éreinté de fatigue et j'ai déménagé deux fois.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

---

441. À LA MÊME.

Lundi soir, 4 juillet [1859].

Je ne sais quel style prendre en vérité. Moi, martyr, je n'ai pas droit de me plaindre.

Je suis si affreusement malheureux que si je consens encore à vivre, c'est pour une raison profonde que tu ne connais pas.

À quel *trafic* t'ai-je condamnée? Ton Becker est

(1) Au cours de son exil normand, Baudelaire avait collaboré activement à la *Revue française*, y donnant six «fleurs», trois fragments de ses traductions, et le commencement de son *Salon de 1859*.

probablement un voleur, ancien usurier, marchand d'estampes, acheteur de vieilles créances, qui n'a jamais pu être un de tes fournisseurs[1].

Je viens de payer 520 fr. à Marin[2]. Je pars ce soir pour Alençon. Je travaille au hazard sur des tables d'auberge.

Je ne retournerai à Honfleur que le 10 ou le 15, après avoir résolu la question du drame. Mais que t'importe? que t'importe?

CHARLES.

Allons, je t'embrasse tout de même.

---

442. À EUGÈNE CRÉPET[3].

[Juillet 1859?]

[L. a. s., 1 p. in-8°.]

Au sujet des sept notices biographiques promises. Il y en a trois de faites, celles de Barbier, Th. Gautier et Petrus Borel[4]; mais il en est mécontent.

[1] Nous ne savons rien de ce Becker dont ces lignes nous donnent à penser qu'il avait dû faire quelque réclamation à Mme Aupick en se donnant pour un de ses anciens fournisseurs.

[2] Avoué à Paris. Voyez p. 146, note 2.

[3] 1827-1891, essayiste et critique, a publié, outre un grand nombre d'articles, l'anthologie des *Poëtes français* (4 vol. in-8° chez Gide et Hachette, 1861-1863), *Le Trésor épistolaire de la France* (2 vol. in-12, Hachette, 1865) et *Charles Baudelaire, Œuvres posthumes et Correspondances inédites* (Quantin, in-8°, 1887). On a aussi de lui un roman posthume : *Sabine* (A. Bagel, Dusseldorf, 1921), terminé par M. Georges Crépet.

[4] Les quatre autres, à l'origine, semblent avoir eu pour objet Marceline Desbordes-Valmore, Pierre Dupont, Gustave Le Vavasseur et Hégésippe Moreau. Cependant nous ne saurions l'affirmer, le classement de la correspondance de Baudelaire avec Eugène Crépet étant très difficultueux du double fait qu'elle ne nous a été conservée qu'incomplètement, et que plusieurs billets ne portent pas de date.

443. AU MÊME.

[A Dieppe.
Poste restante.]

Jeudi 4 août 1859.

Mon cher Crépet, j'ai fini vos sept notices[1], toutes conçues dans le style et suivant la méthode demandés. Je m'étais, comme vous savez, promis de vous attendre; mais j'apprends que vous serez encore absent pendant une huitaine de jours. Je vous demande donc la permission de m'adresser à M. Gide[2] pour lui en réclamer le prix. L'ensemble fait, aussi bien que j'ai pu compter, un peu plus d'*une feuille.* Soyez assez bon pour m'envoyer un mot qui me permette de me présenter chez lui. J'aurais attendu votre retour si je n'étais pas poursuivi pour une somme dont ce manuscrit représente la moitié. Il y a donc là pour moi un repos momentané. Je laisserai le manuscrit à M. Gide, et à votre retour, nous le reprendrons pour le lire ensemble. Nous avions, il est vrai, déjà causé de tout cela. Veuillez ne voir dans ma lettre qu'un signe de déférence pour vous. Que vous seriez aimable, si je recevais votre réponse après demain 6! — Chose possible.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Hôtel de Dieppe, rue d'Amsterdam.

---

(1) Voir le billet précédent.
(2) L'éditeur des *Poètes français.*

444. À POULET-MALASSIS.

[6 ou 7 août 1859 [1].]

... Pendant que je me félicitais de voir lentement progresser les quatre volumes que je veux vous livrer, j'apprends votre nouveau malheur [2]. Quand, et comment cela finira-t-il ?

Tout à vous. *Écrivez-moi vite.*

Querelle avec Michel Lévy, à propos d'*Eureka*, que je traduis en entier, et que je voulais vous donner [3]. Je vous supplie de faire du *Gautier* quelque chose de propre...

---

445. AU MÊME.

7 août 1859.

Je ne garderai l'épreuve qu'un jour. Les deux épigraphes [4] !

Il s'agit, maintenant, de retrouver une lettre de

[1] La date approximative est fournie par la réponse de Poulet-Malassis (publiée *in* E.-J. CRÉPET, p. 419) qui est du 8 août.

[2] Les quatre volumes : *Fleurs du Mal* (2e éd.), *Opium et Haschisch* (Paradis artificiels), *Curiosités esthétiques*, *Opinions littéraires* (L'Art romantique). — Le nouveau malheur : pour avoir publié une *Histoire de Saint-Just* par Ernest Hamel, où était intégralement reproduit le fameux discours sur la mort de Louis XVI, Poulet-Malassis s'était vu poursuivre à nouveau. Une transaction allait être obtenue toutefois : contre la mise au pilon du livre, les poursuites furent abandonnées.

[3] Voir EUREKA, p. 220 et suivantes.

[4] Voir la note 1, page 302.

Victor Hugo, adressée pour moi aux bureaux de *L'Artiste*, et *que ces voleurs-là n'ont pas envoyée* à Honfleur[1]. Votre lettre est aussi injuste que malhonnête. Je pense *sans cesse à vous*, et vos 3.000 fr. *m'empêchent de dormir.* Vos 400 fr. arriveront à temps. — Je vous écrirai *plus longuement, quand j'aurai des certitudes* certaines[2].

Delacroix n'est pas à Paris. Il m'avait donné rendez-vous pour un dimanche; je n'ai pas pu y aller, et il est reparti le lundi. Vous aurez votre dessin, et *un beau*[3].

[*Sans signature.*]

---

446. AU MÊME.

Samedi 27 août 1859.

Rien de neuf quant à *Eureka*, Michel étant absent. Malgré ma préface, il y aura peut-être une préface de Babinet[4]. — Moreau, le marchand de tableaux, revient demain. Si on me laisse les Goya à 1.200, que dois-je répondre[5]? — Delacroix toujours absent[6].

Voici 2.500 fr. pour parer de *loin* à tout événe-

(1) Celle qui devait paraître en tête du *Théophile Gautier.*

(2) Quant au sort de son drame, sans doute.

(3) Voir la lettre au même, 25 septembre suivant, p. 339.

(4) Michel, c'est-à-dire Michel Lévy. — On sait que finalement *Eureka* paraîtra sans autre préface que quelques pages tirées du trop fameux *Memoir* de Griswold.

(5) Les deux Goya que Baudelaire avait proposés à Nadar dans ses lettres des 14 et 16 mai, et ensuite, sans doute, à Poulet-Malassis.

(6) Voyez les numéros 445, 448 et 449.

ment[1]. Je compte sur votre sagesse comme vous pouvez compter sur mon dévouement. — Je parferai le reste par Hostein et Calonne dans le courant de septembre. Je tâcherai de faire 1.500.

— M. Carlos de Rode (Revue suisse) arrive au commencement du mois. Je lui prendrai tout de suite tout l'argent représenté par la partie faite d'*Eureka*, pour le porter à Pincebourde[2]. Seulement le 4 est un dimanche, d'où il suit qu'il faut que j'aie ces 400 fr. le 3.

— La traite payable chez ma mère est-elle de 430? En tout cas envoyez-lui la somme *juste* pour qu'elle n'ait rien à ajouter pour moi. Et puis une lettre explicative[3].

— Attendons, pour tirer le Gautier, la lettre égarée d'Hugo, et à son défaut, j'aurai l'effronterie de lui en demander une 2e. — Avez-vous lu sa protestation[4]?

Tout à vous. C. B.

Nous ferons plus tard tous nos comptes.

N'oubliez pas, en vous servant de ces papiers, de marquer les dates et de me les transmettre.

---

(1) On pense bien que lesdits 2.500 francs consistaient, non en espèces, mais en billets à escompter.

(2) Carlos Derode, directeur de la *Revue internationale de Genève*. — René Pincebourde, commis de Malassis.

(3) Mme Aupick, nous l'avons dit, avait mis comme condition absolue à leur reprise de vie commune, que son fils ne lui demanderait jamais d'argent. Le 5 septembre suivant, conformément aux instructions de son ami, Poulet-Malassis lui adressait argent et lettre.

(4) Voir la note 1, p. 347.

447. AU MÊME.

[1er ou 2 septembre 1859.]

M. de Rode[1] est arrivé! il me donnera dimanche (4) 400 fr. Je m'attendais à 1.000, ou du moins à une quantité d'argent équivalente à la quantité de copie faite.

Je vais me conduire comme un cuistre, lui donner pour 400 fr. de matière et garder le reste jusqu'à ce qu'il me renvoie de l'argent. Je suis las d'être dupe. Croiriez-vous que je ne puis arracher, ni à l'imprimeur ni à Morel, le manuscrit ou l'épreuve des 30 dernières pages de mon *Salon* (vous voyez le danger)[2].

Pour en venir au fait, je m'attendais à beaucoup plus que 400. Votre billet peut donc être payé; mais je vous demande la permission d'en détourner 100; si vous ne le voulez pas, je porterai très docilement les 400 chez Pincebourde.

Le 15, je vous donnerai des nouvelles d'Hostein. Pour vous et pour moi c'est beaucoup plus important que de Calonne[3].

[1] Voir la note 2, à la page précédente.

[2] La *Revue française* que dirigeait Jean Morel, venait de mourir faute de fonds, et Baudelaire pensait sans doute à ce moment-là que la publication en avait cessé avec le numéro du 10 juillet où avait paru l'avant-dernier chapitre de son *Salon de 1859*. D'où son angoisse : lui faudrait-il livrer à Poulet-Malassis un manuscrit incomplet, ou recommencer la dernière partie de son travail? En réalité le numéro du 20 juillet contenant la fin de son *Salon* avait été imprimé, puis vendu en bloc à la librairie Aubry. Mais ceci, il ne devait l'apprendre que plus tard.

[3] Baudelaire espérait pouvoir emprunter une somme ronde sur son scénario du *Marquis du 1er Houzards* si Hostein l'acceptait.

— Moreau VEUT 1.200 (billet) et il demande 3 jours pour réfléchir[1]. — Voulez-vous rompre l'affaire? Je puis dire pour prétexte que vous préférez attendre et payer comptant.

Réponse *tout de suite.*

Tout à vous. C. B.

---

448. AU MÊME.

19 septembre 1859.

... Pas encore de conclusion de la part d'Hostein[2]. Cela va venir. Je suis sûr également que la lettre d'Hugo va arriver[3].

Quant à Eugène Delacroix, je l'ai vu hier et avant-hier. Il ne me donnera pas de dessin. Il veut vous donner une *peinture,* et, cette peinture, il la fera *exprès* pour vous. Il m'a dit : «Puisque vous voulez être agréable à un de vos amis, à votre éditeur, je dois faire pour le mieux. Je n'ai, dans mon atelier, que des choses qui me servent de notes pour des travaux en train. Je n'oublierai pas cela, et je vous le livrerai le plus tôt possible, quand l'inspiration me viendra». Je vous avouerai que j'étais presque honteux; cependant, très discrètement, je tâcherai de le lui prendre avant mon départ de Paris (10 Octobre)[4].

Tout à vous. C. B.

(1) Voir la note 5, page 332.
(2) Pour *Le Marquis du 1er Houzards.*
(3) Pour le *Théophile Gautier.*
(4) Voir *in* E.-J. CRÉPET, p. 350, un billet en date du 13 décembre 1859, où Delacroix, alléguant l'abondance de ses travaux, s'excuse auprès de Baudelaire de ne point encore prévoir quand il pourra s'occuper de *l'esquisse* ou du *croquis* qu'il a promis.

449. AU MÊME.

Dimanche 25 septembre 1859.

Vous vous êtes beaucoup trop pressé de m'expédier un paquet de sottises[1].

D'abord, je ne vous ai rien volé! Faut-il que je vous croie absolument fou? « *Avez-vous touché cet argent? Si vous l'avez fait, je ne dirai rien, quoiqu'aux termes de nos conventions verbales et écrites, il fût à moi; mais j'écrirai à M. de Calonne, etc.* » Quand vous viendrez à Paris, de Calonne sera sans doute revenu de Venise (vous avez oublié ce détail apparemment) et vous pourrez, en demandant mon compte, vérifier que je n'ai pas détourné un sou. D'ailleurs il n'y aurait pas consenti.

Il était convenu entre lui et moi qu'il viendrait à votre aide ce mois-ci. — Manuscrit déposé,

[1] Il faut dire à l'excuse de Poulet-Malassis que les retards apportés par Baudelaire dans ses remboursements, le mettaient en une cruelle situation, et dont il avait d'autant plus lieu de s'irriter que son seul tort avait été de faire confiance à son ami. Quelques lettres que nous avons publiées au *Bulletin du Bibliophile* (Série de guerre, n°s 5-10) et qui constituent partiellement pour cette période la contre-partie de celles de Baudelaire, le montrent en proie à des tourments émouvants. Déjà il se sent au bord du gouffre où il tombera bientôt; il doit envisager, pour faire face aux prochaines échéances, de vendre ses livres qui lui sont si chers; il est plein de remords vis-à-vis de son beau-frère et associé dont il compromet les intérêts; il se croit devenu pour tous les siens un objet de suspicion et d'inquiétude. Nous n'avons pas celle de ses lettres qui contenait le «paquet de sottises», mais, à la lumière de la réponse de Baudelaire, il est aisé de remédier à cette lacune : il avait cru, sur quelque indice, que son ami avait touché de Calonne le prix de l'*Opium* qui lui devait revenir en vertu de la délégation dont il a été question plus haut, et l'avait menacé de mettre opposition sur ses droits d'auteur chez Michel Lévy.

manuscrit payé. — Un soir il est parti brusquement pour Venise. Je sais qu'il a parlé de mon affaire à Hervé[1]. Mais en l'absence de de Calonne, rien ne se fait jamais, malgré toutes les recommandations, et *c'est moi, moi seul* qui ai dédaigné d'aller faire connaissance avec un M. Bichet, administrateur, pour lui parler de nos affaires secrètes. Je n'ai rien livré. — Il y a un manuscrit à Honfleur, il y en a un sur ma table et un 3e commencé. — Quand vous serez à Paris, je livrerai le plus possible à la fois, je conviendrai de ce que je pourrai livrer dans le mois, et nous ferons faire mon compte.

Quant à Michel Lévy, les anciennes choses se réimpriment si rarement que je ne m'en aperçois plus. Votre signification aura pour résultat de me priver du prix d'*Eureka* que je destine à apaiser les embarras que cet idiot de Morel me laisse sur les bras[2], — ou peut-être à quelque chose de plus urgent encore.

Maintenant, voici la substance de la lettre que je voulais vous écrire avant-hier :

1° Quand je vous verrai, je vous ferai une lettre qui vous autorisera à demander (en une fois ou en deux) à M. Carlos de Rode les 600 (peut-être plus) qui me restent à toucher sur *Eureka*. — *600*.

2° Tout ce que je livrerai à M. de Calonne dans les trois dernières semaines d'octobre vous sera naturellement payé (billet ou argent). Je lui dois 500 fr. — Il a probablement 200 fr. de vers à payer. Ainsi, 300 fr. *L'Opium* en fait *600*. Les

(1) Voir page 209, note 1.

(2) Le directeur de la *Revue française* qui venait de cesser de paraître.

deux morceaux dont je parlais tout à l'heure en feront 800. Je peux donc supposer que la *Revue* vous fournira *1.000*.

3° Enfin, je vous ai parlé souvent d'une forte somme que je toucherai par Hostein(1); je vous en donnerai moi-même la moitié.

Et tout cela le mois prochain, avant le 30.

Il est vrai que tout cela ne fait pas 3.300 fr. — Mais pour le moment mes espérances ne vont pas plus loin.

Il est indispensable que nous voyions Calonne. Ses affaires vont bien, je vous ferai faire mon compte, et vous regretterez cette grosse bêtise que vous m'avez écrite.

La *Revue française* est vendue. Je ne sais pas à qui. Je sais que le Ministère en avait envie pour transporter sa petite valeur à l'*Européenne*. Je crois que Morel a fait quelque nouvelle sottise. Il n'a jamais voulu aller voir les gens du Ministère auprès de qui je me suis employé pour lui, jusqu'à me compromettre(2).

— Il me faut (TOUT DE SUITE) 2 billets de 410 chacun. Croyez-vous donc que je vais aller avec ce paquet de 820 chez votre Monselet *qui n'a jamais fait l'escompte*, et *qui dit-on, est en faillite*(3)? Je veux donner l'un de ces billets à *Tenré* et l'autre à *Gélis*. Ils devineront peut-être qu'il nous manque 400 fr. Qu'importe?

(1) Pour *Le Marquis du 1er Houzards*.

(2) Probablement Pelletier et A. du Mesnil. On se rappelle que le ministère avait fondé la *Revue européenne* pour faire pièce à Calonne.

(3) Le père de Charles Monselet auquel Malassis avait conseillé à Baudelaire de s'adresser, joignant à sa lettre un billet de 820 francs.

— Je suis obligé de vous dire encore un mot de Delacroix. J'ai fait pour vous ce que je n'ai pas osé faire pour moi. Il est, il me paraît du moins indispensable que vous alliez lui faire une visite. (Les dimanches, à 2 heures.) D'abord, rappelez-vous ses paroles : «*Puisque vous voulez que je fasse plaisir à un de vos amis, je dois lui faire le plus de plaisir possible. Donc je ferai une peinture pour lui.*» Ensuite votre visite aura cette utilité de lui faire deviner votre impatience. Vous comprenez bien qu'il ne me doit rien et que je ne puis pas le tourmenter maintenant pour qu'il se dépêche comme vous me tourmenteriez pour des épreuves. — Enfin, je trouve ce moyen excellent pour vous mettre en rapport avec lui; rappelez-vous qu'il travaille depuis de longues années à un dictionnaire de l'art, et que j'ai vu une partie du manuscrit[1].

Vous retrouverez chez moi votre billet, ou bien, je vous le renverrai[2]. Quand vous viendrez ici, je vous relirai quelques lignes de votre lettre, après vous avoir serré la main toutefois, car je ne prends pas au sérieux vos menaces de brouille[3].

[1] Voir la lettre précédente. — Poulet-Malassis, on l'a vu, aurait voulu éditer les essais critiques de Delacroix.

[2] Celui qui est mentionné plus haut et dont il sera encore question dans la lettre 469.

[3] Baudelaire avait raison : dès le lendemain Poulet-Malassis regrettait ses violences : «Il ne faut pas voir ces lettres dans tel ou tel mot échappé... mais dans la signification de leur ensemble qui est celle-ci : nous sommes dans une situation très ennuyeuse, sortons-en... Vous savez bien que mon amitié pour vous m'y fera mettre [à l'amortissement de votre dette] *tout le temps qu'il faudra pour que votre vie n'en soit pas gênée*... Il me suffit que vous me manifestiez que la signification vous serait désagréable chez Lévy pour que je ne la fasse pas.»

De plus il envoyait à Baudelaire les deux billets de 410 francs demandés.

La lettre d'Hugo viendra sans doute mardi ou mercredi, et magnifique, je le crois [1].

Avez-vous reçu les billets Christophe et Boyer [2] ?

Et les miens (2.500) [3], qu'en avez-vous fait ?

Si vous en avez usé, il faut que j'aie les dates.

C'EST TRÈS IMPORTANT.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Pensez à Henri Blaze [4].

— On me demande toujours des *Fleurs du Mal.*

On m'en a demandé chez Lévy.

— Montégut donne des signes déplorables de manie [5].

---

450. AU MÊME.

Mardi 27 septembre 1859.

J'ai 400 fr. donnés par la maison Didot et Gélis. Quant à Tenré, il m'a dit : Laissez-moi ce billet de 400 fr., et le billet de 1.500 fr. *ne sera pas présenté* rue des Beaux-Arts (il paraît qu'il peut le rattraper). Seulement, apportez-moi 1.100 fr. avant l'échéance.

(1) Voir page 343.

(2) Ernest Christophe, le statuaire. — Philoxène Boyer, le poëte. Il s'agissait bien entendu de billets de complaisance.

(3) Voyez la lettre 446.

(4) Henri Blaze de Bury était le beau-frère de Buloz. D'où peut-être cette recommandation : on sait qu'une des ambitions les plus constantes de Baudelaire fut de collaborer régulièrement à la *Revue des Deux-Mondes.*

(5) Le bruit courait alors qu'Émile Montégut était devenu fou. Voyez page 354, note 1.

Cela veut dire en bon français qu'il y a plus de prudence rue Laffitte que rue du Cherche-Midi[1].

Dans tout cela rien de désagréable pour vous, j'ai pris toute responsabilité d'inexactitude (relativement aux 400 fr.) sur mon dos.

Envoyez-moi votre argent hôtel de Dieppe (affranchissez l'envoi pour que *je n'entame* rien. Je tiendrai note de cela). Cet argent me sera évidemment remis *à moi-même,* et j'aurai soin d'être chez moi jeudi à l'heure où les employés du chemin de fer font leurs distributions. Par Asselineau, qui a la fatalité du ventre, il arrive toujours quelque malheur[2]. Ainsi la dernière fois, ce n'est qu'à 9 heures du matin que Pincebourde, revenant de la campagne, a pu avoir l'argent (100) qui manquait. Jugez de mon inquiétude. Quant à moi, j'avais eu beau tourmenter Asselineau par lettre, je n'avais pu rien obtenir.

Donc, je porterai tout de suite :
1.100 chez Tenré
et 1.500 chez Pincebourde
plus 200 d'avance pour le 5.

Tout à vous.

J'ai hâte de vous voir.

C. B.

Je crois, moi, que c'est pour le 30. Je vous

[1] Poulet-Malassis et de Broise, «Imprimeurs-Libraires-Éditeurs», étaient établis alors 9, rue des Beaux-Arts. — Didot et Gélis, 11, rue du Cherche-Midi. — Tenré fils et Cie, rue Laffitte, 13.

[2] Baudelaire repousse ici la proposition de Poulet-Malassis qui lui avait écrit :

«Ne craignez-vous pas de recevoir à votre hôtel cette grosse somme [2.400 fr.] et ne vaudrait-il pas mieux les adresser à Asselineau ?»

écris dans un café! Je ne peux donc pas vous renvoyer le papier de 800 fr. [1].

Vous est-il arrivé un accident avec Morel [2]?

Il m'a encore écrit des farces. Deux ou trois personnes s'offrant pour le tirer d'affaire, et je sais (par l'imprimeur) qu'il n'a pas vendu la revue, malgré ce qu'il *m'a écrit*. Pour comble d'ennui, voyant que la Revue ne paraissait plus, je lui ai redemandé par une vingtaine de lettres une épreuve de la fin de mon *Salon* (enfin Simon-Raçon a consenti à me la faire) et un manuscrit qu'il a à moi [3]. Vous savez si je suis intéressé à avoir du manuscrit. — Impossible d'arracher une réponse.

Nous réglerons ensemble la manière de vous assurer les dernières centaines de francs sur M. de Rode.

---

451. À VICTOR HUGO.

Vendredi, 27 septembre 1859 [?] [4].

Monsieur,

J'ai le plus grand besoin de vous, et j'invoque votre bonté. Il y a quelques mois, j'ai fait sur mon ami Théophile Gautier un assez long article qui a

[1] Voir les lettres nos 449 et 469.

[2] Nous comprenons : «la culbute de la *Revue française* vous a-t-elle coûté quelque chose?»

[3] Pour la fin du *Salon de 1859*, voir la note 2, p. 334, et, pour le manuscrit, p. 353.

[4] Date erronée : en septembre 1859, les vendredis tombaient les 2, 9, 16, 23 et 30.

soulevé un tel éclat de rire parmi les imbéciles, que j'ai jugé bon d'en faire une petite brochure, ne fût-ce que pour prouver que je ne me repens jamais[1]. J'avais prié les gens du journal de vous expédier un numéro. J'ignore si vous l'avez reçu; mais j'ai appris par notre ami commun, M. Paul Meurice, que vous aviez eu la bonté de m'écrire une lettre[2], *laquelle n'a pas encore pu être retrouvée*, *L'Artiste* ayant jugé à propos de la renvoyer à un domicile que je n'habite plus depuis longtemps, au lieu de la renvoyer à Honfleur, mon vrai domicile, où rien ne se perd. Il m'est impossible de deviner si votre lettre avait directement trait à l'article en question et, quoi qu'il en soit, j'ai éprouvé un amer regret. Une lettre de vous, monsieur, qu'aucun de nous n'a vu depuis si longtemps, de vous, que je n'ai vu que deux fois, et il y a de cela presque vingt ans[3], — est une chose si agréable et si précieuse! Il faut cependant

[1] Assertion qui a de la saveur sous la plume de celui que d'aucuns ont appelé, non sans raison, «le poëte du remords». Mais Baudelaire se complaisait en ces formules absolues; nous le verrons aussi s'affirmer infaillible. — En réalité son projet de faire une brochure avec le *Théophile Gautier* avait précédé même la publication de cet essai dans *l'Artiste*, puisqu'il se trouve exprimé dans sa lettre à Poulet-Malassis en date du 16 février. Les rires des imbéciles n'y avaient donc eu aucune part.

[2] On lit dans la *Correspondance entre Victor Hugo et Paul Meurice*, sous la date du 15 avril 1859 : «Est-ce que vous voudriez bien remettre cette lettre à M. Charles Baudelaire?» Il est par conséquent certain que Victor Hugo, sans doute pressenti par Meurice, avait exaucé le désir de Baudelaire aussitôt qu'il en avait été informé. D'ailleurs nous avons eu en mains les deux réponses successives d'Hugo.

[3] Selon Prarond, «Hugo [le Hugo de la Place Royale], très habile d'ordinaire à renvoyer tous ses visiteurs contents, n'avait pas compris le caractère concentré et tout parisien de Baudelaire».

que je vous explique pourquoi j'ai commis cette prodigieuse inconvenance de vous envoyer un papier imprimé sans y joindre une lettre, un hommage quelconque, un témoignage de respect et de fidélité. Un des imbéciles dont je parlais (celui-là plein de trop d'esprit, je veux dire d'esprit pointu[1]) me dit : « Comment! vous aurez l'effronterie d'envoyer cet article à M. Hugo! Vous ne sentez donc pas que c'est fait pour lui déplaire! » Voilà sans doute une énorme sottise. Eh bien! monsieur, quoique je sache que le génie contient naturellement tout l'esprit critique et toute l'indulgence nécessaire, je me suis senti intimidé, et je n'ai pas osé vous écrire.

J'ai donc maintenant quelques explications à vous donner. Je sais vos ouvrages par cœur, et vos préfaces me montrent que j'ai dépassé la théorie généralement exposée par vous sur l'alliance de la morale avec la poésie[2]. Mais en un temps où le monde s'éloigne de l'art avec une telle horreur, où les hommes se laissent abrutir par l'idée exclusive d'utilité, je crois qu'il n'y a pas grand mal à exagérer un peu dans le sens contraire. J'ai peut-être réclamé trop. C'était pour obtenir assez. Enfin, quand même un peu de fatalisme asiatique se serait mêlé à mes réflexions, je me considère comme pardonnable. L'épouvantable monde où nous vivons donne le goût de l'isolement et de la fatalité.

[1] On trouvera dans *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES* (voir l'*Index*) quelques exemples d'artistes affligés de « l'esprit pointu »; Baudelaire, à l'instar de Saint-Simon, semble avoir goûté particulièrement cette locution-là.

[2] Voir notamment la préface de *Lucrèce Borgia.*

J'ai voulu surtout ramener la pensée du lecteur vers cette merveilleuse époque littéraire dont vous fûtes le véritable roi et qui vit dans mon esprit comme un délicieux souvenir d'enfance.

Relativement à l'écrivain qui fait le sujet de cet article et dont le nom a servi de prétexte à mes considérations critiques, je puis avouer *confidentiellement* que je connais les lacunes de son étonnant esprit. Bien des fois, pensant à lui, j'ai été affligé de voir que Dieu ne voulait pas être absolument généreux. Je n'ai pas menti, j'ai esquivé, j'ai dissimulé. Si j'étais appelé à témoigner en justice, et si mon témoignage, absolument véridique, pouvait nuire à un être favorisé par la nature et aimé par mon cœur, je vous jure que je mentirais avec fierté! parce que les lois sont au-dessous du sentiment, parce que l'amitié est, de sa nature, infaillible et ingouvernable. Mais, vis-à-vis de vous, il me semble absolument inutile de mentir[1].

J'ai besoin de vous. J'ai besoin d'une voix plus haute que la mienne et que celle de Théophile Gautier, de votre voix dictatoriale. Je veux être protégé! J'imprimerai humblement ce que vous daignerez m'écrire. Ne vous gênez pas, je vous en supplie. Si vous trouvez, dans ces épreuves, quelque chose à blâmer, sachez que je montrerai

[1] Ce paragraphe a été retenu par certains critiques comme apportant la preuve que Baudelaire n'avait pas de réelles affinités avec Gautier. Pour nous il ne compte guère si l'on met sur l'autre plateau de la balance la dédicace des *Fleurs du Mal*, — d'autant que c'est l'intérêt et la politique qui l'avaient dicté.

votre blâme docilement, mais sans trop de honte. Une critique de vous, n'est-ce pas encore une caresse, puisque c'est un honneur?

Les vers que je joins à cette lettre se jouaient depuis longtemps dans mon cerveau. Le second morceau a été fait *en vue de vous imiter* (riez de ma fatuité, j'en ris moi-même), après avoir relu quelques pièces de vos recueils, où une charité si magnifique se mêle à une familiarité si touchante. J'ai vu quelquefois dans les galeries de peinture de misérables rapins qui copiaient les ouvrages des maîtres. Bien ou mal faites, ils mettaient quelquefois dans ces imitations, à leur insu, quelque chose de leur propre nature, grande ou triviale. Ce sera là peut-être (peut-être!) l'excuse de mon audace. Quand les *Fleurs du Mal* reparaîtront, gonflées de trois fois plus de matière que n'en a supprimé la justice, j'aurai le plaisir d'inscrire en tête de ces morceaux[1] le nom du poëte dont les œuvres m'ont tant appris et ont donné tant de jouissances à ma jeunesse.

Je me rappelle que vous m'envoyâtes, lors de cette publication, un singulier compliment sur ma *flétrissure* que vous définissiez une *décoration*[2]. Je ne compris pas très bien, parce que j'étais encore en proie à la colère causée par la perte de

[1] Il s'agit des *FANTÔMES PARISIENS* (I. *Les Sept Vieillards.* — II. *Les Petites Vieilles*) qui avaient paru à la *Revue contemporaine* le 15 septembre, et qui, ainsi que *Le Cygne,* seront dédiés à Hugo dans la seconde édition des *FLEURS.* — Voir d'ailleurs le début de la lettre à Poulet-Malassis, 1er octobre suivant.

[2] Victor Hugo lui avait écrit le 30 août 1857 : «Une des rares décorations que le régime actuel peut accorder, vous venez de la recevoir. Ce qu'il appelle sa justice vous a condamné au nom de ce qu'il appelle sa morale; c'est là une couronne de plus».

temps et d'argent. Mais aujourd'hui, monsieur, je comprends *très bien.* Je me trouve fort à l'aise sous ma *flétrissure,* et je *sais* que désormais, dans quelque genre de littérature que je me répande, je resterai un monstre et un loup-garou.

Il y a quelque temps, l'amnistie mit votre nom sur toutes les lèvres. Me pardonnerez-vous d'avoir été inquiet pendant *un quart de seconde?* J'entendais dire autour de moi : « Enfin, Victor Hugo va revenir! » Je trouvais que ces paroles faisaient honneur au cœur de ces braves gens, mais non pas à leur jugement. Votre note est venue qui nous a soulagés[1]. Je savais bien que les poëtes *valaient* les Napoléons, et que Victor Hugo ne pouvait pas être moins grand que Chateaubriand[2].

On me dit que vous habitez une demeure haute, poëtique, et qui ressemble à votre esprit, et que vous vous sentez heureux dans le fracas du vent et de l'eau[3]. Vous ne serez jamais aussi heureux que vous êtes grand. On me dit aussi que vous avez des regrets et des nostalgies. C'est peut-être faux. Mais si c'est vrai, il vous suffirait d'une journée dans notre triste, dans notre ennuyeux Paris, dans notre Paris-New-York[4], pour vous guérir radicalement. Si je n'avais pas ici des devoirs à accomplir, je m'en irais au bout du monde.

(1) Baudelaire devait être sincère dans ces lignes-là, car on connaît, de sa main, une copie de la déclaration de Victor Hugo refusant l'amnistie du 15 août 1859.

(2-3) Allusion à l'inflexible fermeté légitimiste de Chateaubriand, mise en parallèle avec la constance républicaine par laquelle s'honora le proscrit de Hauteville-House.

(4) Cf. *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES,* p. XIV.

Adieu, monsieur, si quelquefois mon nom était prononcé d'une manière bienveillante dans votre heureuse famille, j'en ressentirais un grand bonheur.

CH. BAUDELAIRE.

Je n'ai aucun besoin des épreuves. Je suis encore pour quelque temps à Paris, hôtel de Dieppe, rue d'Amsterdam[1].

---

452. À POULET-MALASSIS.

[Fin septembre 1859.]

Ouf! voilà vos vers recopiés[2].

Renvoyez-moi ou plutôt rapportez-moi *Eureka.*

Il n'est pas urgent d'escompter ce billet; je ne l'ai fait faire que par *précaution,* pour parer à l'imprévu qui se met en toutes choses.

Le copiste est en train de recopier un grand morceau de 4 feuilles pour Calonne. Demain, je le lui livrerai; j'en ai déjà une partie.

J'ai la parole formelle de Calonne.

(1) On sait que la réponse de Victor Hugo (en date du 6 octobre et qui apportait la louange restée célèbre : «Vous avez créé un frisson nouveau») prit place en tête du *Théophile Gautier.* Nous l'avons reproduite dans *L'ART ROMANTIQUE,* p. 488-489.

(2) Et non : *terminés,* comme il avait été imprimé antérieurement. — Sans doute étaient-ce là quelques-unes des pièces dont se grossira la troisième édition des *FLEURS,* peut-être *Sonnet d'automne, Chant d'automne* et *Le Masque,* que publiera la *Revue contemporaine* le 30 novembre.

Mais, puisque vous devez rester à Paris du 3 au 10, venez me voir le 5 ou le 6; *je serai content d'être appuyé par votre présence pour nous faire donner le plus possible.* Vous pourrez toujours escompter du 10 au 15.

S'il y a lieu d'escompter le *Duranty*[1], que ce soit seulement pour nos affaires communes.

Le 8 (il sera temps), j'écrirai à De Rode (qui m'a offert 200 fr. dont je n'ai pas voulu) que je demande *tout* le salaire d'*Eureka;* qu'il m'envoie en *argent* tout ce qu'il pourra, avec une lettre qui autorise M. Malassis à *tirer* sur lui à Genève pour le reste.

Je viens d'écrire à Delacroix pour savoir si votre tableau était prêt. Pas de réponse[2]. Il est toujours par monts et par vaux.

Gautier et du Camp réclament toujours leur exemplaire de la brochure[3].

Rien de neuf pour Calonne relativement à la subvention à reconquérir. Il paraît qu'il fait des abonnés. La *Revue européenne* passe chez Dentu avec l'approbation du Ministre, qui ne donne plus que 60.000 fr. au lieu de 120.000 fr.

Quant au moral, triste, triste, je m'ennuie, et je me dégoûte de tout et de tout le monde avec une rapidité étonnante.

Je pensais dernièrement que je n'ai plus d'amis que ma mère et vous. A propos du mot *pontife,* vous me ferez penser à vous raconter une histoire

(1) C'est-à-dire un billet de complaisance souscrit par Duranty.

(2) Voir la note 6, page 332. — Nous n'avons pas cette lettre de Baudelaire à Delacroix.

(3) Du *Théophile Gautier.*

qui a failli me brouiller avec Calonne et conséquemment anéantir votre nantissement[1].

Tout à vous.

C. B.

---

453. AU MÊME.

1er octobre 1859.

Voilà tout ce que je puis vous dire : Victor Hugo, je le sais, fait sa correspondance le dimanche. Ce

[1] «A propos du mot *pontife*» etc. Cette phrase semble, au premier abord, très obscure, — aussi mystérieuse que cette autre, qu'on lit dans la lettre au même du 23 avril 1860 : «Souvenez-vous du *Sultan*, servant à exprimer l'admiration pour une femme *adorablement mince* et d'un genre de beauté *florentine*». Mais si on les rapproche l'une de l'autre en s'avisant de remarquer que le *pontife* de la première et la beauté *florentine, adorablement mince* de la seconde se retrouvent pareillement au début du *Masque* dont le manuscrit accompagnait sans doute la lettre qui nous occupe :

> *Contemplons ce trésor de grâces* florentines :
> . . . .
> *Cette femme, morceau vraiment miraculeux*
> *Divinement robuste,* adorablement mince,
> *Est faite pour trôner sur des lits somptueux,*
> *Et charmer les loisirs d'un* pontife *ou d'un prince.*

— et si d'autre part on tient compte que c'est à propos d'une étourderie de Calonne que le 23 avril 1860 Baudelaire évoquait le souvenir du *Sultan*, alors le tout s'éclaire, et une hypothèse très plausible s'impose à l'esprit : toujours appliqué à ménager sa clientèle bien-pensante, le directeur de la *Revue contemporaine* n'aurait-il pas demandé à Baudelaire de remplacer *pontife* par *sultan* au vers 7 du *Masque?* Sur quoi Baudelaire aurait ri un peu fort, demandant par exemple si c'est l'habitude des Turcs de rechercher les Sylphides, et puis raillant Calonne sur son appétit de respectabilité, et aussi sur sa regrettable tendance à faire passer les intérêts commerciaux avant les soucis de logique et de beauté.

que je lui ai demandé est un vrai travail. — Il ne peut pas, je crois, me le refuser. Je lui dédie les deux *fantômes parisiens,* et la vérité est que, dans le 2e morceau, j'ai essayé d'imiter sa manière(1).

De plus, je lui ai écrit une longue lettre minutieusement explicative, — en lui avouant que sa première lettre était perdue. — Or, j'ignore comment et quels jours se fait le service de la *voie par Londres pour Guernesey;* mais en mettant les choses au pire, et en supposant qu'il n'ait eu mon paquet que lundi, il va me répondre demain. — Vous comprenez que cette lettre, si elle est importante, peut faciliter la vente de la brochure. — Maintenant pensez à ces deux choses : interlignez d'un point — et préparez le portrait. — Je crois me rappeler que vous avez laissé la phrase qui avait trait au portrait de Bracquemont [*sic*] et qui désormais doit s'appliquer à un autre portrait(2).

— Je ne connais pas ces messieurs, excepté Ph. de Chennevières, et, très vaguement, M. Lacombe. Je ne crois pas que Chennevières puisse remplacer dans toute sa grâce romanesque et conjugale Madame d'Holbach, non plus que M. Lacombe puisse représenter l'étonnant père Hoop. Comme je sais que vous aspirez à être Galiani, je suis inquiet de savoir qui a pu jouer le rôle de Diderot(3).

(1) Voir page 346, note 1.

(2) Cette phrase-là étant conçue dans les termes les plus banaux (voir *L'ART ROMANTIQUE*, p. 494), se trouva s'appliquer aussi bien au portrait de Thérond qu'à celui de Bracquemond, et par suite ne fut pas modifiée.

(3) Baudelaire répond ici à un billet de Poulet-Malassis, en date du 30 septembre donné *in extenso* dans le *E.-J. CRÉPET*, p. 420-421 et où on lit notamment :

«Nous avons fait hier un dîner du baron d'Holbach avec Saint-Albin, Lacombe, Chennevières, Dussieux, Hamel, où il

— Je crois avoir vu encore quelques fautes dans l'épreuve Gautier que vous m'avez transmise, et qui est maintenant à Guernesey. Puisque nous avons *quelques moments de calme,* j'en profite pour vous faire remarquer que votre système de fautes d'impressions [*sic*] continue d'une manière déplorable. Le *Balzac* de Gautier[1] en est criblé, et je regardais hier une affiche imprimée chez vous où j'ai trouvé, en belles capitales, le mot : ACCTUELLES.

Morel vient d'ébranler singulièrement la confiance qu'avaient en moi MM. Didot et Gélis[2]. Il m'écrit de loin en loin *que sa revue est vendue, qu'elle n'est pas encore vendue, qu'un orage l'a empêché de venir, mais à moitié chemin seulement,* qu'il me prie de lui *conserver mon estime,* qu'il ne peut pas *me donner son adresse,* etc. De pareilles niaiseries m'ont fait comprendre tout ce que j'ai dû faire quelquefois souf-

n'a été question que de Dieu, du Pape, de Mirabeau et de vous, homme glorieux.

«Malgré la cocasserie que vous apportez dans ma chétive existence, je vous serre la main parce que :

«*L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.*»

Philippe de Chennevières, le futur directeur des Beaux-Arts, grand ami de Le Vavasseur, de Prarond, de Buisson. Baudelaire l'avait connu à la Pension Bailly et avait consacré un article à ses *Contes normands* en 1845. — Francis Lacombe, journaliste et économiste, auteur de *La France et l'Allemagne,* ouvrage paru chez Poulet-Malassis en 1859 et mis au pilon à cause de passages défavorables à Napoléon Ier. — Le père Hoop, chirurgien écossais qui s'était mêlé de beaucoup de choses, voyages, commerce, économie politique, etc., et dont les hôtes du Grandval goûtaient fort les connaissances variées et l'irréductible pessimisme.

(1) Théophile Gautier, *Honoré de Balzac,* édition revue et augmentée.

(2) On verra plus loin (page 375) et les raisons de cet ébranlement et pourquoi Baudelaire n'entrait pas, auprès de Poulet-Malassis, dans plus de détails à ce sujet.

frir à mes amis moi-même par mon indécision, et combien j'ai dû me nuire à moi-même. Enfin je viens de lui arracher l'*Ange du Bizarre*[1] que j'ai immédiatement transmis à Hervé, M. de Calonne étant toujours absent.

Pour Delacroix, nous irons ensemble chez lui, un dimanche, à 2 h.; nous tâcherons de lui faire dire quand l'inspiration lui viendra pour votre tableau et de le faire causer littérature[2].

Je suis encore penché sur *Eureka,* Michel ne veut pas traiter avant que l'ouvrage soit fini et que la *Revue internationale* lui ait adressé le 1er n°. Je n'ai pas pu arracher d'épreuves à celle-ci. Voilà que la métaphysique la plus subtile du monde va devenir ténébreuse par les fautes d'impression.

— Quand je vous aurai fait votre lettre pour M. de Rode, vous conviendrez avec lui de l'époque du paiement, et il faut qu'il soit exact.

La Légende des Siècles[3] a décidément un meilleur air de livre que *Les Contemplations,* sauf encore quelques petites folies modernes.

Asselineau est allé faire un peu de villégiature à l'hôpital Saint-Louis. Étonnante élégance[4].

Je vous fais cadeau de cet autographe.

J'ignore si ce monsieur[5] espérait se battre avec moi. M. du Camp, ayant reçu une fois, de je ne sais qui, une lettre du même goût, a envoyé des

(1) Voir *HISTOIRES GROTESQUES ET SÉRIEUSES.* C'est la *Presse* finalement qui devait accueillir ce conte-là.

(2) Voir page 339, note 1.

(3) La première série venait d'en paraître. Baudelaire la vantera à sa mère le 10 octobre.

(4) Fils de médecin, Charles Asselineau avait des facilités d'admission et de traitement dans cet hôpital-là.

(5) Un sieur Boutaillier. Nous en parlerons dans l'*Appendice.*

témoins à son inconnu. — Remarquable différence de caractère, je suis resté muet.

Tout à vous.

Ch. Baudelaire.

Vous devriez imprimer les 2 vol. de Montégut[1]. — Peut-être que cette occupation le distrairait de ses étonnantes visions. Vous savez combien j'étais inquiet, ne pouvant remettre la main sur Morel, de la fin de *mon Salon.* Enfin Simon-Raçon[2] me promet une double épreuve.

---

454. AU MÊME.

[Environ 10 octobre 1859.]

J'ai imité la ponctuation de l'autographe[3]; faut-il la rectifier? ne négligez pas de me renvoyer la copie avec l'épreuve.

(1) Poulet-Malassis ne suivit pas cet avis. Il se défiait du cours que pourrait prendre la maladie de Montégut dont il venait de recevoir «des lettres insensées, d'une folie à lier». (*Correspondance inédite avec Asselineau.*)

(2) L'imprimeur de la *Revue française.* — Baudelaire répète ici ce qu'on a déjà lu dans sa lettre du 27 septembre.

(3) Le texte ci-dessus suivait une copie autographe de la lettre de Victor Hugo, si impatiemment attendue, que nous avons reproduite *in extenso* dans *L'ART ROMANTIQUE,* p. 488. Et dans cette lettre Hugo avait écrit : «Vous ne vous trompez pas en prévoyant quelque dissidence entre vous et moi. Je comprends toute votre philosophie (car, comme tout poëte, vous contenez un philosophe); je fais plus que la comprendre, je l'admets; mais je garde la mienne. Je n'ai jamais dit : l'Art pour l'Art; j'ai toujours dit : l'Art pour le Progrès.

«Au fond, c'est la même chose, et votre esprit est trop pénétrant pour ne pas le sentir. En avant! c'est le mot du

Ne négligez pas non plus de donner un violent coup de poing dans le plexus solaire de De Broise[1]. Cela est nécessaire pour la correction des épreuves et le Progrès de la Typographie. C'est là le Verbe et le cri de l'Art. *Ite!*

(N'imprimez pas ces dernières lignes.) Tout à vous.

C. B.

---

455. À MADAME AUPICK.

10 octobre 1859.

Ceci peut t'intéresser[2].

Conserve-le, comme *tout ce que je t'envoie.*

La fin du *Salon* que tu as reçue n'est qu'une épreuve, et n'a pas paru[3]. La petite revue est morte.

J'ai roulé dans d'immenses embarras.

Actuellement je suis en bon train, malgré de grandes tristesses.

Le théâtre est un métier tout nouveau pour moi. Les deux premiers actes vont bien; mais je n'ai jamais pu aller plus loin[4].

Crois, si tu le peux, que si je ne t'écris pas, c'est seulement quand je ne suis pas *content de moi.*

Tu aurais bien pu m'adresser un petit merci

Progrès; c'est aussi le cri de l'Art. Tout le verbe de la Poésie est là. *Ite.*»

On voit que Baudelaire, dans son billet, s'était amusé à parodier Hugo.

(1) Voir la note 2, page 268.

(2) Nous ignorons ce qu'était *ceci.*

(3) Baudelaire se trompait, voyez page 334, note 2.

(4) Il s'agit du *Marquis du 1er Houzards.*

pour les pauvres preuves que je t'ai envoyées de ma sollicitude pour diminuer ton ennui.

Tu as voulu la *Revue contemporaine.* L'as-tu reçue? Elle paraît le 1er et le 15. Si par hasard, il y avait un oubli, écris-moi pour te plaindre (si elle est adressée à mon nom au lieu de l'être au tien, c'est que, par ce procédé, je ne paie comme auteur que la moitié du prix). As-tu reçu la *Légende des Siècles,* un beau livre qui vient de paraître? Ce Victor Hugo est infatigable.

Les Païens innocents?

Le *Balzac* de Théophile Gautier?

Le *Marmont!*

Un livre critique de Montégut?

Et mon épreuve(1)?

Je t'embrasse de tout mon cœur.

Ton idée de prier Dieu pour mes affaires de théâtre est très comique; mais tout ce qui vient de toi est toujours bien.

C. B.

---

456. À LA MÊME.

[12 octobre 1859.]

Qu'entends-tu par : *nos lettres se sont croisées?*

Quel jour m'aurais-tu donc écrit?

Il me semblait que nous ne nous étions pas écrit depuis très longtemps.

(1) *Les Payens innocents,* nouvelles, par Hippolyte Babou; *La défection de Marmont,* par Rapetti; *Essai sur l'époque actuelle,* par Montégut; ces trois livres, comme le *Balzac* de Gautier, avaient paru chez Malassis. — Quant à l'épreuve, sans doute était-ce celle du *Théophile Gautier.*

Faut-il que je réclame à la poste[1]? As-tu reçu le 1er du mois la *Revue contemporaine*[2]?

Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

---

457. À LA MÊME.

[Environ 15-20 octobre 1859.]

Lettre retrouvée. Elle était allée à la *Revue française.*

Cette lettre est fort dure. Comment peux-tu supposer que j'abandonne des projets raisonnables, — que je ne veux pas retourner près de toi, et autres folies[3]? — En effet, je dépense beaucoup, et tout ce tripotage de banque, d'escompte, me fatigue beaucoup. C'est une véritable rente pour l'usure. Mais tout cela peut avoir une fin, et une fin éclatante. — Je crois bien qu'à la fin de ce mois, j'aurai une bonne (ou une mauvaise) nouvelle définitive. Si elle est bonne, l'ouvrage serait joué au printemps.

Tu supposes toujours que je suis ingrat, — absurde! — et puis tu oublies qu'après avoir été longtemps un fainéant et un libertin, je suis obligé de jouer maintenant (ce qui est fort douloureusement comique) le rôle de papa et de tuteur[4]. Il ne

(1-2) Voyez la lettre précédente et la suivante.

(3) Baudelaire était peut-être sincère dans ses protestations; mais il faut constater qu'avec les années les «folies» de Mme Aupick allaient faire figure de pressentiments.

(4) Auprès de Jeanne.

s'agit pas seulement de dépenses, il s'agit de penser pour un esprit affaibli.

Je voulais t'envoyer un [[1]] (au moins un livre) dont on m'a parlé comme merveilleux, ce sera pour une autre fois.

Je rentrerai à la *Revue contemporaine* le 30 oct. ou le 15 novembre[2].

Je fais un 4e volume supplémentaire de Poe (*Eureka,* livre philosophique).

La petite brochure *Gautier* va paraître avec la lettre d'Hugo, le tout fort gentiment imprimé, je crois.

J'ai mis au dos de la couverture une annonce de plusieurs ouvrages de moi, tous très avancés, presque finis. Il y en a même qui sont totalement finis[3].

Dans les différents vol. que j'ai au contraire *choisis* comme devant te plaire, tu trouveras une pâture. Je suis bien étonné de ce que tu me dis de la *Légende des Siècles.* Il est possible que ce vers souvent haché, brisé, aussi souvent épique que lyrique, te fatigue. Mais jamais Hugo n'a été si pittoresque ni étonnant que dans le commencement de *Ratbert* (Le concile d'Ancône), *Zim-Zizimi,* le *Mariage de Roland,* la *Rose de l'Infante;* il y a là des facultés éblouissantes que lui seul possède.

Je tâcherai de t'avoir un exemplaire de la brochure sur bon papier; mais je crois que tu te moques de ces choses-là.

Malgré tout mon désordre habituel, je suis par-

(1) Ici un rectangle a été découpé dans le billet autographe.

(2) Voyez page 348, note 2.

(3) Voir la note 1, page 365.

venu à payer assez régulièrement mes dépenses d'hôtel, pour éviter une anicroche soudaine au moment de partir. C'est extraordinaire, n'est-ce pas?

Je t'embrasse tendrement.

C. B.

---

458. À EUGÈNE CRÉPET.

[36, rue de Seine.]

31 octobre 18[59] (1).

Mon cher Crépet,

J'irai à 4 heures 1/2 au plus tard chez M. Gide avec le *Moreau* et le *Dupont* prêts, sauf deux pages, depuis si longtemps.

Je vous ai fortement négligé parce que je viens de traverser une phase terrible.

Je ne quitterai pas Paris sans avoir remanié à nouveau toutes mes notices sur un manuscrit très propre et très net.

J'aurai ce mois-ci un peu de temps à moi. Puis-je encore compter sur l'offre gracieuse que vous m'avez faite relativement aux tragédies ou à une tragédie, ce qui en même temps me permettrait de vous rembourser ce que je suis honteux de vous devoir depuis trois mois?

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

(1) Le millésime du cachet postal est illisible, mais non douteux, puisque, dans la lettre suivante, celle-là très nettement datée, on va voir Baudelaire demander à sa mère de lui envoyer son exemplaire de *Bertram*, — précisément la tragédie de Maturin qu'il se proposait de traduire pour les *Poëtes anglais* dont Eug. Crépet alors nourrissait le projet.

459. À MADAME AUPICK.

1er novembre 1859.

Sans doute je t'écrirai minutieusement sur mes affaires, et je crois même que j'aurai prochainement des nouvelles heureuses à t'annoncer.

Quant au thé, tu te trompes; je t'ai envoyé cet échantillon, qui est un thé *fort renommé,* non pas pour le mêler, comme assaisonnement, à des *thés inférieurs,* mais pour le prendre *pur.* Alors, d'après ce que tu me diras, je saurai *si ce thé est aussi bon qu'on le dit.*

Sois bien persuadée que je n'aurai pas la cruauté de te laisser passer ton hiver toute seule.

Je te remercie de tout mon cœur de cette ardente curiosité que tu donnes à mes affaires. — Je suis maintenant convaincu que si j'ai été si souvent malheureux, c'est en grande partie, par ma faute. — Pourvu que j'aie la santé et la *patience* de prouver ce que je vaux!

Le mot que tu n'avais pas pu lire était *thé.* Il paraît qu'il y en a encore un autre; mais celui-là est à 600 francs la livre. Que diable cela peut-il être? Peut-être s'est-on amusé à exciter ma curiosité? — Celui que je t'ai envoyé, qui est d'un prix fort modeste (48 francs le kilo, 30 la livre), et qu'on appelle le *thé de caravane,* est, à ce que dit un de mes amis, tantôt bon, tantôt mauvais. Le marchand lui-même est peut-être trompé. D'après ce que tu me diras, je verrai s'il faut acheter encore de la même espèce.

Avant de quitter Paris, j'aurai grand soin de

prendre l'adresse exacte du marchand de pailles et nattes orientales, et d'aller lui demander ses prix.

Maintenant, j'ai quelques recommandations à te faire :

Il faut que mes CARTONS *et* PAPERASSES *restent dans le même état où je les ai laissés.* J'ai une peur affreuse de la bêtise des servantes.

Il n'y a qu'un scul mur (celui de mon cabinet faisant cloison avec la cour) sur lequel rien ne doit jamais reposer, à cause de l'humidité.

Il faut que tu aies bien soin d'accumuler, et *non pas de détruire* tout ce que je t'envoie, ayant trait à la littérature, brochures, revues, journaux, *épreuves.* Il m'arrive très souvent de n'avoir pas de double. Ainsi, je n'ai pas de double de mon *Salon*[1] (les derniers articles sont allés à Honfleur depuis mon départ, les uns en brochure définitive, le dernier en *épreuves*), non plus que de mes vers dans la *Contemporaine,* etc.

Enfin, il faut que tu cherches dans la partie *droite* de mes rayons, à l'endroit où sont accumulés les *livres brochés,* une toute petite *brochure* (*Bertram* par Maturin, texte anglais), et une autre *brochure* plus grande (*Bertram* de *Maturin,* traduit en français par Nodier et Taylor)[2].

Tu mettras (non pas sous enveloppe) mais sous une *bande* assez large pour couvrir *presque* toute la couverture, *chacune* de ces brochures; cela te coûtera beaucoup moins cher que si tu les affranchissais comme *lettres;* et tu me les enverras à l'hôtel de Dieppe. (Aie bien soin de ne pas glisser de

[1] *Le Salon de 1859.*
[2] Voir la note sous la lettre précédente.

lettre dedans. Tu nous ferais faire un procès.) Il faut que ta bonne ait l'esprit de faire affranchir COMME IMPRIMÉS.

Maintenant, je t'embrasse de tout mon cœur, et je te remercie.

CHARLES.

Malgré ta vue basse, tu remettras gentiment toutes les autres brochures à leur place sans les friper; je te demande pardon de cette recommandation.

---

460. À POULET-MALASSIS.

1er novembre 1859.

Mais comment donc s'explique cette question de pagination? Comment est paginée la 1re feuille[1]?

Autre chose : toutes les fois que j'ai eu quelques torts vis-à-vis de vous, soit inexactitude, soit retard, dans des affaires d'argent ou de littérature, vous m'avez traité Dieu sait comment, et comme je ne suis pas aussi gros que l'homme de Cyrano[2], il ne vous a pas fallu un jour tout entier pour me battre, mais une minute.

Et vous, maintenant, trouvez-vous qu'il soit bien raisonnable de prendre huit jours pour mettre en pages une petite feuille composée depuis longtemps? Je suis intéressé, pour plusieurs raisons, à publier ceci le plus vite possible.

(1) La première feuille du *Théophile Gautier*. Il avait été question, on l'a vu, de placer deux épigraphes au verso du titre.

(2) Allusion à la lettre de Cyrano : *Contre un gros homme.*

La fin de l'année, la fin de ce mois peut-être, amènera pour moi la possibilité de vous livrer 4 volumes : *Fleurs, Curiosités, Excitants, Notices littéraires,* sans compter une brochure (*Corbeau* et *Genèse d'un poëme*)[1]. Or, si vous allez de ce train, il vous faudra 4 ans pour publier mes 4 volumes, au lieu qu'avec un bon texte il doit suffire de 4 mois (1 feuille tous les 3 jours en supposant les volumes composés de 10 feuilles).

Eureka est encore une question entre moi et Michel. Si je savais qu'une brouille à ce sujet peut l'amener à me rendre les 3 premiers vol., je me brouillerais[2].

Un mot, s'il vous plaît.

C. B.

---

461. À MADAME AUPICK.

[15 novembre 1859[3].]

Quelle extraordinaire imagination tu possèdes!

Il a fallu que je parvinsse à comprendre ou plutôt à deviner d'après tes détestables explications.

1° Tu n'as pas demandé de quelle nature était ce papier.

2° Tu n'as pas demandé (après avoir dit que j'étais absent) l'adresse du banquier.

[1] Voir la note 1, page 365.

[2] Cf. notre édition de cet ouvrage, p. 220 et suiv. Baudelaire avait alors plusieurs différends avec Michel Lévy, notamment au sujet de ses essais sur Poe, voyez les nos 473 et 475.

[3] La date est fournie par l'acceptation qui suit la lettre.

Enfin, quelle singulière idée de vouloir que la Banque ait des délicatesses de sentiment et qu'elle devine qu'elle te fera mal aux nerfs en te demandant une signature en mon absence!

Car, quant à supposer qu'une personne quelconque tire une traite sur moi en recommandant au banquier d'exiger ton acceptation, c'est un rêve, une folie pure.

Un billet n'est jamais présenté qu'à échéance; donc ceci ne peut pas être un billet. D'ailleurs tu aurais reconnu mon écriture.

On vient, un mois avant l'échéance demander ma signature ou, en mon absence, la tienne. C'est une précaution pour savoir si j'accepte, si je reconnais pour valable, le titre. On n'a aucun droit pour te demander la tienne. — Quant à cette précaution qui se prend très rarement, et seulement pour les *traites*, je n'en puis pas faire un reproche au banquier; car il se pourrait que quelqu'un à qui je ne dois rien s'avisât de tirer une traite sur moi.

Donc c'est une traite.

Voici l'acceptation que je ne mets pas sous enveloppe, afin que le timbre de la poste en garantisse l'authenticité. Il faut la faire remettre au banquier dont tu ne m'as pas envoyé l'adresse.

Vraiment, ma chère mère, tout cela aurait pu me faire rire, si je n'avais deviné que selon ton habitude tu te mettais martel en tête de la manière la plus sincère.

Excepté *Machiavel et Condorcet,* qui n'est même pas commencé et que je ferai à Honfleur, tous les ouvrages annoncés au dos de ma brochure, sont *finis* et paraîtront l'année prochaine de mois en mois, 1 vol. par mois.

Les *Notices littéraires* sont finies. *Eureka* est fini. Etc., etc.[1]...

Je ne t'ai pas envoyé les numéros de la *Revue de Genève,* parce que l'ouvrage que j'y fais imprimer (*Eureka*) est pour toi d'une nature inintelligible, et ensuite est devenu plus obscur encore par les abominables fautes d'impression commises par ces imbéciles.

Les remue-ménage que tu as faits dans mes deux chambres m'inquiètent beaucoup. Enfin je verrai cela prochainement.

Je me suis trompé, je le crains bien, pour le thé que je t'ai envoyé. J'ai dans l'idée que c'était un autre que j'avais en vue.

Es-tu contente de la brochure? Je ne parle pas

(1) Voici l'annonce qui figurait sur le deuxième plat de la couverture du *Théophile Gautier :*

« OUVRAGES DU MÊME AUTEUR chez Poulet-Malassis et de Broise. Sous presse : *Les Fleurs du Mal,* 2[e] édit., augmentée d'une préface et de vingt poèmes inédits ; *Opium et haschisch,* ou *l'Idéal artificiel ; Curiosités esthétiques.* — En préparation : *Notices littéraires ; Machiavel et Condorcet,* dialogue philosophique.

« CHEZ MICHEL LÉVY. Traduction des œuvres d'EDGAR POE, *Histoires extraordinaires ; Nouvelles Histoires extraordinaires ; Aventures d'Arthur Gordon Pym.* — En préparation : *Eureka.* »

Faut-il ajouter que l'état des ouvrages nouveaux ne correspondait qu'imparfaitement aux assertions de l'auteur, et qu'ils ne paraîtront pas non plus selon le rythme prévu ? On s'en doute. Seuls les *Paradis artificiels* verront le jour en 1860. La deuxième édition des *Fleurs* sera retardée jusqu'en 1861, et *Eureka* jusqu'en 1863. *Curiosités esthétiques* et *Notices littéraires* (L'Art romantique) feront l'objet de publications posthumes. *Machiavel et Condorcet* ne sera jamais commencé, et Baudelaire devra renoncer aussi à former, avec *Le Corbeau* et *La Genèse d'un poëme,* la brochure dont nous le voyions tout à l'heure (dans sa précédente lettre à Poulet-Malassis, page 363) caresser le projet : ces deux morceaux entreront simplement dans *Histoires grotesques et sérieuses,* en 1865.

de moi. Je parle de la forme que Malassis a donnée à la chose, caractère et papier[1]?

(Cette dette Malassis finira. Ainsi, sur 5 ouvrages annoncés ici, il y en a 4 qui lui appartiennent pour un tirage à 1.100 ex. et qui diminueront ma dette d'au moins 1.200 fr.)

Je t'embrasse et te supplie de ne plus inventer des monstres.

C. B.

15 novembre 1859.

Note pour le banquier d'Honfleur chez qui se trouve la traite de M. Poulet-Malassis tirée sur M. Baudelaire.

J'ai parfaitement connaissance de la traite de mille francs, échéant le 12 décembre prochain, payable à Honfleur, et tirée sur moi par M. Auguste Poulet-Malassis, Imprimeur à Alençon, place d'Armes, et libraire à Paris, rue des Beaux-Arts, 9. Je ne puis pas faire le voyage de Paris à Honfleur pour donner une signature; mais je reconnais pleinement et j'accepte cette traite de M. Malassis, avec qui je suis en compte pour affaires de librairie et d'imprimerie. Je serai à Honfleur dans les premiers jours de décembre, et la traite sera payée le 12.

Déjà plusieurs fois, j'ai payé des traites de M. Malassis à Honfleur, et c'est la première fois que cette précaution est prise de me demander mon acquiescement.

Charles BAUDELAIRE.

à Honfleur, rue de Neubourg.

à Paris, 22, rue d'Amsterdam.

[1] La chose : *Théophile Gautier.*

462. À POULET-MALASSIS.

[À Alençon. —
Particulière.]

15 novembre 1859.

Mon cher ami, votre dernière lettre est très raisonnable, et j'accepte tout, sauf une clause bizarre; c'est la réimpression dans 2 ans. Mais si chaque livre est épuisé avant 2 ans? — Donc, 300 fr. tirage 1.100. Traité renouvelable. Les 4 manuscrits livrés à la fin de l'année. — Or, comme de Broise paye moitié avant l'impression, c'est donc une somme de 600 fr. qui rentrera dans votre poche, pour diminuer ma dette[1].

Je ne parle pas encore de M. de Rode, parce que je prévois qu'il y aura quelque difficulté à tirer tout le reste d'un coup avant le 15 décembre.

J'ai vu M. de Calonne. J'ai la plus parfaite confiance dans sa parole. Il vous donnera un billet, mais non pas le 20, le 1er seulement parce qu'il veut me donner le temps de l'accabler de copie. Ce que je vous affirme est solide. Son billet sera parfaitement payé. Il servira évidemment à subvenir aux deux paiements 410 et 410 du *15 déc.* (la rentrée de Billault[2] sert ses affaires).

[1] Non, 300 francs pour 1.600 exemplaires, répondra Poulet-Malassis. Finalement c'est 300 pour 1500, avec renouvellement facultatif du jour où les tirages seraient épuisés, qui figureront au traité du 1er janvier 1860.

[2] Après l'attentat d'Orsini, Billault s'était vu remplacer au Ministère de l'Intérieur par le général Espinasse; mais le 1er novembre 1859 la confiance de l'empereur lui avait rendu son ancien département.

Le Boyer (800,50) payable chez Asselineau sera payé par un billet Christophe.

Le Christophe (750,75) sera payé par un billet Boyer[1].

Ces deux billets sont pour le *10 déc.*

Restent maintenant les 1.500. Chez ma mère, à Honfleur. — Il faut absolument que je me serve de Tenré et de Gélis[2]. De Gélis tout seul, si Tenré vous déplaît, avec votre signature, cela va sans dire.

On est venu chez ma mère pour lui demander l'acceptation (de quoi?) *d'une traite évidemment* pour le 12 déc. Je ne savais pas que c'était une traite. J'ai envoyé mon acceptation de Paris.

Maintenant, il est *possible,* je dis *possible,* qu'à la fin du mois, ou avant le 10, je puisse vous offrir 1.000 fr. venant d'Hostein[3].

Donc, en mettant les choses au pire, la dette sera diminuée cette fois de 800 fr. Seulement au jour de l'an de 600. 4 mois après de 600.

Delacroix est parti. J'ignore donc si votre tableau est fait. Peut-être l'a-t-il fait à la campagne[4].

Eureka a failli vous appartenir. Quelle canaille que cet homme[5]. C'est moi qui paye les

(1) Il s'agit toujours de billets de complaisance fournis par Philoxène Boyer ou par Ernest Christophe.

(2) Escompteurs, voir page 341, note 1.

(3) C'est-à-dire avancés sur le scénario du *Marquis du 1er Houzards.*

(4) Voir page 353, note 2.

(5) C'est Michel Lévy que Baudelaire qualifiait ainsi ; on sait qu'il avait l'injure facile. De portrait d'Edgar Poe, il n'y en aura pas finalement en tête d'*Eureka.*

frais du portrait. Réponse, s'il vous plaît. Tout à vous.

C. B.

Excepté *Espagnols, Allemands* et *Guys*[1], *Curiosités* est fait.

Opium et Haschisch est fait.

Excepté 4 ou 5 pièces, *Les Fleurs* sont complètes.

Les *Notices* sont toutes faites et même remaniées.

Elles sont là, sur ma table.

Mais ce sera peut-être notre 4e [volume] dans l'ordre parce qu'il faut les laisser paraître ailleurs[2]?

Avez-vous passé, pour diminuer quelques-uns de vos embarras, tous les billets que je vous avais envoyés par précaution? Ne vous offensez pas; car je trouverais cela très excusable et très naturel. — Autre histoire. — Est-ce que les 250, à compte sur les *Curiosités,* sont compris dans les 1.500 payables à Honfleur?

---

463. À ALPHONSE DE CALONNE.

24 novembre 1859.

[L. a. s. 1 p. in-18.

Baudelaire y parle de sa brochure sur Gautier.]

...*A la fin du mois,* mon *Opium* dans ma poche, suis-je certain de vous trouver et de pouvoir causer avec vous?

---

(1) *Espagnols,* entendez *Les Peintres espagnols,* essai qui, nous l'avons dit et répété, ne sera jamais écrit. — *Allemands,* voir dans *L'ART ROMANTIQUE, L'Art philosophique; Guys,* voir *ibid., Le Peintre de la vie moderne.*

(2) Dans l'anthologie établie sous la direction d'Eugène Crépet.

464. À MADAME AUPICK.

26 novembre 1859.

Chère Mère,

Tu peux être tranquille pour les 1.000 du 12. Jamais il n'y aura de scandale par moi à Honfleur. — J'en ai déjà 700. — Il y a de plus 500 fr. à payer le 1er — je les mettrai au chemin de fer demain, je les ai.

Tu es vraiment mille fois bonne, mille fois charmante. Je sens tout ce que je te dois pour tant de bonté. Mais il ne faut pas espérer que je devienne aimable pour d'autres que pour toi [1]. — Je t'écrirai plus amplement après-demain pour t'expliquer ce que je fais et ce qui me reste à faire.

J'ai apporté à Paris *6* serviettes de l'espèce en question. *Une* m'a été volée à l'hôtel.

Je t'embrasse de tout mon cœur. — Tu vaux mille fois mieux que moi, et tu es plus jeune que moi.

C. B.

---

[1] Ceci devait viser les voisins de Mme Aupick, le ménage Emon.

465. À EUGÈNE DE BROISE.

[9, rue des Beaux-Arts.
Paris. C. B.]

[Cachet postal
du 29 novembre 1859.]

M. Grandguillot,
Rédacteur en chef
du *Constitutionnel*.

Mon cher Ami,

Une note paraît demain ou après-demain au *Constitutionnel;* il est convenable que M. Grandguillot reçoive un exemplaire[1]. M. Zimmer, auteur de la réclame, fait actuellement partie de la rédaction du *Constitutionnel*.

Et les ex. sur fil?
Et Gautier, qui se plaint?
Et Du Camp?
Et moi?
Tout à vous.

C. B.

---

466. À MADAME AUPICK.

[Honfleur.]

8 décembre 59.

Tu es vraiment bien dure, ma chère mère, et tu me tourmentes beaucoup. Ne me disais-tu pas

[1] C'est du *Théophile Gautier* qu'il est question ici. — Nous n'avons pas retrouvé la note de M. Zimmer.

dernièrement que je t'obligeais à *faire face* (c'est ton expression) à des paiements de billets, et que mon ami Malassis (qui m'a prêté 4.000 fr. à l'insu de son beau-frère et de sa mère, et qui [a] osé le premier encourir une condamnation pour moi) sentait l'usure? Je ne peux pas toujours t'écrire de longues lettres, avec toutes ces occupations et ces longues courses que je ne fais pas toujours en voiture. Tu me dis que tu es agitée par cette pensée des 1.000 fr. que j'ai à payer chez toi. Juge donc de ce que j'endure depuis 18 ans.

Je reste à Paris parce que le drame est mauvais[1], que le plan est à recommencer, et que je désire ne retourner là-bas qu'après avoir signé mon traité avec le Cirque[2] et après avoir emprunté 3.000 fr. aux gens dont le métier est de faire des avances sur ces sortes d'ouvrages.

Le vol. *Notices littéraires* est fini. Le vol. *Fleurs du Mal* est presque fini. Le vol. *Opium et Haschich* sera fini après-demain. Le vol. *Curiosités esthétiques* sera fini à la fin du mois. *Eureka* (4e vol. de *Poe*) sera fini dans huit jours. Je ferai à Honfleur : *Machiavel et Condorcet,* cela me tiendra un temps infini[3].

Tu oublies encore que moi, prodigue, je suis transformé en tuteur et en sœur de charité[4].

Je te récrirai. Je t'embrasse et je te remercie pour tous les soins que tu donnes à mon petit nid.

(1-2) *Le Marquis du 1er Houzards,* destiné à Hostein qui, le 1er janvier 1860, allait devenir le directeur du Théâtre Impérial du Cirque.

(3-4) Voir la note de la page 365.

Tu recevras (chemin de fer ou poste) les 1.000 fr. le 11.

C. B.

Tu vois que je ne perds pas mon temps.

---

467. À LA MÊME.

10 décembre [1859].

Dans tous mes rendez-vous de ce matin, j'en ai manqué un. Je te mets *800* fr. au chemin de fer, que tu recevras DEMAIN dans le milieu de la journée, si le chemin de fer fait ses distributions à la même heure que de mon temps. *Le port est payé.*

Demain je t'enverrai 200 fr. sous forme de *lettre chargée* qui, naturellement, arrivera le 12 à *8 heures du matin.*

Je fais enregistrer les 800 fr.

Je t'embrasse.

CHARLES.

Demain veut dire *tout à l'heure.* Je parle des 800 fr.

---

468. À POULET-MALASSIS.

[11 décembre 1859.]

Mon cher ami, vous me faites frémir avec votre *pénurie.* Et je suis dans le même cas. Vous avez à payer 410, 410, et 500 à Honfleur; quel jour? je

l'ignore. Voilà un billet qui vous aidera; cela est facile maintenant qu'il n'y a plus ou presque plus de Baudelaire à Alençon.

Le billet de Calonne doit-il être fait à *vous* ou à *moi ?* Réponse tout de suite. Il sera peut-être *de plus* de 800 fr. et vous pourrez l'escompter le 14. Vous savez que je vous demanderai un service là-dessus, dussé-je vous renvoyer l'argent, car je crois que de Rode va s'exécuter.

Enfin l'*Opium* va paraître. Nous pourrons donc commencer un livre en janvier. Il faudrait (plus tard) pousser de Broise à payer en totalité les livres en question au fur et à mesure de la livraison. — Cela vous aiderait.

Si vous pouvez faire face aux 500 d'Honfleur sans *moi* et sans *Calonne,* ce serait encore mieux.

Avez-vous reçu une lettre de moi hier samedi[1]?

Bien à vous.

C. B.

---

469. AU MÊME.

[13 décembre 1859.]

Mon cher ami,

Voici le prix de l'*Opium* et même un peu plus. — Avant le 1er janvier, *M. Guys, peintre de mœurs*[2], — *Allemands, Anglais et Espagnols* seront livrés et payés de même[3].

(1) Cette lettre-là ne nous est pas parvenue.

(2) Les *Confessions d'un mangeur d'Opium* allaient passer à la *Revue contemporaine* les 15 et 31 janvier 1860.

(3) Voyez notre note 1, page 369. Quant aux *Peintres anglais,* Baudelaire en abandonnera le projet.

M. de Calonne, *ne voulant absolument pas faire une fiction vis-à-vis de son administrateur,* a fait les billets à mon ordre, et il faut me renvoyer ce reçu signé de votre nom[1].

Escomptez ceci dans la journée. Car j'ai un cruel aveu à vous faire. A l'époque où j'ai dû laisser poursuivre Morel[2] et être poursuivi à cause de lui, M. Gélis m'a dit : « Je ne veux pas vous poursuivre, mais dans un délai de... donnez-moi une signature qui remplace celle de ce monsieur qui est en déconfiture. » Tel a été, après une longue lutte, le sort de ce billet de 820 fr. que dans ma pensée je devais payer avec *Eureka*[3]. Vous devinez mon angoisse et ma colère quand cet imbécile de de Rode m'a dit que désormais il ne voulait payer que n° par n°. A partir de l'année prochaine, ma production pour de Calonne devant rapporter 50 fr. de plus par feuille, il y aura une espèce de compensation pour cette perte de 860 fr.

Expédiez par *lettre chargée* (devant arriver à 8 h. du matin) et non par le chemin de fer 820 à Pincebourde ou à M. Gélis, 11 rue du Cherche-Midi.

[1] En raison des lacunes que présente notre correspondance, il est bien difficile de voir clair dans toute cette affaire. Comment Calonne, par exemple, pouvait-il parler d'une *fiction* si une délégation régulière lui avait été signifiée? — Ce qui, en somme, se laisse dégager de la lettre précédente, de celle-ci et de nos numéros 476 et 479, c'est qu'il avait consenti à Baudelaire une avance assez forte, sous la double condition que celui-ci en verserait le montant à Poulet-Malassis et lui fournirait la preuve de son exactitude.

[2] Voyez pages 334 (note 2) et 352.

[3] Il s'agit du billet dont il a été question dans les lettres au même, n°s 449 et 450.

Pour comble d'humiliation, j'ai été obligé de raconter tout *cela* à de Calonne, en lui livrant mon manuscrit, pour lui montrer combien c'était urgent. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il a fallu les sottises de ce Morel, dont je vous ai tant parlé, pour m'obliger à trafiquer de ce papier. J'avalerai vos reproches, quelque amers qu'ils soient[1].

M. de Calonne sera plein d'or le 5 janvier[2]. Il est donc possible que ce nouvel à-compte ne soit pas un billet.

Par prudence, je cours demain matin, 14, chez Gélis pour lui dire que dans l'échéance du 15, il se pourrait qu'il y eût un retard de quelques heures, et qu'il ne s'en effraie pas. De ce côté-là, vous pouvez être tranquille.

Enfin, j'ai une folie à ajouter. Malgré mes misères, et malgré votre pénurie, j'ai acheté et *commandé* de superbes dessins à Guys[3], pour vous et pour moi, sans vous consulter, mais que cela ne vous alarme pas. Comme il ne sait pas votre nom, si vous êtes sans le sol, je paierai tout.

Rappelez-vous que je suis en train de travailler, et ménagez-moi. — (C'est le juste le contraire [*sic*][4] de ce que vous m'écrivez : je peux tout vous livrer en janvier, excepté les *Fleurs*. Suis-je sûr d'avoir fait trois nouveaux poëmes[5]?)

(1) Voir la lettre n° 474.
(2) Du fait de la rentrée des abonnements sans doute.
(3) Il en sera question à nouveau dans les lettres des 19 et 23 décembre.
(4) *Lapsus calami* évident.
(5) Voir la lettre à Calonne, n° 476.

Asselineau est un imbécile. Il était prévenu par Philoxène[1].

Tout à vous.

C. B.

Ce reçu divisé en deux parties ne doit pas être déchiré en deux, mais m'être renvoyé entier, pour que je le remette à de Calonne, chez qui je dîne le 15.

Je n'ai rien touché d'Hostein, et je n'ai arraché à de Rode, au lieu de 1.100 fr., qu'un à-compte insignifiant[2].

Rappelez-vous qu'il a déjà passé du Calonne à Alençon[3], et vous pouvez affirmer que sa situation est *plus* que raffermie[4].

---

470. À CHAMPFLEURY.

[S. d.[5]]
11 heures, ou 6 heures
tous les jours.

Mon cher ami,

Duranty me dit : « Champfleury a acheté des Guys. » J'entre par hazard chez le marchand

(1) Nous comprenons : « Asselineau est un imbécile d'avoir laissé des plumes dans l'affaire Morel. Philoxène Boyer l'avait prévenu du danger qu'il courait ». Mais peut-être s'agissait-il de tout autre chose : par exemple, des billets de complaisance qu'Asselineau et Boyer fournissaient à *la navette.*

(2) D'Hostein, au titre du *Marquis du 1er Houzards,* — de Derode, à celui d'*Eureka* dont la *Revue internationale de Genève* avait commencé la publication.

(3) C'est-à-dire : qu'il a déjà été escompté à Alençon des billets souscrits par Calonne.

(4) Voyez page 367, note 2.

(5) Nous plaçons ce billet ici, sans nous illusionner sur la valeur de la raison, parce que, dans la lettre précédente, on voit Baudelaire montrer le même intérêt pour les dessins de Guys.

effrayant de la place Pigale (pure inspiration, Duranty ne m'ayant donné aucune indication), et je lui dis : « N'est-ce pas à Champfleury que vous avez vendu des Guys ? » — « Oui, monsieur. Et il m'a dit même *qu'il les achetait pour vous.* » — Alors je vous ai remercié en esprit, et je les attends.

N'avez-vous pas aussi un livre à me remettre ?

Votre bien dévoué.

CHARLES BAUDELAIRE.

---

471. À ALPHONSE DE CALONNE.

[14 décembre 1859 ? [1].]

Mon cher de Calonne, pour la première fois, je vais vous résister, parce que je suis convaincu que, littérairement, j'ai raison. L'embarras que vous me causez est encore moins grand que mon étonnement.

Les citations en question sont d'une beauté immortelle et unique. D'ailleurs, ces citations (souffrances) [2] sont un pendant indispensable aux citations (jouissances) qui précèdent [3]. La seule manière, je crois, de nous accorder, est l'engagement que je prends de nous rattraper par la brièveté sur les *Suspiria* [3].

Bien à vous.

C. B.

[1] Cette date semble pouvoir se déduire de la lettre suivante au même.

[2-3] Il s'agit des *Confessions du mangeur d'Opium* (*PARADIS ARTIFICIELS*) dont le chapitre III a pour titre : *Voluptés de l'Opium*, le chapitre IV : *Tortures de l'Opium*, et dont les *Suspiria de profundis* font la suite.

472. AU MÊME.

[57, rue Pigalle.]

[15 décembre 1859.]
Cachet postal.

Mon cher ami,

Nos lettres se sont croisées. Je viens de recevoir celle qui m'annonce un grand remue-ménage; j'irai vous voir ce soir, *mais la tête bien lourde de travail.*

Je devine ce que vous désirez. La seule chose que je vous supplie de faire, c'est que si vous avez des coupures à opérer, elles soient indiquées de manière à ce que je retrouve (pour moi) mon manuscrit intégral (1).

Deux mots encore : il y a dans votre lettre une erreur; *jamais* vous n'avez pu voir autre chose que deux ou trois fragments.

Ensuite je vous ai dit qu'après les visions *morbides,* et la méthode paradoxale de guérison, il y avait une 2e partie très ombreuse, très mystérieuse, où les souvenirs, non pas de jeunesse mais d'enfance, se trouvaient naturellement *opiacés* par l'imagination d'un homme de soixante ans soumis à cette étrange hygiène (2).

Cette partie-là n'a jamais été, même fragmentairement, traduite, pour cette raison bien simple qu'elle est intraduisible (3). Moi seul, je puis me jouer dans de pareilles difficultés.

(1-2) Pour les coupures opérées dans le texte préoriginal, voir *Les Paradis artificiels*, p. 346-347, et, pour les «souvenirs opiacés», *ibid.*, p. 162-163.

(3) Il est vrai que, dans l'adaptation du *Mangeur d'Opium* de Thomas de Quincey donnée en 1828 par A. D. M. (c'est-à-dire Alfred de Musset), les *Suspiria* n'avaient pas même été mentionnés. Mais ils ne furent écrits qu'en 1845, ce qui suffit à l'expliquer.

Il y a entre les 2 parties la différence proportionnelle qui existe entre les deux *Faust.*

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

473. À MADAME AUPICK.

15 décembre 1859.

Tu es beaucoup trop généreuse. Je ne sais encore si j'accepte ou si je refuse; cela dépendra de ma situation d'argent à la fin du mois. J'ai fait faire ici il y a trois mois, de fort beaux habits; mais naturellement ils s'usent bien plus vite qu'à Honfleur. D'ailleurs je dois considérer qu'en 17 ans tu m'as donné ou prêté plusieurs milliers de francs, et il est grandement temps non seulement que je ne t'emprunte plus mais même que je te rende.

(Tu oublies de me dire dans ta lettre que tu as reçu (sans doute) 500 fr. d'Alençon pour payer le 15. J'espérais cependant qu'aujourd'hui mon esprit si agité pourrait reprendre du calme.)

Il y a encore chez de Calonne des vers nouveaux et passablement singuliers, je crois[1]. Mais le 31, ce sera de la prose qui paraîtra; 1re partie seulement de l'*Opium;* c'était trop long pour paraître en une fois.

— Tout ce que tu trouves obscur était cependant facile à deviner. — Samedi il me manque 200 fr., lundi était le jour du paiement. Je réfléchis trop tard que le dimanche les administrations et les caisses sont fermées. *Je me rappelle que la loi*

[1] Voir page 385, note 2.

concède au débiteur un délai jusqu'au lendemain à midi. Alors j'écris à Troussel[1], *en le priant de t'avertir pour te tranquilliser,* que c'est à lui que j'adresserai le supplément, non par le chemin de fer, mais par *lettre chargée,* pour que la chose lui arrive *avant midi.* — Quant au billet de juin, c'est également simple. J'avais étourdiment laissé chez Troussel un billet, quoiqu'il *fût payé,* à l'époque où j'espérais revenir à Honfleur au bout de quelques jours. Grave imprudence, car quelqu'un trouvant ce billet (un successeur de Troussel par exemple) aurait pu m'en demander une 2e fois la valeur. Alors, j'ai profité de l'occasion pour lui dire de te le remettre.

Vilaine nouvelle : je serai peut-être obligé de faire un procès à Michel Lévy qui ne veut pas me permettre de réimprimer dans *Notices littéraires* (voir la couverture du *Gautier*[2], librairie *Malassis*) les deux notices critiques sur *Edgar Poe,* en tête des deux vol. *Histoires extraordinaires.*

On m'a donné de superbes gravures et de magnifiques aquarelles. Je pourrai orner mon appartement. Il y a dans les aquarelles (qui sont d'un homme très bizarre, ami de Préziosi, mais bien supérieur à lui[3]) des dessins sur la vie turque

(1) Huissier à Honfleur. — Voyez nos 466 et 467.

(2) Nous l'avons reproduite p. 365, note 1. — Pour la querelle avec Lévy, voyez page 386, note 2.

(3) Preziosi, auteur d'un album fort médiocre : *Souvenirs d'Orient.* — L'homme «très bizarre» etc., Guys de Sainte-Hélène. Le *on* donateur pourrait bien avoir été Théophile Gautier qui a écrit dans sa fameuse notice biographique : «Nous possédions une soixantaine de dessins, d'esquisses, d'aquarelles de cet humoriste au crayon, et nous en donnâmes quelques-uns au poëte. Ce cadeau lui fit un vif plaisir et il l'emporta tout joyeusement». Mais on peut croire aussi que Baudelaire l'inventait, pour ne pas avouer à sa mère que, malgré sa pénurie, il venait d'*acheter* des dessins (voyez pages 376 et 377).

que je réserverai pour toi. — Je ferai en sorte de rapporter les deux têtes de Greuze[1].

Adieu je t'embrasse.

CHARLES.

Je pense encore aux 500 fr.; il faut se défier des négligences de certains employés. Un jour Malassis m'a envoyé 3.000 fr. que le chemin de fer avait oublié de m'apporter.

Je rêve encore à cette affaire;

Voilà ce qui m'est arrivé une fois : je devais recevoir, à midi ou à peu près, de l'argent par le chemin de fer de la barrière du Maine.

A 5 h. je perds patience et j'y vais. On me dit qu'il n'y a pas d'argent pour moi. J'exige qu'on me montre le registre. *Pas d'inscription à mon nom.* J'avais cependant la lettre qui certifiait l'envoi. Je me fâche et j'exige qu'on *ouvre la caisse* devant moi. Enfin dans un coin ténébreux on trouve un sac d'argent cacheté avec mon nom dessus. J'ai prouvé mon identité personnelle, et j'ai emporté mon argent. J'étais trop pressé pour faire un procès, à cause de cette négligence.

Il faut, ma lettre à la main, avec la note de M. Malassis[2], aller réclamer au bureau du chemin

(1) Voir page 168.

(2) A sa lettre Baudelaire avait joint un extrait de celle, en date du 12, qu'il avait reçue de Malassis. L'éditeur y disait avoir envoyé à Honfleur les 500 francs en cause dès le samedi 10, et avoir, par le même courrier, avisé Mme Aupick. Voici sa lettre à Mme Aupick, dont on remarquera le ton particulièrement déférent :

«Madame,

«J'ai l'honneur de vous prévenir que je mets aujourd'hui au chemin de fer *500* francs, qui doivent vous parvenir franc de

de fer (*en face des bateaux du Havre, près de l'hôtel du Cheval Blanc*) ces 500 fr. C'est quelque chose d'incroyable que l'irrégularité des administrations. Je crois me souvenir que la même chose est arrivée pour la pension de Jeanne quand elle était dans une maison de santé[1]. Il faut parler à ces gens-là sévèrement.

Relativement à Troussel, il faut lui montrer tout de suite ma lettre et la note de Malassis.

Puis la question se débrouillera.

La chose est grave, d'abord à cause de ma position à Honfleur, ensuite à cause de la position de Malassis qui est, tout jeune, chargé de deux maisons de commerce, et à qui sa mère ne pardonnerait pas une inexactitude.

Enfin, toi qui n'entends rien à tout cela, sache que tous les banquiers tiennent note des inexactitudes, et qu'une mauvaise note suffit à vous faire fermer le crédit.

Je suis également sûr que l'argent a été envoyé largement à temps. Je suis très inquiet. — Pour

port et de factage, destinés au remboursement d'un billet de même somme de mon ami Baudelaire, qui sera présenté chez vous le *15* de ce mois.

«Vous vous êtes donné la peine de m'accuser réception d'une somme que je vous ai adressée précédemment.

«Je regretterais, madame, que vous croyiez devoir la prendre de nouveau, le cas excepté, où contre toute probabilité cette somme ne vous aurait pas été portée avant mardi *13* courant.

«J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Madame,

«Votre très humble et très obéissant serviteur,

A. P.-Malassis.

«Alençon, 10 décembre 1859.»

[1] Baudelaire se rappelait mal cet incident. Jeanne avait alors parfaitement reçu l'argent, mais l'avait nié, dans l'espoir d'un second envoi (cf. les lettres des 4 et 8 mai précédent).

comble de malheur, Malassis voyage pour affaires de famille.

C. B.

Ainsi, régulièrement, tu aurais dû recevoir ces 500 fr. dimanche, vers midi.

---

474. À POULET-MALASSIS.

15 décembre 1859.

Vous ne vous donnez même pas la satisfaction banale des reproches. Vous êtes un ami parfaitement généreux, et, d'une manière absolue, en toute circonstance, si désagréable qu'elle soit, vous pouvez compter sur mon dévouement...[1].

---

475. AU MÊME.

15 décembre 1859.

Je reçois une lettre de ma mère qui, naturellement, a payé les 1.500 fr., mais qui ne me dit pas

[1] Voir la lettre précédente au même (13 décembre). On devine que Poulet-Malassis avait ménagé son ami. — Ces quelques lignes, les seules données pour le 15 décembre 1859 dans les *Œuvres posthumes* de 1887, Eugène Crépet les avait-il détachées d'une lettre qui ne nous serait pas parvenue? Les points de suspension qui les suivent semblent l'indiquer. En tout cas elles n'appartenaient pas à celle en même date qui les suit ici et à laquelle les éditeurs antérieurs les avaient réunies (voir à ce sujet une note d'Henri Cordier, *Mercure de France*, 15 février 1907, p. 597, et, ici, la note 3, page 387).

du tout (sa lettre est datée du 14; reste à savoir à quelle heure elle l'a écrite) qu'elle ait reçu 500 fr. pour le 15 (aujourd'hui)[1]. — Je viens d'envoyer des explications à Pincebourde, je lui ai donné l'adresse nouvelle de la maison Gélis, Didot et Cie, 12 rue des Saints-Pères. Pincebourde me fait répondre simplement (il est 10 h. 1/2) qu'il va s'occuper de tout cela.

Dans tout le paquet de vers que je lui ai donnés, Calonne a repoussé le galant *ex-voto,* comme pouvant scandaliser ses lecteurs. Je lui ai adressé *le Cygne,* et je lui envoie ces nouveaux vers, *le Squelette laboureur.* Quand j'aurai fait *Dorothée* (souvenir de l'Île Bourbon), *la Femme sauvage* (sermon à une petite-maîtresse), et *Le Rêve,* enfin la *lettre-préface* à Veuillot, que nous aurons à discuter ensemble, *Les Fleurs du Mal* seront prêtes[2].

Je vais vous adresser la presque totalité des *Notices littéraires,* que nous ne pouvons pas imprimer tout de suite, à cause de la maison *Gide,* qui doit en publier une partie dans son anthologie moderne[3].

(1) Voir la lettre n° 473.

(2) «Le galant *ex-voto*», c'est-à-dire *A une Madone* qui, avec *Le Cygne* et *Le Squelette laboureur,* paraîtra dans *la Causerie* le 22 janvier 1860. — *Dorothée, La femme sauvage* et *Le Rêve* deviendront trois petits poëmes en prose : *La belle Dorothée, La femme sauvage et la petite maîtresse, Les Tentations, ou Éros, Plutus et la Gloire.* Toutefois *Dorothée* prendra place aussi dans *LES FLEURS DU MAL* (édition posthume) à la faveur du sonnet renversé : *Bien loin d'ici.* — La lettre-préface à Veuillot ne fut pas seulement projetée ; il résulte de la correspondance échangée entre Poulet-Malassis et Asselineau en 1870, que Baudelaire l'avait réellement écrite ; nous le verrons aussi bien, ici même, renoncer à s'en servir.

(3) L'anthologie des *Poëtes français* (4 vol. in-8°) publiée sous la direction d'Eugène Crépet.

Ce livre est composé ainsi qu'il suit :
I. — Edgar Poe, sa vie et ses œuvres.
II. — Nouvelles notes sur Edgar Poe.
III. — Dernières notes sur Edgar Poe (manuscrit resté à Honfleur)[1].

(Ces trois morceaux font l'objet d'une discussion avec cet infâme Michel. Cependant mes traités ne parlent que d'une quantité déterminée de matière originale, et nullement d'aperçus critiques sur l'auteur. D'ailleurs, le bon sens indique que je puis réimprimer dans mes œuvres personnelles la partie critique et biographique.)

(Et puis autre dispute sur *le Corbeau*, etc.[2].)

IV. — Théophile Gautier (I) (imprimé).
V. — Théophile Gautier (II) ×.
VI. — Pierre Dupont (I) (imprimé chez Houssiaux) ×.

[1] Dans *Aventures d'Arthur Gordon Pym*, p. 254-255, nous avons discuté le bien-fondé de cette assertion et nous concluions par la négative. Mais récemment nous avons eu connaissance d'une lettre où Mme Aupick avisait Asselineau, alors chargé de l'établissement des *Œuvres complètes*, qu'elle lui envoyait des notes sur Poe, retrouvées à Honfleur. Il paraît donc probable que l'assertion de Baudelaire n'était pas purement gratuite. Toutefois on doit croire que ces «Dernières notes» n'avaient guère dépassé l'état embryonnaire, car il semble évident qu'autrement Asselineau en aurait publié au moins des fragments.

[2] Nous avons eu en mains dernièrement tous les traités que Baudelaire passa avec Michel Lévy frères. Il est exact qu'à la date de la lettre qui nous occupe, il ne s'y trouvait rien qui eût trait à la propriété des notices. Baudelaire semblait donc en droit de les reprendre dans un recueil de ses œuvres personnelles. — Pour *Le Corbeau* en revanche, l'éditeur était certainement fondé à se prévaloir du traité relatif aux *Histoires extraordinaires*, car Baudelaire s'y était engagé à ne jamais publier aucune traduction d'une œuvre de Poe sans la lui offrir d'abord.

VII. — Pierre Dupont (II)[1] ×.
VIII. — Leconte de Lisle ×.
IX. — Desbordes-Valmore ×.
X. — Auguste Barbier ×.
XI. — Hégésippe Moreau ×.
XII. — Pétrus Borel ×.
XIII. — Gustave Levavasseur ×.
XIV. — Rouvière (imprimé dans l'*Artiste*).

J'ai fait *recopier* pour vous tous les articles marqués d'une petite croix; vous aurez soin de m'en dire votre avis. *Ne perdez jamais rien de ce que je vous envoie.* (Ceci sera la vraie copie).

Quand nous serons aux *Fleurs*, je veux qu'il soit fait tout ce qui est possible pour attirer les yeux sur cette nouvelle édition, ainsi nous ferons comme Hugo; la veille du jour de la mise en vente, il faut que *tous les journaux* où nous avons des liaisons citent chacun un morceau choisi parmi les inédits.

L'*Opium* est si long qu'il sera publié en deux fois; le 31 décembre, la première partie[2].

Pensez à la lettre que je vous ai écrite hier soir[3].

Qu'est-ce que c'est donc que votre malheur? Vous me trouvez fatigant avec ma personnalité littéraire endiablée dans un moment où il vous arrive un accident[4].

[1] Sur les doubles emplois que constituaient les chapitres IV-V et VI-VII, voyez nos remarques dans *L'Art romantique*, p. 431-432.

[2] La publication de la première partie allait être renvoyée au 15 janvier 1860.

[3] Peut-être les quelques lignes recueillies ici sous le n° 474 appartenaient-elles à cette lettre-là.

[4] L'«accident» en question, certaines complications créées par les frasques d'un jeune frère qui faisait alors son service militaire.

LE SQUELETTE LABOUREUR.

Dans les planches d'anatomie
Qui traînent sur ces quais poudreux[1]
. . . .

Bien à vous.

C. B.

---

476. À ALPHONSE DE CALONNE.

15 décembre 1859.

La lettre que je vous transmets prouve que Malassis, très troublé par quelque affaire de famille[2], a oublié de me renvoyer le reçu-modèle signé de son nom, mais elle prouve aussi que je lui ai envoyé les billets et que nous avons fait de l'argent l'usage convenu. Je viens de lui récrire.

Je viens d'écrire à mon copiste que s'il se sentait trop en retard, il fallait me rapporter au plus vite *mon propre* manuscrit[3]. J'irai donc vous voir ce soir ou demain.

Encore des vers pour être imprimés en même temps que le *Cygne.* J'ai encore trois petits poëmes sur le chantier; *Dorothée,* (beauté de la nature tropicale; idéal de la beauté noire). *Une femme sauvage à la foire* (sermon adressé à une petite maîtresse qui a des douleurs imaginaires), enfin le *Rêve* (la *fortune,* l'*amour* et la *gloire,* s'offrant, pen-

[1] Le texte du poëme étant entièrement conforme au texte imprimé en 1860 et le poëme ne présentant d'ailleurs aucun rapport avec la lettre qu'il accompagnait ici, nous avons cru inutile de le reproduire. Le lecteur voudra bien se reporter à notre édition des *FLEURS DU MAL,* page 456.

[2] Voir la lettre précédente, note 9.

[3] Celui de *L'Opium.*

dant son sommeil, à un homme qui les repousse, et qui dit en se réveillant : si j'avais été éveillé, je n'aurais pas été si sage!)[1].

Ch. Baudelaire.

---

477. À CASIMIR DE RODE[2].

16 décembre 1859.

Cette fois-ci, il n'y aura pas de retard.

Des épreuves, *je vous en supplie.*

Et l'épreuve de l'errata[3]?

Et l'épreuve des vers, si vous les imprimez[4],

D'autant plus qu'il y a quelque chose à retoucher.

Quand j'aurai reçu le n° dernier, je verrai s'il y a quelque chose à ajouter à l'errata.

Bien à vous.

Ch. Baudelaire.

---

(1) Cf. la lettre précédente, page 385.

(2) Directeur de la *Revue internationale,* nous l'avons dit, où il signait une «Chronique internationale». On trouve son nom tantôt avec une particule, tantôt sans, et tantôt accompagné du prénom de Carlos, tantôt de celui de Casimir. Il semble n'avoir eu de valeur que celle qu'il s'accordait.

(3) Il y avait eu tant de fautes typographiques dans la première partie d'*Eureka* que Derode avait jugé nécessaire non seulement de faire un *Errata,* mais encore de confesser que cet *Errata* n'était pas complet! (Voir notre édition de cet ouvrage, p. 214.)

(4) Baudelaire n'a jamais publié de poésies à la *Revue internationale* qui d'ailleurs était orientée bien plutôt vers la politique que vers la littérature, mais on voit qu'il y en avait envoyé (cf. le billet au même, n° 482).

478. À POULET-MALASSIS.

[Place d'Armes
à Alençon (Orne).]

16 décembre 59.

Mon cher ami,

J'avais pensé d'abord à aller à 5 heures du soir au Café du Chemin de fer, mercredi. Mais je travaille le matin, dans la journée et le soir. De plus je suis presque toujours sans le sol. C'est une Odyssée pour moi que de traverser Paris[1], et que de revenir, surtout quand j'ai des paquets non terminés sur ma table.

Venez à 6 heures du soir à mon hôtel, et comme il n'y a jamais rien à manger quand on les prend à l'improviste, j'aurai soin de commander le dîner dès le matin.

Il est inutile que je vous expédie vos *notices*[2]. Je vous les donnerai moi-même.

Ah! Guys! Guys! Si vous saviez quelles douleurs il me cause! Ce maniaque est un ouragan de modestie. Il m'a cherché querelle quand il a su que je voulais parler de lui[3].

Bien à vous.

C. B.

---

(1) Il habitait alors avec Jeanne, 22, rue Beautreillis, près de la Bastille, mais avait conservé sa chambre à l'Hôtel de Dieppe, rue d'Amsterdam.

(2) Les matières des *Notices littéraires* (*L'ART ROMANTIQUE*).

(3) Cf. *Le Peintre de la vie moderne* (*L'ART ROMANTIQUE*, p. 56) : «Quand il [M. G.] apprit que je me proposais de faire une appréciation de son esprit et de son talent, il me supplia, d'une manière très impérieuse, de supprimer son nom et de ne parler de ses ouvrages que comme des ouvrages d'un anonyme».

479. À JEANNE DUVAL.

Honfleur, ce 17 décembre 1859.

Ma chère fille[1], il ne faut pas m'en vouloir si j'ai brusquement quitté Paris sans avoir été te chercher pour te divertir un peu. Tu sais combien j'étais exténué par l'inquiétude. De plus ma mère qui savait que sur ma terrible échéance de 5.000 fr. il y avait 2.000 fr. payables à Honfleur, me tourmentait beaucoup. D'ailleurs elle s'ennuie. Tout s'est arrangé heureusement, mais figure-toi que la veille il manquait 1.600 fr. De Calonne s'est conduit très généreusement et nous a tirés d'affaire. Je te jure que je vais revenir dans quelques jours; il faut que je m'entende avec Malassis, et d'ailleurs j'ai laissé tous mes cartons à l'hôtel. Désormais je ne veux plus faire de ces énormes séjours à Paris qui me coûtent tant d'argent. Il vaut mieux pour moi *venir souvent et ne rester que quelques jours*. En attendant, comme je puis rester une semaine absent, et que je ne veux pas que dans ton état tu restes privée d'argent même un jour, adresse-toi à M. Ancelle. Je sais que je suis un peu en avance sur l'année prochaine, mais tu sais que malgré ses hésitations il est assez généreux. Cette petite somme te suffira pour m'attendre, et les environs du jour de l'an m'apporteront de l'argent. Mets donc ce billet dans

[1] On remarquera cette appellation qui est singulière de la part d'un amant. Il faut se rappeler ici les termes où Baudelaire, dans ses lettres à Mme Aupick, au cours de ce dernier trimestre, définissait son rôle vis-à-vis de Jeanne toujours malade, «Papa et tuteur», le voit-on écrire par deux fois.

une nouvelle enveloppe, et, puisque tu n'as pas le courage d'écrire de la main gauche, fais écrire l'adresse par ta domestique.

N'oublie pas de mettre *Avenue de la Révolte, en face la chapelle du duc d'Orléans.* Tu sais qu'il est sans cesse par monts et par vaux. Donc, inutile d'envoyer chez lui, si ce n'est *de très bonne heure.* — Tu recevras ceci dimanche, mais il est plus prudent de n'envoyer chez lui que *lundi,* à cause de la messe, et parce qu'il sort avec sa famille le dimanche. — Je sais que Malassis sera à Paris mercredi. Donc je suis pressé.

J'ai trouvé mon logement transformé. Ma mère qui ne peut pas rester une minute en repos a arrangé et embelli (elle a cru embellir) mon logement[1]. — Je vais donc revenir, et si, comme je le crois, je suis *doué* de quelque argent, je tâcherai de t'amuser. — Puisque le papier me manque, j'ajoute ici un mot directement *pour Ancelle.* — *J'ai feuilleté les livrets d'exposition et je n'ai pas* encore trouvé l'adresse de *son peintre.* S'il t'est désagréable qu'il lise tout cela[2], déchire en deux et ne laisse que le reçu. — Pour moi, ça m'est égal. — Avec ces chemins glissants, ne sors pas sans être ACCOMPAGNÉE. — NE PERDS PAS MES VERS ET MES ARTICLES.

[1] Une Honfleuraise (Mme Allais, la mère de l'humoriste) qui avait pénétré plusieurs fois chez Mme Aupick, a témoigné que c'était «une maison coquette remplie de meubles étranges». (Léon Lemonnier, *Enquêtes sur Baudelaire,* Les Éditions G. Crès, 1929.)

[2] Il est probable que ce ne fut pas désagréable à Jeanne, puisque ce billet resta aux mains d'Ancelle, — seul vestige qui subsiste aujourd'hui, croyons-nous, de la correspondance de notre poëte avec son amie.

Reçu de M. Ancelle la somme de quarante francs pour Madame Duval.

CH. BAUDELAIRE.

---

480. À ALPHONSE DE CALONNE.

17 décembre 1859.

[1 p. 1/2 in-8°. Intéressante lettre relative à l'un de ses ouvrages (*Les Paradis artificiels?*). Il discute sur les titres des chapitres, pour lesquels il veut éviter la banalité.]

«Plus un titre est singulier, meilleur il est, pourvu qu'il ne confine pas au titre que j'appelle calembourique, ou pointu.

. . . .

C. B.

---

481. À POULET-MALASSIS.

[Place d'Armes.
Alençon (Orne).]
[Particulière.]

[19 décembre 1859.]
Cachet postal.

Mon cher ami, veuillez me dire si je dois vous attendre chez moi mercredi à 6 heures.

Nous avons à parler de l'état actuel de vos quatre volumes (1).

Du traité (consenti) (2)
de nos tribulations d'argent
de la préface Veuillot (3)

(1-2) Voyez les notes 1 des pages 365 et 367.
(3) Voyez *LES FLEURS DU MAL*, p. 378-380.

de l'affaire Michel Lévy[1]
des dessins de Guys[2],
et enfin je veux vous consulter sur la possibilité de jouer deux mauvais tours à ces canailles de Genêve [*sic*]. Je puis avoir votre petit mot mercredi matin.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

482. À CARLOS DE RODE.

[64, rue du Rhône.
Genève.]

[20 décembre 1859.]

— Aujourd'hui 20, je n'ai pas encore le n° du 5[3].

— Ainsi, cette fois encore je n'aurai pas d'épreuves.

— Je vous assure que vous finirez par me déshonorer[4].

Non seulement la philosophie a besoin d'une absolue correction; mais tous les Imprimeurs altèrent les vers. Dans un de vos n^os^ j'en ai compté, coup sur coup, plusieurs tout à fait faux.

Bien à vous.

C. B.

J'avais encore des vers, mais, ma foi! cela me fait trop de peur.

[1] Cf. *EUREKA*, p. 228-233. Il s'agit des différends dont il a été question page 386.

[2] Voir page 376.

[3] La livraison de la *Revue internationale* apportant la suite d'*Eureka*.

[4] Même plainte, et formulée pareillement, dans la lettre à Michel Lévy en date du 1er juin 1864.

En tout cas, que vous désiriez ou altérer *quoi que ce soit,* ou de ne pas envoyer d'épreuves, je crois qu'il vaudrait mieux ne pas les imprimer[1].

---

483. À ALPHONSE DE CALONNE.

[Environ 20 décembre 1859.]

Mon cher ami,

Tout bien considéré, je renonce à la publication des trois poëmes perdus[2].

Mes épreuves, le plus tôt possible. Vous savez que j'aime à méditer quelques heures sur des épreuves.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

484. À POULET-MALASSIS.

[9, rue des Beaux-Arts.]

Vendredi, 23 décembre 1859.

Cher ami, je dîne ce soir avec M. Guys, qui est venu me trouver pour me dire (très gentiment, ma foi) que pour demain soir Noël, il

[1] Un détail pittoresque montrera le cas que Carlos, *alias* Casimir Derode, faisait de Baudelaire et de ses légitimes réclamations. Au-dessous du texte que nous venons de reproduire, on lit, jetée sur le billet original comme sur un bloc-notes à l'intention de quelque tiers attendu, la question suivante :

«Est-ce ce matin que nous allons à l'hôpital cantonal ? et à quelle heure ?

«CASIMIR.»

(Communication du Dr E. Fatou.)

[2] Les trois poëmes que nous avons mentionnés au début de la note 2, page 385.

serait heureux de porter des babioles chez des amis.

Donc, je lui paierai sa Noël[1] avec une soixantaine de francs que je puiserai dans votre signature, et que je vous remettrai au Jour de l'An, ou bien que vous reprendrez en Janvier sur un billet Calonne. Je serai, demain 24, chez vous à neuf heures.

Bien à vous.

C. B.

Je ferai en sorte de vous apporter en même temps le paquet de *Notices.*

---

485. À MADAME AUPICK.

Mercredi, 28 décembre 1859.

Quoique tu ne m'aies rien écrit, je présume que tu as été satisfaite de tes étrennes. Tu es la première personne envers qui j'ai pu, cette année, m'acquitter de ce devoir. Et ce dessin est le seul morceau oriental que j'aie pu arracher à cet homme bizarre, sur qui je vais écrire un grand article (le dernier morceau de ceux qui composeront les *Curiosités esthétiques*[2]).

Rien de neuf. Un petit accident qui te sera très désagréable. Hier et avant-hier, j'ai tant et tant fait de corrections sur l'*Opium* que les ouvriers n'ont pas le temps de les exécuter pour le 30. Ainsi, partie remise au 15. Du reste, je crois que le morceau sera très amusant. — M. Malassis est venu à

(1) Baudelaire ne lui avait sans doute pas réglé le prix de ses dessins. Voir page 376.

(2) «Cet homme bizarre», Constantin Guys, «le peintre de la vie moderne». — «Ce dessin», *La femme turque au parasol,* que Mme Aupick, après la mort de son fils, enverra en souvenir à Barbey d'Aurevilly.

Paris, et nous nous sommes entendus pour la publication *d'un* volume par mois à partir de février. Ainsi, nous allons imprimer le 1er vol. en janvier. Nous imprimerons en même temps que la *Revue* imprimera de son côté[1]. — Les fleurons, culs-de-lampe, et frontispice pour *les Fleurs* (2e édition) sont commandés[2]. Tout le travail d'épreuves se fera *à Honfleur.* Je suis donc maintenant sûr de la publication de 5 vol. l'année prochaine[3]. Dieu veuille qu'ils améliorent moralement ma situation. Car pour l'argent, c'est sur autre chose qu'il faut compter. La difficulté avec Michel Lévy sera résolue plus tard, parce que le vol. *Notices littéraires* sera le dernier[4]. — Le commis de la librairie Malassis qui vient de faire un voyage, prétend que tout le monde réclame la 2e édition des *Fleurs*. Bon augure.

Je n'attends pour commencer à effectuer mon retour que la décision du nouveau directeur sur un nouveau plan[5]. J'ai tout lieu d'espérer qu'elle sera bonne. Il y a une grosse somme au bout de cette première décision.

Je suis opprimé par un tas de pensées solennelles et plus que sérieuses. Voilà une année moins bêtement remplie que les autres, mais ce n'est que le quart de ce que je veux faire pendant celle

(1) Il s'agit des *Paradis artificiels* dont la plus importante partie, *Un Mangeur d'Opium,* allait paraître dans la *Revue contemporaine* en janvier 1860.

(2) A Bracquemond. Nous aurons à y revenir.

(3) *Les Fleurs du Mal,* 2e éd., *Paradis artificiels, Curiosités esthétiques, Notices littéraires* et *Eureka.*

(4) On sait que ce volume-là ne paraîtra (sous le titre : *L'Art romantique*) qu'après la mort de l'auteur.

(5) C'est à dater du 1er janvier 1860, nous l'avons dit, qu'Hostein allait devenir directeur du Théâtre Impérial (ancien Cirque).

qui va commencer. Si j'allais devenir infirme, ou sentir mon cerveau dépérir avant d'avoir fait tout ce qu'il me semble que je dois et puis faire !

Je t'en prie, écris-moi que tu te portes bien, que tu m'aimes bien, et que tu as confiance dans ma destinée.

Maintenant, chère mère, un grand service. Les 200 fr. que tu m'as offerts (*et que je te rapporterai avec 60 autres aussitôt que mes derniers arrangements seront faits*), envoie-les-moi, je t'en prie, sous lettre cachetée de cinq cachets, avec déclaration à la poste, et le chiffre énoncé *en toutes lettres* et aussi *en chiffres* sur l'enveloppe. Je recevrai cela le 30, et j'en ferai l'emploi suivant :

La moitié selon ton intention. C'est-à-dire que j'achèterai du linge tout fait, mouchoirs, chaussettes et chemises. *C'est affreusement* pressé; j'en manque RADICALEMENT, et je ne dois pas compter comme provision sur ce que j'ai laissé à Honfleur; tandis que mes habits, ceux que j'ai fait faire à Paris cet automne, sont encore fort passables. Si comme je le crois, je reçois encore une bonne somme, soit de Genève, soit par l'intermédiaire du directeur du Cirque, alors j'augmenterai encore ma garde-robe avant de repartir.

L'autre moitié sera employée aux étrennes; domestiques de l'hôtel, et étrennes dans les maisons où je vis familièrement et où je dîne sans cesse [1]. Ainsi je serai aussi fier que tout le monde, et personne ne devinera ma pauvreté.

[1] Il est curieux de constater à quel point, malgré tant de recherches, on ignore encore la vie privée de Baudelaire. Quelles sont ces maisons où il vivait familièrement, où il dînait sans cesse? Personne à coup sûr ne les saurait désigner avec certitude.

— Quant à tes caoutchouc [*sic*], fussé-je même plus riche, jamais, c'est laid et dangereux. —

Enfin, chaussures, cravates, etc., les 200 fr. suffiront.

Je t'embrasse de tout mon cœur, et, bien que j'aie quelque espérance de gloire, je suis fort triste.

J'ai fait un tas de vers, et je m'arrête, d'abord, parce que j'ai des choses plus pressées et plus fructueuses qui attendent leur conclusion, ensuite parce que cette fécondité n'aurait jamais de fin, et enfin parce que j'ai laissé 3 pièces *commencées à Honfleur,* que je finirai là-bas, en même temps que la *préface* (grosse affaire) qui doit être faite de manière à ne plus prêter le flanc à la méchanceté de la justice, si bête et si méchante[1].

Ne te gêne pas pour me dire (si c'est ton opinion) que tu trouves ta dame turque très laide[2], je ne te crois pas très forte en beaux-arts, et cela ne diminue en rien ma tendresse et mon respect pour toi.

CHARLES.

Ne t'avise pas de m'envoyer le reste du linge qui est à *Honfleur.* J'ai si peu de temps à rester ici que ça n'en vaut pas la peine; et cela me chargerait d'un paquet de plus pour mon retour. D'ailleurs, il faudrait tout de même en acheter, et il y a si peu de choix et c'est si mal fait là-bas. — Or, j'aurai tant de choses, moi qui aime tant à

[1] Voir page 385.

[2] Ç'allait être, on le verra, l'opinion de Mme Aupick.

voyager sans paquets, que si j'avais trop d'habits, je les vendrais, — sans compter les cartons de dessins et les tableaux.

---

486. À POULET MALASSIS [1].

[Fin décembre 1859?]

Mon cher,

Tout ce que vous m'avez écrit est fort bien.

Je suis en courses pour toute la journée. Je ne puis pas vous mettre à la poste un tas de choses préparées pour vous.

J'écris tout de suite à M. Bichet[2] pour que vous receviez les nos.

J'endure le martyre par Calonne; voilà la 3e fois que je suis poussé à me brouiller avec lui. La 2e partie est *affreusement* mutilée, et il a encore envoyé ce matin chez moi pour demander de nouvelles absurdités. Il n'a pas plus le sens des arts et de la littérature qu'un préfet de province.

C. B.

---

(1) Ce billet a été donné dans des catalogues d'autographes comme adressé à Eugène Crépet. Mais l'éditeur de l'anthologie n'avait rien à faire des numéros de la *Revue contemporaine* où allait paraître *L'Opium*, tandis que Malassis les attendait pour imprimer les *Paradis*. D'ailleurs le ton et les confidences qu'on voit ici suffiraient à désigner le véritable destinataire.

(2) Administrateur de la *Revue contemporaine*.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES DESTINATAIRES.

(Les numéros qui accompagnent les noms sont ceux des lettres dans ce recueil.)

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

(*L'astérisque désigne les lettres dont le texte n'a pu être établi sur l'autographe.*)

1857

1858

1859